SOC

VOY

AVOCAT, GR
DE M

IMPRIMÉ I

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

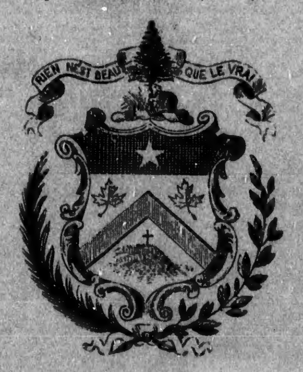
HUITIÈME LIVRAISON

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

ANALYSÉ ET TRADUIT PAR

L. W. MARCHAND

AVOCAT, GREFFIER DE LA COUR D'APPEL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, ETC., ETC.



MONTRÉAL :

IMPRIMÉ PAR T. BERTHIAUME, NOS. 212 ET 214 RUE NOTRE-DAME

1880

OFFICIERS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

Patron : l'Honorable Pierre J. O. Chauveau.

PRÉSIDENT .... L'ABBÉ H. A. VERREAU
VICE-PRÉSIDENT .... L'HON. L. F. G. BABY
SECRÉTAIRE .... R. BELLEMARE
TRÉSORIER .... L. W. MARCHAND
BIBLIOTHÉCAIRE .... L. A. H. LATOUR
ASSISTANT-SECRÉTAIRE .... G. GERVAIS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE MONTRÉAL

HUITIÈME LIVRAISON

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

ANALYSÉ ET TRADUIT PAR

L. W. MARCHAND

AVOCAT, GREFFIER DE LA COUR D'APPEL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD, ETC., ETC.



MONTRÉAL :

IMPRIMÉ PAR T. BERTHIAUME, NOS. 212 ET 214 RUE NOTRE-DAME

1880

VOYAGE

DANS

L'AMERIQUE DU NORD

PAR

PIERRE KALM

NATURALISTE SUÉDOIS

TRADUCTION.

L'

A

D
vâm
penc
des
à la
couv
nous
sec,

Le
de S
dais
kene
tend
abru
le co
mille
sont

VOYAGES

DE

PIERRE KALM

DANS

L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE

AU FORT ST FRÉDÉRIC, 1ER JUILLET 1749.

Dès l'aurore nous étions en route, mais nous ne retrouvâmes notre chemin qu'après avoir fait force rames pendant quelque temps. Nous passions à travers un pays des plus pauvres et d'aspect misérable. Rien ne s'offrait à la vue, qu'une rangée de hautes montagnes escarpées, couvertes de bois et aux flancs boueux. C'est à peine si nous pûmes trouver un endroit où débarquer à pied sec, pour y faire cuire notre diner.

Les terrains bas, inondés, me rappellent nos marais de Suède, dont le dessèchement est projeté ; les Hollandais d'Albany donnent à ce pays le nom de *De Verdronkene landen* (les terres submergées). Des montagnes s'étendant du S.S.O. au N.N.E. viennent finir en pente abrupte à la rivière dont elles forment la berge, et dont le cours, sur une ligne non interrompue de quelques milles, prend la direction du sud au nord. Ces hauteurs sont couvertes de pierres de différentes grandeurs.

Toute la journée il fit un fort vent du nord, et nous n'avançâmes qu'avec difficulté ; nous nagions ferme cependant, aiguillonnés que nous étions par la faim, ayant épuisé toutes nos provisions au déjeuner. La rivière en plusieurs endroits a une largeur d'un mille anglais ; en d'autres, son lit se rétrécit pour s'agrandir de nouveau plus loin, mais en somme c'est un fleuve imposant, et son cours emprunte de la majesté aux hautes montagnes qui le bordent de chaque côté.

Vers six heures du soir, nous touchâmes à une pointe de terre, distante du Fort St Frédéric d'environ douze milles anglais, et derrière laquelle la rivière forme une baie spacieuse. Le vent du nord continuait à souffler avec violence, et nous étions épuisés, de sorte que nous fûmes contraints de faire halte en cet endroit, et même d'y passer la nuit, en dépit des protestations de nos estomacs affamés.

Dieu nous fit une grande grâce en mettant sur notre chemin les Français dont j'ai parlé plus haut, et qui nous prêtèrent un de leurs canots d'écorce. Il n'arrive pas une fois dans trois ans, que les Français prennent cette route pour aller à Albany; ordinairement, ils passent par le lac St Sacrement, ou lac Georges, comme les Anglais l'appellent, qui est la voie la plus courte et la meilleure. Pourquoi donc avaient-ils choisi le chemin le plus long et le plus fatiguant, si ce n'est par un coup du ciel qui nous ménageait un secours dans notre détresse ? En effet, sans leur grande et forte embarcation, nous aurions été obligés de continuer notre voyage dans celle que nous avions construite nous-mêmes, et très probablement il nous serait arrivé quelqu'accident fâcheux. Nous n'aurions pu, sans témérité, nous aventurer sur la grande baie, par le moindre vent, dans un si

frêle esquif ; d'un autre côté, attendre le calme, c'était nous exposer à souffrir de la faim. Sans armes à feu dans des déserts où, d'ailleurs, le gibier est rare, il nous aurait fallu nous nourrir de grenouilles et de serpents, qui pullulent dans ces parages. Aussi je ne pense jamais à ce voyage sans rendre grâces, du fond de mon cœur, à la divine Providence.

2 JUILLET.

De bonne heure ce matin, par un beau clair de lune et un temps calme, nous nous remîmes en route avec hâte et en nageant vigoureusement, de peur qu'un vent défavorable ne vint à s'élever ; et nous arrivâmes heureusement vers huit heures de l'avant-midi au Fort St Frédéric, que les Anglais appellent Crown Point (1).

M. Lusignan (2), le gouverneur, nous reçut très poliment. C'est un homme de cinquante ans environ, bien versé dans la littérature, et qui, grâce à de nombreux voyages qu'il a faits dans ce pays, a acquis beaucoup de notions exactes sur nombre de sujets utiles et intéressants.

(1) Pointe-à-la-Chevelure. Crown Point est aujourd'hui une petite ville, dans le comté d'Essex, état de New York, sur le lac Champlain, à douze milles au nord de Ticonderaga, et 88 milles au nord d'Albany; lat. 44° 3m. N. ; lon. 72° 29m. O. Le fort, maintenant en ruines, est situé au-delà de la partie nord-est de la ville, sur une pointe de terre qui se projette à quelque distance dans le lac, et qui a une hauteur de 47 pieds au-dessus du niveau de l'eau. C'était une fortification étendue et régulière de 1,500 verges carrées, entourée d'un fossé large et profond, taillé dans le roc au prix d'un immense labeur. Les murs, en bois et en terre, avaient 22 pieds d'épaisseur sur 16 de hauteur.

Ticonderaga—Carillon—autre petite ville du même comté d'Essex, dans le voisinage de laquelle on voit les ruines d'une ancienne forteresse, aussi très célèbre dans les annales de la guerre entre la France et l'Angleterre, et de celle de l'Indépendance. C'est là que Montcalm gagna la bataille de Carillon. (M.)

(2) Voir la note A, à la fin du volume.

Il a régné une grande sécheresse ici pendant tout l'été ; on dit même qu'il n'y est pas tombé de pluie depuis le printemps. Une chaleur excessive a retardé la végétation, et l'herbe a séché sur les côteaux. Des arbres rabougris, qui ont poussé à grand'peine entre les rochers, laissent pendre tristement leurs feuilles jaunies et brûlées par le soleil, et les moissons ont une chétive apparence. Le blé n'a pas épié, et les pois ne sont pas encore en fleurs. La terre est sillonnée de crevasses larges et profondes où se réfugient, comme dans un asile impénétrable, les petits serpents, quand on leur donne la chasse.

Le pays d'alentour contient de grandes forêts composées presqu'entièrement de toutes les essences de sapins—blanches, noires et rouges ;—autrefois elles étaient encore bien plus étendues, mais elles sont ravagées tous les ans par de terribles incendies, causés par la négligence des Indiens, qui allument souvent de grands feux dans leurs parties de chasse, sans se préoccuper des dégâts que l'élément destructeur peut faire, par un temps de sécheresse, dans ces contrées couvertes d'arbres résineux.

Il se déploie ici un grand zèle pour l'avancement de l'Histoire Naturelle ; il y a même peu de pays où l'on fasse d'aussi bons règlements, dans le but de généraliser les observations, et tout cela est dû, au moins en grande partie, à l'initiative et aux soins d'un seul homme. Une science utile progresse facilement chez un peuple, lorsqu'elle y a pour patrons, les personnages les plus éminents. Le gouverneur du Fort m'a passé un long mémoire que le gouverneur-genéral du Canada, le Marquis de la Galissonnière, lui avait envoyé. C'est ce même marquis, qui, devenu amiral quelques années plus tard, engagea avec la flotte anglaise, commandée par l'infortuné

Byng, une bataille dont le résultat fut la conquête de Minorque par la France (1). L'écrit en question était une liste des arbres et des plantes de l'Amérique du Nord qui méritent les honneurs de la collection et de la culture à cause de leurs propriétés utiles. La liste contenait même la description de quelques espèces, entre autres du *Polygala Senega*, ou *Racine aux serpents à sonnettes*, (Polygalées) (2) et une mention des lieux où elles croissent. On conseille fortement dans ce même document de recueillir avec soin toutes sortes de graines et de racines, et pour faciliter l'opération, on va jusqu'à décrire la manière de les conserver pour qu'elles puissent arriver en bon état à Paris. On y demande des échantillons de tous les minéraux, et une liste y est donnée de toutes les localités dans la Colonie Française où l'on a trouvé quelque pierre ou minérai utile ou digne de remarque. La manière de faire des observations et des collections de curiosités dans le règne animal y est aussi enseignée. A ces recommandations, on ajoute celle de s'enquérir, par tous les moyens possibles, de l'usage que les Indiens font de certaines productions de la nature, plantes ou minéraux.

Cet intéressant écrit a été rédigé sur l'ordre du marquis de la Galissonnière, par M. Gaultier (3), méde-

(1) Voir la note B, à la fin.

(2) Seneka—Polygale de Virginie. M. l'abbé Provancher, dans sa *Flore Canadienne*, attribue le nom vulgaire de *Rattle-snake root* à la Prénanthe blanche, *P. alba* L.—*Nabalus alba* (Chicoracées), et il ajoute : " Les Prénanthes sont comme les laitrons des plantes sans intérêt, rangées parmi les plantes nuisibles."

En parlant des polygalas, le même auteur dit qu'ils peuvent figurer avec avantage dans nos jardins. "Leur principe amer en fait des to-" niques, et à fortes doses ils sont violemment purgatifs." (M.)

(3) Voir la note C à la fin.

cin du roi à Québec, corrigé ensuite par le marquis lui-même, et annoté de sa propre main. Il en a commandé plusieurs copies qu'il a fait envoyer aux officiers des différents forts, et aux savants qui voyagent dans le pays. L'écrit se termine par une injonction aux officiers de transmettre au gouverneur-général les noms des simples soldats qui auront apporté le plus de diligence dans la découverte et la collection des plantes et autres curiosités naturelles, attendu que son excellence se propose, lorsque l'occasion s'en présentera, de leur donner de l'avancement, suivant leurs capacités respectives, ou de les récompenser d'une manière quelconque (1). J'ai trouvé que les gens de distinction, en général, ici, ont bien plus de goût pour l'Histoire Naturelle et les lettres que dans les colonies anglaises, où l'unique préoccupation de chacun semble être de faire une fortune rapide, tandis que les sciences sont tenues dans un mépris universel(2).

(1) Ces instructions ne paraissent pas avoir été conservées dans nos archives. Cependant il n'est pas impossible d'en découvrir quelques exemplaires dans les papiers des officiers de l'époque.

(2) Cette assertion de Kalm n'est pas du goût du traducteur anglais, qui s'empresse de donner libre cours à sa *patriotique* indignation dans la note suivante, qu'on lira avec intérêt :

" Il semble que M. Kalm a oublié ce qu'il a dit dans la première partie de son ouvrage. Les docteurs Colden, Franklin et M. Bartram ont été des promoteurs zélés des sciences naturelles dans ce pays ; et comment les habitants de la vieille Angleterre se sont-ils procuré ces belles collections d'arbres de l'Amérique du Nord, d'arbustes et de plantes qui croissent à présent dans presque tous les jardins et semblent s'être naturalisés dans la vieille Angleterre, si ce n'est par l'entremise de leurs amis et des chercheurs infatigables de l'Amérique du Nord ? Il suffit de jeter un coup d'œil sur la nouvelle édition du *Système* du Dr. Linné, où le nom du Dr. Garden est si souvent répété, pour se convaincre que les anglais, en Amérique, ont plus contribué au progrès de l'Histoire Naturelle qu'aucune autre nation sous le firmament, et certainement plus que les Français, bien que leurs savants soient généreusement pensionnés par leur grand *Monarque ;* les anglais, eux, étudient cette science à cause

On reprochait aussi, dans l'écrit plus haut cité, à ceux qui s'adonnent à l'étude de l'Histoire Naturelle de ne pas rechercher suffisamment les propriétés médicinales des plantes du Canada.

Les Français natifs de France jouissent, à ce que l'on dit, d'une meilleure santé en Canada que dans leur propre pays, et atteignent un âge plus avancé que les Français nés dans la colonie. On m'a également assuré que les Français d'Europe peuvent faire plus d'ouvrage, et entreprendre, en hiver, sans nuire à leur santé, des voyages plus fréquents que les Français qui sont nés au Canada.

La fièvre intermittente, par laquelle tout européen passe à son arrivée en Pensylvanie, comme par une épreuve nécessaire pour l'accoutumer à l'état habituel de l'atmosphère, n'est pas connue ici, et les étrangers s'acclimatent de suite. Les Anglais ont souvent remarqué que les Américains, nés de parents européens, ne peuvent supporter aussi facilement les voyages par mer que ceux qui sont nés en Europe ; ils ne peuvent non plus parcourir, avec la même impunité, les différentes contrées de l'Amérique du Sud. Les Français natifs du Canada ont la même constitution, et ceux d'entre eux qui vont dans les îles des Indes Occidentales, à la Martinique, à St Domingue, et y restent quelque temps,

---

de son utilité et pour le plaisir qu'elle donne à un être pensant, sans aucun de ces motifs mercenaires qui animent les savants du continent. Et dans les autres parties de la littérature, les Anglais en Amérique sont indubitablement supérieurs aux Français du Canada, témoin le grand nombre d'institutions utiles, de collèges et d'écoles fondés dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et plusieurs bibliothèques considérables maintenant en voie de création dans ce pays, et qui contiennent déjà un choix de livres curieux et utiles, comme il y en avait peu de connus en Canada avant qu'il tombât entre les mains des Anglais, sans compter les productions des écrivains nés en Amérique."

tombent malades et meurent bientôt après, à moins qu'on ne les ramène au Canada. Au contraire, les Français qui partent directement de leur pays pour aller s'établir dans ces îles, s'acclimatent plus aisément, et y vivent très longtemps. C'est ce qu'on m'a assuré dans plusieurs parties du Canada.

3 JUILLET.

Pendant le dîner, nous entendîmes plusieurs fois des clameurs sinistres qui paraissaient venir du côté de la rivière *Woodcreek*, à quelque distance du fort. M. Lusignan, le gouverneur, n'augurait rien de bon de ces cris; il en tirait la conclusion que les Indiens, auxquels nous avions échappé près du Fort Anne, avaient accompli leur dessein de tuer un Anglais, pour venger la mort d'un de leurs frères. Me précipitant à la fenêtre, je vis leur bateau portant une longue perche à l'avant, surmontée d'un scalp sanglant. Aussitôt qu'ils eurent mis pied à terre, nous apprîmes que ces sauvages, au nombre de six, avaient continué leur voyage à partir de l'endroit où nous avions trouvé des indices d'une halte de nuit, jusqu'aux frontières anglaises. Là, apercevant un homme occupé avec son fils à engranger du grain, ils s'étaient glissés en rampant jusqu'auprès du malheureux, et l'avaient massacré en moins d'un instant. Ce meurtre fut commis tout près d'un village où les Anglais, deux ans auparavant, avaient tué le frère de l'un de ces Indiens, qui s'étaient rendus là pour les attaquer. Suivant leur usage, ils ont enlevé la chevelure du mort et l'ont apportée avec eux comme un trophée, s'emparant aussi de ses habits et de son fils, âgé d'environ neuf ans. A un mille du Fort St Frédéric, ils ont fixé le scalp au bout d'une perche à l'avant de leur canot, et, pour célébrer leur victoire, ils se sont mis à

pousser les hurlements que nous avions entendus. Ils étaient habillés en chemises, suivant leur coutume, mais tous s'étaient partagé les habits du mort, s'adjugeant, l'un son surtout, l'autre, ses culottes, un troisième son chapeau. Leurs figures étaient peintes de vermillon, ainsi que leurs chemises, à la hauteur des épaules. La plupart avaient de grands anneaux pendus aux oreilles et qui paraissaient les incommoder beaucoup, parcequ'ils étaient obligés de les tenir lorqu'ils sautaient ou faisaient quelque mouvement violent. D'autres portaient des ceintures faites de peaux de serpents à sonnettes, encore munies de leurs écailles sonores. L'enfant de l'homme assassiné n'avait sur lui que sa chemise, sa culotte et sa casquette, et les sauvages lui avaient peint les épaules en rouge. Au débarquement, ils exécutèrent leur danse guerrière, accompagnée du chant de victoire, autour de la perche retirée du bateau et fichée en terre, toujours surmontée de son trophée sanglant. Leur but en s'emparant de l'enfant était de l'adopter à la place de leur frère, tué par les Anglais ; ils se proposaient de l'emmener dans leur bourgade pour l'y élever comme l'un des leurs, et le marier ensuite avec l'une de leurs parentes. Bien qu'ils eussent commis cet acte de violence en temps de paix, contrairement aux ordres du gouverneur de Montréal, et aux avis de celui de St Frédéric, cependant ce dernier n'a pas osé, pour le moment, leur refuser des provisions, de peur de les exaspérer. Mais lorsqu'ils furent arrivés à Montréal, le gouverneur les punit de ce meurtre et leur enleva le petit garçon, qu'il renvoya ensuite à ses parents. M. Lusignan leur demanda s'ils m'auraient molesté, ainsi que mes compagnons, s'ils nous eussent rencontrés dans le désert. Ils répondirent que leur intention étant principalement de venger la mort de leur frère, sur les habitants du village anglais

où il avait été tué, ils nous auraient laissés passer tranquillement notre chemin ; mais cela eût dépendu de leur humeur au moment de la rencontre. Le gouverneur et tous les Français pensent que j'ai eu bien du bonheur de ne pas m'être trouvé sur leur route.

Il y a quelques années, on a découvert dans la partie du Canada qui est habitée par les Illinois, le squelette d'un animal d'une grandeur extraordinaire. Un des lieutenants du fort assure l'avoir vu. Il fut trouvé par des Indiens dans un marais. La vue de ces ossements les jeta dans un grand étonnement et lorsqu'on leur demanda ce qu'ils croyaient que ce pût être, ils répondirent que c'était assurément le squelette du chef ou du père de tous les castors. L'animal fossile était d'une grandeur prodigieuse et ses défenses blanches et très épaisses avaient une longueur d'environ dix pouces (1). On a cru reconnaître dans ces débris, le squelette d'un éléphant, et c'est l'opinion du lieutenant, qui affirme qu'on pouvait encore distinguer la forme de la trompe quoiqu'elle fut à moitié réduite en poussière. Il n'a pas remarqué, dans le temps, qu'on en eût enlevé aucune partie et il croit que le squelette git encore tout entier à l'endroit où il fut trouvé. J'ai entendu parler de cet animal fossile et de ses dimensions extraordinaires dans plusieurs parties du Canada (2).

Les ours sont nombreux dans les environs—et actuellement on en garde un petit âgé de trois mois, au fort. Il ressemble en tous points à nos ours

---

(1) Il y a évidemment erreur dans cette mesure. D'après la version hollandaise, les défenses de cet animal fossile avaient une demie-aune de longueur. (M.)

(2) Le pays des Illinois est sur la rivière Ohio, près de l'endroit où les anglais ont trouvé des ossements que l'on suppose être des os d'éléphants. (*Note au 1er volume de l'édition hollandaise, p. 60.*)

d'Europe, à l'exception des oreilles qu'il a plus longues, en proportion, et de sa robe dont les poils sont plus roides. Sa couleur est brun foncé, presque noir. L'un des chiens du fort s'est fait son compagnon de jeu et ils luttent ensemble tous les jours. Le Canada exporte en France beaucoup de peaux d'ours chaque année. Les Indiens extraient, de la graisse de cet animal, une huile dont ils s'enduisent, en été, la figure, les mains, toutes les parties ordinairement nues du corps, pour les préserver des piqûres des cousins. Ils s'en oignent les membres quand ils ont froid ou lorsqu'ils sont accablés de fatigue ou blessés, et s'en servent pour maints autres usages. Cette huile, suivant eux, a la propriété d'amollir la peau, d'assouplir le corps et d'adoucir les infirmités du vieil âge.

La dent-de-lion commune, ou pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, Linn., (Chicoracées) croît en abondance dans les pâturages et sur le bord des chemins, entre les champs, et est en fleurs à cette saison. Au printemps, les Français arrachent la plante lorsqu'elle commence à faire ses premières feuilles et préparent avec ses racines, après les avoir lavées, une salade qui a un goût légèrement amer. On n'a pas l'habitude ici d'en manger les feuilles (1).

6 JUILLET.

Les soldats qui ont été licenciés après la guerre, se sont bâti des maisons autour du fort, sur des terrains qui leur ont été assignés ; mais la plupart de ces demeures ne sont que de pauvres chaumières, guère mieux cons-

---

(1) Le traducteur anglais, dans une note, dit, qu'en France, on mange, en salade, les jeunes pousses du pissenlit.

truites que celles que l'on voit dans les parties les plus misérables de la Suède, avec cette différence, cependant, qu'ici les habitants souffrent rarement de la faim, et ont à discrétion du bon pain de froment. Les huttes qu'ils se sont érigées consistent en planches juxtaposées perpendiculairement, sous un toit en bois. On bouche les fentes avec de la terre glaise, pour empêcher le froid de pénétrer. Le pavé est généralement, aussi, en terre glaise ou en une sorte de pierre à chaux noire, qui est commune ici. La même pierre est employée pour le foyer, à l'exception de l'âtre qui est construit avec une espèce de grés de couleur grisâtre, formé en grande partie de grains de quartz. On se sert même de la pierre à chaux ordinaire pour les foyers, et sans danger pour le feu, à ce qu'on m'assure, pourvu qu'on n'emploie que des pierres de grande dimension.

Le gaillet des teinturiers, *galium tinctorum* appelé *Tisavojaune rouge* (Rubiacées) (1) par les Français du Canada, abonde dans les bois autour de cet endroit, se plaisant dans un sol riche mais humide. Les Indiens se servent des racines de cette plante pour teindre en rouge les dards du porc-épic américain, qu'ils emploient dans plusieurs parties de leurs ouvrages, et il est rare que la couleur change, quoiqu'exposée à l'air, au soleil ou à l'eau. Les Français du Canada, pour teindre leurs vêtements en rouge, se servent aussi des racines de cette plante, qui sont petites comme celles du *galium luteum*, ou gaillet jaune.

On laisse les chevaux dehors pendant l'hiver; ils trouvent leur pâture dans les bois, n'ayant rien à brouter que des herbes sèches, qui, en revanche, sont très abon-

---

(1) *Tisavoyanne ?* Le mot ne se trouve pas dans l'édition hollandaise. M.

dantes ; ils s'accommodent fort bien de cette pitance, et au printemps ils sont gras et pleins de santé.

Le squelette d'une baleine a été trouvé à quelques lieues de Québec, et à trois mille du fleuve St. Laurent, dans un endroit qui, à présent, n'est pas couvert par le flux. Ce squelette était de dimensions considérables, et le gouverneur du fort connaît plusieurs personnes qui l'ont vu.

Les bateaux en usage sont de trois sortes. 1. Les canots d'écorce—faits d'écorces d'arbres cousues sur des membres ou côtes de bois.

2. Le canot proprement dit—formé d'un simple tronc d'arbre creusé ; j'ai eu occasion déjà de le décrire. On en construit ici de sapin blanc, et de différentes grandeurs. Ce n'est pas avec la rame qu'on les conduit, mais avec l'aviron, ce qui fait qu'on ne peut y employer que la moitié de la force qu'on obtient avec les rames ; aussi un seul homme pourrait-il aller aussi vite avec celles-ci, que deux autres maniant l'aviron.

3. Les bateaux—toujours très grands ici—,et dont on se sert pour le transport de fortes cargaisons ; ils sont construits à fond plat, et leur quille est en chêne rouge, plus souvent en chêne blanc, lequel résiste mieux qu'aucun autre bois aux accidents de la navigation. Les flancs sont en sapin blanc ; le chêne rendrait le bateau trop lourd. On fait le goudron et la poix en quantité ici.

Il n'y a pas de pays au monde où les militaires jouissent d'autant d'avantages qu'ici. Ceux qui forment la garnison de cette place ont de tout en abondance ; chaque jour ils reçoivent une ration d'une livre et demie de pain de froment, des pois, du lard, de la viande salée, et même de la viande fraîche, quand on tue des bœufs et autres animaux de boucherie. Tous les officiers ont des vaches que

leur fournit le roi, et elles leur donnent plus de lait qu'il ne leur en faut pour leur usage personnel. Chaque soldat a son jardinet en dehors du fort, et peut le cultiver à son aise et y planter ce que bon lui semble. Il y en a même qui s'y sont construit des serres, où ils sèment toutes sortes d'herbes pour la soupe ou la table. Le gouverneur me dit que c'est une coutume générale d'accorder du terrain, pour jardin potager, aux troupes en garnison dans les forts dont l'éloignement des grandes villes ne permet pas d'y faire venir la provision de légumes nécessaire.

En temps de paix les soldats ont des loisirs, et comme le lac, ici près, fourmille de poissons, et que les bois sont peuplés d'oiseaux et d'animaux, ceux qui sont alertes et diligents peuvent vivre très bien et même avec recherche sous le rapport de la nourriture. Chaque soldat reçoit une nouvelle capote tous les deux ans, et annuellement un gilet, une casquette, un chapeau, une paire de culottes, une cravate, deux paires de chaussettes, deux paires de souliers, et du bois à discrétion l'hiver. Leur paie est de cinq sous (1) par jour et s'élève même jusqu'à trente sous quand ils ont quelqu'ouvrage particulier à faire pour le roi. Après cela, il n'est pas surprenant que les hommes aient si bonne mine et soient aussi forts. Si un soldat tombe malade on le conduit à l'hôpital où le roi lui fournit le lit, la nourriture, les remèdes, des infirmiers et des serviteurs. Un congé d'un ou deux jours s'accorde facilement lorsque les circonstances le permettent et sans perte de ration ou de paie, pourvu qu'un camarade, à charge de réciprocité, consente à monter la garde au tour de l'absent. Les soldats respectent et

(1) Le sou de France est environ de la valeur d'un demi-penny sterling. (F.)

honorent le gouverneur et leurs officiers, et cependant officiers et soldats causent souvent ensemble comme de bons amis, sans cérémonie, mais avec une liberté qui reste dans les bornes de la convenance. Ceux qui ont été envoyés de France ici servent généralement jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 40 ou 50 ans, après quoi, on les licencie et ils ont droit à un lot de terre sur lequel ils s'établissent et qu'ils cultivent. Mais s'ils sont convenus à leur arrivée de ne pas servir plus longtemps qu'un certain nombre d'années, on leur donne congé à l'expiration du terme fixé. Les militaires nés au pays s'engagent pour six, huit ou dix ans, et ils s'établissent ensuite comme cultivateurs. Le roi donne à chaque soldat licencié un lot de terre de quarante arpents (1) de profondeur sur trois seulement de largeur, si le sol est également bon sur toute la superficie du lot ; sinon, (2) il lui en donne un de plus grande étendue. Dès que le soldat s'établit sur une terre pour la cultiver, le roi lui vient en aide et lui fournit des provisions, ainsi qu'à sa femme et à ses enfants, pendant les trois ou quatre premières années. Il lui procure de plus une vache et

---

(1) Un arpent en France contient 100 perches, et chaque perche contient vingt-deux pieds ; le pied français étant au pied anglais comme 1,440 est à 1,352, un arpent contient par conséquent environ 2,346 pieds 8 pouces, mesure anglaise. Voir Ordonnances de Louis XIV, *sur le fait des Eaux et Forêts*. Paris, 1687, p. 112. (F.)

(2) Dans le texte on lit que la longueur d'un arpent a été déterminée de manière à ce qu'une lieue française en contînt 84 ; mais comme cette mesure est loin de s'accorder avec la longueur assignée par la loi à l'arpent, laquelle, par l'ordonnance de Louis XIV, est fixée à 2,200 pieds, mesure de Paris (voir la note précédente), nous avons pensé qu'il valait mieux ne pas rétablir ce passage dans notre traduction. (F.)

Cette note et les deux précédentes ne se trouvent pas dans la version hollandaise. Inutile de dire que la mesure donnée par M. Kalm était exacte quant au Canada. (M.)

les instruments aratoires indispensables. Les camarades viennent lui donner un coup de main pour l'aider à se bâtir une maison, et pour ce service, ils reçoivent une gratification de la part du roi. Ces secours sont d'une grande utilité pour un pauvre homme qui commence à tenir ménage, et il semble que dans un pays où les troupes reçoivent des marques si manifestes de la faveur royale, on ne doit pas être en peine de trouver des soldats. Il y a quelque temps, on a proposé, comme moyen de favoriser la colonisation, et d'accroître la population du Canada, d'envoyer chaque année 300 hommes de France, ce qui permettrait de licencier autant de soldats, qui se marieraient et s'établieraient dans le pays. La terre assignée aux militaires dans les environs est excellente, consistant en un épais terreau mélangé de terre glaise.

Les herses en usage ici sont faites entièrement de bois, et de forme triangulaire. Les charrues m'ont paru assez mal construites. Les roues du train sont aussi épaisses que celles d'un tombereau, et toute la charpente est si lourde qu'il faut la force d'un cheval pour tirer la machine sur un terrain uni.

Des roches de différentes sortes gisent éparses dans les champs. Il y en a qui ont de quatre à cinq pieds de hauteur sur trois de largeur. Quant à la composition de la pierre, elle est à peu près la même partout ; cependant, j'en ai remarqué de trois différentes espèces.

1o. Il y en a de quartz, d'une couleur ressemblant au sucre candi, mélangé de mica noir à petits grains, de pierre-de-corne, noire aussi, et de quelques menus grains de spath brun. Le quartz en forme la partie la plus considérable ; le mica vient ensuite dans une quantité notable, mais le spath n'y est que pour peu de chose. Le mélange des parties est tellement parfait, que bien

que visibles à l'œil nu, aucun instrument n'a pu les séparer. La pierre est très dure et compacte, et les grains de quartz sont de la plus grande finesse.

2o. D'autres roches consistent en particules grises de quartz, de mica noir, de pierre-de-corne, (1) de quelques molécules de spath, le tout formant un mélange très dur et très serré, compact, ne différant de l'espèce plus haut décrite, que par la couleur.

3o. Quelques roches consistent en un mélange de quartz blanc, de mica noir et de grains de quartz (2) rouge. Néanmoins, le quartz en est l'élément prédominant, et le mica y est répandu en paillettes. La liaison des parties n'est pas aussi complète que dans les deux autres espèces de roches, la pierre n'est pas aussi dure, ni aussi compacte, et on la peut broyer aisément (3).

Les montagnes sur lesquelles le Fort St. Frédéric est bâti, ainsi que celles où l'on trouve les roches ci-dessus décrites, consistent généralement en une pierre calcaire noire, divisée en couches minces, superposées comme des lames d'ardoise, et on pourrait dire que c'est une espèce d'ardoise susceptible de se convertir en chaux vive sous l'action du feu (4).

Cette pierre calcaire est entièrement noire à l'intérieur, et d'une texture très fine. Elle est parsemée de grains de spath de même couleur qui, réunis à d'autres corps étrangers, y forment des veines. Les couches de surface consistent en lits d'une pierre calcaire grise, qui,

(1) Amphibole cornéenne. (M.)

(2) Lisez feldspath. (M.)

(3) Toutes ces roches sont des variétés de granites. La dernière est un granite décomposé. (M.)

(4) *Marmor schistosum*, Linn. Syst. III. p. 40. *Marmor unicolor nigrum*, Waller Min. p. 61, No. 2. Lime-slates, *schistus calcareus*. Forster's Inrod. to Mineral, p. 9. (F.)

suivant les apparences, n'est qu'une variété de la précédente. La pierre calcaire noire est remplie de pétrifications de toutes sortes, et principalement des suivantes :

Les Pectinites, ou *Ostreæ Pectines*, pétrifiées (1). Ces coquilles fossiles y sont plus abondantes qu'aucune autre espèce, et quelquefois elles forment des lits tout entiers. Elles sont petites, n'excédant jamais un pouce et demi en longueur. On les trouve en deux états différents de pétrification, dont l'un n'offre que l'impression des surfaces concaves et convexes des valves. sans aucun vestige des écailles elles-mêmes, tandis que l'autre nous montre, incrustée dans la pierre, la vraie coquille, qu'il est facile de distinguer par sa couleur luisante. Les deux espèces abondent, mais les impressions se rencontrent plus souvent que les coquilles mêmes. Quelques unes de ces dernières sont très bombées, surtout vers leur sommet, qui prend l'apparence d'une protubérance ; d'autres sont déprimées au centre, mais dans la plupart la surface extérieure est remarquablement élevée. Les rayons de ces coquilles courent toujours longitudinairement, ou, partant du sommet, ils vont en divergeant jusqu'au bord.

La *Cornua Ammonis*, ou Corne d'Ammon pétrifiée (2), est commune, mais pas autant que les pectinites, et comme ces dernières, elle offre le double état de pétrification et d'impression. J'ai trouvé des limaçons dans quelques-unes. Parfois ces cornes d'Ammon sont remarquablement grosses, à tel point que je ne me rap-

---

(1) Coquilles fossiles en forme de peigne (Pectinidées.) M.

(2) Coquille fossile en spirale, ayant la forme d'une corne de bélier (Ammonidées céphalopodes.) M.

pelle pas en avoir jamais vu de semblables ailleurs; elles mesurent jusqu'à deux pieds de diamètre (1).

Différentes espèces de coraux sont très visibles dans la pierre où ils sont incrustés, et peuvent s'en détacher. Les uns sont blancs et rameux, *Lithophytes ;* d'autres sont étoilés, *Madrépores* ; la dernière espèce est rare.

Je dois donner le nom de *boules de pierre* à une espèce de pierre que je ne connais pas, mais que l'on trouve en grande quantité dans les rochers (2). Elles sont de forme sphérique, incrustées à moitié dans la pierre, l'autre moitié faisant saillie. C'est un réseau de fibres presque parallèles, procédant du fond comme d'un centre commun, et se répandant sur toute la surface de la boule, dont la couleur est grise. L'extérieur en est uni, mais il est rempli de pores qui paraissent à leur surface, couverts d'une croûte d'un gris pâle. Ces boules ont un pouce ou un pouce et demi de diamètre.

Parmi les différentes espèces de sables que l'on rencontre sur les bords du lac Champlain, il y en a deux qui méritent une mention spéciale; on les trouve ordinairement au même endroit, l'un noir et l'autre brun rougeâtre ou couleur de grenat.

Le sable noir, qui forme toujours le lit supérieur, consiste en grains très-fins, qui, examinés au microscope, paraissent avoir une couleur bleu foncé, comme celle du fer poli que la rouille n'a pas attaqué. Quelques grains sont ronds, mais la plupart de forme angulaire, à surface brillante, et ils étincellent au soleil. Toutes

---

(1) La version hollandaise dit que le diamètre de ces coquilles était d'une aune suédoise, ou d'environ 45 pouces. (M.)

(2) Roches amygdaloïdes, renfermant des espèces de noyaux de nature différente de celle de la masse. (M.)

les parties de ce sable, sans exception, sont attirées par l'aimant. Parmi ces grains noirs ou couleur bleu foncé, on trouve quelques parcelles d'un sable rouge, ou couleur de grenat, qui est le même que le sable rouge dont est formé le lit inférieur, et que je vais maintenant décrire. Il est très beau, mais pas autant que le sable noir. Non-seulement ses grains ont la couleur du grenat, mais en réalité ce sable n'est que de la poussière de grenat, à grains tantôt ronds, tantôt angulaires ; tous brillent et sont à moitié perlucides, mais l'aimant ne les affecte pas, et ils n'étincellent que peu au soleil. Ce sable rouge se trouve rarement à l'état pur ; au contraire il est ordinairement mêlé de sable blanc, composé de particules de quartz. Le sable noir et le sable rouge ne se rencontrent pas partout sur le rivage, mais seulement en quelques endroits, en couches superposées. Le lit de dessus, ou sable noir, a une profondeur d'environ un quart de pouce ; en l'enlevant avec soin, on découvre l'autre sable, dont la couleur paraît plus rouge à mesure que l'on creuse plus avant, et dont la profondeur est généralement plus grande que celle du premier. Le sable rouge étant aussi enlevé avec soin, apparaît le sable blanc de quartz, mêlé sur le dessus de sable rouge, mais il s'épure à mesure que l'on pénètre plus avant. Ce lit de sable blanc a une épaisseur de plus de quatre pouces, et son grain est rond, ce qui lui donne tout l'apparence du sable de perles. Au-dessous on découvre un sable de quartz gris pâle à grains angulaires. En quelques endroits, le sable couleur de grenat forme le lit supérieur ; vient immédiatement après le sable gris, mais sans aucun mélange de sable noir ou blanc. Je ne puis déterminer la provenance du sable noir ou couleur d'acier, car on ignore ici s'il y a des mines de fer dans le voisinage. Mais je suis porté

à croire que l'on finira par en découvrir, vû qu'elles sont communes en différentes parties du Canada, et que ce sable s'y trouve sur les bords de presque tous les lacs et rivières, non en égale quantité cependant. Le sable rouge ou couleur grenat provient des environs ; quoique les rochers près du Fort St Frédéric ne contiennent pas de grenat, cependant il y a sur le rivage des pierres plus ou moins grosses, toutes différentes de celles qui forment ces rochers, et qui sont remplies de grains de grenat, à tel point que, broyées, elles ressemblent au sable rouge. Dans les parties les plus septentrionales du Canada, au bas de Québec, par exemple, les montagnes même contiennent beaucoup de grenat. Le sable couleur de grenat est très commun sur les rives du St Laurent. Je laisse de côté d'autres observations sur les minéraux des environs, comme peu intéressantes pour le grand nombre de mes lecteurs.

L'Apocyn à feuilles d'Androsème, *Apocynum androsæmifolium* (Apocynées), croît en abondance sur les collines couvertes de bois, et est actuellement en pleine floraison. Les Français lui donnent le nom d'*Herbe à la puce*. Il sort de la tige, lorsqu'on la coupe ou la brise, un suc blanc laiteux. Les Français attribuent à cette plante les mêmes propriétés que possède l'arbre à poison, ou *Rhus vernix* des colonies anglaises ; ils prétendent aussi que son action est nuisible à quelques individus, et inoffensive pour d'autres, et que certaines personnes peuvent impunément se frotter les mains et le corps avec le suc laiteux de la plante, tandis que d'autres ne sauraient même la toucher sans avoir la peau couverte de pustules. J'ai vu un soldat dont les mains étaient toutes gonflées pour avoir cueilli un apocyn qu'il voulait me faire voir. On dit même que ses exhalaisons affectent certaines personnes qui ont le

malheur d'en approcher de trop près. Il est généralement admis, ici, que le suc laiteux de cette plante, répandu sur quelques parties du corps humain, non-seulement irrite, mais fréquemment corrode la peau; du moins il ne manque pas d'individus sur lesquels il a produit cet effet. Quant à moi, il ne m'a jamais fait aucun mal, quoique j'aie manié la plante en présence de plusieurs personnes, et que je me sois frotté les mains avec son suc jusqu'à ce qu'elles en fussent toutes blanches; j'en ai aussi écrasé la tige entre mes doigts sans en souffrir le moindre inconvénient. Les animaux ne touchent jamais à l'Apocyn.

12 JUILLET.

La bardane, ou *Arctium Lappa*, (Composées-Cinarocéphales) croît en plusieurs endroits autour du fort, et le gouverneur me dit que ses bourgeons se mangent au printemps en guise de radis, après que la pelure extérieure en a été enlevée.

Le *Sison Canadense*, [la berle, ou sison aromatique, et encore chervis, plante ombellifère,] se plaît dans les bois de toute l'Amérique du Nord. Les Français lui donnent le nom de cerfeuil sauvage, et s'en servent pour la soupe au printemps. On la vante universellement ici comme une plante salutaire, anti-scorbutique, et l'une des meilleures que l'on puissse se procurer au printemps.

L'*Asclépiade de Syrie* (Asclépiadées), ou, comme les Français l'appellent ici, le *cotonnier*, vient en abondance dans le pays, sur les flancs des collines sises près des rivières, ou ailleurs, aussi bien dans un endroit sec et les éclaircies des bois que dans un sol riche et meuble. Un suc laiteux sort de la tige lorsqu'elle est coupée ou brisée, ce qui fait croire que la plante est quelque peu

délétère. Cependant les Français du Canada en mangent au printemps les jeunes pousses préparées comme des asperges, et ne s'en portent pas plus mal, ces premiers jets n'ayant pas eu le temps de s'imprégner du poison. Ses fleurs sont très odorantes, et remplissent les bois de leurs exhalaisons, ce qui rend une promenade dans la forêt extrêmement agréable, surtout le soir. Les Français font du sucre avec les fleurs de l'asclépiade, que pour cet objet ils ont soin de cueillir le matin, lorsqu'elles sont encore toutes couvertes de rosée. Cette rosée, exprimée et bouillie, produit un sucre brun excellent et d'un goût agréable. Les cosses de cette plante, lorsqu'elles sont mûres, contiennent une sorte de ouate qui renferme la graine et ressemble à du coton, d'où lui vient son nom français. Ce coton est l'édredon des pauvres ; ils le recueillent et en font des lits, surtout pour leurs enfants, aussi moëlleux que des lits de plumes. L'asclépiade fleurit en Canada entre la fin de juin et le commencement de juillet, et ses graines sont mûres au milieu de septembre. Les chevaux n'en mangent jamais.

16 JUILLET.

Ce matin j'ai traversé le lac Champlain pour examiner la flore et les autres curiosités d'une haute montagne qui s'élève sur sa rive ouest. Du sommet des rochers, à une petite distance du Fort St Frédéric, une rangée d'autres éminences se déroule à la vue, sur la même rive, s'étendant du sud au nord ; et sur la rive orientale, une seconde chaine court dans la même direction, mais à une certaine distance du lac, dix ou douze milles environ, et la plaine entre le lac et ces hauteurs est basse, unie et couverte de bois, excepté là où le feu a exercé ses ravages. Ces montagnes sont généralement escarpées ; il

y en a, cependant, dont les flancs vont en pente douce. Nous traversâmes le lac dans un canot qui pouvait à peine contenir trois personnes, et, aussitôt débarqués, nous ne fîmes qu'une étape du rivage au sommet du pic le plus rapproché, non sans trouver l'ascension fatigante, d'abord parce que la montée était roide, et ensuite à cause du peu de consistance du sol, qui est un pur terreau parsemé de grosses roches. Parvenus à la crête de la montagne, nous nous aperçûmes qu'elle n'était pas la plus haute ; d'autres beaucoup plus élevées bornaient l'horizon dans le lointain. Mais le temps pour les explorer nous manquait ; puis le vent s'élevait, et notre canot était si petit ! D'ailleurs, nous ne trouvâmes ni plantes curieuses, ni rien de remarquable. Toutes ces montagnes étaient autrefois boisées ; mais, en certains endroits, les forêts ont été détruites par le feu.

De retour au rivage, nous trouvâmes le vent tellement fort que nous n'osâmes nous risquer à traverser le lac dans notre canot ; et, pour cette raison, je laissai au patron le soin de ramener son esquif aussitôt que le vent aurait cessé, et fis, suivi de mon domestique, le tour de la baie à pied, promenade d'environ sept milles anglais. Comme il n'y avait pas de sentier battu, nous longeâmes le rivage en le serrant de près, passant au-dessus des collines et sur les saillies des rochers, à travers d'épaisses forêts et des marais profonds, que nous savions être fréquentés par d'innombrables serpents à sonnettes ; heureusement nous n'en vîmes aucun. Le rivage est rempli de cailloux en certains endroits, et couvert de grosses roches primitivement angulaires ; mais le temps a tellement émoussé l'arête de ces blocs que quelques uns paraissent presque ronds. Ça et là nous rencontrons d'étroits espaces couverts de sable gris, et aussi de ce beau sable rouge dont j'ai déjà parlé,

mêlé de sable noir ferrugineux. Nous avons trouvé sur les montagnes des pierres d'un rouge éclatant, de belle texture. Quelquefois ces hauteurs, avec les arbres qui les couvrent, s'élèvent perpendiculairement au-dessus du lac, mais en d'autres lieux la rive est marécageuse.

J'ai vu un certain nombre de cornes d'Ammon pétrifiées en un endroit, près du rivage, au milieu d'un tas de pierres et de roches. Les rochers consistent en une pierre à chaux grise, qui est une variété de la noire, disposée en couches superposées comme elle. Quelques uns contiennent des pétrifications avec ou sans coquilles ; nous y avons trouvé une énorme ammonite, large d'environ vingt pouces. L'eau avait usé le roc en certains endroits, laissant en relief les pétrifications, qui paraissaient comme collées à la pierre.

Les montagnes près du rivage, très hautes et imposantes, sont formées de pierre de roche grise compacte, non disposée par couches comme la pierre à chaux, et dont la principale partie constituante est le quartz gris parsemé de mica noir. Cette pierre composée vient jusqu'à l'eau aux endroits où les montagnes émergent des bords mêmes du lac. Mais celles qui sont éloignées sont formées de couches de pierre à chaux grise et noire, qui se prolongent jusqu'au bord de l'eau, et la roche grise ne s'y trouve pas.

La *Zizania aquatica*—folle-avoin[illegible]—(Graminées) croît dans la vase aussi bien que d[illegible] le courant le plus rapide des ruisseaux, et entr[illegible]uraison dans la saison actuelle.

17 JUILLET.

Les Indiens sont très sujets aux rhumatismes et aux pleurésies, soit parcequ'ils couchent souvent la nuit sur la

terre humide dans les bois, ou parcequ'ils sont exposés à un brusque passage de la chaleur au froid—ce qui est une particularité du climat de ce pays. L'abus des liqueurs fortes leur fait commettre mille extravagances, comme de rester nus en plein air, sans égard à la saison ou au temps. Ces maladies, surtout la pleurésie, sont bien communes aussi parmi les Français. Le gouverneur m'a dit en avoir eu une attaque très violente, dont le docteur Sarrasin l'avait guéri par le traitement suivant, qui est regardé comme le meilleur ici : il le tînt sous l'effet des sudorifiques pendant huit ou dix heures, après quoi, il le saigna, répéta l'emploi des sudorifiques, puis nouvelle saignée, et cure complète.

Le Dr. Sarrasin, médecin du roi à Québec, était membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Il avait une grande connaissance de la pratique de la médecine, de l'anatomie, et des autres sciences, et son commerce était des plus agréables. Il mourut à Québec d'une fièvre maligne apportée par un vaisseau, et qu'il prit à l'hôpital en soignant les malades. Il laissa un fils, qui étudia aussi la médecine ; mais il est mort en France, où il était allé pour se perfectionner dans la pratique de son art. (1)

(1) Le Dr. Michel Sarrasin, savant naturaliste, né à Nuits, en France, en 1659, décédé à Québec en 1734. C'est lui qui découvrit la Sarracène, genre de plantes d'Amérique, toutes marécageuses à fleurs éclatantes, remarquables par la singulière conformation de leurs feuilles. Le Dr. Sarrasin en ayant envoyé de Québec, un pied au célèbre botaniste Tournefort, celui-ci lui dédia la plante qui, prise pour type, a donné son nom à toute la famille des *Sarracénées*. Il n'est peut-être pas hors de propos de relever ici une erreur de date de nos auteurs Canadiens ; ils prétendent que ce fut vers 1730 que le Dr. Sarrasin envoya un pied de sarracène à Tournefort, tandis que tous les biographes s'accordent à placer le décès de l'illustre savant en 1708. On soutient aujourd'hui que la Sarracène est un antidote du virus de la petite vérole. La Biographie Universelle erre évidemment quand elle fait un missionnaire du Dr. Sarrasin.

Les fièvres intermittentes sévissent quelquefois ici, parmi les habitants et la maladie vénérienne est commune. Les Indiens y sont sujets comme les Français. Beaucoup d'entre eux ont eu cette maladie, et plusieurs l'ont encore. Mais ils connaissent parfaitement l'art de se guérir. On cite des cures merveilleuses: plusieurs Français, infectés de ce mal par tout le corps, ont été radicalement guéris par des Indiens dans le cours de cinq ou six mois. Les Français n'ont pu découvrir ce remède ; ils savent cependant que les Indiens ne se servent pas de mercure, mais de racines principalement ; quelles sont ces racines ? ils l'ignorent. Je l'ai su depuis et ai fait un long mémoire sur ces simples à notre Académie Royale des Sciences. (1)

Nous connaissons fort bien en Suède la maladie causée par une espèce de vers appelés *Tæniæ*. Elle est assez rare dans les colonies de l'Amérique Britannique du Nord (Nouvelle Angleterre), mais très commune en Canada. Il y a des personnes qui ont évacué des vers de plusieurs verges de long. On ne sait si les Indiens en sont atteints ou non, et l'on ne connaît ici aucun remède particulier contre cette maladie ; personne ne peut dire comment elle se contracte ; on conjecture cependant

---

M. Ferland (Cours d'Histoire du Canada, vol. 2, p. 447) dit que cet homme, remarquable par sa science, ses talents et sa renommée, mourut le 8 Septembre 1734, âgé de 70 ans. Il serait donc né en 1664 et non en 1659. Cependant, M. l'abbé Tanguay (Dictionnaire Généalogique) a adopté cette dernière date. Les descendants du Dr. Sarrasin vivent encore dans les environs de Québec. (M.)

(1) Voir les mémoires de cette Académie pour l'année 1750, page 284 La *Stillingia Sylvatica* est probablement une de ces plantes. (F.)

Il n'est pas fait mention de la Stillinge des bois dans la Flore Canadienne de l'Abbé Provancher. Cette plante, qui est originaire de la Caroline, suivant quelques auteurs, appartient à la famille des Euphorbiacées, et contient un suc laiteux, gluant, mais sans âcreté, employé comme anti-syphilitique. (M.)

que l'usage de certains fruits contribue à la produire (1).

19 JUILLET.

Le Fort St Frédéric est situé sur une langue de terre, à l'extrémité sud du lac Champlain, entre ce lac et la rivière formée de la réunion du Woodcreek et du lac St Sacrement. Ici, cette rivière est à peu près de la largeur d'une bonne portée de mousquet. Les Anglais nomment la forteresse Crown Point. Son nom français lui vient du secrétaire d'état, Frédéric Maurepas, qui, au moment de l'érection de ce fort, avait en mains la conduite de l'amirauté en France (2) ; car, il faut observer que le gouvernement du Canada est soumis à la cour d'amirauté française, et le gouverneur-général est toujours choisi parmi ses membres (3). Presque tous les villages en Canada portant le nom de quelque saint, il est devenu nécessaire de faire précéder du mot saint le nom de la forteresse. Cette dernière est bâtie sur un roc de schiste calcaire noir ; sa forme est presque quadrangulaire ; ses murs, épais et élevés, sont construits de cette même pierre, dont il y a une carrière à près d'un demi-mille du fort. Une tour haute et très forte, à l'épreuve des bombes, et munie de canons du haut en bas, en défend la partie orientale ; c'est là que réside

(1) Le Naturaliste Canadien, Vol. I, 1869, contient une série d'excellents articles sur le ver solitaire. (M.)

(2) Maurepas, J. Frédéric Phélippeaux, (Comte de) ministre de Louis XV ; petit-fils du chevalier de Pontchartrain ; né en 1701, mort en 1781. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fut chargé du département de la marine. C'est lui qui envoya La Condamine sous l'équateur, Maupertuis au pôle boréal, et qui chargea Jussieu (Joseph) d'aller étudier les plantes au Pérou. (M.)

(3) Voir note E.

le gouverneur. L'enceinte du fort renferme une jolie petite église et des maisons en pierre pour les officiers et les soldats. De tous côtés, à la portée d'un boulet de canon, se dressent des rochers à pic, dont quelques uns serrent de très près la citadelle, à la hauteur de ses murs.

Le sol du Fort St Frédéric, de chaque côté de la rivière, jouit d'une grande réputation de fertilité ; avant la dernière guerre un certain nombre de familles françaises, particulièrement d'anciens militaires, étaient venues s'y établir ; mais le roi les obligea, de retourner au Canada, ou de se retirer dans le fort pendant la nuit. La plupart reviennent s'y fixer, et on croit qu'il y aura quarante ou cinquante familles encore qui s'établiront ici, cet automne.

A la distance d'une ou deux portées de mousquet, à l'est du fort, se trouve un moulin à vent, dont les épaisses murailles sont en pierre. On y moud la plus grande partie de la farine qui approvisionne le fort. Il est bâti de façon à pouvoir servir aussi de redoute, étant couronné de cinq ou six petites pièces de canon. Pendant la dernière guerre, on y avait mis des soldats en garnison, parcequ'ils pouvaient, du haut de ce moulin (beaucoup mieux que du fort) avoir l'œil sur une vaste étendue de la rivière, et voir approcher les vaisseaux anglais ; ce qui était très important, car si ce poste d'observation n'avait été là, les Anglais, avec de légères embarcations, auraient pu longer le côté ouest de la rive, à l'abri des collines qui les dérobaient à la vue du fort. Aussi, tous ceux qui visitent cet endroit se demandent-ils avec étonnement pourquoi le fort n'occupe pas plutôt la place du moulin. De là il aurait commandé la rivière et aurait pu prévenir l'approche de l'ennemi ;

un petit fossé creusé dans la terre glaise, à partir de la rivière qui sort du lac St. Sacrement, jusqu'au lac Champlain, aurait alors environné d'une eau courante le fort, qui—occupant l'extrémité de la langue de terre—se serait ainsi trouvé toujours suffisamment pourvu d'eau fraiche, et assez éloigné de ces rochers élevés qui l'étouffent dans sa position actuelle.

Nous avons fait nos préparatifs de départ aujourd'hui, ayant déjà attendu ici quelques jours l'arrivée du yacht qui navigue tout l'été entre les forts St. Jean et St. Fréderic. Notre séjour en cet endroit a été marqué par beaucoup d'attentions que nous avons reçues, surtout de la part du gouverneur du fort, M. Lusignan, homme de science autant que d'exquise politesse, à qui nous sommes très obligés ; il nous a traités avec les mêmes égards que si nous eussions été ses propres parents. J'ai eu l'honneur de m'asseoir à sa table pendant mon séjour ici, et il a permis à mon domestique de manger avec les siens. Nous avions nos chambres privées, etc., et à notre départ l'aimable gouverneur nous fournit d'amples provisions pour notre voyage jusqu'au fort St. Jean. Enfin, il nous combla de plus de prévenances que nous n'aurions pu en attendre d'un compatriote, et les officiers se montrèrent aussi tout-à-fait obligeants.

Vers onze heures du matin, nous partîmes par un vent favorable. Des deux côtés du lac il y a de hautes chaînes de montagnes, avec cette différence, j'en ai déjà fait la remarque, que sur la rive orientale une vaste plaine boisée s'étend jusqu'à la distance de 12 à 18 milles anglais ; après quoi viennent les montagnes, et derrière celles-ci, le pays qui fait partie de la Nouvelle-Angleterre. Ces hautes montagnes doivent être considérées comme les limites entre les possessions françaises

et anglaises dans ces régions de l'Amérique du Nord. Sur le côté ouest, au contraire, les montagnes baignent leur pied dans le lac, qui d'abord n'a que la largeur d'un mille français (1), mais il s'élargit toujours de plus en plus. Le pays autour du fort n'est habité que dans le rayon d'un mille français; plus loin il est enseveli sous une épaisse forêt. A la distance d'à peu près dix milles français, le lac atteint une largeur de quatre milles, et nous commençons à y voir poindre des petites îles. Le capitaine nous dit qu'il y a sur le lac soixante îles, dont quelques unes bien grandes; il nous assura, aussi, que cette nappe d'eau est en beaucoup d'endroits si profonde qu'une ligne de deux cents verges n'en toucherait pas le fond : et près du rivage, d'où part une chaîne de montagnes qui traverse le pays, la sonde donne souvent quatre-vingt brasses. A quatorze milles français du Fort St Frédéric, nous aperçûmes quatre grandes îles dans le lac, qui a, ici, près de six milles français de large. Aujourd'hui le ciel est sombre, et les nuages voilent les montagnes environnantes d'un épais brouillard, qui vient se reposer un instant sur leurs cîmes élevées, pour remonter ensuite en fumée aussi épaisse que celle d'une usine. De temps en temps, le long de notre course, nous apercevions une petite rivière qui se jetait dans le lac; on me dit que le pays caché derrière cette chaîne, sur la rive ouest, est couvert d'une haute forêt de plusieurs milles, entrecoupée de rivières, ruisseaux, marais et petits lacs, et tout-à-fait propre à la culture. Les rives sont ici tantôt sablonneuses, et tantôt rocheuses. Sur la fin du jour, les montagnes commencent à baisser, le lac devient libre, on n'y voit plus ni rochers

(1) Chaque fois que l'auteur se sert de l'expression *mille français*, lisez "*lieue*." (M.)

ni battures. Plus tard dans la soirée, le vent s'affaiblit tellement, qu'il nous faut mettre à l'ancre près du rivage, pour y passer la nuit.

20 JUILLET.

Ce matin, par un bon vent, nous nous mîmes en route pour le fort St Jean, d'où nous étions à mi-chemin ; la distance entre les deux forts, St Jean et St Frédéric, à travers le lac Champlain, est d'environ 41 milles français. Le lac a ici une largeur de six milles anglais. Les montagnes sont enfin disparues ; un pays plat et boisé s'offre à nos regards. La grève est toute de sable, et le lac semble maintenant avoir 4 à 6 milles de largeur. Il est réellement plus large, mais les îlots le font paraître plus étroit. Quoique le pays soit inhabité, cependant on aperçoit souvent des sauvages en canots d'écorce près de la côte. Ils viennent pêcher l'éturgeon, qui s'y trouve en abondance ; j'en ai vu moi-même souvent sauter hors de l'eau. Ces sauvages mènent une vie étrange ; pendant une partie de l'année, ils subsistent d'un peu de maïs, de melons et de fèves, qu'ils cultivent ; le reste du temps, comme pendant cette saison-ci, leur nourriture consiste en poisson seulement, sans viande ni pain ; et plus tard encore ils se nourriront du produit de leurs chasses : cerfs, castors, chevreuils, etc., ce qui ne les empêche pas de vivre longtemps, de jouir d'une parfaite santé, et de pouvoir supporter plus de fatigues qu'aucun autre peuple. On les voit chanter, danser, toujours contents et joyeux ; ils ne voudraient pour rien au monde changer leur vie nomade contre nos mœurs européennes.

Nous étions encore à dix milles du Fort St. Jean quand, sur la rive occidentale, nous aperçûmes quelques

maisons, habitées par des familles françaises avant la dernière guerre, et abandonnées depuis par mesure de prudence ; mais ces familles y reviennent maintenant. Ce furent les premiers établissements et maisons que nous rencontrâmes après avoir quitté St Frédéric.

Sur la rive orientale du lac, on voyait autrefois une espèce de fort en bois, ou plutôt une redoute dont on me montra l'emplacement, qui est maintenant tout couvert d'arbres. Les Français l'avaient bâti pour se défendre contre les incursions des sauvages, qui pouvaient venir les attaquer par le lac, et l'on m'assure que plusieurs d'entre eux ont été tués dans ces endroits, et qu'annuellement, encore, un si grand nombre de colons perdent la vie dans les expéditions que nécessite leur commerce avec ces sauvages, qu'on estime qu'il y a en Canada quatre femmes contre un homme. Sur une éminence, du même côté du lac, est un moulin à vent bâti en pierre, autour duquel quelques Français s'étaient établis avant la guerre ; ils déguerpirent aux premières hostilités, et n'y sont pas encore revenus. On estime à huit lieues, la distance entre ce moulin et le fort St. Jean. Les Anglais, avec le secours de leurs alliés sauvages, ont brûlé plusieurs fois les maisons ici, sans que le moulin ait aucunement souffert.

Le yacht qui nous a conduits à St. Jean, est le premier qui ait été construit ici, et qui ait jamais navigué sur le Champlain, car autrefois on n'employait que des bateaux pour transporter les provisions. Le capitaine était français d'origine, mais né dans ce pays ; il avait lui-même bâti son yacht, et fait les sondages pour trouver une route sûre entre les forts St Jean et St Frédéric. En face du moulin, le lac mesure près de trois brasses, mais cette profondeur diminue peu à peu en approchant de

St Jean. Nous arrivons à un point où la côte en face est habitée.

Le capitaine avait, dans sa cabine, des peaux de loutre tout-à-fait semblables à nos fourrures européennes, tant par la couleur que par l'espèce. Il paraît que la loutre se rencontre partout en Canada.

On se sert de peaux de veau-marin (1) pour couvrir des coffres, des valises, et souvent l'on en fait aussi des portemanteaux. Les gens du peuple s'en confectionnent des sacs à tabac. Ce phoque ne diffère pas de celui de Suède ou d'Europe, qui est gris tacheté de noir. On dit que cet amphibie est très commun au-dessous de Québec, à l'embouchure du St. Laurent, dont il remonte le cours tant que l'eau en est salée. Il ne se trouve dans aucun des grands lacs du Canada. Les Français lui donnent le nom de loup-marin.

Les colons français consacrent beaucoup plus de temps à la prière et au culte extérieur que les anglais ou les hollandais des colonies britanniques. Ces derniers ne font de prières ni le matin, ni le soir, à bord de leurs navires, et n'observent pas le dimanche ; ne disent jamais, ou que bien rarement, leurs grâces avant ou après les repas. Tout au contraire, à bord des vaisseaux français, la prière se fait régulièrement au commencement et à la fin de la journée, et le dimanche est entièrement consacré au culte : les grâces se disent aussi, fidèlement à chaque repas ; outre cela, chacun prie en son particulier tous les jours à son réveil. Au Fort St Frédéric, les soldats se réunissaient pour la prière, matin et soir. Le seul défaut que je trouve à cela, est que tout se fait en latin que la plupart ne comprennent pas.

Au-dessous du moulin dont j'ai parlé plus haut, le lac

(1) *Phoca Vitulina* (carnivores amphibies.) M.

Champlain n'a plus qu'une portée de mousquet de large, ce qui lui donne plutôt l'apparence d'une rivière que d'un lac. Le pays de chaque côté est bas et uni, et couvert de bois. Nous ne vîmes d'abord que quelques cottages, épars ça et là, sur le rivage. Mais un peu plus loin, la contrée est habitée sans interruption. Le lac, d'une profondeur de six à dix pieds, renferme plusieurs îlots. Durant notre trajet le cours du lac a constamment tenu une direction du sud-sud-ouest au nord-nord-est.

Dans certaines parties du Canada, se trouvent de vastes étendues de terre appartenant à de simples particuliers, qui en concèdent des morceaux de quarante arpents de long sur quatre de large, à tout militaire licencié qui désire s'y fixer, moyennant une redevance annuelle de six francs, qu'il ne paie cependant que lorsqu'il est établi.

L'eau était devenue si basse en certains endroits, qu'il nous fallût nous frayer une route en sondant le lac, avec des branches d'arbre, tandis qu'à d'autres places, vis-à-vis, elle avait jusqu'à deux brasses de profondeur. Vers le coucher du soleil, nous saluâmes enfin le Fort St. Jean, ou St. John, après avoir subi tous les caprices d'une après-midi de vent et de pluie, entremêlés d'éclaircies et de beau temps.

21 JUILLET.

St. Jean est un fort en bois, qui fut bâti par les Français, en 1748, à l'embouchure du lac Champlain, sur sa rive occidentale, comme place de défense pour la protection du pays d'alentour, qu'on avait alors le dessein de coloniser. Ce fort devait servir pour l'emmagasinage des ammunitions et des provisions, que l'on envoyait ordinairement de Montréal à St Frédéric, où l'on se rend

en yacht de St. Jean, tandis que plus bas, à deux portées de mousquet, il y a des battures de pierre où le courant est très rapide, et qu'on ne peut franchir qu'en bateaux plats. Autrefois, le fort Chambly, à quatre milles français plus bas, servait de magasin, mais l'incommodité du transport fit songer à l'érection du fort St. Jean. En effet, les provisions, d'abord voiturées par terre de Montréal à Chambly, en suivant un long circuit, étaient placées sur des bateaux plats, et ensuite transbordées dans des yachts, avant d'arriver à destination.

Le fort St. Jean occupe un terrain bas et sablonneux, et le pays aux alentours est une plaine unie couverte d'arbres. De forme quadrangulaire, il renferme une enceinte d'un arpent carré. Les deux angles qui regardent le lac sont défendus chacun par un ouvrage en bois à quatre étages, reposant sur un soubassement en pierre, de la hauteur d'environ une brasse et demie, vrais polygones garnis de meurtrières et de machicoulis. Aux deux autres angles, du côté de terre, sont érigées de petites maisons en bois, à deux étages, servant en même temps de casernes et de défenses. Le fort est enclos d'une palissade de pieux pointus, hauts de deux brasses et demie, et enfoncés en terre, serrés les uns contre les autres ; ils sont faits avec le bois qu'on appelle *Thuya*, regardé comme le plus durable ici, et à cause de cela, de beaucoup préféré au sapin. Un peu plus bas, la palissade est à double rang, l'un dans l'autre. On a élevé tout le long de ces pieux, à une hauteur de plus de deux verges, une large plateforme, avec des garde-corps, dans l'intérieur du fort, pour la protection des soldats, qui, de là, peuvent tirer sur l'ennemi, sans s'exposer eux-mêmes. L'année dernière (1748) la garnison comptait deux cents hommes, mais aujourd'hui il n'y a que le commandant, un commissaire, un boulanger et six soldats

pour prendre soin du fort et surveiller le transport des provisions. Le gouverneur actuel est le chevalier de Ganues (1), gentilhomme très aimable, et beau-frère de M. Lusignan, gouverneur du fort St Frédéric. Le terrain d'alentour, sur les deux côtés de la rivière, est riche et fertile, mais encore inhabité, quoiqu'on parle d'y faire des établissements au plus tôt.

Par tout le Canada, les Français donnent aux moustiques le nom de *marangouins*, mot emprunté à la langue sauvage (2) : ces insectes sont en nombre si prodigieux dans les bois qui avoisinent le fort St. Jean, qu'on le surnommerait avec plus d'à-propos le fort aux marangouins. La situation basse et marécageuse du pays, et les forêts épaisses qui le couvrent, favorisent beaucoup leur accroissement ; ils diminueront sans doute, comme ailleurs, quand les bois seront abattus, les marais desséchés, et la culture établie.

D'après les rapports unanimes des Français, le serpent à sonnettes est inconnu dans ce voisinage, de même que plus au nord, près Montréal et Québec. Les endroits les plus reculés où on l'ait vu de ce côté, sont dans les montagnes du fort St. Frédéric. Il n'y a pas de reptiles en Canada dont la morsure soit mortelle ; tous fuient l'approche de l'homme. Je renvoie le lecteur aux notes que j'ai communiquées à notre Académie des Sciences (année 1752) concernant la nature et les habitudes du serpent à sonnettes.

22 JUILLET.

Quelques personnes sont arrivés ici, ce soir, venant de Laprairie, avec des chevaux que le gouverneur m'envoie, à ma demande. St. Jean ne compte encore qu'un

(1) Gannes. Voir note F

(2) *Maringouins.*

an d'existence, personne ne s'y est fixé, ce qui explique la rareté de ces utiles solipèdes. Ces messagers avaient aussi apporté des lettres à M. de Ganues, de la part du gouverneur-en-chef du Canada, le marquis de la Galissonnière, en date de Québec et du 15 du mois courant, ainsi qu'une dépêche du vice-gouverneur de Montréal, le baron de Longueuil, cette dernière datée du 21 du même mois. On y marquait que j'avais été particulièrement recommandé par la cour de France, et qu'elle désirait qu'il me fût donné toute facilité de poursuivre ma route. Un envoi de deux petits barils de vin était gracieusement ajouté à ces recommandations. Dans la soirée, nous bûmes à la santé des rois de France et de Suède, au bruit d'une salve des canons du fort, ainsi qu'à la santé du gouverneur-général et d'autres personnages.

23 JUILLET.

Le matin, départ pour Laprairie, sur la route de Montréal. La distance entre Laprairie et le fort St. Jean est d'environ six lieues ; et entre Laprairie et Montréal, de deux lieues et demie par la rivière St. Laurent. Nous longeâmes d'abord le rivage, ayant à notre droite la rivière St. Jean. C'est ainsi que l'on nomme l'embouchure du lac Champlain, qui se jette dans le St. Laurent. On lui donne quelquefois aussi le nom de rivière Champlain. Après une course d'un mille français, nous tournâmes à gauche dans les terres. Le pays est bas, boisé et passablement humide pour la saison ; nous n'avancions qu'avec beaucoup de difficulté. Mais il ne faut pas oublier que le fort St Jean ne date que de l'été dernier, ainsi que la route qui y conduit, ce qui explique pourquoi elle n'a pas acquis un degré de solidité convenable. Deux cents hommes, à la solde du gouvernement, et recevant chacun un salaire de 30 sous par

jour, ont mis trois mois à faire ce chemin ; les travaux seront repris l'automne prochain. Toute cette plaine est couverte de forêts, affreux séjour de millions de moustiques qui nous incommodent beaucoup. Nous sortons du bois, après avoir marché une distance de trois milles, pour entrer dans un ancien marais, aujourd'hui desséché, et d'où une belle vue s'offre à nos yeux, de tous côtés. A notre droite, à une grande distance, mais non loin du fort Champlain, nous voyons deux hautes montagnes ; nous apercevons aussi celle de Montréal—puis le chemin se continue en ligne droite. Mais bientôt après, nous retombons sur un terrain bas et humide, que nous laissons pour entrer dans une forêt de sapins, aux feuilles argentées en dessous. (1)

Nous foulons en ce moment un sol beau et riche, et qui sera sans doute très fertile lorsque les arbres auront été abattus, et qu'il sera livré à l'agriculture. Il n'y a ni rochers ni pierres près du chemin.

A environ quatre milles du fort St Jean, le pays prend un autre aspect. Il est tout cultivé, et une continuelle variété de champs de blé, de pois et d'avoine—nous ne vîmes pas d'autres céréales—se présente à notre vue. Les fermes sont éloignées les unes des autres, et chacune d'elles est entourée de ses champs et de ses prairies. Les maisons, très-petites, sont bâties en bois. En guise de mousse, que l'on ne peut se procurer ici, on se sert de glaise pour boucher les fentes dans les murs. Les toits sont très inclinés et couverts en chaume. Le sol est bon, uni et entrecoupé de petits ruisseaux ; il n'y a que peu de côteaux. La vue est fort belle, et aussi loin que mon regard peut porter, je ne

---

(1) *Abies foliis subtus argenteis.*

vois que des terres en pleine culture ; tous les champs sont couverts de moissons, le blé d'été l'emportant sur les autres sortes de grains. Le sol est encore tellement fertile qu'il n'est pas nécessaire de le laisser en friche. Les forêts sont passablement éclaircies, et il est à craindre, qu'avant longtemps, le bois ne devienne très rare. Tel est l'aspect du pays jusqu'à Laprairie et jusqu'à la rivière St. Laurent, que nous ne perdons plus de vue maintenant ; en un mot, c'est, dans mon opinion, la plus belle contrée de l'Amérique du Nord que j'aie encore vue.

A l'heure du diner, nous arrivâmes à Laprairie, qui est située sur une petite élévation, près de la rivière St. Laurent. Nous y passâmes la journée, ayant l'intention d'en visiter les environs avant d'aller plus loin.

La Prairie de la Magdeleine est un petit village, sur la rive droite du St Laurent, à deux milles et demi au nord-ouest de Montréal, qui est situé sur l'autre côté de la rivière. Tout le pays autour de Laprairie est plat, et ne présente presque pas d'inégalités. De tous côtés, il y a de grands champs de blé, des prairies et des pâturages. A l'ouest, coule la rivière St Laurent, dont la largeur est d'au-delà d'un mille et demi. La plupart des maisons à Laprairie, sont bâties en bois de charpente, à toits inclinés ; les fentes dans les murs, sont bouchées avec de la terre glaise. Il y a quelques maisons en pierre, principalement de pierre-à-chaux noire, ou de moellons ; dans ces dernières, les cintres des portes et des fenêtres sont en pierre à chaux noire. Au milieu du village, s'élève une belle église, surmontée, à sa face occidentale d'une flèche contenant des cloches. Devant la porte, il y a une croix, surchargée de sculptures représentant des

échelles, des pincettes, des marteaux, des clous, etc., tous les instruments qu'on s'est imaginé, à tort ou a raison, avoir servi au crucifiement de notre Sauveur. Le village est entouré de palissades, de quatre à cinq verges de hauteur, élevées autrefois, pour le protéger contre les incursions des Indiens. Hors de cette enceinte, il y a des jardins potagers et d'ornement, mais ils sont dépourvus d'arbres fruitiers. L'élévation du terrain, le long de la rivière, est à peu près nulle. Le village a son curé et son capitaine, qui prend le nom de gouverneur. Les terres sont grandes et ensemencées de blé d'été ; on n'y voit ni seigle, ni orge, ni maïs. Au sud-ouest, il y a une grande chute dans la rivière St. Laurent, et l'on en entend distinctement le bruit d'ici. Au printemps, lorsque le volume des eaux s'accroît par la fonte des glaces, qui commence alors, le fleuve inonde une grande partie des terres, et au lieu de les fertiliser, comme le Nil, par son débordement, fait pour l'Egypte, il leur cause au contraire beaucoup de dommages, en y déposant des plantes dont les graines répandent toutes sortes de mauvaises herbes, qui ruinent les champs. Ces inondations obligent les habitants à éloigner leurs bestiaux à une distance considérable, parce que l'eau s'étend très loin ; mais heureusement elle ne reste pas plus de deux ou trois jours. Le plus souvent ces débordements sont causés par l'amoncellement des glaces dans quelque partie de la rivière.

La *Zizania aquatica*, ou Folle-Avoine, croît en abondance sur les bords d'un ruisseau qui arrose les terres dans le bas de Laprairie.

24 JUILLET.

Ce matin je suis allé de Laprairie à Montréal en ba-

teau, sur la rivière St. Laurent. Le fleuve est très rapide, mais pas très profond près de Laprairie, tellement que les yachts ne peuvent remonter plus haut que Montréal, excepté en printemps, à la crûe des eaux, époque à laquelle ils peuvent aller jusqu'à Laprairie, mais pas au-delà. On voit Montréal, du village et tout le long du trajet. A notre arrivée, il y avait foule à la porte de la ville. La nouvelle de la prochaine visite d'étrangers avait excité la curiosité. On avait bien, déjà, entendu parler de notre pays, mais on n'avait jamais vu de suédois, et chacun de nous dire que nous étions les premiers de notre nation qui fussent jamais venus à Montréal. A peine avions-nous mis pied à terre, que le gouverneur de la ville me dépêcha un capitaine chargé de me conduire à son hôtel, et qui m'y introduisit. Le baron Longueuil n'était encore que vice-gouverneur, mais il attendait sa promotion de France, d'un jour à l'autre. Il me fit un accueil plus civil et plus généreux que je ne saurais l'exprimer, et me montra des lettres du gouverneur-général du Canada, le marquis de la Galissonnière, qui y marquait avoir reçu l'ordre de la cour de France de me fournir de tout ce dont j'aurais besoin, attendu que je devais voyager dans ce pays aux dépens de Sa Majesté Très-Chrétienne. En un mot, le gouverneur Longueuil me combla de faveurs, tant durant mon premier séjour qu'à mon retour de Québec, à un point excédant de beaucoup ce que je pouvais espérer ou imaginer.

La différence entre les manières et les coutumes des français à Montréal et au Canada, et celles des anglais dans les colonies américaines, est la même qui existe entre ces deux nations en Europe. Ici les femmes en général sont belles; elles sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser-aller qui charme par son

innocence même, et prévient en leur faveur. Elles s'habillent beaucoup le dimanche, mais les autres, jours, elles s'occupent assez peu de leur toilette, sauf leur coiffure, qu'elles soignent extrêmement, ayant toujours les cheveux frisés et poudrés, ornés d'aiguilles brillantes et d'aigrettes. Chaque jour de la semaine, le dimanche excepté, elles portent un mantelet petit et élégant, sur un court jupon, qui va à peine à la moitié de la jambe, et dans ce détail de leur ajustement, elles paraissent imiter les femmes indiennes. Les talons de leurs souliers sont élevés et très étroits; je m'étonne qu'ainsi chaussées elles puissent marcher à l'aise. En fait d'économie domestique, elles surpassent grandement les anglaises des plantations, qui ne se gênent pas de jeter tout le fardeau du ménage sur leurs maris, tandis qu'elles se prélassent toute la journée, assises, les bras croisés (1). Les femmes en Canada, au contraire, sont dûres au travail et à la peine, surtout parmi le bas peuple ; on les voit toujours aux champs, dans les prairies, aux étables, ne répugnant à aucune espèce d'ouvrage. Cependant elles se relâchent un peu à l'égard de la propreté des ustensiles et des appartements, car, dans quelques maisons, aussi bien à la ville qu'à la campagne, les planchers ne sont lavés qu'une fois par six mois ; cela n'impressionne pas agréablement l'étranger qui arrive d'un voyage dans des pays hollandais ou anglais, où le curage et le frottage des planchers sont regardés comme chose tout aussi importante que l'exercice de la religion.

---

(1) Il paraît qu'à l'avenir, le beau sexe, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, cessera de mériter des reproches de la nature de ceux que M. Kalm lui adresse si souvent ; en effet, on dit que les dames, depuis quelque temps, rivalisent entre elles à qui pourvoira le mieux sa famille, de linge, de bas, de toiles de ménage tissées de leurs propres mains, et qu'un esprit général d'industrie s'empare d'elles en ce moment. (F.)

Pour empêcher la poussière accumulée de devenir nuisible à la santé, les femmes arrosent le parquet plusieurs fois par jour, ce qui a l'effet de la rendre encore plus épaisse. Les aspersions se répètent aussi souvent que la poussière est sèche et se soulève. En général cependant les dames ne refusent pas de prendre leur part des soins du ménage et j'ai vu avec plaisir les filles du meilleur monde—voire même celles du gouverneur, habillées pour l'occasion, aller dans les cuisines et les celliers pour s'assurer que tout y était en ordre.

Les hommes sont extrêmement polis et saluent, en ôtant leurs chapeaux, chaque personne, indistinctement, qu'ils rencontrent dans les rues. Il est d'usage de remettre une visite le lendemain même, en eût-on des vingtaines à faire dans la journée.

D'après ce que j'ai appris de quelques Français qui ont fait la chasse au castor avec des Indiens dans les parties septentrionales du Canada, les fourrures les plus recherchées sont les peaux de castors, de chats sauvages ou lynx et de martres. (1) Ces animaux sont d'autant plus appréciés qu'on les trouve plus au nord, parce que leur poil est mieux fourni et qu'il a une plus belle apparence que celui des peaux qui proviennent de chasses faites au midi ; les fourrures sont plus ou moins estimées, suivant que le lieu d'où elles sont rapportées est plus rapproché, ou s'éloigne d'avantage du pôle arctique.

Les Français du Canada donnent le nom de *perdrix blanche* à une espèce d'oiseaux qui abonde, durant l'hiver, près de la Baie d'Hudson, c'est notre Ptarmigan ; ou poule-de-neige (*Tetrao Lagopus*). Elle est très nombreuse au temps des fortes gelées et lorsque la neige commence à tomber en grande quantité. On décrit ce la-

(1) *Mustela Canadensis*, Pennant's Marten (carnivores digitigrades.) M.

gopède comme un oiseau à pattes blanches, rugueuses, et à plumage entièrement de la même couleur à l'exception de deux ou trois pennes noires à la queue. Leur chair est savoureuse et délicate. Dans l'Histoire Naturelle des oiseaux d'Edwards (page 72) on voit que le ptarmigan est commun aux environs de la Baie d'Hudson (1).

Il en est de même des lièvres qui sont très communs aussi en Canada, où j'en ai vu souvent; ils ressemblent en tout à nos lièvres de Suéde. Leur poil est gris foncé en été, et blanc comme la neige en hiver, ainsi que chez nous.

Les arts mécaniques tels que l'architecture, l'ébénisterie, la confection des ouvrages au tour, etc., ne sont pas aussi avancés ici qu'on devrait s'y attendre, et les Anglais sous ce rapport l'emportent sur les Français. Cela vient de ce que la plupart des colons, ici, sont des soldats licenciés qui n'ont pas eu l'occasion d'apprendre aucun métier, ou n'en ont appris un que par accident ou par nécessité. Il y en a cependant qui ont de bonnes notions de la mécanique et j'en ai vu un qui faisait d'excellentes horloges et montres, quoiqu'il n'eût que fort peu d'instruction (2).

---

(1) Voyez Br. Zool. Suppl. Planche XIII, f. 1. (F.)

George Edwards, auteur de l'Histoire Naturelle des Oiseaux, Animaux et Insectes, en 210 planches coloriées, avec la description en français, publiée à Londres en 1745-8, 1750-1 ; quatre parties en deux vols. in-4°. (M.)

(2) Cette assertion de Kalm est en désaccord avec le témoignage de 'Abbé de la Tour (*Mémoires sur la vie de M. de Laval*), qui dit que les métiers étaient portés à une grande perfection chez les Canadiens dès 1667, et qu'on trouvait parmi eux de fort bons ouvriers, les petits enfants eux-mêmes montrant de l'adresse.

" Dans le dessein de favoriser cette aptitude naturelle des Canadiens

La présence de la mouche commune ou mouche de maison (1), n'est observée dans ce pays que depuis environ cent cinquante ans, suivant ce que m'ont assuré plusieurs personnes, tant ici qu'à Québec. Les Indiens affirment tous la même chose, et sont d'opinion que cette mouche a été apportée ici dans des vaisseaux Européens qui se sont échoués sur la côte. Je ne disputerai pas avec eux sur ce point, cependant il me souvient que dans les solitudes entre Saratoga et Pointe-à-la-Chevelure ou Fort St Fréderic, sitôt que je m'asseyais pour prendre du repos ou pour manger, j'étais importuné par des mouches de l'espèce de la mouche commune qui venaient se poser sur moi. Il est par conséquent douteux si la présence de la mouche en Amérique ne remonte pas à une époque plus éloignée que celle indiquée, ou si elle a été importée d'Europe. D'un autre côté, on peut prétendre que l'existence de cet insecte dans ces solitudes date du temps où le fort Anne étant encore debout, les Anglais y passaient et repassaient souvent. D'ailleurs, des voyageurs européens, tant avant que depuis cette époque, ont pu, en parcourant le pays, apporter ces mouches, avec leurs provisions.

Les bestiaux sauvages abondent au sud du Canada et leur existence y a été remarquée de temps immémorial, surtout dans le pays des Indiens Illinois, dont la latitude est à peu près la même que celle de Philadelphie. On en rencontre rarement plus au nord. J'ai vu aujourd'hui, une peau de bison (2) de grandeur égale à

" pour les arts et métiers, Mgr. de Laval établit à St Joachim un pensionnat, où les enfants de la campagne, avec une éducation religieuse, " recevaient une bonne instruction primaire, étaient formés à l'agriculture, ou apprenaient des métiers." Cours d'Histoire du Canada, II, p. 65. (M.)

(1) *Musca domestica* (Diptera). (M.)

(2) *Bos americanus* (Ruminants). (M.)

celle de la plus belle peau de bœuf d'Europe, mais le poil en était meilleur, et de couleur noir foncé, comme celui de l'ours brun. Le pelage de dessous est aussi soyeux que la laine. Le cuir ne m'a pas paru très épais, et en général, la peau du bœuf sauvage n'est pas estimée autant que la peau d'ours en France. En hiver, on étend ces robes sur le plancher pour se tenir les pieds chauds. Le poil de quelques uns de ces animaux, me dit-on, donne une laine qui, en longueur et en finesse, est égale, sinon supérieure à la laine du mouton. On en fait des bas, du drap, des gants et diverses étoffes, qui paraissent aussi bonnes que si la toison du plus beau mérinos en avait fourni la matière première ; les Indiens l'emploient à plusieurs usages. La chair du bœuf sauvage vaut celle du bœuf domestique tant en substance fibreuse qu'en graisse, et sa peau, lorsqu'elle a une épaisseur suffisante, ce qui arrive quelquefois, est d'aussi bon service que le cuir de la vache d'Europe.

Le bœuf sauvage est plus gros et plus fort que le bœuf d'Europe, et sa robe est couleur brun foncé. Ses cornes sont courtes mais très épaisses à leur racine. Ces qualités, sans compter beaucoup d'autres qu'il a en commun avec le bœuf domestique et à un plus haut degré de perfection, ont induit quelques expérimentateurs à tenter de l'apprivoiser, afin de mieux tirer parti de sa foururre pour l'industrie, et de sa grande force pour l'agriculture. Dans ce but, on s'est procuré des veaux qu'on a apportés à Québec, et dans d'autres localités, pour les croiser avec des animaux domestiques ; mais ils moururent au bout de trois ou quatre ans. Bien qu'accoutumés à voir du monde constamment, ils avaient toujours retenu leur férocité naturelle et leur caractère ombrageux, dressant les oreilles et tremblant à la vue d'un homme, ou prenant la clef des champs ; de sorte qu'on n'a pu encore trouver

moyen de domestiquer le bison. Des éleveurs croient qu'il ne peut supporter le froid, vû qu'on ne le rencontre jamais plus au nord qu'à la latitude déjà mentionnée, quoique l'été soit très chaud, même dans ces régions septentrionales. On pense que lorsque le pays aux alentours des Illinois sera plus peuplé, il deviendra plus aisé de dompter ces animaux, et qu'on poura ensuite les utiliser dans les climats du nord (1). Les Indiens et les Français du Canada se servent de leurs cornes en guise de poudrières de chasse.

Aujourd'hui grandes réjouissances : la paix conclue entre la France et l'Angleterre a été proclamée. Les soldats sont sous les armes ; salves d'artillerie sur les murs ; décharges de mousqueterie en bas ; feux d'artifice et illumination générale pendant toute la nuit. La population entière est dehors et encombre les rues. Le gouverneur m'a invité à souper et à partager la joie des habitants. Beaucoup d'officiers et de personnes de distinction étaient au nombre des convives, et l'allégresse générale a duré autant que la fête.

28 JUILLET.

Ce matin j'ai accompagné le gouverneur, baron de Longueuil (2), et sa famille, dans une excursion à une petite île appelée *Madeleine* (Ste. Hélène), qui est sa propriété personnelle. Elle est située dans la rivière St. Laurent, tout en face de la ville, et à son levant. Le gouverneur y possède une fort jolie maison, mais peu spacieuse, et un beau grand jardin avec parterre. La rivière

(1) Ne perdraient-ils pas alors cette supériorité que leur donne l'état sauvage sur les animaux domestiques ? On sait que les petits des animaux apprivoisés dégénèrent de leurs ancêtres libres et sauvages. (F.)

(2) Charles le Moyne, second baron de Longueuil, gouverneur de Montréal en 1749, commandant-général de la colonie en 1752. (M.)

passe entre cette île et la ville, et son cours est très rapide. Près de Montréal, elle est assez profonde pour les yachts ; mais du côté de l'île il y a si peu d'eau que l'on est obligé de pousser les bateaux en avant avec des perches. Il y a un moulin sur l'île, qui tourne par la seule force du courant, sans le secours d'une écluse.

Le sumac doux (1), *Rhus glabra*, (Anacardiacées) croît ici avec une vigueur incroyable : il atteint jusqu'à huit verges de hauteur, et est gros en proportion.

Le sassafras (Laurinées) n'est pas originaire du pays ; on ne l'y trouve jamais à l'état sauvage au nord du Fort Anne. J'en ai vu plusieurs sur l'île qui, bien que plantés il y a déjà quelques années, ne sont encore que des arbrisseaux, n'ayant guère plus de deux à trois pieds de hauteur. La tige en est détruite par le froid chaque hiver, presque jusqu'à la racine, et produit de nouveaux rejetons au printemps ; j'ai constaté ce fait par mes propres observations ici ; et il paraît qu'il en est de même près des forts Anne, Nicholson et Oswego. On tenterait donc en vain d'acclimater le sassafras dans un climat très-froid.

Le mûrier rouge *Morus rubra*, Linn., (Morées) est aussi un arbre exotique. J'en ai vu quatre ou cinq qui avaient atteint une hauteur d'environ cinq verges ; d'après ce que m'a dit le gouverneur, ils ont été plantés il y a vingt ans, et doivent avoir été apportés des pays du sud, puisqu'on n'en trouve pas près de Montréal à l'état sauvage. Le mûrier croît naturellement à vingt milles au nord d'Albany, mais il ne dépasse pas cette limite, et même il y est très rare dans les bois—au dire

(1) Le sumac qu'on appelle *vinaigrier* en Europe est le sumac des corroyeurs, *R. Coriaria*. (M.)

des gens de la campagne. Lors de mon passage à Saratoga, je me suis informé si le mûrier existait dans le voisinage,—chacun de me répondre qu'on ne l'y avait jamais vu, et qu'il ne croîssait plus passé vingt milles au nord d'Albany. Cependant, les quatre ou cinq individus que j'ai vus dans l'île réussissaient très bien, quoique plantés dans un sol pauvre. Leur feuillage est large et épais, mais ils n'ont pas rapporté cette année. On m'assure qu'ils peuvent supporter un degré de froid considérable.

Le hêtre *Water-Beech* (Quercinées) a été planté ici dans un lieu ombragé, et a atteint une grande hauteur. Tous les Français des environs l'appellent *colonnier* (1). On ne le trouve jamais à l'état sauvage près de la rivière St. Laurent, ni au nord du fort St Frédéric, où il est maintenant très rare.

Les cèdres rouges du jardin du gouverneur sont également des arbres de plantation, qui y ont été apportés du midi ; on n'en voit pas dans les forêts des environs. Cependant ceux-ci sont de la plus belle venue.

A sept heures et demie du soir, nous laissâmes cette île charmante, et bientôt après notre retour, le baron de Longueuil recevait à la fois deux nouvelles fort agréables : la première, que son fils était revenu de France, où il avait passé deux années, et la seconde, qu'il apportait avec lui les lettres royales nommant le baron gouverneur de Montréal et du pays qui en relève.

On se sert ici d'éventails faits de queues de dindons sauvages. Dès que l'oiseau a été abattu, on lui

(1) M. Kalm a dit plus haut que ce nom est donné à l'asclépiade de Syrie. F.

enlève la queue, que l'on étend en éventail, et on la soumet à un procédé de dessication qui lui fait garder cette forme. Les dames et les hommes de distinction portent ces éventails, en marchant dans les rues, durant la grande chaleur du jour.

Le paturin des prairies autour de Montréal appartient à l'espèce du *Poa Capillaris*, Linn. (1) (Graminées). C'est une herbe très tenue, très serrée, et qui réussit même sur les côteaux les plus arides. Elle n'est cependant pas riche en feuillage, et sa mince tige est employée en guise de foin. Nous avons en Suède de nombreuses espèces d'herbes qui font de bien plus belles prairies que celle-ci.

30 JUILLET.

Le prunier sauvage (Drupacées) vient ici à merveille, sur les côteaux et le long des ruisseaux, autour de la ville, et il est tellement chargé de fruits que ses branches fléchissent sous leur poids. Les prunes ne sont pas encore mangeables, car elles n'ont pas la couleur rouge qui annonce leur parfaite maturité. Ce fruit a une bonne saveur : on en fait des confitures.

Le gadellier noir *Ribes nigrum*, Linn. (Ribésiacées) abonde aussi, et ses baies sont mûres en ce moment. Elles sont très petites, et n'ont pas le goût agréable de nos gadelles de Suède.

Le Panais (Ombellifère) se trouve partout le long des rivières, et dans les champs, ce qui donnerait à penser que cette plante est originaire du continent d'Amérique. Cependant dans mon voyage au pays des Iroquois, où aucun Européen ne s'est jamais établi, je ne l'ai pas rencontrée, quoique le sol y soit excellent. Il faudrait donc

---

(1) M. Kalm la décrit comme suit : *Poa culmo subcompresso panicula tenuissima, spiculis trifloris minimis, flosculis basi pubescentibus.* (F.)

conclure de cette observation, que le panais a été apporté ici d'Europe, et n'est pas une plante indigène de l'Amérique. Et, par conséquent, on le chercherait en vain sur ce continent, partout ailleurs que dans les établissements Européens.

1ER AOUT.

Le gouverneur-général du Canada réside habituellement à Québec, mais il vient souvent à Montréal, et y passe généralement l'hiver. Le séjour de Québec est plus commode en été, à cause des arrivages fréquents de vaisseaux du roi, qui apportent au gouverneur des lettres auxquelles il doit répondre, et pour l'expédition d'autres affaires propres à cette saison. Pendant sa résidence à Montréal, il habite le château, qui est une grande maison en pierre, bâtie par le gouverneur-général Vaudreuil, encore aujourd'hui la propriété de sa famille, qui la loue au roi (1). Le marquis de La Galissonnière, parait-il, préfère Montréal à Québec, et, de fait, la situation de la première ville est beaucoup plus agréable que celle de la seconde.

Au Canada, l'échange se fait presqu'entièrement avec le papier-monnaie. C'est à peine si j'y ai vu une pièce métallique, excepté les sous français, qui sont en cuivre, mêlés d'argent en très petite quantité. Ils sont devenus bien minces, à force de circuler, et leur valeur est estimée à un sou et demi. Les billets sont écrits, et non imprimés. Voici leur origine et la cause de leur émission : le roi de France ayant trouvé trop dangereux d'envoyer de l'argent monnayé pour la paie de ses troupes à cause des pirates, des naufrages, et d'autres accidents, ordonna à son intendant à Québec, et à son commissaire à Montréal, d'écrire des billets pour le

(1) Voir note G.

montant des sommes dûes à ses troupes et de les distribuer à chacun des soldats. Sur ces billets il est marqué qu'ils portent la valeur de telle ou telle somme jusqu'en octobre prochain, et ils sont signés par l'intendant, ou le commissaire ; dans l'intervalle ils ont le cours de l'argent. Au mois d'octobre, à un jour donné, chacun apporte les billets qu'il possède à l'intendant à Québec, ou au commissaire à Montréal, qui les échangent contre des mandats sur la France, payables à vue, en argent légal, au trésor du roi. Si le détenteur du billet n'a pas besoin de fonds, il le garde jusqu'au mois d'octobre suivant, époque à laquelle il le fera changer par l'un de ces fonctionnaires pour une lettre sur la France. La monnaie de papier ne peut être délivrée et échangée contre des traites sur la France qu'en octobre. Ces billets sont de différentes valeurs ; il y en a d'une livre, et même, je crois, de fractions de livre. Vers l'automne, à l'arrivée des vaisseaux de France, les marchands se procurent autant de billets qu'ils peuvent, et les échangent contre des billets payables par le trésor français. Ces derniers billets sont partiellement imprimés, des blancs y étant laissés pour l'insertion des noms, sommes, etc. Mais le papier courant du pays est tout écrit à la main, et par conséquent sujet à être contrefait ; aussi l'a-t-il été plus d'une fois ; mais on a infligé de tels châtiments (la peine capitale le plus souvent) aux auteurs de ces faux, que ce crime est devenu très rare maintenant. Le manque de menue monnaie est une cause de pertes pour les acheteurs et les vendeurs, vû qu'il n'y a pas de prix intermédiaire entre une livre et deux livres. (1)

---

(1) Le sou est la plus petite monnaie du Canada, et il a, à peu près, la valeur du penny des colonies anglaises. Une livre ou franc (c'est tout un) vaut vingt sous ; et trois livres ou francs font un écu ou couronne.

Les gages d'un laquais fidèle et intelligent sont de cent cinquante francs par année, et ceux d'une servante cent francs. Un compagnon ouvrier chez un artisan gagne de trois à quatre francs par jour, et un simple journalier de trente à quarante sous. C'est la rareté des manœuvres qui rend les gages si élevés. Chacun pouvant sans difficulté s'établir à son compte, et vivre à son aise à peu de frais, comme fermier dans ce pays encore si peu ouvert à la culture, on n'y est guère porté à se mettre en service ou à travailler pour les autres.

Montréal est la seconde ville du Canada, par rapport à la grandeur et à la richesse, et la première par rapport à son site, qui est très beau, et à son climat, qui est doux. Un peu au-dessus de la ville, la rivière St. Laurent se divise en deux branches, et forme plusieurs îles, dont la plus considérable, celle de Montréal, a dix lieues de longueur sur quatre de largeur. La ville de Montréal est bâtie sur le côté oriental de l'île, et sur le bord d'une des branches les plus considérables du St. Laurent, occupant ainsi un site à la fois agréable et avantageux. Elle est de forme quadrangulaire, ou plutôt c'est un parallélogramme rectangulaire, dont la ligne la plus longue court à l'est, sur le bord de la plus grande branche de la rivière. De l'autre côté, elle est entourée de champs fertiles, de belles prairies, et de bois enchanteurs. Elle tient son nom de Montréal d'une grande montagne, qui s'élève à la distance d'un mille et demi à l'ouest de la ville, et domine le pays environnant. Monsieur Cartier, l'un des premiers Français qui ont exploré le Canada avec le plus de soin, a donné à cette montagne le nom de Montréal, à son arrivée dans l'île, en l'année 1535, quand il en fit la visite, ainsi que de la bourgade indienne d'Hochelaga. Les prêtres, qui, suivant l'usage catholique romain, donnent un nom de saint à

chaque localité dans le pays, ont appelé Montréal Ville-Marie ; mais en général le nom n'a pas pris (1), et la ville a gardé son nom primitif. Elle est passablement bien fortifiée, et entourée d'un mur élevé et épais. A l'est, elle est protégée par la rivière St. Laurent, et sur tous les autres points par un fossé profond, rempli d'eau, qui défend les habitants contre tout danger d'une incursion soudaine des troupes de l'ennemi. Cependant elle ne pourrait soutenir un long siège, parcequ'elle requiert une forte garnison, à cause de son étendue, et parce qu'elle renferme principalement des maisons de bois. Elle a plusieurs églises, dont je ne mentionnerai que celles des religieux de l'ordre de St. Sulpice, des Jésuites, des moines Franciscains, du couvent et de l'hôpital. La première, par la richesse de ses ornements, tant intérieurs qu'extérieurs, est de beaucoup la plus belle église, non-seulement de la ville, mais de tout le Canada. Les prêtres du séminaire de St. Sulpice ont une superbe maison, où ils vivent ensemble. Le collége des moines Franciscains est spacieux aussi, et ses murs sont solides; cependant il ne peut être comparé au séminaire. Le collége des Jésuites est petit, mais bien bâti. Attenants à chacun de ces édifices il y a de beaux jardins où les membres de la communauté peuvent faire provision de santé, tout en se donnant le plaisir de la promenade. Quelques maisons dans la ville sont bâties en pierre; la plupart le sont en bois de charpente, mais très élégamment construites. Les maisons de première classe ont une porte donnant sur la rue, avec un siège de chaque côté de la porte, où l'on vient s'asseoir pour causer et se récréer, matin et soir. Les rues principales sont droites, larges et coupées à

(1) Kalm oublie que le nom de Montréal en latin est *Marianopolis*. (M.)

angles d[illegible]r les petites rues. Il y en a qui sont pavées, mais c'est l'exception. La ville a de nombreuses portes : à l'est, du côté de la rivière, on en compte cinq, deux grandes et trois petites ; et sur l'autre côté il y en a pareillement plusieurs. Le gouverneur-général du Canada, quand il est à Montréal, réside au château que le gouvernement loue de la famille de Vaudreuil ; mais le gouverneur de Montréal est obligé d'acheter ou louer une maison en ville ; on me dit cependant que le gouvernement contribue au paiement du loyer.

Il y un couvent dans la ville, et un *demi-couvent* hors les murs, (1) c'est-à-dire qu'il est complet, moins la confirmation du Pape, qui lui manque encore. Dans le premier on ne reçoit pas la première fille venue, car les parents doivent payer pour l'admission une dot d'environ cinq cents écus, ou couronnes. A la vérité, il y en a qui sont admises moyennant trois cents écus, mais elles sont obligées de servir celles qui paient davantage. On n'y prend pas de filles pauvres.

Le roi a érigé ici un hôpital pour ses soldats malades. Le patient y est pourvu de tout ce dont il a besoin, et le trésor paie douze sous par jour pour pension, soins, etc. Les médecins sont rétribués par le roi. Un officier tombe-t-il malade au service de la couronne, on le conduit à cet hôpital, où il reçoit les vivres et les soins gratis ; mais s'il a contracté son mal dans la poursuite de ses affaires privées, et y vient pour se faire soigner, il paie de sa propre bourse. Quand il y a de la place, on y reçoit aussi les habitants malades de la ville et de la campagne. Les remèdes et les soins des médecins leur sont fournis gratis, mais ils paient douze sous par jour pour leur nourriture.

---

(1) L'Hôpital des Sœurs Grises.

Chaque vendredi est jour de marché, et les paysans viennent en ville avec des provisions, qui sont bientôt écoulées, car c'est le seul jour de marché de la semaine. Le vendredi aussi, nombre d'Indiens s'y rendent pour vendre leurs produits, et en acheter d'autres.

La déclinaison de l'aiguille magnétique est, à Montréal, de dix degrés et trente-huit minutes, ouest. M. Gillion, (1) un des prêtres, qui a du goût pour les mathématiques et l'astronomie, a tiré un méridien dans le jardin du séminaire qui, maintes fois vérifié sur le soleil et les étoiles, a toujours été trouvé très exact. J'ai comparé ma boussole avec ce méridien, en prenant bien garde qu'aucun objet en fer ne fut à proximité, et ai trouvé sa déclinaison aussi exacte que celle que j'ai déjà mentionnée.

D'après les observations de Monsieur Gillion, Montréal est à quarante-cinq degrés et vingt-sept minutes de latitude. (2)

Monsieur Pontarion, (3) un autre prêtre, a fait des observations thermométriques à Montréal, depuis le commencement de cette année (1749). Il se sert d'un thermomêtre de Réaumur, qu'il place tantôt dans une fenêtre à moitié ouverte, et tantôt dans une fenêtre grand'ouverte, et qui, par conséquent, ne doit lui donner que rarement le plus haut degré de froid dans l'atmosphère. Voici quelques unes de ses observations pour les mois d'hiver. En janvier, le plus grand froid eût lieu

---

(1) D'après une note que le savant abbé Daniel, P. S. S., a eu l'obligeance de nous passer, Kalm veut parler ici de *M. Guillon*, qui vint en Canada en 1742, sous la supériorité de M. Normant et repassa en France en 1753. "Je sais par la tradition," ajoute M. Daniel, "que le méridien placé sur le perron de M. le Supérieur est de la main d'un ancien Sulpicien." (M.)

(2) (45° 30') M.

(3) "M. *de Pontarion*, venu en 1748, du temps aussi de M. Normant et mort ici en 1777. (Note fournie par M. l'abbé Daniel.)

le 18, le thermomètre de Réaumur marquant vingt-trois degrés au-dessous du point de congélation. Le jour le moins froid de ce mois fut le 31, où le mercure s'est tenu juste au point de congélation, mais la plus grande partie du mois, le thermomètre a marqué de douze à quinze degrés au-dessous du point de congélation. En février le plus haut degré de froid eut lieu le 19 et le 25, où le thermomètre marqua quatorze degrés au-dessous du point de congélation—et le plus petit, le 3, où le thermomètre s'éleva à huit degrés au-dessus, mais il s'est généralement tenu à onze degrés au-dessous. En mars, le plus grand froid eut lieu le 3, à dix degrés au-dessous du point de congélation; les 22, 23 et 24 furent les jours les plus doux, le thermomètre marquant quinze degrés au-dessus. La température générale du mois fut quatre degrés au-dessous. En avril, le jour le plus froid fut le 7, le thermomètre marquant cinq degrés au-dessous du point de congélation; le 25 fut le jour le moins froid, le mercure marquant vingt degrés au-dessus du point de congélation; mais, en général, il se tint à douze degrés au-dessus.

Les observations qui précèdent sont extraites des notes de M. Pontarion; mais d'après sa manière de les faire, je suis porté à croire que le froid a été chaque jour de quatre à six degrés plus grand qu'il ne l'a marqué. Il a pareillement entré, dans son journal que la glace dans la rivière St. Laurent se brisa le 3 avril à Montréal, et que la débâcle n'eut lieu que le 20 du même mois à Québec. Le 3 mai, quelques arbres commencèrent à fleurir à Montréal, et le 12, toute la végétation était couverte de gelée blanche, comme en plein hiver. La glace dans la rivière, près de la ville, atteint chaque année une épaisseur qui varie, d'après le témoignage de tout le monde ici, d'un à deux pieds.

Causant avec quelques religieux, je les ai entendus émettre l'opinion que les étés s'allongent d'une manière remarquable en Canada, depuis que le sol y est livré à la culture; qu'ils commencent plus tôt et finissent plus tard. Les hivers, au contraire, deviennent plus courts, tout en ne perdant rien de leur sévérité. D'après ces moines, l'été ne serait cependant pas plus chaud qu'auparavant. Les vents les plus froids à Montréal sont ceux du nord et du nord-ouest.

2 AOUT.

Ce matin de bonne heure, nous nous embarquâmes en bateau pour Québec, en compagnie du second major de Montréal, M. de Sermonville. Nous descendîmes la rivière St. Laurent, qui est ici passablement large, ayant à notre gauche, au nord-ouest, l'ile de Montréal, et à notre droite plusieurs iles et le rivage. Une population dense habite les bords de l'ile de Montréal, lesquels sont en pur terreau, très unis, et ne s'élèvent guère à plus de trois ou quatre verges de hauteur. Les bois ont été abattus le long de la rivière sur une profondeur d'un mille anglais. Les maisons sont bâties en bois, ou en pierre, et blanchies à l'extérieur. Les dépendances, telles que granges, étables, etc., sont toutes en bois. Le terrain dans le voisinage de la rivière est converti en champs de blé, ou en prairies. Çà et là nous apercevons des églises qui se font face sur chaque côté du fleuve ; il est à remarquer qu'on n'est pas tenu ici de placer les clochers à l'extrémité occidentale des églises. A six milles français de Montréal, nous passons en vue de plusieurs iles de différentes grandeurs, la plupart habitées ; celles qui ne le sont pas sont converties en champs de blé, plus souvent en prairies. Nous n'avons remarqué aujourd'hui ni mon-

tagnes, ni collines, ni rochers ou pierres; le pays est tout-à-fait plat, et le sol entièrement formé de terre végétale.

Les fermes en Canada sont séparées les unes des autres, de manière que chaque propriétaire a son bien entièrement distinct de celui de son voisin. Chaque église, il est vrai, est entourée d'un petit village; mais il est formé principalement du presbytère, d'une école pour les garçons et filles, et des demeures des commerçants et artisans, rarement d'habitations de fermiers, et quand il y en a, les terres sont séparées. Les maisons des paysans sont généralement bâties sur les bords de la rivière, à une distance plus ou moins grande de l'eau, et à trois ou quatre arpents les unes des autres. Quelques cultivateurs ont des vergers, c'est le petit nombre; mais chacun a son jardin potager.

Je tiens de voyageurs qui ont parcouru les régions occidentales du Canada, et celles arrosées par la rivière Mississipi, que les bois dans ces pays abondent en pêchers rapportant d'excellents fruits, et que les Indiens de ces contrées disent que ces arbres y sont connus de temps immémorial.

Les maisons des fermiers sont généralement bâties en pierre, ou en bois de charpente, et contiennent trois ou quatre chambres. Les fenêtres sont rarement garnies de vitres; le plus souvent des carreaux de papier remplacent le verre. Un poële en fonte chauffe toute la maison. Les toits sont couverts en bardeaux. On calfeutre les fentes et les lézardes avec de la terre glaise. Les dépendances sont couvertes en chaume.

De distance en distance, on voit des croix plantées le long du chemin, qui court parallèlement au rivage. Cet emblême est multiplié en Canada,, sans doute afin

d'exciter la foi du voyageur. Ces croix, en bois, ont une hauteur de cinq à six verges et leur largeur est en proportion. Le côté qui fait face au chemin contient une niche renfermant une image de notre Sauveur crucifié, ou de la Sainte Vierge avec l'Enfant dans ses bras, et le tout est protégé contre les intempéries de l'air au moyen d'un carreau vitré. Les calvaires érigés près des églises sont couverts de sculptures, représentant tous les instruments qu'ont dû employer les Juifs pour crucifier notre Seigneur: le marteau, les pincettes, les clous, et beaucoup d'autres dont les bourreaux ne se sont peut-être pas servis; le flacon de vinaigre n'est pas oublié. La croix est surmontée de la figure du coq qui chanta au reniement de St. Pierre.

Le paysage de chaque côté de la rivière est charmant, et l'état avancé de la culture des terres ajoute grandement à la beauté de la scène. On dirait un village continu, commençant à Montréal, et finissant à Québec, sur une ligne de plus de cent quatre-vingt milles. Les maisons des fermiers, à peu d'exceptions près, ne sont séparées les unes des autres que par une distance de trois à cinq arpents. La vue est très belle, surtout lorsque la rivière court en droite ligne l'espace de quelques milles ; alors les habitations paraissent plus rapprochées les unes des autres, et offrent davantage l'aspect d'un village bâti sur une seule rue se prolongeant indéfiniment.

Toutes les femmes du pays, sans exception, portent le bonnet. Leur toilette consiste en un court mantelet sur un court jupon, qui leur va, à peine, au milieu de la jambe ; une croix d'argent est suspendue à leur cou. En général, elles sont fort laborieuses ; cependant j'en ai vu quelques unes qui, comme les anglaises des colonies, ne

faisaient rien que caqueter toute la journée. Lorsqu'elles travaillent en dedans de leurs maisons, elles fredonnent toujours, les filles surtout, quelques chansons, dans lesquelles les mots *amour* et *cœur* reviennent souvent. A la campagne, lorsque le mari reçoit la visite d'une personne de distinction, et l'invite à dîner avec la famille, sa femme ne se met pas à table, mais elle se tient derrière l'hôte et le sert. Dans les villes, cependant, les dames ont meilleur ton, et sont plutôt portées à se mettre sur un pied d'égalité que d'infériorité, avec leurs maris. Lorsqu'elles sortent, elles s'enveloppent d'un long manteau gris, brun, ou bleu, qui couvre tous les autres vêtements. Les hommes en portent un aussi les jours de pluie. Ce manteau offre aux femmes l'avantage de sortir en déshabillé sans que personne s'en aperçoive.

De temps en temps nous voyons des moulins à vent près des fermes. Ils sont généralement bâtis en pierre, et couverts d'un toit en planches, qui tourne avec les ailes suivant la direction du vent.

La largeur de la rivière n'est pas égale ; elle varie d'un quart de mille à deux milles anglais. Le rivage est tantôt élevé et escarpé, tantôt il est bas ou descend en pente.

A trois heures cette après-midi, nous traversâmes l'entrée d'une rivière qui tombe dans le St. Laurent, et vient du lac Champlain (1) ; au milieu du fleuve il y a une grande ile. Les yachts qui font le service entre Montréal et Québec passent au sud-est de cette ile, parce que l'eau y est plus profonde ; mais pour les bateaux, on préfère le côté nord-ouest, parce qu'il est plus près, et qu'il y a

(1) Rivière Chambly.

assez d'eau pour ces embarcations. Outre cette île, il y en a plusieurs autres qui sont toutes habitées. Un peu plus loin, le pays sur les deux côtés de la rivière est désert, jusqu'à ce qu'on arrive au lac St. Pierre, et si bas qu'il est inondé en certains temps de l'année. En revanche, il parait que l'intérieur en est aussi peuplé que les bords de la rivière ailleurs.

Le lac St. Pierre fait partie de la rivière St Laurent, qui est si large ici que c'est à peine si l'on voit devant soi autre chose que le ciel et l'eau. On m'assure que le lac a sept lieues de longueur sur trois de largeur. Du milieu de ce lac, l'on voit à l'ouest un pays fort élevé, dominant les bois. L'eau en plusieurs endroits est couverte d'une espèce de jonc *Scirpus palustris*, (Cypéracées) Linn.. Il n'y a pas de maisons en vue sur les rives; elles sont trop basses, et par suite toujours inondées au printemps, si bien que l'on s'y promène en bateau entre les arbres. Le niveau du terrain est plus élevé à quelque distance du rivage et les fermes sont rapprochées les unes des autres. Nous n'avons pas vu d'iles cette après-midi dans le lac, mais le lendemain nous en comptâmes plusieurs.

Tard dans la soirée, nous laissâmes le lac St. Pierre pour entrer dans une petite rivière appelée la Rivière du Loup, à la recherche d'un gîte pour la nuit. Parvenus à environ un mille anglais de son entrée, nous avons trouvé un pays habité de chaque côté de la rivière, qui est profondément encaissée, bien que la contrée en général soit unie.

Nous passâmes la nuit chez un fermier. Le territoire de Montréal s'étend jusqu'à cet endroit; mais ici commence la juridiction du gouverneur des Trois-Rivières,

petite ville distante d'environ huit lieues de la Rivière du Loup.

3 AOUT.

Nous nous rembarquâmes dès cinq heures du matin. Redescendre le cours de la petite rivière fut l'affaire d'un instant, et bientôt nous nous retrouvâmes sur le lac St. Pierre, suivant une direction inclinée vers le bas. Après avoir ramé quelque temps, nous aperçûmes une haute chaine de montagnes dans le nord-ouest, dominant tout le pays d'alentour, qui est plat et uni. La côte est parsemée d'habitations, mais au sud-est on ne voit rien que des bois épais, couvrant de leur ombre une contrée basse et sujette aux inondations. Mais plus à l'intérieur on me dit qu'il y a beaucoup de fermes.

A l'extrémité du lac, la rivière rentre dans ses limites ordinaires, ne dépassant pas un mille et demi en largeur, avec tendance à se rétrécir à mesure que nous avançons. De l'extremité du lac St. Pierre à Trois-Rivières, on estime qu'il y a trois lieues. Vers onze heures du matin, nous étions arrivés à cette dernière place, où nous assistâmes au service divin.

Trois-Rivières — petite ville de marché — a tout l'apparence d'un grand village. Elle est cependant comptée au nombre des trois grandes villes du Canada qui sont Québec, Montréal et Trois-Rivières. Elle est sise à égale distance des deux premières, et éloignée de trente lieues de chaque. La ville est bâtie sur la côte nord du fleuve St Laurent, au sommet d'un plateau sablonneux, et occupe un site des plus agréables, entre la riviére qui coule à ses pieds, et dont le lit a, en cet endroit, une largeur d'un mille et demi, et de beaux champs de blé, qui paraissent très fertiles, quoique le sol contienne beaucoup de sable.

Ses principaux édifices sont deux églises en pierre, un couvent et un collège sous la direction de frères de l'ordre de St François, et la maison, aussi en pierre, du gouverneur, qui est le troisième gouverneur du Canada. La plupart des autres maisons sont en bois, à un seul étage, assez bien bâties, et très éloignées les unes des autres ; les rues sont tortueuses. La côte ici est composée de sable et s'élève très haut. Lorsque le vent est violent, il balaye le sable et le porte jusque dans les rues, ce qui rend la marche très fatigante. Les sœurs du couvent qui sont au nombre de vingt-deux, passent pour très adroites en toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille.

Il fut un temps où Trois-Rivières était la ville la plus florissante du Canada. Les Indiens alors y apportaient de tous côtés leurs marchandises Mais depuis la guerre avec les Iroquois, ou Cinq-Nations, ils vont faire leurs achats à Montréal et à Québec, et chez les Anglais, ce qui —avec d'autres causes—a de beaucoup amoindri l'importance de la ville et arrêté ses progrès. Ses habitants vivent principalement du produit de leurs terres, mais le voisinage des Forges leur est aussi très avantageux. A la distance d'un mille anglais au-dessous de la ville, une grande rivière vient se décharger dans le fleuve St. Laurent, après s'être divisée en trois branches, qui semblent autant de rivières différentes. De là le nom de Trois-Rivières donné à la ville, aussi bien qu'à la rivière.

La marée se fait sentir jusqu'à une lieue au-dessus de Trois-Rivières, mais si peu que c'est à peine si on le remarque. Cependant, au temps de l'équinoxe, et aux nouvelles et pleines lunes au printemps et en automne, la différence entre le niveau le plus élevé et le plus bas est de deux pieds. La marée remonte donc très haut dans le fleuve, puisque l'on compte du lieu ci-dessus

mentionné à la mer une distance d'environ cent cinquante lieues.

Pendant que mes compagnons prenaient du repos, je montai à cheval et fus voir les Forges, passant à travers un pays assez élevé, sablonneux, et à surface plane. Pas de montagnes, ni même de pierres.

L'usine, qui est le seul établissement de ce genre dans le pays, est à trois milles à l'ouest de Trois-Rivières. Il y a là deux grandes forges, avec deux plus petites adossées à chacune d'elles, sous un même toit. Les soufflets sont en bois, ainsi que tout le reste, comme dans les usines de Suède. Les hauts-fourneaux sont près des forges et ressemblent aux nôtres. La mine est à deux lieues et demie de la fonderie, et le minerai y est charroyé sur des traineaux. C'est une sorte de métal (1) (moor ore) que l'on trouve en veines, à six pouces ou un pied de la surface du sol. Chaque veine a une profondeur de six à dix-huit pouces, repose sur un lit de sable blanc, et est entourée de chaque côté de ce même sable. Le tout est reccuvert d'une légère couche d'humus. Le minérai est très riche, et se trouve dans les veines en masses détachées, de la grosseur des deux poings ; il y en a qui ont jusqu'à dix-huit pouces d'épaisseur. Ces masses sont pleines de trous remplis d'ocre. Le minerai est si mou qu'on peut l'écraser entre ses doigts. Pour en activer la fusion, on se sert d'une sorte de pierre à chaux grise, que l'on se procure dans le voisinage de l'usine ; on emploie aussi dans le même but de la marne argileuse, appelée vulgairement terre-à-pipe, que l'on trouve près de là. Le pays étant

(1) *Tophus Tabalcaini*, Linn. Syst. Nat. III, p. 187, n. 5. Minera ferri subaquosa nigro cærulescens. Wall. Mineral. p. 263. Ed. Allemande, p. 340, n. 3. Les ocres de fer en forme de croûtes sont quelquefois caverneuses, comme le *Brush ore*. Forster's Mineral, p. 48.

couvert de forêts qui ne sont jamais ébranchées, il est facile d'y faire du charbon de bois en abondance. Le combustible provenant d'arbres toujours verts, comme le sapin, par exemple, est préférable pour la forge, mais celui qu'on fait avec des arbres à feuilles décidues convient mieux pour les hauts-fourneaux. Le fer qui sort de cette usine est, me dit-on, mou, flexible et résistant ; et la rouille ne l'attaque pas aussi aisément que le fer ordinaire ; et à cet égard il paraît que l'on fait une grande différence entre le fer espagnol et celui d'ici pour la construction des vaisseaux. L'usine a été fondée en 1737, par des particuliers, qui l'ont ensuite cédée au roi ; on y fond des canons et des mortiers de diverses grandeurs, des poëles qui sont en vogue dans tout le Canada, des chaudrons, etc., sans compter le fer en barres. On a essayé d'y fabriquer de l'acier, mais sans pouvoir l'amener au degré de perfection requis, faute de connaître la meilleure manière de le tremper. L'usine est sous la surveillance de beaucoup d'officiers et d'inspecteurs, qui habitent de très bonnes maisons bâties exprès pour eux. Tout le monde convient qu'elle ne paie pas ses dépenses et que pour la maintenir le roi est obligé d'en combler les déficits chaque année. On attribue ce résultat à l'insuffisance de la population, les habitants du pays ayant assez à faire de cultiver leurs terres, et ce n'est qu'à force d'argent, et avec beaucoup de peine, que l'on peut se procurer des ouvriers d'ailleurs. Cette explication peut paraître plausible, et cependant l'usine devrait être une entreprise profitable, pour plusieurs raisons : La mine est d'exploitation facile, elle est aux portes de la fonderie, et le fer qu'on en tire est des plus fusibles ; il est bon et peut être transporté aisément par tout le pays. En outre, comme c'est la seule entreprise de ce genre en Canada, elle n'a pas de concurrence à sou-

tenir, c'est chez elle qu'il faut se procurer tous les outils en fer, et tout le fer dont on peut avoir besoin. De plus, une rivière, qui descend des Forges au fleuve St. Laurent, offre une voie facile autant que peu coûteuse pour le transport du métal sur tous les points du pays. Le personnel de l'établissement, depuis les officiers jusqu'aux domestiques, parait vivre dans l'opulence. Le soir j'étais de retour à Trois-Rivières. (1)

4 AOUT.

A l'aurore, nous quittâmes Trois-Rivières, et nous poursuivîmes notre route vers Québec. La terre, sur le côté nord du fleuve, est assez élevée, sablonneuse, et les habitations sont rapprochées les unes des autres le long de la rive. La côte sud est, dit-on, également bien peuplée; mais les bois qui la couvrent nous empêchèrent de voir les maisons, que l'on a dû reculer à l'intérieur, pour éviter les inondations auxquelles cette rive est sujette, à cause de son peu d'élévation au-dessus du niveau du fleuve.

Près de Trois-Rivières, le fleuve est quelque peu étroit, mais plus bas sa largeur est de deux milles.

En chemin, nous apercevons plusieurs églises en pierre, dont quelques unes fort belles. Les rives du fleuve sont bien habitées jusqu'à une profondeur d'environ trois quarts de mille dans l'intérieur du pays, mais au-delà c'est la forêt et la solitude. Les bords des petites rivières qui se jettent dans le St. Laurent sont pareille-

---

(1) Les Forges de St Maurice furent établies en 1736. En 1739 elles étaient en état de fabriquer 600,000 livres de fer par année. Les dépenses journalières ne dépassaient pas 125 francs par jour, tandis que les revenus étaient considérables, car le fer se vendait de vingt à vingt-un francs le cent livres. Ferland, Cours d'Histoire, 2, p. 449. M.

ment peuplés de chaque côté. J'ai fait la remarque, qu'en Canada, les terres défrichées sont toutes sur le long de la rivière St. Laurent et des autres rivières du pays, à l'exception des environs des villes, autour desquelles la campagne est complétement cultivée et habitée dans un rayon de douze à dix-huit milles. Les grandes îles du St. Laurent sont également peuplées.

Les bords du fleuve, coupés en pleine terre, s'élèvent graduellement, tantôt en pente oblique, tantôt en pente escarpée. Çà et là, quelques rivières, ou grands ruisseaux, viennent se jeter dans le fleuve, entre autres la *Rivière Puante,* qui s'unit, au sud-est, avec la rivière St. Laurent, à environ deux lieues au-dessous de Trois-Rivières. Sur les bords de la *Riviere Puante*, à quelque distance de son embouchure, il y a une ville appelée Becancourt, dont toute la population se compose d'Indiens Abénakis, convertis à la religion catholique romaine, et qui ont des Jésuites pour pasteurs. A une grande distance sur la côte nord-ouest, nous vîmes une chaîne de hautes montagnes, courant du nord au sud, dominant tout le pays, qui est généralement plat et dépourvu de collines.

Le long de la rivière, il y plusieurs fours à chaux ; la pierre calcaire qu'on y fait cuire est extraite des hauteurs voisines ; elle est grise, compacte, et la chaux qui en provient est très blanche.

Les champs sont généralement semés de blé, d'avoine, de maïs et de pois. Les citrouilles et les melons se disputent le terrain dans les jardins des fermes.

Ayant mis pied à terre en un certain endroit de la côte, nous eûmes le plaisir d'y voir un colibri (*Trochillus Colubris*) bourdonnant dans les buissons. Les Français donnent le nom d'*oiseau-mouche* à ce petit favori

de la nature, et disent qu'il est fort commun en Canada. J'en ai vu plusieurs fois à Québec.

Vers cinq heures de l'après-midi, un fort vent debout, accompagné de pluie, nous força d'aller chercher un refuge et un gîte pour la nuit, sur le rivage. Plus on approche de Québec, plus le pays est déboisé et ouvert. L'endroit où nous avons passé la nuit est éloigné de Québec d'environ douze lieues.

On se sert d'un curieux engin de pêche ici; ce sont des haies d'osier entrelacées, et si serrées qu'aucun poisson ne peut passer à travers, disposées sur la plage à une hauteur variant d'un à trois pieds, suivant la profondeur de l'eau, et toujours en un endroit d'où la mer se retire au reflux. Dans l'enclos formé par les haies, on place des verveux, ou trappes-à-poisson, en forme d'entonnoir, évasés par le bas, posés perpendiculairement, trois pieds de haut sur deux et demi de large. Les poissons entrent par une ouverture pratiquée au rez de terre sur un des côtés, et faite de petites branches, ou de fil de caret, en forme de réseau. Vis-à-vis cette entrée, de l'autre côté du verveux, ou celui d'aval, il y a une seconde ouverture, disposée comme la première, et conduisant à une boite en planches, longue de quatre pieds, haute et large de deux pieds. De chaque verveux, une clôture part et va rejoindre, en suivant une ligne oblique, la longue haie, avec laquelle elle fait un angle aigu. Ces clôtures, ainsi placées aux extrémités de la longue haie, qui donne sur le haut de la rivière, conduisent le poisson dans la trappe, voici comment: lorsque la marée monte, le poisson, et principalement l'anguille, monte avec elle, le long de la rivière; lorsque la marée se retire, le poisson descend, et rencontrant les haies, il les longe, passe dans

la trappe, et de la trappe tombe dans la boite ou vivier, d'où le pêcheur le retire par une ouverture pratiquée à son sommet, et munie d'un couvert. Cet appareil sert surtout à prendre les anguilles. En certains endroits on se sert de filets au lieu de haies de branches.

Les bords de la rivière deviennent très roides, et coupés presque perpendiculairement, mais ils ne sont plus en terre végétale ; ils consistent maintenant en une ardoise noire de teinte brune, pouvant se diviser en minces fragments pas plus épais que le dos d'un couteau, qui se réduisent en poussière dès qu'ils sont exposés à l'air. La grève est couverte d'une sorte de sable qui n'est rien autre chose que des particules de cette ardoise. Tantôt les couches sont horizontales, tantôt elles sont obliques, avec inclinaison au sud et ascension au nord ; quelquefois c'est tout le contraire. Ici, elles sont échancrées en forme d'hémycicle. Là, elles sont coupées perpendiculairement à une profondeur de deux pieds, ce qui leur donne, de chaque côté de la ligne de section, l'apparence d'un mur droit à surface polie. En quelques endroits on trouve dans l'ardoise, en couches épaisses de quatre pouces, une pierre calcaire grise, compacte et molle, dont les Indiens, depuis des siècles, et les Français, aujourd'hui, font des pipes à tabac (1).

5 AOUT.

Ce matin nous continuâmes notre voyage à la rame, à cause d'un vent contraire, qui nous empêcha de mettre

(1) Cette pierre-à-chaux semble être de la marne, ou une sorte de pierre marneuse—car c'est ainsi qu'on appelle une substance de même nature et de couleur blanchâtre que l'en trouve en Crimée et près de Stiva ou Thèbes, en Grèce, et qui est employée au même usage par les Tartares sous le nom de Keffekil, et par les Turcs sous celui d'écume-de-mer. Elle se taille aisément et durcit avec le temps. F.

à la voile. Les rivages ont la même apparence qu'hier, hauts, escarpés, coupés à pic, formés de la même ardoise noire décrite ci-dessus Le pays est une plaine bien peuplée, depuis le bord de la rivière jusqu'à la profondeur d'un mille et demi à l'intérieur. Pas d'îles, mais des battures pierreuses découvertes à eau basse seulement, cause fréquente d'accidents. La largeur de la rivière varie de deux milles à trois-quarts de mille, ou un demi-mille. Les habitants se servent ici des engins de pêche décrits plus haut pour prendre des anguilles. On emploie aussi des réseaux d'osier.

La punaise (*Cimex lectularius*) abonde en Canada. Je l'ai trouvée partout où j'ai logé, tant à la ville qu'à la campagne ; on ne connait pas d'autre remède à ce fléau que la patience.

Le criquet (*Gryllus domesticus*) pullule aussi en Canada, surtout dans les campagnes, où cet hôte désagréable se loge dans les cheminées. Il n'est pas rare non plus dans les villes, où il passe l'été comme l'hiver, coupant les hardes en pièces en manière de passe-temps.

La blatte (*Blatta orientalis*) n'avait pas encore élu domicile dans les maisons ici.

La pente des bords de la rivière s'accroît davantage à mesure que l'on approche de Québec. Vers le nord, l'horizon est borné par une haute rangée de montagnes. A environ deux lieues et demie de la ville, la rivière est très étroite, ses rives n'étant qu'à une portée de mousquet l'une de l'autre. Le pays de chaque côté est montagneux, accidenté, couvert d'arbres et parsemé de petites roches. Le rivage est pierreux.

A quatre heures de l'après-midi, nous débarquâmes à Québec, après un voyage des plus heureux. La cité ne

s'aperçoit que lorsqu'on en est arrivé tout près, la vue étant interceptée du côté sud par une haute montagne. Cependant une partie des fortifications qui couronnent cette même montagne se voit à une grande distance.

Les soldats de notre escorte, dès que nous fûmes en vue de Québec, se mirent à crier qu'ils allaient donner le *baptême* à tous ceux qui y venaient pour la première fois, à moins qu'ils ne se rachetassent. C'est la coutume, paraît-il, et tout le monde doit s'y soumettre; le gouverneur-général du Canada n'est pas plus exempt de ce tribut qu'un autre, lorsqu'il fait son premier voyage à Montréal. Nous ne regardâmes pas à quelques sous, et lorsque nous fûmes en face de la ville, nous nous exécutâmes volontiers, à la grande joie des pauvres rameurs, qui, avec l'obole de notre rançon, pûrent se remettre de leur rude labeur en se donnant quelque divertissement à Québec.

Immédiatement après mon arrivée, l'officier qui m'avait accompagné depuis Montréal me conduisit au palais du vice-gouverneur-général du Canada, le marquis de la Galissonnière, gentilhomme doué de qualités peu communes, qui m'a traité avec la plus grande bonté jusqu'à son départ. (1) Il avait déjà donné ses ordres pour que l'on me préparât quelques appartements, et vu à ce que je ne manquasse de rien; en outre, il m'a fait l'honneur de m'inviter à sa table presque chaque jour que j'ai passé en ville.

6 AOUT

Québec, la ville la plus importante du Canada, est situé sur la côte occidentale de la rivière St. Laurent,

(1) Le 24 septembre 1749, M. de la Galissonnière s'embarqua à Québec, sur le *Léopard*, pour retourner en France. Voir Ferland, t. II, p. 495. M.

tout au bord de l'eau, sur une langue de terre bornée par cette rivière à l'est, et par la rivière St. Charles au Nord ; la montagne, sur laquelle la ville est bâtie, s'élève encore plus haut au sud, et derrière commencent de grands pâturages ; la même montagne s'étend encore loin du côté de l'ouest. La cité est divisée en haute et basse ville. La basse ville est sur le bord de la rivière, à l'ouest de la haute ville. La langue de terre, que j'ai mentionnée plus haut, s'est formée par l'accumulation séculaire du limon sur le roc, et non par la diminution graduelle de l'eau. La haute ville domine la basse, sur une colline élevée couvrant une étendue de terre cinq ou six fois plus grande, quoique moins peuplée. La montagne sur laquelle la haute ville est située s'étend bien au-dessus des maisons de la basse ville, bien qu'elles aient trois ou quatre étages de haut ; rien qu'à jeter un coup d'œil du palais sur la basse ville, dont partie se trouve immédiatement au-dessous, c'est assez pour donner le vertige.

Une seule rue mène à la haute ville, et elle a été pratiquée en faisant sauter une partie de la montagne ; elle est très roide, malgré ses sinuosités. Cependant on y monte ou descend la côte en voitures et en waggons. Tous les autres chemins sont tellement escarpés qu'il est très difficile de gravir le rocher. La plupart des marchands habitent la basse ville, dont les maisons sont serrées les unes contre les autres. Les rues sont étroites, raboteuses et presque toujours humides. Il y a dans cette partie de la cité une église et un petit marché.

La haute ville est habitée par les gens de qualité, fonctionnaires, négociants, ou autres. Elle renferme les principaux édifices de la cité, dont voici ceux qui méritent une mention particulière :

I. Le palais, qui est situé sur le côté ouest, et le côté le plus escarpé de la montagne, juste au-dessus de la basse ville. Ce n'est pas précisément un palais, mais un grand bâtiment en pierre à deux étages, s'étendant du nord au sud. L'entrée est à l'ouest, sur une cour entourée partie par un mur, et partie par des maisons. Une galerie, large d'environ deux brasses (12 pieds), pavée en dalles et fermée par une balustrade en fer, règne tout le long de la façade de l'est, qui donne sur la rivière ; on y a une vue splendide de la cité et du fleuve. C'est le promenoir par excellence de l'après-diner, et aussi de ceux qui ont affaire au gouverneur-général, en attendant qu'il puisse les recevoir. Le palais est la résidence du gouverneur-général du Canada ; un piquet de soldats y monte la garde, tant devant la grande porte que dans la cour, et à l'entrée ou sortie du gouverneur, ou de l'évêque, ces militaires doivent présenter les armes au son du tambour. Le gouverneur-général a une chapelle privée, ce qui ne l'empêche pas d'aller souvent entendre la messe à l'église des Récollets, (1) qui est proche du palais.

II. Les églises, qui sont au nombre de sept ou huit, toutes bâties en pierre :

1. La cathédrale : elle est à main droite en allant de la basse ville à la haute ville, un peu au-delà de l'Evêché. On travaille en ce moment à l'orner. Elle est surmontée à l'ouest d'un clocher rond à deux divisions, dont la plus basse contient quelques cloches. La chaire est dorée, ainsi que plusieurs autres parties de l'église, Les sièges sont très beaux.

2. L'église des Jésuites, bâtie en forme de croix, et surmontée, elle aussi, d'un clocher rond. C'est la seule.

---

(1) Religieux Franciscains réformés sous le nom de *Ordo Sti. Francisci strictioris observantiæ.*

église qui ait un cadran; j'en ferai tout-à-l'heure une mention plus spéciale.

3. L'église des Récollets, vis-à-vis la porte du palais à l'ouest, qui est un bel édifice; son clocher, en forme de pointe, et passablement élevé, contient une division en bas pour les cloches.

4. L'église des Ursulines, surmontée d'un clocher rond.

5. L'église de l'hôpital.

6. La chapelle de l'évêque.

7. L'église de la basse ville, construite en 1690, après que la ville eut été délivrée des Anglais: elle est dédiée à la Ste. Vierge, sous le nom de Notre Dame de la Victoire. (1) Son toit est surmonté, au milieu, d'un petit clocher carré à sa base, et rond au sommet.

8. La petite chapelle du gouverneur-général peut être mise au nombre des églises.

III. La maison de l'évêque est la première habitation que l'on voit à droite en montant de la basse ville dans la haute ville. C'est un grand et bel édifice, entouré d'un côté par une cour spacieuse et un jardin potager, et de l'autre côté par un mur.

IV. Le collège des Jésuites, que je décrirai avec plus de soin. Il l'emporte de beaucoup sur le palais par la noblesse de ses dimensions et de son architecture, et conviendrait pour une résidence princière s'il occupait un site plus avantageux. Il est environ quatre fois aussi

(1) Levée du siège de Québec et rembarquement des troupes anglaises, commandées par Phipps, 22 octobre 1690. "En mémoire de l'heureuse délivrance de Québec, une fête fut instituée sous le nom de Notre Dame des Victoires, et l'église commencée depuis quelques années à la basse ville, sur l'emplacement de l'ancien magasin de la Compagnie des Cent Associés fut destinée à être un mémorial de la protection du ciel." *Cours d'Histoire du Canada*, Abbé Ferland, 2e vol., p. 230. M.

grand que la maison du gouverneur-général, et le plus bel édifice de la ville. Le collège des Jésuites et la cathédrale sont tous deux bâtis sur un marché, le premier au nord, et la cathédrale au sud.

V. La maison des Récollets est sise à l'ouest, tout près et directement en face du palais. C'est un édifice spacieux, à deux étages, avec un grand verger et un jardin potager y attenants. A chaque étage il y a une galerie étroite avec salles et chambres sur chaque côté.

VI. L'Hotel-Dieu, où l'on soigne les malades, sera décrit plus bas Les sœurs sont de l'ordre de St Augustin.

VII. La Maison du Clergé (le Séminaire,) vaste bâtiment au nord-est de la cathédrale, avec cour spacieuse sur une de ses faces ,l'autre, celle qui est vis-à-vis la rivière, donnant sur un verger étendu et un jardin potager. Aucun édifice de la ville ne peut se vanter d'une perspective comparable à celle qu'offre le jardin du Séminaire, qui occupe un point élévé de la côte, d'ou l'on a vue sur le fleuve à une grande distance. A cet égard les Jésuites sont de beaucoup moins bien partagés ; chez eux la perspective est à peu près nulle et elle l'est complètement chez les Récollets. Tout le clergé de Quebec loge dans cette maison avec son supérieur. Le Séminaire posséde de grandes étendues de terre dans différentes parties du Canada, dons du Gouvernement, dont il tire un ample revenu.

VIII. Le couvent des Ursulines, dont je ferai mention plus bas.

Tels sont les principaux monuments de Québec ; mais au sud-ouest, juste en face de la ville s'élève :

IX La maison de l'intendant, édifice public, aux dimensions palatiales, et à toit couvert en ferblanc, situé dans une seconde basse-ville, vers le midi sur la rivière

St Charles, donnant au nord sur un beau et grand jardin. C'est dans cette maison que se tiennent toutes les délibérations sur les affaires de la Province—et les messieurs qui ont la direction de la police, et ceux qui sont revêtus de l'autorité civile y ont leurs séances sous la présidence de l'Intendant; dans les affaires de grande importance, le gouverneur-général assiste à ces réunions. La maison de l'Intendant est entre les magasins de la couronne et la prison.

La plupart des maisons de Québec sont bâties en pierre, et dans la haute ville elles n'ont généralement qu'un étage, les édifices publics exceptés. J'ai vu quelques maisons en bois dans la ville, mais il ne sera pas permis de les rebâtir lorsqu'elles viendront à tomber en ruine. La brique n'est pas employée dans la construction des maisons ou des églises dans la cité, on se sert d'un schiste calcaire noir extrait de la montagne même sur laquelle Québec est assis. Cette sorte d'ardoise semble très compacte au sortir de la carrière et ne parait pas être composée de fragments ou *lamellae*, mais lorsqu'elle a été exposée à l'air quelque temps, elle se divise en feuillets minces. Elle est molle et se taille aisément. Les murs de la ville et ceux des jardins en sont construits presqu'entièrement. Les toits des édifices publics sont couverts en ardoise commune que l'on fait venir de France, parce qu'il n'y en a pas en Canada (1).

L'ardoise des toits posée depuis plusieurs années ne parait pas avoir souffert par suite des variations de l'air et du temps. Les demeures des particuliers sont couvertes en planches ajustées parallèlement aux chevrons ou aux bords des toits, et quelquefois obliquement.

(1) L'ardoise à couverture se trouve en plusieurs parties du Canada, surtout dans les Cantons de l'Est. M.

Les coins des maisons et les cintres des croisées sont faits d'une pierre calcaire grise ,à petits grains, qui jette une odeur forte pareille à celle de la pierre puante (1), plus utile dans ce pays que l'ardoise, qui est sujette à se fendre sous l'action de l'air. L'intérieur des maisons est généralement blanchi. Les fenêtres sont placées en dedans des murs, les doubles chassis étant en usage à Québec. Le milieu du toit repose sur deux ou tout au plus trois chevrons, couverts en planches seulement.

On chauffe les chambres en hiver avec de petits poëles en fer, qu'on enlève l'été. Les parquets sont très sales ; il paraît qu'on ne les nettoie qu'une fois l'an.

La poudrière — au sud du palais — occupe le sommet da la montagne sur laquelle la cité est bâtie.

Les rues de la haute ville, taillées dans le roc vif, ont une largeur suffisante, mais elles sont très raboteuses et aussi incommodes pour les piétons que pour les voitures, parceque l'ardoise du pavé se fendille en fragments aigus qui mettent les chaussures en pièces Toutes ces voies se coupent les unes les autres aux angles, mais elles sont très tortueuses.

Les vergers attenant aux édifices publics et les jardins contigus aux résidences privées dans le voisinage du Collège des Jésuites font paraître la ville très grande, bien qu'elle ne contienne pas un nombre considérable de maisons. Son étendue, du sud au nord, est d'environ six cents toises et du bord de la rivière le long de la basse ville au mur oriental, de trois cent cinquante à quatre cents toises. Il faut remarquer que cet espace n'est pas tout habité, car à l'ouest et au sud, au pied des murs

---

(1) *Nitrum Suillum.* Linn. Syst. III. p. 86. *Lapis Suillus prismaticus* Waller Mineral, p. 59. a. 1. *Stink-Stone.* Forster Introd. to Mineral p. 40.

de la cité, il y a de grands morceaux de terre encore vacants et que l'on réserve sans doute pour être bâtis plus tard lorsque le nombre des habitants de Québec se sera accru.

L'évêque dont le siège est dans la ville est le seul évêque du Canada. Son diocèse s'étend jusqu'à la Lousiane, sur le golfe du Mexique, au midi, et dans les mers du sud au couchant.

Aucun évêque le pape excepté, n'a jamais eu un diocèse plus étendu Mais son troupeau spirituel est très peu considérable à quelque distance de Québec et ses ouailles sont souvent éloignées les unes des autres de plusieurs centaines de milles.

Québec est le seul port de mer et la seule ville de commerce du Canada ; c'est d'ici que tous les produits du pays sont exportés. Le port est au bas de la ville sur le bord du fleuve dont la largeur est, là, d'environ un quart de lieue. Les vaisseaux peuvent y mouiller à l'aise et en sûreté dans vingt-cinq brasses d'eau et sur un fond excellent pour l'ancrage. Le seul vent de nord-est y est un peu redouté, parcequ'il souffle avec une violence extrême. A mon arrivée ici, je comptai treize vaisseaux grands et petits dans le port, et l'on en attendait plusieurs autres.

Mais il faut remarquer qu'aucun navire ne peut venir à Québec à moins qu'il ne soit français ou n'arrive de quelque port de France, ou des possessions françaises dans les Indes-Occidentales. Toutes les marchandises étrangères que l'on trouve à Montréal et dans d'autres parties du Canada, viennent d'ici. Les marchands français de Montréal vont passer six mois parmi les nations indiennes employant ce temps à l'achat des peaux et

des fourrures ; de retour à la fin d'août ils descendent à Québec en septembre ou octobre pour y vendre leurs pelleteries.

On prétend que le privilège de vendre les marchandises importées a beaucoup enrichi les négociants de Québec. Mais cette assertion est contredite par d'autres qui, tout en admettant qu'il y en a qui vivent dans l'opulence, assurent que la plupart d'entre eux ne possèdent guère plus que le strict nécessaire, sans compter ceux qui, grâce à leur vanité et leur amour du luxe, sont accablés de dettes. Les marchands s'habillent fort élégamment et poussent la somptuosité dans les repas jusqu'a la folie.

Les femmes sont tous les jours en grande toilette et parées autant que pour une réception à la cour.

La ville est entourée de presque tous les côtés d'un mur élevé, surtout du côté de terre. Il n'était pas encore fini lors de mon voyage, mais on y travaillait activement. A part le schiste calcaire que j'ai décrit plus haut, on y a fait entrer aussi une sorte de grès ou pierre à sablon gris-foncé. Pour les coins des portes, on a employé de la pierre à chaux grise. La nature semble avoir voulu dispenser la ville du soin de se protéger par des murailles du côté de l'eau, en y plaçant un rocher, qu'il est impossible de gravir. Toutes les hauteurs sont couvertes de batteries, et aucun vaisseau ennemi ne peut approcher sans courir un risque imminent d'être coulé à fond. Du côté de terre, la ville est gardée par de hautes montagnes, de sorte que la nature et l'art se sont unis pour la protéger.

Québec a été fondé, en 1608 par Samuel de Champlain, premier gouverneur-général du Canada. L'histoire nous apprend que cette ville a progressé très lentement.

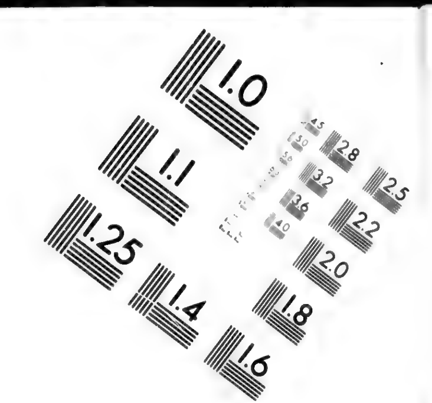
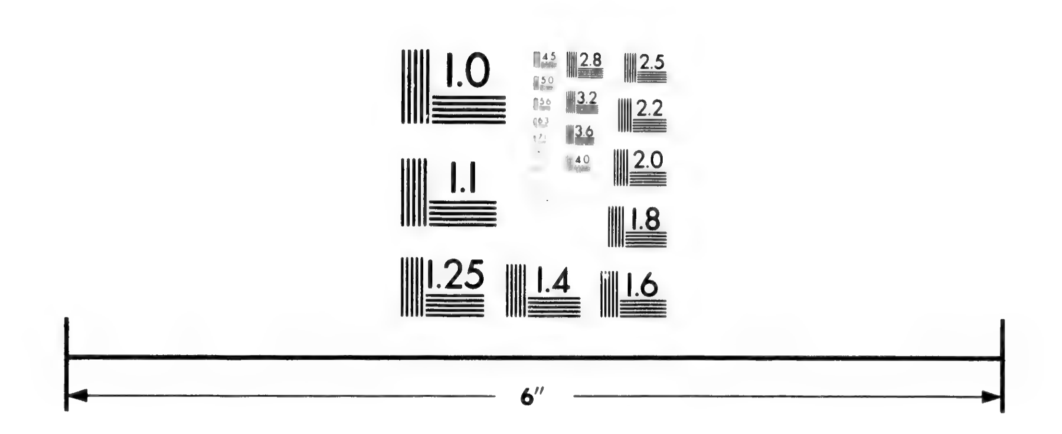
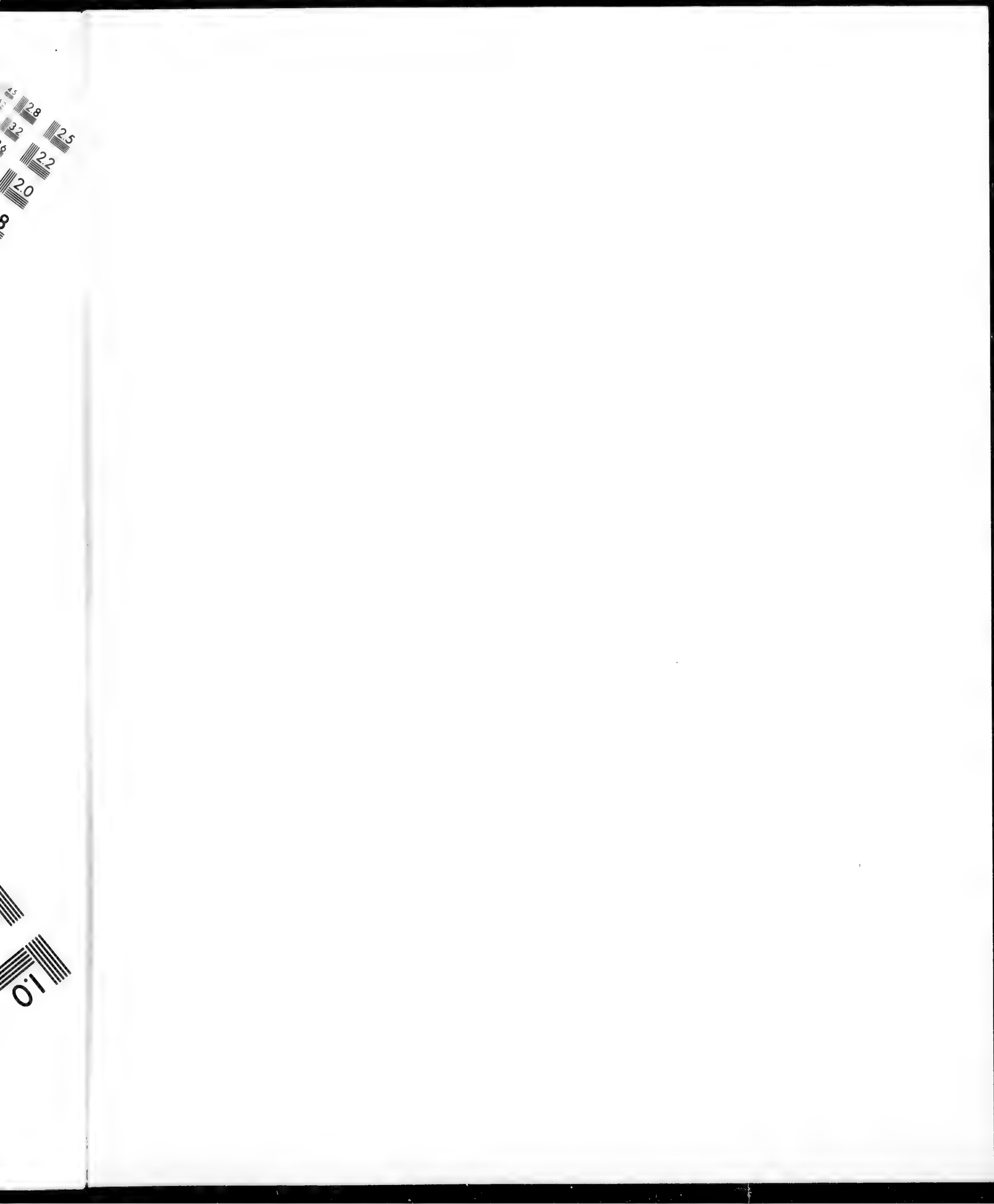


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
3.2
2.5
2.2
2.0

En 1629, vers la fin de juillet elle tomba aux mains de deux Anglais, Lewis et Thomas Kirk, par une capitulation que Champlain dût signer. A cette époque, le Canada et Québec étaient absolument dépourvus de provisions, de sorte qu'ils virent dans les Anglais plutôt des libérateurs que des ennemis. Ces Kirk étaient les frères de l'amiral anglais David Kirk qui attendait avec sa flotte un peu plus bas dans le fleuve. En 1632 la possession de Québec et de tout le Canada fut rendue aux Français par un traité de paix. Chose remarquable, ils hésitèrent à réclamer le Canada des Anglais. Il y en avait, et c'était le plus grand nombre, qui pensaient que la colonie n'apportait aucun avantage à la France, parceque son climat était trop froid et qu'elle coutait plus qu'elle ne rapportait, et parceque la France, ne pouvait peupler un pays aussi étendu, sans s'affaiblir, comme la nation Espagnole autrefois : qu'il valait mieux garder le peuple en France, et l'employer dans toutes sortes de manufactures, ce qui aurait pour effet d'obliger les autres puissances européennes qui ont des colonies en Amérique, d'apporter leurs produits bruts aux ports français, en échange des produits manufacturés. D'autres, au contraire, à vues plus élevées, assuraient, d'abord, que le climat n'était pas aussi sévère, qu'on se plaisait à le représenter ; ensuite ils imputaient à faute à la compagnie, l'excédant des dépenses sur les revenus, l'accusant de n'avoir pas su conduire les affaires du pays. D'ailleurs, il n'était pas question de coloniser le Canada d'un coup, mais petit à petit, de manière à ce que la population de la France ne fût pas sensiblement diminuée. Ils espéraient que cette colonie rendrait sa métropole puisssante dans l'avenir, à cause de ses pêcheries si riches en poissons de toutes espèces, depuis le hareng, le maquereau et la morue jusqu'aux amphibies et cétacés, et que la Nouvelle-France

deviendrait pour l'ancienne Gaule une école de marine. Ils plaidaient, ensuite, l'intérêt du commerce qui avait de si grands bénéfices à réaliser dans le trafic des peaux et des fourrures, dans la construction des vaisseaux et l'exploitation des immenses forêts du Canada et la cause de la civilisation et de la religion chrétienne trop engagées dans le grand œuvre de la conversion des Indiens pour qu'il fût possible de l'abandonner.

Et enfin, disaient-ils, la France ne dût-elle obtenir, au prix de ses sacrifices, que le seul résultat de retarder les progrès des anglais, et le développement de leur puissance, déjà si redoutable en Amérique, ce serait un point considérable de gagné, sans compter beaucoup d'autres avantages. Le temps a montré que ces raisons étaient inspirées par une bonne politique, et la France, en s'y rendant, n'a pas nui à sa grandeur, au contraire. Il est regrettable que nous n'ayons pas eu la même sagesse chez nous, à l'époque où nous étions propriétaires de la Nouvelle-Suède—la province la plus belle, la plus fertile de toute l'Amérique du nord—et plus tard, lorsque l'occasion nous fut offerte d'en reprendre la possession. Il faut savoir unir la prévision à la prudence et penser à l'avenir, tout en pourvoyant aux besoins du temps présent.

Au commencement de février 1663 un grand tremblement de terre s'est fait sentir à Québec et par tout le Canada ; il reste encore quelques vestiges de ses ravages.

Aucune personne n'a perdu la vie durant cette convulsion de la nature.

Le 16 octobre 1690, Québec fut assiégé par le général anglais Wm. Phipps, mais il fut repoussé au bout de quelques jours avec de grandes pertes. Les Anglais ont essayé plusieurs fois de prendre leur revanche, mais le St Laurent a toujours été une bonne défense pour le pays. Un

ennemi, à moins qu'il ne soit familiarisé avec la rivière, ne peut en remonter le cours sans aller à sa perte, à cause des récifs cachés et des forts courants qui obligent les vaisseaux à dévier de leur route bien souvent.

Québec, dit-on, doit son nom, qui dérive d'un mot normand, à sa situation sur une langue ou pointe de terre. En effet quand on remonte la rivière par l'Ile d'Orléans, le fleuve, au dessus de la ville, se dérobe à la vue et on est tenté de prendre la rivière St Charles pour la continuation du St. Laurent. Mais en avançant plus loin on retrouve le cours du fleuve, qui offre au premier abord beaucoup de ressemblance avec l'embouchure d'une rivière ou une grande baie. Un matelot, surpris à l'aspect de cette singularité du cours de la rivière, se serait écrié dans son dialecte provincial *Qué bec*, (1) c'est-à-dire quelle pointe de terre, de là le nom que porte la cité. D'autres le font dériver du mot algonquin *Quebégo*, ou *Québec* qui signifie " qui va en retrécissant," la rivière devenant plus étroite à mesure qu'elle se rapproche davantage de Québec.

Le St Laurent a un quart de mille français, ou trois quarts de mille anglais de largeur à Québec. L'eau salée ne remonte pas jusqu'à la ville et les habitants peuvent faire usage de l'eau du fleuve pour la cuisine. Malgré sa largeur et son cours si rapide, au reflux surtout, il s'y forme un pont de glacc qui dure tout l'hiver, et sur lequel on peut passer à pied ou en voiture. On dit qu'on a vu fréquemment, même en mai, par des nuits extrêmement froides, ce pont de glace se reformer après la débâcle, et avoir assez de force pour pouvoir supporter le poids des piétons.

(1) Quel bec !

Cela montre quelle est l'intensité du froid ici, surtout quand on considère la différence notable du niveau de l'eau à marée haute et à marée basse. La plus grande largeur de la rivière à son embouchure est de vingt-six lieues ou soixante dix-huit milles anglais, du moins autant qu'on peut la déterminer.

Il est assez difficile de préciser la ligne de démarcation entre la mer et la rivière, vû que cette dernière ne s'y jette et ne s'y unit que graduellement. La plus grande partie des eaux contenues dans les nombreux lacs du Canada, dont quatre ou cinq ressemblent à de grandes mers, passe forcément par le St Laurent avant d'aller se perdre dans l'océan. La rapidité du courant rend très dangereuse la navigation de la mer en remontant le St Laurent, ainsi que les bancs de sables mouvants qui se forment souvent à des endroits où on n'en avait jamais vu auparavant. Les Anglais dans leurs entreprises contre le Canada ont fait une ou deux fois l'expérience de l'espèce de danger causé par le déplacement de ces battures.

Aussi les Français regardent-ils avec apparence de raison la rivière comme une barrière contre toute nouvelle incursion (1).

Comme je l'ai déjà dit, la marée remonte beaucoup au-delà de Québec dans le St Laurent.

La différence du niveau de l'eau entre les hautes et basses marées est généralement de quinze à seize pieds, me-

(1) La rivière St Laurent n'a pas été une barrière contre les flottes victorieuses de l'Angleterre lors de la dernière guerre, et les fortifications de Québec n'ont pu tenir devant les assauts intrépides de son armée de terre, ce qui a fort désappointé ces bons Français du Canada. Mais à présent ils vivent heureux sous le régime anglais, dont ils savent apprécier la douce influence. (F.)

sure française, mais à la nouvelle et pleine lune, et lorsque le vent est favorable la différence est de dix-sept à dix-huit pieds, ce qui est très considédable.

7 AOUT.

Ginseng (Araliacées) (1) est le nom vulgaire français au Canada d'une plante dont la racine a une grande valeur en Chine.

Elle croît de temps immémorial dans la Tartarie chinoise et la Corée, où on la cueille tous les ans pour l'exporter en Chine. Le Père du Halde dit qu'elle est la plus précieuse et la plus utile de toutes les plantes de la Tartarie Orientale, et qu'elle attire chaque année beaucoup de monde dans les déserts de cette contrée. Les Tartares-Mantchoux lui donnent le nom de *Orhota*, qui veut dire la plus noble ou la reine des plantes (2). Les Tartares et les Chinois l'apprécient très fort et lui attribuent la vertu de guérir plusieurs maladies dangereuses, de renouveler la vigueur du corps et même de relever les forces intellectuelles abattues par un excès de travail.

Une once de ginseng rapporte le prix incroyable de sept à huit onces d'argent à Pékin. Quand les botanistes français ont vu le dessin de cette plante pour la première

---

(1) Les Botanistes connaissent cette plante sous le nom de *Panax quinquefolium, foliis ternatis quinatis*, Linn. Mat. Med. § 116. Sp. plant. p.15. 12. *Gronov.* Fl. Virg. p. 147. Voyez aussi Catesby Hist. Nat. de la *Caroline* Vol III p. 16 t. 16. *Lafitau* Gins. [illegible], t. 1. Le Père *Charlevoix* Hist. de la Nouvelle France. Tome IV. p. 308 fig. XIII et Tome. V. p. 24.

Voir aussi " Le Père Lafitau et le Ginseng," par l'Abbé Verreau. M.

(2) Peter Osbeck, Voyage en Chine, Vol. 1, p. 223.

fois, ils ont cru retrouver en elle une vieille connaissance de la Tartarie (1).

Cette conjecture parait vraisemblable, si l'on considère que plusieurs établissements au Canada se trouvent sous la même latitude que les parties de la Tartarie chinoise et de la Chine, où le vrai *Ginseng* croît à l'état sauvage.

Ils ont trouvé le même *Ginseng* sauvage en abondance dans plusieurs régions de l'Amérique du nord, dans les forêts des possessions françaises et anglaises. Cette plante aime l'ombre et croît dans un terreau profond et riche ; un sol humide ne lui convient pas plus qu'un sol élevé.

Elle n'est pas très commune partout, et parfois on la cherchera inutilement pendant l'espace de plusieurs milles sans en découvrir un seul pied, mais là où elle croît on la trouve toujours en abondance. Elle fleurit en mai et juin, et ses baies sont mûres à la fin d'août. Elle se transplante facilement, prospère même dans un nouveau terrain. Quelques personnes ici qui en ont ramassé des graines et les ont semées dans leurs jardins potagers, m'ont dit qu'elles sont restées dans la terre un ou deux ans avant de lever. Les Iroquois ou cinq (six) nations donnent au ginseng le nom de *Garangtoging*, ce qui signifie, dit-on, *un enfant*, la racine de cette plante ayant quelque peu la forme d'un enfant ; mais il y en a qui croient plutôt qu'ils veulent désigner par ce nom *la cuisse et la jambe*, à quoi, en effet, elle ressemble singulièrement. Les Français s'en servent pour la cure de l'asthme,

(1) Entre autres le P. Jartoux, qui avait fait un voyage en Tartarie en 1709, et le P. Lafitau, qui reconnut le ginseng dans les forêts du Canada en 1715. La racine de cette plante qui se vendait alors au poids de l'or en Chine, devint bientôt l'un des articles les plus en demande du commerce canadien, qui en 1752 en expédia pour la valeur d'un demi-million de francs. (M.)

comme tonique, et pour donner de la fécondité aux femmes. Le commerce du ginseng ici est très actif, on le cueille en grandes quantités pour l'envoyer en France d'où il est transporté en Chine, pour y être vendu à grand profit (1). On dit que les marchands en France ont fait au commencement des profits énormes dans ce commerce ; mais l'exportation continue du ginseng en Chine a fini par y faire tomber les prix aussi bien en France qu'en Canada. Néanmoins les marchands y trouvent encore leur compte Dans l'été de 1748, une livre de ginseng se vendait six francs ou livres à Québec mais le prix ordinaire ici est cent sous ou cinq livres. (2)

Pendant mon séjour en Canada, tous les marchands de Québec et Montréal ont reçu des ordres de leurs correspondants en France, où le ginseng était en grande demande. On se mit en conséquence à cueillir les racines avec la plus grande diligence possible ; les Indiens surtout se livrèrent à cette occupation, parcourant tout le pays à la recherche de la précieuse plante, et vendant ensuite le fruit de leur travail aux marchands de Montréal.

---

(1) M. Osbeck semble douter que les Européens puissent tirer quelqu'avantage du commerce du ginseng, parceque les Chinois n'estiment pas les racines venant du Canada, autant que celles qui proviennent de la Tartarie chinoise, et que les premières valent à peine la moitié du prix des secondes Voyez Voyage d'Osbeck en Chine Vol. 1 p. 223. F.

(2) Ce commerce fut ruiné au Canada par la faute des marchands, qui, voyant que la racine était en grande demande, et qu'on l'achetait sans regarder de très près à sa qualité, se mirent à la faire sécher au four, au lieu de suivre le procédé ordinaire de dessication, trop lent au gré de leur avidité, la vendant, ainsi préparée, jusqu'à vingt francs la livre. Mais les Chinois ne tardèrent pas à s'apercevoir de la fraude, et le ginseng du Canada perdit sa vogue. M.

Ils s'adonnèrent tellement à cette industrie, que les cultivateurs français ne pûrent trouver un seul Indien qui voulut s'engager pour les aider au temps de la moisson, bien que d'ordinaire ils se louent volontiers. Si l'on continue encore pendant plusieurs années consécutives à faire la guerre au ginseng de cette manière, c'est-à-dire, sans laisser à chaque place un ou deux sujets pour propager l'espèce, il ne tardera pas à disparaître, c'est ce que l'on craint ici. Et avec raison ; en effet cette plante qui était si commune aux environs de Montréal, ne s'y rencontre plus du tout, tant les razzias ont été complètes.

Aussi les Indiens ont-ils dû, cet été, se rendre jusqu'au pays appartenant à l'Angleterre pour faire la cueillette.

La préparation de la plante exige beaucoup de soin avant qu'elle puisse être livrée au commerce. Le marchand qui l'achète toute fraîche de l'Indien procède d'abord à la dessication des racines, opération assez simple à la vérité puisqu'il suffit de les laisser sur le plancher, mais qui demande deux mois et plus, suivant que la saison est belle ou pluvieuse. Il faut avoir la précaution de les retourner une ou deux fois par jour, sans cela elles seraient exposées à pourrir ou à moisir. Le ginseng n'a jamais été trouvé au nord de Montréal.

Le supérieur du clergé ici, et plusieurs autres personnes, m'assurent que les Chinois estiment le ginseng du Canada autant que celui de la Tartarie (1), mais, qu'on n'a jamais pu découvrir le secret de le préparer à la manière

---

(1) Cette assertion est directement contredite par M. Osbeck. Voyez à la page précédente. F.

Il est probable que le ginseng du Canada valait à son état naturel le ginseng de la Tartarie, mais on ignorait en Canada et même en France l'art de le préparer convenablement, et c'est la cause de sa dépréciation. M. l'abbé Provencher est de cette opinion. M.

des Chinois. On pense néanmoins qu'ils plongent les racines dans une décoction de feuilles de ginseng.

Celles qui ont subi les manipulations en Chine sont presque transparentes et ressemblent à de la corne à l'intérieur ; on ne les considère propres à l'usage médecinal que lorsqu'elles sont pesantes et compactes.

La plante qui par tout le Canada porte le nom de *Herba Capillaris* (1) y est pareillement l'objet d'un grand trafic. Les anglais des plantations l'appellent *Maiden Hair;* elle croît dans toutes les colonies de l'Amérique du Nord que j'ai visitées ainsi que dans les régions méridionales du Canada ; mais je ne l'ai pas trouvée près de Québec. Elle pousse dans les bois à l'ombre et dans un bon sol (1). Je me suis laissé dire par plusieurs personnes à Albany et au Canada, que l'on y fait grand usage de ses feuilles au lieu de thé dans les cas de consomption, de rhume et dans toutes les maladies de la poitrine.

Ce remède vient des Indiens qui s'en servent de temps immémorial. Le capillaire d'Amérique est regardé par les hommes de l'art comme bien préférable à celui d'Europe (2) et aussi en envoie-t-on des quantités considérables en France chaque année. Son prix varie

---

(1) C'est *l'Adiantum pedatum* de Linné. sp. pl. p. 1557. *Cornutus*, dans sa *Canadens. plant. historia* p. 7. l'appelle *Adiantum Americanum* et en donne un dessin avec la description p. 6.

Adiante, de la famille des Fougères, (de Adianthos, non mouillé ; allusion à la propriété de la plante de rester toujours sèche, même quand on la plonge dans l'eau) *Flore Canadienne*, Abbé Provancher p. 714. A. *pédalé* (*capillaire du Canada*) sans contredit la plus délicate dans ses formes, et la plus belle de toutes nos fougères. Ses touffes font un très bel effet dans les jardins—un peu rare dans les environs de Québec. On en extrait un sirop très apprécié pour ses propriétés stomachiques et dont on fait surtout usage dans les rhumes, *Flore Canadienne*, id. (M.)

(2) *Adiantum Capillus Veneris*. Le vrai Capillaire.

et se règle sur la qualité de la plante, son mode de préparation et la quantité apportée dans le marché. Quand elle est en grande abondance à Québec, le prix tombe, il s'élève au contraire quand elle y est rare, mais d'ordinaire elle vaut de cinq à quinze sous la livre. Les Indiens parcourent les bois en ce moment à la recherche de la plante, recherche qui les entraîne des fois bien audelà de Montréal.

Les plantes potagères viennent très bien ici, le chou blanc, *Brassica oleracera*, (Crucifères) surtout réussit à merveille, mais il est souvent attaqué par les vers.

On fait beaucoup usage de l'oignon *Allium Cepa* (Liliacées), en Canada, ainsi que du poireau (*id*). On cultive aussi plusieurs espèces de courges, de melons, la laitue, la chicorée ou endive sauvage, *Cichorium Intibus*, plusieurs espèces de pois et de fèves ou haricots, la carotte et le concombre. La betterave rouge, le raifort et la rave ordinaire, le thym et la marjolaine y viennent à merveille, ainsi que les navets, dont il se fait une grande consommation, principalement l'hiver. Le panais se voit quelquefois sur la table, mais il n'est pas commun. Peu de gens connaisent la pomme de terre, et l'on n'y cultive ni l'espèce commune (*Solanum Tuberosum*) (Solanées) ni la patate des Bermudes (*Convolvulus Batatas*).

Les Français d'ici, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne plantent pas de patates, répondent qu'ils ne lui trouvent aucune saveur, et ils se moquent des Anglais qui en sont si friands. Le chou-rave (*Brassica Gongylodes* Linn.,) (1) ne se trouve pas dans l'Amérique du Nord,

---

(1) Dans une note à cet endroit, Kalm dit que c'est une espèce de chou à grosses racines rondes succulentes, qui croît hors de terre, en quoi cette plante diffère du chou-navet (*Brassica Napobrassica*) dont les racines s'enfoncent dans la terre. Les deux espèces sont communes en Allemagne et la première l'est pareillement en Italie. M.

du moins il est inconnu aux Suédois, Anglais, Hollandais, Irlandais, Allemands et Français qui l'habitent. Je tiens de personnes expérimentées dans la culture des herbes de cuisine et dans le jardinage en Canada, qu'elles sont obligées de faire venir des graines fraîches de France chaque année, parceque la semence perd généralement sa force à la troisième génération, et produit des plantes inférieures aux premières, par rapport au goût et à la qualité.

Les Européens n'ont jamais pu trouver aucuns caractères, ou signes représentatifs de l'écriture, encore moins d'écrits ou livres parmi les Indiens qui habitent l'Amérique du Nord de temps immémorial, et paraissent ne former qu'une seule nation, parlant le même langage. Ces Indiens ont par conséquent vécu dans les ténèbres de la plus grande ignorance pendant plusieurs siècles, et ne savent absolument rien de l'état de leur pays avant l'arrivée des Européens, à l'exception de quelques traditions vagues et de fables grossières. Il n'est pas certain qu'aucune autre nation ait vécu en Amérique avant l'établissement de ses habitants Indiens, ou qu'aucun autre peuple ait visité cette partie du globe avant la découverte de Colomb. On ignore de même si la religion chrétienne y a jamais été prêchée avant cette époque. J'ai conversé avec des jésuites qui ont fait de longs voyages dans ces vastes contrées, et leur ai demandé s'ils n'avaient jamais trouvé des indices du séjour de quelques chrétiens parmi les Indiens avant la découverte de l'Amérique; mais ils m'ont tous répondu négativement.

Les Indiens ont toujours été aussi ignorants en architecture et en travail manuel qu'en écriture ou tout autre branche de sciences. C'est en vain que l'on chercherait

chez eux des maisons ou villes bien bâties, des fortifications artificielles, des tours ou piliers élevés comme l'on en voit tant dans l'ancien monde datant des époques les plus reculées. Leurs habitations sont de misérables cabanes d'écorce exposées de tous côtés au vent et à la pluie. Tout leur savoir-faire en maçonnerie consiste à placer quelques pierres sur le sol autour de leur foyer, pour empêcher les tisons de s'égarer dans la hutte ou plutôt pour marquer la place de l'âtre. Les voyageurs ne trouvent pas à traverser ces pays la dixième partie du plaisir qu'ils éprouvent en parcourant notre vieux monde, où presque chaque jour ils rencontrent quelques vestiges d'antiquité : ici, c'est une ancienne ville très célèbre qu'il faut visiter ; là, ce sont les ruines d'un vieux château ; voici un champ où, quelques siècles passés, les plus fameux capitaines et les rois les plus puissants se sont livré une bataille sanglante ; ou encore, voilà le lieu de naissance, ou la résidence d'un grand homme ou d'un savant. Dans un semblable voyage, l'esprit jouit de différentes manières, et se représente les temps passés entourés de vivantes couleurs.

Mais rien de semblable en Amérique. Son histoire ne remonte pas au-delà de l'arrivée des Européens.

Ce que l'on donne comme ayant eu lieu avant cette période, a plutôt l'air d'une fiction ou d'un rêve que d'évènements réels. Dans ces derniers temps, néanmoins, l'on a découvert quelques vestiges d'antiquité propres à faire conjecturer que l'Amérique du Nord a été autrefois habitée par une nation plus avancée dans les sciences, et plus civilisée, que celle qui était en possession du sol à l'arrivée des Européens ; ou qu'une grande expédition militaire a été entreprise contre ce continent par quelque peuple de l'ancien monde.

Cette opinion est confirmée par un rapport que je tiens de M. de Vérandrière (1), qui a commandé en personne l'expédition à la mer du sud dont je vais parler à l'instant. Je l'ai entendu répéter par d'autres Français qui ont été témoins ulaires de tout ce qui s'est passé dans cette occasion. Quelques années avant mon voyage en ce pays, le gouverneur-général d'alors, le Chevalier de Beauharnois, (2) donna à M. de Verandrière l'ordre de quitter le Canada à la tête d'un parti, en expédition au travers de l'Amérique du Nord vers la mer du sud, pour examiner la distance entre les deux points, et les avantages qui pourraient résulter pour le Canada ou la Louisiane d'une communication avec cet océan. (3) Ils partirent à cheval de Montréal et se dirigèrent vers l'occident autant que le permirent les lacs, rivières et montagnes qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Parvenus loin dans l'intérieur et au-delà de pays habités par différentes nations, il leur arriva quelquefois de rencontrer de grandes étendues de terre entièrement dépourvues d'arbres, mais couvertes d'une espèce d'herbe très haute, et qu'ils mirent plusieurs journées de voyage à traverser. Beaucoup de ces prairies étaient sur toute leur surface marquées de sillons comme si elles eussent été labourées et ensemencées autrefois.

---

(1) Cest probablement le lieutenant de La Vérandrière, qui périt dans le naufrage du navire l'Auguste sur l'Ile Royale le 16 Novembre 1761. (M.)

(2) Charles de Beauharnois de la Boische, Marquis de Beauharnois, Gouverneur-Général du Canada de 1726 à 1747. (M.)

(3) Le Cours d'histoire du Canada ne fait mention que de deux expéditions de Montréal vers l'occident durant les 20 ans que le Marquis de Beauharnois fut Gouvernenr-Général du Canada, celle de M. de Noyelles en août 1734, contre les Outagamis ou Renards et celle de M. de Longueuil en 1740, contre les Chicasas de la Louisiane. Mais Garneau, dans son Histoire du Canada, parle longuement de l'expédition même de M. de la Vérandrye, qui eut lieu en 1738. (M.)

Et cependant il faut remarquer que les nations qui habitent l'Amérique du Nord, n'ont pu cultiver la terre de cette manière, n'ayant ni chevaux, ni bœufs, ni aucun instrument aratoire ; la charrue leur était parfaitement inconnue avant l'arrivée des Européens. En deux ou trois endroits, mais à des distances considérables entre chaque point, nos voyageurs ont trouvé sur le roc, des empreintes de pieds, tant d'enfants que d'hommes faits, simples jeux de la nature probablement. Après qu'ils se fûrent enfoncés plus avant à l'ouest et dans des régions où, au meilleur de leur connaissance, aucun Français ou autre Européen n'était jamais parvenu, ils trouvèrent à un certain endroit dans les bois, et ensuite dans une plaine étendue, de grands piliers de pierre, affaissés les uns sur les autres. Ces piliers étaient formés chacun d'une seule pierre, et les Français n'ont pu faire autrement que supposer qu'ils avaient été érigés de main d'homme. Quelquefois ils ont rencontré des masses de pierres posées les unes sur les autres. ressemblant à des pans de murs en ruines.

Dans quelques uns de ces endroits, où ils ont remarqué des vestiges d'anciens édifices, il leur a été impossible de trouver aucune autre sorte de pierre. Ils n'ont pu découvrir de caractères ou écritures sur aucuns de ces piliers ou monuments, malgré les recherches les plus soigneuses. A la fin, ils rencontrèrent une large pierre en forme de pilier dans laquelle était enchassée une pierre plus petite, couverte des deux cotés de caractères inconnus. (1)

---

(1) Chose curieuse, Kalm ne fait aucune mention de l'expédition de M. de Céloron sur l'Ohio qui eût lieu le 15 juin 1749, juste quinze jours avant son arrivée en Canada. Au nombre des bourgades d'Indiens dont le brave commandant exigea la soumission au roi de France, il y avait un village Iroquois gouverné par une vieille femme et qui portait le nom de *Rocher-Ecrit*. (M.

Ils détachèrent cette pierre qui était d'environ un pied de long sur quatre à cinq pouces de large, mesure française, et l'emportèrent au Canada, d'où elle fut envoyée en France au secrétaire d'état, le comte de Maurepas. On ne sait où elle est maintenant; il est probable qu'elle fait encore partie de sa collection. Plusieurs jésuites d'ici ont vu et examiné cette pierre, ils s'accordent à affirmer que les lettres gravées dessus sont les mêmes que celles qui (dans les livres contenant des rapports sur la Tartarie) sont appelées caractères tartares. (1) On est forcé de reconnaître que la similitude est parfaite, lorsqu'on les compare entre elles.

---

(1) Cette opinion parait très probable, car on trouve dans *Marco Paolo* que *Kublai-Khan*, un des successeurs de Gengis-Khan après la conquête de la partie occidentale de la Chine, envoya des vaisseaux pour s'emparer du royaume du Japon ou Nipan-Gri, mais survint une tempête furieuse qui dispersa toute la flotte dont on n'entendit plus parler. Quelques uns de ces vaisseaux peuvent avoir été jetés sur le rivage vis-à-vis les grands lacs américains, entre les 40° et 50° degrés de latitude nord. Les naufragés y auraient érigé les monuments dont l'auteur vient de parler, et y auraient fondé ces nations qui avaient certaines teintes de civilisation et que l'on a appelées *Mozomlecks*. Une autre partie de cette flotte, supposons-le, alla s'échouer sur les rivages du pays qui fait face à Mexico, et y fonda l'empire Mexicain, qui est trés récent d'après ses propres archives telles que conservées par les Espagnols, et ses annales peintes (*voir Purchas's Pilgrimages*)—si récent, que c'est à peine si son histoire compte plus de sept princes avant Montezuma II qui régnait lors de la descente des Espagnols en 1519, sous *Fernando Cortez*; par conséquent le premier de ces princes, en accordant à chacun un règne de trente-trois ans et quatre mois, et ajoutant à cette période les seize années de celui de *Montezuma*, prit le sceptre en l'année 1270; or *Kublai-Khan* le conquérant de la Chine et du Japon était alors sur le trône, et c'est sous son règne qu'eut lieu cette première expédition contre le Japon mentionnée plus haut, à l'avortement de laquelle l'Amérique du Nord a dû probablement ses premiers habitants civilisés. Il y a, si je ne me trompe, une grande ressemblance entre la figure des idoles mexicaines et celle des idoles des Tartares, appartenant au culte du *Dalaï-Lama* que *Kublaï-Khan* a introduit le premier parmi les *Mongols* ou *Monguls*. Les Indiens sauvages de l'Amérique du Nord

Les Français ont eu beau questionner les Indiens pour savoir l'époque où ces piliers ont été érigés, et par qui—quelles étaient leurs traditions ou opinions au sujet de ces monuments—à qui ils en attribuaient les inscriptions, et s'ils connaissaient quelque chose de leur signification—de quelle sorte de lettres étaient composées ces inscriptions — en quelle langue elles étaient écrites—et d'autres circonstances, mais inutilement—impossible d'en tirer la moindre explication; ils étaient tout aussi ignorants sur ce sujet que les Français eux-mêmes. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut d'affirmer l'existence de ces pierres en ces lieux, de temps immémorial. Les piliers sont à une distance de près de neuf cents milles français (900 lieues) à l'ouest de Montréal. Le but principal de cette expédition, savoir de parvenir à la mer du sud et d'examiner la distance entre elle et le Canada, n'a pas été atteint. Le parti d'exploration s'étant laissé entraîner à prendre part à une guerre qui éclata entre plusieurs des nations Indiennes les plus éloignées, quelques uns des Français furent faits prisonniers, et le reste fut obligé de s'en retourner. Ils apprirent des peuplades de l'extrême occident, au milieu desquelles ils se trouvèrent en dernier

ont, il semble, une autre origine, et descendent probablement des *Yukagbiris* et Tchucktchais, habitants de l'extrême Nord-Est de l'Asie, d'où, suivant le rapport des Russes, il n'y a qu'un faible trajet à faire pour atteindre l'Amérique. Il y a tant de points de ressemblance entre cette race et les Américains, qu'il n'y a pas moyen de douter de leur commune origine,—même férocité de mœurs, même manière de se peindre, même goût pour les liqueurs enivrantes que les Yukagbiris savent extraire d'une sorte de champignon vénéneux qu'ils se procurent chez les Russes. Les Esquimaux paraissent appartenir à la même race que les habitants du Groenland, les Samoïèdes et les Lapons. L'Amérique du Sud (et particulièrement le Pérou) tire probablement sa population du grand continent sud inconnu, qui est tout près de l'Amérique, et qui est civilisé, rempli d'habitants de différentes couleurs, qui ont pu facilement être jetés sur le continent d'Amérique en canots ou praos. (F.)

lieu, que la mer du sud n'était plus qu'à quelques journées de marche, et que les Indiens trafiquaient souvent avec les Espagnols sur cette côte, et quelquefois se rendaient à la Baie d'Hudson, pour faire le commerce avec les Anglais.

Plusieurs de ces sauvages habitaient des huttes de terre. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu de Français ; leurs vêtements ordinaires étaient en peaux, mais grand nombre allaient entièrement nus.

Tous ceux qui ont fait de longs voyages en Canada vers le sud, et surtout à l'occident, s'accordent à constater l'existence de plusieurs grandes plaines dénuées d'arbres, et dont le sol est couvert de sillons comme s'il avait été labouré. A quoi cela est-il dû, personne ne le sait ; car les champs d'un grand village ou bourgade des Indiens ont à peine plus de quatre ou six acres d'étendue ; tandis que ces plaines ondulées sont si vastes qu'il faut faire plusieurs journées de marche successives pour les traverser, et ce n'est que par exception, que l'on rencontre par-ci, par-là, des inégalités de terrain ou des points où la surface du sol n'offre pas de semblables traces d'anciens labours.

Je n'ai pu découvrir d'autres vestiges d'antiquité au Canada, malgré toutes mes recherches. Dans la continuation de ma relation de voyage pour l'année 1750 (1) j'aurai occasion de parler de deux autres curiosités remarquables. Notre compatriote M. George Westman, A.M. a clairement démontré que les Scandinaves, principalement ceux du Nord, ont entrepris des voyages dans l'Amérique Septentrionale longtemps avant l'époque de Colomb, (voir la dissertation sur ce sujet, qu'il a lue à Abo en 1747, pour obtenir son degré.)

(1) Cette partie n'a pas encore été publiée. (F.)

8 AOUT.

Ce matin j'ai visité le plus grand couvent de femmes de Québec. L'entrée en est défendue aux hommes sous les peines les plus sévères, à l'exception de quelques chambres divisées par des grilles en fer, dans lesquelles les hommes et les femmes qui n'appartiennent pas à la communauté peuvent causer du dehors avec les religieuses. Mais pour mettre le comble aux faveurs toutes spéciales dont on m'a honoré dans ce pays, comme Suédois et étranger, le gouverneur-général a obtenu de l'évêque, pour moi, la permission de pénétrer dans le cloître et d'en voir l'intérieur. L'ordinaire a seul le pouvoir d'accorder cette faveur, et il en use rarement. Le médecin du roi et le chirurgien ont cependant leurs entrées libres aussi souvent que leur ministère le requiert. M. Gaulthier, homme d'un grand savoir en physique et en botanique, et maintenant le médecin du couvent, m'a accompagné dans cette visite. Nous vîmes d'abord l'hôpital, dont je vais donner une description, et nous entrâmes ensuite dans le couvent, qui est contigu à l'hôpital. C'est un grand bâtiment en pierre, à trois étages, divisé à l'intérieur en longs corridors, sur lesquels donnent, de chaque côté, des cellules, des salles et des chambres. Les cellules des religieuses sont au troisième, elles sont petites, non peinturées en dedans et ornées d'images de saints, en papier, et d'un crucifix. Un lit à rideaux et garni de bonnes couvertures, un petit pupitre, une chaise ou deux en forment tout l'ameublement. Les chambres ne sont pas chauffées en hiver, mais il y a un poële dans le corridor, et les religieuses laissent la porte de leurs cellules ouverte, pour que la chaleur y pénètre.

Dans l'étage du milieu il y a des chambres où elles passent la journée ensemble, la salle de couture surtout, qui

est spacieuse, bien peinturée, bien ornée, et garnie d'un poële en fonte. Elles s'y livrent à des travaux d'aiguille, de broderie, de dorure, à la fabrication de fleurs artificielles en soie qui imitent très bien les fleurs naturelles. En un mot, elles sont toutes employées à des ouvrages délicats, convenables au rang qu'occupent ces dames dans la vie. Elles tiennent leurs assemblées dans une grande salle ; une autre est réservée pour celles qui sont indisposées, mais si la maladie a un caractère dangereux, on soigne la patiente dans une chambre séparée. Le noviciat forme aussi un appartement à part, ainsi que le réfectoire ou salle à manger, qui est garni de tables rangées le long des murs, et au centre, il y a une petite tribune sur laquelle je vois un livre français contenant la vie des saints du Nouveau Testament. Pendant le dîner toutes gardent le silence, à l'exception d'une des plus âgées, qui lit à haute voix du haut de la tribune. Le repas est suivi d'une lecture spirituelle. Chaque tablée tourne le dos au mur. Dans presque toutes les chambres, on voit sur un guéridon doré, un crucifix, des images de saints et des cierges ; c'est là qu'elles disent leurs prières. Adossée à cet édifice est l'église, et tout près il y a une galerie spacieuse où se tiennent les religieuses pendant le service, et qui est séparée de l'église par un treillis qui leur permet tout juste de suivre l'office du regard, sans être vues elles-mêmes. Le prêtre reste dans l'église, et les nonnes lui présentent ses habits sacerdotaux à travers un guichet, l'entrée de la sacristie leur étant interdite, ainsi que celle de l'appartement où se tient le prêtre. Il y a encore nombre de salles et de chambres dont je ne me rappelle plus la destination. L'étage inférieur contient la cuisine, la boulangerie, les dépenses, etc. Dans les greniers on conserve les grains et fait sécher le linge. L'étage du milieu est entouré

d'une galerie où les religieuses ont la liberté d'aller prendre l'air. Du couvent on a une fort belle vue de tous côtés sur la rivière, les champs et les prairies en dehors de la ville. La maison possède un grand jardin, contenant toutes sortes d'arbres fruitiers, et entouré d'un mur élevé ; les religieuses ont la permission de s'y promener. Le couvent renferme environ cinquante nonnes, presque toutes d'un âge avancé, la plus jeune n'ayant guère moins de quarante ans. En ce moment il y a parmi elles deux postulantes qui reçoivent l'enseignement propre à la vie du cloître. Avant d'être admise à faire profession, la religieuse passe par un noviciat de deux ou trois ans, dans le cours duquel sa vocation s'éprouve. Car pendant ce temps la novice peut laisser le couvent à volonté, si la règle monastique ne lui convient pas. Mais dès qu'elle a été reçue religieuse, et qu'elle a prononcé des vœux, elle doit y passer sa vie entière. Si une nonne montre des dispositions à vouloir changer son mode d'existence, on l'enferme dans une chambre d'où elle ne peut plus sortir. Les religieuses de ce couvent ne vont jamais plus loin qu'à l'hôpital, qui est tout près, et même en fait partie. Elles y prennent le soin des malades. Je me suis laissé dire par plusieurs personnes — voire par des dames—qu'aucune jeune fille ne se décide à entrer au couvent qu'après avoir atteint un âge qui ne lui laisse que peu d'espoir de jamais trouver un mari. Les religieuses des trois couvents de Québec paraissent très vieilles, ce qui me fait croire qu'il y a quelque vérité dans cette assertion,

Tout le monde convient ici qu'il y a moins d'hommes que de femmes en Canada, parceque beaucoup d'hommes meurent en voyage, qu'un grand nombre vont aux Indes Occidentales pour s'y établir, et que d'autres succombent

dans les combats, etc. Delà, la nécessité pour quelques femmes d'entrer dans les couvents.

L'hôpital, je l'ai déjà dit, fait partie du couvent. Il renferme deux grandes salles et quelques chambres près de l'apothicairerie. Les salles contiennent deux rangées de lits de chaque côté. Les lits près du mur sont entourés de rideaux : les autres n'en ont pas. Tous sont garnis de bonnes couvertures et de draps doubles bien propres. Dès que le malade est debout, on refait son lit, de manière à garder l'hôpital dans un état de propreté et en bon ordre. Les couchettes sont à deux ou trois verges de distance les unes des autres, et entre chacune d'elles il y a une petite table. Les dortoirs sont chauffés avec d'excellents poêles en fonte, et de nombreuses croisées y laissent pénétrer la lumière. Les religieuses prennent soin des malades, leur apportent leurs repas, et voient à leurs besoins. En outre, l'hôpital a ses infirmiers et son chirurgien. Le médecin du roi est tenu de faire la visite une ou deux fois par jour ; il va d'un lit à l'autre et donne ses prescriptions. On reçoit généralement les soldats malades dans cet hôpital ; ils sont très nombreux en juillet et août, époque de l'arrivée des vaisseaux du roi, et en temps de guerre. Mais en d'autres temps, quand il n'y a pas beaucoup de militaires malades, leurs places sont données à d'autres patients, au fur et à mesure que les lits se vident. La maison est abondamment pourvue de tout ce qui est requis pour le soin des malades : provisions, médecines, combustible, etc. On met dans une chambre séparée ceux dont l'état demande plus de soin, afin d'empêcher qu'ils ne soient incommodés par le bruit.

La politesse des habitants, ici, est bien plus raffinée que celle des Hollandais et des Anglais des colonies appartenant à la Grande Bretagne ; mais en revanche, ces

derniers ne donnent pas autant de temps à leur toilette que les Français. Les dames, surtout, ornent et poudrent leurs cheveux chaque jour, et se papillottent chaque nuit. Cette coutume frivole n'est pas introduite dans les colonies anglaises. Les gentilshommes portent généralement leurs propres cheveux, mais il y en a qui font usage de perruques. Les gens de condition mettent du linge garni de dentelles; tous les officiers de la couronne ont l'épée. Les gentilshommes, même ceux d'un rang élevé, le gouverneur-général excepté, lorsqu'ils vont en ville par un jour qui menace d'être pluvieux, portent leurs manteaux sur le bras gauche. Les amis de l'un et l'autre sexe, qui ne se sont pas vus depuis quelque temps, se saluent en s'embrassant mutuellement lorsqu'ils viennent à se rencontrer.

Je ne ferai pas une nouvelle mention des plantes que j'ai collectionnées en Canada, et que j'ai déjà en partie décrites, afin de ne pas fatiguer la patience des lecteurs par une ennuyeuse énumération. Si je remplissais mon journal de mes observations botaniques de tous les jours, et de mes descriptions d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de minéraux et d'autres curiosités semblables, il deviendrait de six à dix fois plus volumineux qu'il ne l'est. (1) Par conséquent, je réserve toutes ces notes, qui sont principalement des descriptions arides de curiosités naturelles, pour une *Flora Canadensis*, ou un autre ouvrage de ce genre. Je dirai la même chose de mes observations sur la médecine. J'ai recueilli fidèlement toutes les informations que j'ai pu me procurer dans mon voyage sur l'usage médical des plantes d'Amérique et des simples,

---

(1) Quel libraire en Suède pourrait entreprendre d'imprimer un pareil ouvrage à ses frais sans s'exposer à une perte considérable? (*Note de l'auteur*)

dont quelques-uns passent en plus d'un endroit pour des remèdes souverains. Mais la médecine n'étant pas mon fort (bien que depuis ma jeunesse je l'aie toujours beaucoup aimée) j'ai probablement omis des circonstances remarquables dans mes descriptions de remèdes et de simples, et je sais qu'on ne peut jamais être trop précis sur de semblables sujets. Les médecins, par conséquent, ne tireront que peu ou point de profit de mes remarques, à cause des nombreuses lacunes qu'ils y trouveront.

C'est mon excuse pour avoir omis autant que possible, de faire mention des choses qui intéressent la médecine, et qui sont au-dessus de mes connaissances. Quant aux plantes du Canada, je puis ajouter ici, que plus vous allez au Nord, plus vous trouvez qu'elles ressemblent à celles de la Suède ; au septentrion de Québec, cette similitude se remarque dans la proportion d'un quart au moins.

Cependant certaines plantes ou arbres qui ont des qualités particulières ou sont employés à des usages spéciaux feront l'objet d'une courte mention, dans la suite de cet ouvrage.

La mousse de renne ou lichen, (*Lichen rangiferinus*) croît en abondance dans les bois autour de Québec.

M. Gaulthier, et plusieurs autres messieurs, m'ont assuré que les Français, dans les longues courses que leur commerce de fourrures avec les Indiens les oblige d'entreprendre au milieu des forêts, font quelquefois bouillir cette mousse et en boivent la décoction au défaut de meilleure nourriture, quand leurs provisions sont épuisées ; il paraît que ce breuvage est très nutritif. Des Français qui sont allés dans le pays du Labrador, où il y a beaucoup de rennes (appelés *Caribous* ici) (1) rapportent

(1) *Cervus Tarandus* (Ruminants). (M.)

que toute la terre y est, en beaucoup d'endroits, couverte de cette mousse, si bien que le sol parait aussi blanc que neige.

10 AOUT.

Aujourd'hui, j'ai dîné chez les jésuites. Je leur avais fait une visite il y a quelques jours, et dès le lendemain leur supérieur et un autre père jésuite vinrent m'inviter à dîner avec eux pour aujourd'hui. J'ai assisté au service divin dans leur église, qui fait partie de leur maison. Elle est très belle à l'intérieur, mais dépourvue de sièges, et il faut suivre l'office à genoux. Au dessus de l'église il y a un petit clocher à cadran. La maison qu'habitent les jésuites est magnifique, et a une apparence superbe tant du dehors qu'à l'intérieur—on dirait un vrai palais. C'est un édifice en pierre à trois étages, — outre le grenier — à toit carré très élevé et couvert en ardoise ; il ressemble au nouveau palais de Stockholm, et renferme entre ses murs une cour spacieuse. Ses dimensions sont telles que trois cents familles pourraient y loger à l'aise, et cependant, dans le moment, il n'abrite pas plus de vingt jésuites.

Mais quelquefois leur maison en contient un bien plus grand nombre, surtout au retour de ceux qui ont été envoyés comme missionnaires dans le pays. A chaque étage il y a un long corridor, sur lequel donnent des chambres, des salles ou d'autres pièces pour les pères ; ainsi que la bibliothèque, l'apothicairerie, etc.

Tout y est bien ordonné, et les jésuites sont des mieux partagés ici. Le collège forme une maison à part ; de grands vergers et des jardins potagers coupés de belles allées l'entourent de tous côtés. Outre les arbres de culture, il y a là de nombreux vétérans que la hache du bucheron

a respectés, seuls restes des forêts primitives qui ont vu les commencements de la ville. On y a planté aussi beaucoup d'arbres fruitiers, et le jardin est rempli de toutes sortes d'herbes et de végétaux, pour l'usage de la cuisine. Les jésuites dînent ensemble dans une grande salle. Des tables y sont placées tout le long des murs, et entre ces tables et les murs, il y a des sièges, mais non de l'autre côté. Adossée à l'un des murs, il y a une tribune d'où l'un des pères fait la lecture dans quelque ouvrage religieux, mais ce jour-là, la lecture fut omise ; tout le temps du repas fut employé à la conversation, et à faire honneur au dîner, un dîner vraiment somptueux, et comprenant une variété de mets comme dans les plus grands festins. Dans cet édifice spacieux, vous ne rencontrez pas une seule femme ; il ne contient que les pères et les frères. Ces derniers, tous des jeunes hommes élevés pour faire des jésuites, apprêtent eux-mêmes les mets et les apportent sur la table, car de domestiques proprement dits il n'y en a point. Outre l'Évêque, il y a trois sortes d'ecclésiastiques en Canada ; les jésuites, les prêtres (curés) et les récollets. Les jésuites, sont sans contredit, les plus considérés. C'est un dicton général, ici, passé en proverbe que, " pour faire un récollet, il faut une hachette, et un ciseau pour faire un prêtre, mais pour un jésuite, il faut un pinceau" (1). Les jésuites sont ordinairement très instruits, et adonnés à l'étude en même temps que très polis et agréables en compagnie. Il y a quelque chose qui plait dans tout leur maintien, et il n'est pas surprenant qu'ils captivent l'esprit du peuple. Ils parlent rarement de questions religieuses, ou bien quand il leur arrive d'en parler, ils ont le soin d'éviter les disputes.

---

(1) En français dans le texte.

Ils sont toujours prêts à rendre service, et quand ils voient que leur assistance est requise, ils préviennent toute demande d'aide en se mettant tout de suite à l'œuvre, pour faire ce que l'on attend d'eux. Leur conversation est très intéressante et instructive, et l'on ne peut s'ennuyer dans leur société. J'ai causé avec beaucoup de jésuites en Canada; je n'en ai pas trouvé un qui ne possédât ces qualités, à un degré éminent. Ils ont de grands biens dans ce pays qu'ils tiennent du roi de France. A Montréal, ils ont pareillement une belle église, une maison petite mais élégante, et un jardin à l'avenant. Ils ne se soucient pas de devenir prédicateurs de congrégations (curés) à la ville ou à la campagne ; ils laissent aux prêtres les cures, ainsi que les émoluments qui y sont attachés. Ils se consacrent entièrement à la conversion des païens, et leurs missionnaires sont dispersés dans toutes les parties du pays, à la poursuite de cette œuvre. Dans chaque bourgade ou village habités par les Indiens convertis, il y a un ou deux jésuites fixés au millieu d'eux pour leur apprendre à vivre en bons chrétiens, et les détourner des pratiques du paganisme.

Ainsi, il y a des jésuites, chez les Indiens convertis de Tadoussac, de Lorette, de Bécancour, de St François, du Sault St Louis, par tout le Canada. Cet ordre envoie pareillement des missionnaires parmi les nations non encore évangélisées, de sorte qu'il y a un jésuite dans chaque bourgade d'Indiens, s'efforçant en toute occasion de les christianiser, les suivant dans leurs grandes chasses d'hiver, en butte à des souffrances inimaginables, marchant dans la neige toute la journée, couchant en plein air par les plus gros froids ; sortant par tous les temps beaux ou mauvais, (car les Indiens n'ont nul souci de la température) vivant dans les huttes de ces sauvages, qui souvent

fourmillent de puces, et d'autres vermines, etc. Les jésuites endurent toutes ces peines en vue de la conversion de ces barbares, et aussi dans un but politique. Ils rendent souvent de grands services au roi, en invitant les Indiens à rompre leurs traités avec les Anglais, et à leur faire la guerre, ou bien à apporter leurs fourrures aux Français, et à ne pas permettre aux Anglais de trafiquer avec eux.

Mais tout cela n'est pas sans danger ; car quand les Indiens sont ivres, ils tuent quelquefois les missionnaires qui vivent au milieu d'eux, en affectant de les regarder comme des espions, après quoi, ils disent pour s'excuser, que le meurtre est l'œuvre de l'eau-de-feu.

L'évangélisation des sauvages est donc, comme je l'ai dit plus haut, l'occupation principale des jésuites. Ils ne vont pas visiter les malades dans la ville, ils n'entendent pas les confessions, n'assistent pas aux funérailles.

Je ne les ai jamais vus faisant des processions en l'honneur de la Vierge Marie, et des autres saints. Ils entrent rarement dans les maisons pour y prendre un repas ; rarement ils acceptent une invitation, à moins qu'ils ne soient en voyage ; en un mot, on les considère comme des sujets choisis entre beaucoup d'autres, à cause de leurs talents supérieurs et de leurs qualités. On les regarde aussi comme gens très habiles, réussissant toujours dans leurs entreprises, et surpassant tous les autres en finesse et pénétration d'esprit. Aussi, ai-je remarqué souvent qu'ils ont des ennemis en Canada. Ils ne reçoivent dans leur société que des sujets qui promettent. On ne trouve pas d'imbéciles parmi eux. Les prêtres, de leur côté, aussi, reçoivent dans leurs rangs les meilleurs sujets qu'ils peuvent trouver, mais les moines sont moins particuliers. Les jésuites qui demeurent ici viennent tous de France, et beaucoup y retournent après

un séjour de quelques années. Quelques uns (dont cinq ou six sont encore vivants) natifs du Canada sont allés en France, et y ont été admis au nombre des jésuites ; mais aucun d'eux n'est jamais revenu en Canada; pour quelle cause ? je l'ignore. Pendant mon séjour à Québec, un des prêtres s'est démis de sa cure avec la permission de l'évêque pour se faire jésuite, au grand mécontentement des autres prêtres, qui se sont demandés si le changement d'état de leur confrère était dû à ce qu'il croyait leur condition trop petite pour lui. Il y a des paroisses dans la campagne qui paient des redevances aux jésuites, mais elles sont desservies par des prêtres nommés par l'évêque, et les jésuites ne perçoivent que les cens et rentes. Les jésuites ne trafiquent ni dans les peaux ni dans les fourrures, laissant ce soin entièrement aux marchands.

Cette après-midi j'ai visité la bâtisse appelée le Séminaire, où tous les prêtres vivent en commun. C'est une grande maison en pierre, divisée en corridors, avec chambres de chaque côté. Elle est à plusieurs étages, et tout près il y a un beau jardin rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers, et d'herbes potagères, et coupé d'allées.

De là, on a la plus belle vue de tout Québec. Les prêtres du Séminaire ne le cèdent guère aux jésuites sous le rapport de la politesse, et j'ai passé un temps des plus agréables en leur compagnie.

Les prêtres (curés) forment la seconde et la plus nombreuse classe du clergé dans le pays et desservent la plus grande partie des églises, tant dans la ville que dans les villages, à l'exception des bourgades d'Indiens convertis; cependant, quelques-unes de ces paroisses ont des missionnaires pour curés. Il y a deux Séminaires en Canada, un à Québec et l'autre à Montréal. Les prêtres

du Séminaire de Montréal sont de l'ordre de St. Sulpice et desservent seulement l'île de Montréal, et la ville du même nom. Dans toutes les autres églises du Canada, ce sont des prêtres appartenant au Séminaire de Québec qui officient.

Les premiers, ou ceux de l'ordre de St Sulpice, viennent tous de France : on m'assure qu'ils n'admettent aucun natif du Canada parmi eux. Au Séminaire de Québec, ce sont les natifs du Canada qui forment la majorité. Il y a des écoles à Québec et à St Joachim, pour préparer aux ordres les enfants du pays. Ils y apprennent le latin et les sciences qui ont le plus de rapport avec l'état auquel on les destine. Cependant, on n'est pas toujours heureux dans le choix des sujets et des gens de capacités médiocres sont souvent ordonnés.

Les curés ne paraissent pas très forts sur le latin, car quoique le service se fasse dans cette langue, et qu'ils lisent leurs bréviaires et d'autres livres chaque jour, cependant la plupart ne parlent le latin que très difficilement. Tous les prêtres du Séminaire de Québec sont consacrés par l'évêque. Les deux Séminaires ont de grands revenus, qu'ils tiennent de la libéralité du roi ; celui de Québec a au-dessus de trente mille livres par an. Toute la contrée sur le côté ouest de la rivière St Laurent, depuis la ville de Québec jusqu'à la baie St Paul, appartient à cette communauté, et elle a d'autres domaines. Elle concède les terres aux colons moyennant une certaine rente, et le paiement annuel de cette rente, suivant les conventions, assure aux enfants ou aux héritiers des colons la possession tranquille du sol. Pour une pièce de terre de trois arpents de large sur trente, quarante ou cinquante arpents de profondeur, on donne annuellement un écu, plus un couple de poulets;

redevances vraiment insignifiantes. Partout où il y a des pouvoirs d'eau, le Séminaire a bâti des moulins à scie dont il retire un revenu considérable. Celui de Montréal possède tout le terrain occupé par la ville, et toute l'île de Montréal. On m'assure que la rente foncière de la ville et de l'île rapporte soixante-dix mille livres, à part de ce que les prêtres reçoivent pour dire des messes, baptiser, entendre des confessions (1), célébrer des mariages et des services funéraires, etc. Tout le revenu provenant des rentes foncières appartient aux Séminaires seuls, et les prêtres de la campagne n'y ont aucune part. Mais comme celui de Montréal, qui ne compte que seize prêtres, a plus de revenus qu'il ne peut en dépenser, il envoie chaque année à la maison-mère, en France, une grosse somme d'argent. Les rentes foncières appartenant au Séminaire de Québec sont employées pour l'usage de ses membres, et l'entretien d'un certain nombre de jeunes gens, qui sont élevés pour la prêtrise. Les curés des paroisses de la campagne perçoivent la dîme, ainsi que certains honoraires casuels pour la visite des malades (2), etc. Si la paroisse est trop petite, le roi donne au desservant une somme additionnelle. Lorsqu'un prêtre de la campagne devient infirme, après une carrière bien remplie, on le recueille au Séminaire. Ces communautés ont la nomination des curés sur leurs terres, mais elle appartient à l'évêque dans les autres paroisses.

Les récollets forment la troisième classe d'ecclésiastiques en Canada. Ils ont une grande et belle maison

(1) M. Kalm a dû tenir ce renseignement de quelqu'esprit fort assez peu au fait des us et coutumes du tribunal de la pénitence, le seul où la justice s'administre pour rien. (M.)

(2) La visite des malades n'a jamais enflé aucun casuel, croyons-nous. (M.)

et une très jolie église qu'ils desservent, et tout auprès, un jardin spacieux qu'ils cultivent avec soin. A Montréal et à Trois-Rivières ils sont aussi bien établis qu'ici. Ils ne se mettent pas en peine de choisir des sujets brillants pour leur communauté ; au contraire, ils prennent tous ceux qu'ils peuvent avoir. Ils ne se martèlent pas le cerveau pour acquérir la science, et l'on m'assure qu'à peine ont-ils endossé l'habit monastique, non-seulement ils cessent d'étudier, mais ils oublient le peu qu'ils savaient avant. Ils couchent sur une natte ou un matelas dur. J'ai vu cependant de bons lits dans les cellules de quelques-uns d'entre eux. Ces moines n'ont pas de biens, ici, ayant fait vœu de pauvreté ; ils vivent principalement d'aumônes. Les jeunes moines ou frères vont, munis de besaces, quêter de maison en maison. Ils n'ont pas de congrégations (cures) dans le pays, mais quelquefois ils vont évangéliser les sauvages. En outre, dans chaque fort qui contient quarante hommes, le roi tient un de ces moines comme aumônier ; il lui fournit le logement, la nourriture, le service, en un mot, il pourvoit à tous ses besoins, et lui donne en outre deux cents livres par an, dont moitié va à la communauté, l'aumônier gardant l'autre moitié pour lui. A bord des vaisseaux du roi, il n'y a pas d'autres prêtres que ces moines qui, en conséquence, sont regardés par le peuple comme gens du roi. Quand un curé de la campagne vient à mourir, et qu'un successeur ne peut lui être nommé immédiatement, on y envoie un de ces religieux pour desservir la paroisse pendant que la place reste vacante. Les récollets viennent en partie de France ; les autres sont natifs du Canada. Il n'y a pas d'autres moines en Canada ; cependant, de temps en temps, il arrive ici, sur les vaisseaux du roi, un religieux de l'ordre de St. Augustin, ou de quelqu'autre ordre, mais il n'y fait qu'un

court séjour, et s'en retourne le plus souvent sur le même vaisseau.

11 AOUT.

Ce matin, j'ai fait une promenade hors les murs avec M. Gaulthier, le médecin du roi, pour collectionner des plantes et visiter un couvent de femmes à quelque distance de Québec. Ce monastère, magnifique édifice en pierre, occupe un site charmant, entouré qu'il est de champs, de prairies et de bois au travers desquels on voit Québec et la rivière St Laurent; un hôpital pour les vieillards indigents, les infirmes, etc., fait partie du monastère; il est divisé en deux salles: l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Les religieuses subviennent aux besoins des malades des deux sexes, avec cette différence, néanmoins, qu'elles ne font que préparer la nourriture des hommes, apporter leurs mets, enlever la nappe après le repas et leur donner des remèdes, laissant le reste du service aux domestiques; mais dans l'appartement des femmes, elles font tout le service elles-mêmes. Le règlement de l'hôpital est le même que celui de l'hôpital de Québec. Par une faveur toute spéciale, l'évêque, à la prière du Marquis de la Galissonnière, gouverneur-général du Canada, m'a accordé la permission de visiter ce couvent; aucun homme n'y peut entrer sans une permission de l'ordinaire, et c'est un honneur qui s'accorde rarement. L'abbesse, suivie d'un grand nombre de religieuses, nous a conduits dans tous les appartements. La plupart de ces nonnes appartiennent à des familles nobles, et l'une d'elles est la fille d'un gouverneur. Il y en a beaucoup qui paraissent âgées, mais il y en a aussi quelques unes très jeunes et fort jolies. Il m'a semblé qu'elles étaient

plus polies que les religieuses de l'autre couvent. Quant à la division des chambres, elle est la même que dans cette dernière maison, à l'exception de quelques meubles en plus dans les cellules; les lits sont entourés de rideaux bleus; il y a une couple de petits bureaux avec une table au milieu, et des tableaux suspendus aux murs. Les cellules n'ont pas de poëles. Mais les salles et les chambres dans lesquelles les nonnes se réunissent, ou qui sont occupées par les malades, sont chauffées par un poële en fonte. Le nombre des religieuses est indéterminé ici, et si j'en juge par mes yeux, il est très considérable. Il y a aussi quelques novices qui se préparent à faire leur profession. De petites filles sont envoyées ici par leurs parents pour être élevées par les sœurs dans les principes de la religion chrétienne, et apprendre à faire toutes sortes d'ouvrages de dames. Le couvent, à distance, paraît comme un palais; il a été fondé par un évêque dont les restes, dit-on, reposent dans l'église.

Nous avons botanisé dans les champs voisins jusqu'à l'heure du dîner, et de retour au couvent nous nous sommes mis à table avec le chapelain, un vénérable père récollet très âgé. Les mets, tous apprêtés par les religieuses elles-mêmes, étaient aussi nombreux et variés que sur la table des grands. Il y avait, en outre, plusieurs sortes de vins et beaucoup de conserves. Il parait que les revenus du monastère sont considérables. L'édifice est surmonté d'un clocheton contenant une cloche. Quand on considère les grandes étendues de terrain que le roi a données aux couvents, aux jésuites, aux prêtres et à plusieurs familles nobles, il semblerait n'avoir presque rien gardé pour lui-même.

Notre framboisier commun est extrêmement abondant ici; il couvre les coteaux et court sur les lisières

des champs, et les bords des rivières, en longues haies qui, en cette saison, paraissent toutes rouges, tant les branches de l'arbuste sont chargées de baies en pleine maturité. On les donne comme dessert après dîner, au naturel ou en confitures.

Le sorbier, ou frêne sauvage (1), est très commun dans les bois environnants.

On regarde ici le nord-est comme le vent le plus perçant. Des personnes dignes de foi m'ont assuré que l'aquilon, quand il est très violent en hiver, passe à travers les murs d'épaisseur moyenne, si bien que toute la muraille en dedans de la maison est couverte de neige ou d'une gelée blanche, et qu'une chandelle placée près d'un mur plus mince est presque soufflée par l'air qui le transperce. Le nord-est endommage jusqu'aux maisons en pierre, surtout à leur pignon septentrional qu'il faut réparer souvent. Les vents du nord et du nord-est sont pareillement redoutés ici comme les plus glacés. En été, le premier amène généralement la pluie.

La différence de climat entre Québec et Montréal est très grande. Le vent et la température à Montréal sont souvent tout l'opposé de ce qu'ils sont à Québec. L'hiver n'y est pas aussi rigoureux. Plusieurs espèces de poires (2) délicieuses qui viennent bien à Montréal, ne réussissent pas ici, et la gelée les détruit fréquemment. Québec a généralement plus de temps pluvieux que Montréal ; le printemps y commence moins vite et l'hiver plus tôt, et toutes les espèces de fruits y mûrissent une semaine ou deux plus tard qu'à Montréal.

---

(1) *Sorbus aucuparia, Sorbier des oiseaux* (Rosacées-Pomacées). (M.)

(2) *Pirum,* fruit du Poirier *Pirus* (Rosacées-Pomacées). (M.)

12 AOUT.

Cette après-midi, je suis sorti de la ville avec mon serviteur, pour aller passer une couple de jours à la campagne, afin d'avoir plus de loisir pour examiner les plantes qui croissent dans les bois, et le pays en général. Dans le but de me faciliter cette excursion, le gouverneur-général avait envoyé chercher un Indien de Lorette pour nous servir de guide, et m'indiquer en même temps l'usage que les aborigènes font des plantes naturelles. Cet Indien était un anglais de naissance qui fut pris par les sauvages il y a trente ans, alors qu'il n'était encore qu'un petit garçon, et adopté par eux, suivant leur coutume, pour tenir la place d'un des leurs tué par l'ennemi. Depuis ce temps il est toujours resté avec eux ; devenu Catholique Romain, il s'est marié avec une femme Indienne, s'habille comme un Indien, parle anglais et français et plusieurs des idiômes sauvages. Dans les guerres entre les Français et les Anglais, les tribus amies des Français ont fait beaucoup de prisonniers des deux sexes dans les colonies anglaises, les ont adoptés et mariés avec des gens de leur nation. Il s'en suit que le sang indien en Canada est très mélangé de sang européen, et une grande partie des sauvages maintenant vivants peuvent se dire d'origine anglaise. Chose remarquable, la plupart des individus qu'ils ont ainsi pris pendant la guerre, et incorporés à leurs nations, les jeunes gens surtout, ont refusé de retourner dans leur pays natal, alors même qu'il était en leur pouvoir de le faire, résistant aux sollicitations de leurs plus proches parents, venus exprès pour les chercher, et préférant la vie licencieuse des sauvages aux douceurs du foyer paternel. Ces Indiens d'adoption s'habillent comme les sauvages, et font tout à la mode indienne. Ce n'est pas

chose aisée que de les distinguer des vrais Indiens, si ce n'est par leur couleur, qui est un peu plus blanche. Il y a aussi un grand nombre de Français qui sont allés habiter avec les Indiens et ont adopté leur manière de vivre. Au contraire, c'est à peine si l'on connaît un Indien qui ait adopté les coutumes européennes ; ceux qui ont été faits prisonniers pendant la guerre ont toujours cherché à retourner au milieu des leurs, même après avoir joui, pendant plusieurs années de captivité, de tous les privilèges des Européens en Amérique.

Les terres que nous parcourons sont partout divisées en champs et en prairies ou pâturages. Nous ne voyons que fermes et maisons de fermiers. Près de la ville, le sol est plat et coupé, ci et là, par des ruisseaux limpides. Les chemins sont excellents, larges et bordés de fossés de chaque côté, dans les terrains bas. Mais à mesure qu'on s'éloigne de la ville, le sol devient plus élevé ; on dirait des terrasses échelonnées les unes au-dessus des autres. Le sol de ces plateaux est uni et très fertile, et on n'y voit pas de pierres. Sous ce riche terreau il y a un fond de roche feuilletée, si commune ici, et qui se divise en petits fragments sous l'action de l'air. Ces couches sont tantôt horizontales, tantôt perpendiculaires, comme dans plusieurs autres localités autour de Québec. Toutes les collines sont cultivées ; sur le sommet de plusieurs on distingue des villages pittoresquement groupés autour de belles églises. Les prairies sont généralement dans les vallées, quoiqu'il y en ait sur les coteaux. Bientôt après, nous jouissons de la plus belle perspective possible, du haut d'une de ces éminences. A l'est nous avons une vue splendide de Québec ainsi que de la rivière St Laurent. Plus loin, au levant, une longue chaine de hautes montagnes court sur une ligne parallèle au fleuve, quoiqu'elle en soit

éloignée de plusieurs milles. A l'occident, à quelque distance du plateau que nous occupons, les collines se changent en une autre longue chaine de très hautes montagnes rapprochées les unes des autres, et courant aussi parallèlement à la rivière, c'est-à-dire du sud au nord. Ces masses imposantes sont formées d'une pierre grise, composée de plusieurs espèces de pierres (1) dont je ferai une mention spéciale dans la suite. Il semblerait que l'ardoise de ces montagnes est de date aussi ancienne que la pierre grise, puisque d'immenses blocs de cette pierre s'y trouvent au sommet, tandis que c'est l'ardoise qui en forme la base.

Les hautes prairies en Canada sont excellentes, et de beaucoup préférables à celles des environs de Philadelphie et des autres colonies anglaises. Plus j'avance au nord, plus elles sont belles, et plus le gazon en est riche et fourni. L'herbe ici est de deux sortes, savoir: une espèce d'herbe à feuilles étroites (2), et dont les épis (3) contiennent trois ou quatre fleurs si petites que la plante pourrait facilement être prise pour l'agrostis, et dont la graine est à base pubescente. L'autre plante, qui croît dans les prairies, est le trèfle blanc (4). Ces deux sortes d'herbes forment le foin des prairies, et ce foin est très fourni et serré. Le paturin des prés (Poa) a une tige assez élevée, mais ses épis sont très minces. Au pied de cette herbe, le sol est couvert de trèfle, de sorte que l'on ne peut trouver de meilleures prairies que celles-là. Toutes ces prairies ont été auparavant des champs de blé ; on y voit encore la trace de

(1) Conglomérats. (M.)

(2) *Poa angustifolia*, Linn.

(3) *Spiculæ tri vel quadri-floræ minimæ; semina basi pubescentia.*

(4) *Trifolium repens*, Linn.; *Trifolium pratense album*, C. B.

la charrue. On ne les fauche qu'une fois l'été, parce que le printemps commence tard.

Les cultivateurs sont maintenant occupés à faire leurs foins et à les rentrer, et il y a environ une semaine qu'ils ont commencé ces travaux. Il y a de grands tas de fourrage près de la plupart de leurs prairies. Lorsque le foin est humide, on le met en monceaux de forme conique.

Comme les bestiaux sont parqués dans les pâturages de l'autre côté des bois, et confiés à la garde de vachers en cas de nécessité, beaucoup de colons se dispensent de clôturer leurs terres.

Les champs sont très grands. Je n'ai pas vu de fossés nulle part : ce n'est pourtant pas manque de besoin, ainsi qu'il m'a semblé en certains endroits. Ces champs sont divisés en planches larges de deux ou trois verges entre les raies. La hauteur perpendiculaire d'une planche de son milieu au fond du sillon, est de près d'un pied. Tout le blé est du blé d'été ; le froid durant l'hiver détruisant le grain qui a été déposé dans la terre, on n'en sème pas l'automne. Le blé blanc est très commun dans les champs ; il y a aussi de grandes pièces de pois, d'avoine, de seigle d'été en quelques endroits, et d'orge çà et là. Près de chaque ferme on voit un carré planté de choux, de citrouilles et de melons. Les champs ne sont pas toujours ensemencés ; on les laisse en friche tous les deux ans. On ne laboure pas les terres en friche durant l'été, de sorte que les herbes sauvages y croissent en pleine liberté, et les bestiaux les broutent pendant toute la saison (1).

(1) Suit dans l'original une description des clôtures en usage près de Québec, qui ne peut être intéressante que pour les Suédois, et non pour une nation comme l'Angleterre, qui a fait de si grands progrès dans l'art de cultiver la terre. (F.)

Les habitations dans la campagne sont bâties indistinctement en pierre ou en bois. Il n'entre pas de brique dans la construction des maisons en pierre, on n'en fait pas encore assez pour cela, ici. On emploie les matériaux que l'on trouve dans le voisinage, l'ardoise noire surtout. Cette ardoise qui parait compacte lorsqu'on la casse, se fendille lorsqu'elle est exposée à l'air ; cependant cela ne tire pas à conséquence, vû que les pierres tiennent ferme au mur, et ne s'en détachent pas. A défaut de cette espèce de schiste, on construit les maisons avec des moellons ou de la pierre à sablon, et quelquefois avec une pierre grisâtre. Les murs ont deux pieds d'épaisseur, rarement moins. On peut se procurer la pierre à chaux partout dans le voisinage. Presque toutes les maisons à la campagne sont en bois ; quelques unes sont enduites à l'extérieur. Les joints sont remplis avec de la glaise au lieu de mousse. Les maisons ont rarement plus d'un étage de haut. Chaque chambre a, ou sa cheminée, ou un poële, ou les deux ensemble. Les poëles ont la forme d'un carré oblong ; quelques uns sont entièrement en fer, et des dimensions qui suivent : longueur deux pieds et demi, hauteur un pied et demi, largeur un pied et demi. Ces poëles en fer viennent tous de la fonderie des Trois-Rivières. D'autres sont en brique ou en pierre, de la grandeur à peu près des poëles en fonte, et recouverts au sommet d'une plaque de fer. La fumée est conduite dans la cheminée par un tuyau en fer. En été les poëles sont enlevés. Arrivés à Lorette dans la soirée, nous allâmes passer la nuit chez les Jésuites.

13 AOUT.

Sur le matin, nous continuons notre excursion à travers la forêt en gagnant les hautes montagnes, à la recherche

de plantes rares et de curiosités. Le terrain est plat et couvert d'un bois épais, excepté dans les endroits marécageux. Près de la moitié des plantes que nous rencontrons croissent dans les bois et les marais de Suède.

Voici deux sortes de cerisiers sauvages qui sont probablement de simples variétés de la même espèce, quoiqu'ils diffèrent sous plusieurs rapports. Tous les deux sont communs en Canada, et produisent des baies rouges. L'un, appelé tout simplement *cerisier* par les Français, porte des fruits qui ont le goût de notre cerise des Alpes, et leur âcreté est telle qu'elle fait contracter la bouche et les joues. Les baies de l'autre espèce ont un goût légèrement acidule et agréable (1).

L'ellébore à trois feuilles (2) croît en grande quantité dans les bois, et en beaucoup d'endroits il couvre tout le sol. Cependant il préfère un terrain humide qui n'est pas trop trempé ; l'oseille sauvage (3), et la Circée de montagne, ou Herbe des Magiciennes (4), lui tiennent compagnie. Ses graines ne sont pas encore mûres, et la plupart de ses tiges n'en portent pas du tout. Cette plante est appelée la tissavoyanne jaune par tout le Canada. Les Indiens se servent de ses feuilles et de sa tige pour donner une belle couleur orange à certains ouvrages en peaux dans lesquels ils excellent. Les

---

(1) J'ai décrit comme suit dans mon journal l'arbre appelé cerisier par les Français . *Cerasus foliis ovatis serratis, serraturis profundis fere subulatis, fructu racemoso,* et l'autre, *Cerasus foliis lanceolatis cronato-serratis, acutis, fructu fere solitario.*

(2) *Helleborus trifolius.* (Renonculacées). (M.)

(3) *Oxalis aceto sella,* Linn. c'est le Rumex Petite-Oseille (Polygonacées.) (M.)

(4) *Circæa Alpina,* Linn. Circée des Alpes. On l'appelle aussi Herbe de St. Etienne. (Onagrariées). (M.)

Français, qui ont appris cela d'eux, teignent la laine et d'autres tissus avec cette plante.

Nous atteignîmes avec beaucoup de difficulté le sommet d'une des plus hautes montagnes, mais, à mon grand désappointement, je n'y ai rien trouvé que je n'eusse déjà vu en Canada. Nous n'eûmes pas même le plaisir de la perspective, les bois qui couronnent le sommet de cette éminence obstruant la vue. En fait d'arbres, j'ai noté le charme, ou *Carpinus Ostrya*, Linn., l'orme d'Amérique, l'érable rouge, l'érable à sucre, cette espèce d'érable qui guérit les brûlures (que je n'ai pas encore décrite), le hêtre, le bouleau commun, le merisier (1), le sorbier (ou cormier), le pin du Canada, appelé pruche, le viorne aux feuilles dentelées (2), le frêne, le cerisier que je viens de décrire, et l'if baccifère. (3)

Les moucherons sont plus nombreux que nous ne l'aurions désiré. Leur piqure irrite la peau, et les Jésuites de Lorette disent que le meilleur préservatif contre leurs attaques est de se frotter le visage et les parties nues du corps avec de la graisse. On prétend aussi que l'eau fraîche est le meilleur remède contre leur piqure, pourvu que l'on ait le soin de laver les plaies tout de suite.

Il était nuit quand nous retournâmes à Lorette, après un examen minutieux des plantes que nous avions rencontrées.

14 AOUT.

Lorette est un village situé à trois milles français (lieues) à l'ouest de Québec, habité principalement par des Indiens de la nation Huronne, convertis à la religion catholique. Le village occupe le bord d'une petite

(1) *Betula nigra*, Linn.

(2) *Viburnum Dentatum* (Caprifoliacées). (M.)

(3) *Taxus baccata* (Conifères). (M.)

rivière qui, en cet endroit, tombe avec grand bruit du haut d'un rocher, et fait tourner un moulin à scie et un moulin à farine. Lorsque le jésuite qui les dessert y vint pour la première fois, ils vivaient dans des cabanes (wigwams) faites sur le modèle de celles des Lapons. Depuis, ils se sont bâti des habitations à la mode française. Chaque maison est divisée en deux parties, dont l'une est la chambre à coucher et l'autre la cuisine, qui contient un petit four en pierre, recouvert à son sommet d'une plaque de fer. Les lits sont rangés contre le mur et dépourvus de draps et de couvrepieds; l'Indien, lorsqu'il se couche, s'enroule dans la même couverture qu'il a portée toute la journée. Les autres meubles et ustensiles paraissent également misérables. La petite église du village est vraiment jolie avec sa flèche élevée couverte en ferblanc, qui contient une cloche. On prétend qu'elle a un air de ressemblance, par sa forme et ses dimensions, avec la *Santa Casa* de Lorette en Italie, d'où vient le nom de Lorette donné à ce village. Près de l'église il y a une maison de pierre servant de presbytère, et occupée par les deux jésuites domiciliés ici. Le service divin est aussi régulièrement suivi que dans aucune autre église catholique, et j'ai été charmé de voir le zèle des Indiens, surtout des femmes, et de les entendre chanter, avec de belles voix, dans leur idiôme, toutes sortes de cantiques. Leur habillement ressemble à celui des autres sauvages; les hommes cependant aiment à porter des gilets, ou vestes, comme les Français. Les femmes restent fidèles au costume indien. Il est certain que ces barbares et leurs ancêtres ont depuis longtemps, et même lors de leur conversion à la religion chrétienne, fait un vœu à Dieu de ne jamais boire de liqueurs fortes. Ce vœu, ils l'ont gardé d'une manière inviolable jusqu'à présent, et il est très

rare d'en voir sous l'influence de la boisson ; pourtant, Dieu sait si l'eau de vie et les autres liqueurs enivrantes ont généralement de l'attrait pour les Indiens qui, bien souvent, préféreraient mourir plutôt que de s'en priver.

Ces Indiens ont choisi les Français pour modèles en beaucoup d'autres choses que la construction de leurs maisons. Ils cultivent tous le maïs, et quelques uns ont de petits champs de blé et de seigle. Plusieurs d'entre eux ont des vaches. Ils sèment dans leurs pièces de maïs cette plante, si commune chez nous, que nous appelons soleil (1), et ses graines forment un des ingrédients de leur sagamité, ou soupe au maïs. Le maïs qu'ils cultivent ici est de l'espèce naine, qui mûrit plus tôt que l'autre ; ses grains sont plus petits, mais ils donnent plus de farine et d'une meilleure qualité en proportion.

Il vient à maturité généralement au milieu, et quelquefois à la fin d'août.

Le blé d'hiver de Suède et le seigle d'hiver ont été essayés en Canada pour voir comment ils s'acclimateraient ; car on ne sème ici que le blé d'été, l'expérience ayant démontré que le blé et le seigle de France semés en automne ne supportent pas l'hiver. Le Dr. Sarrazin (à ce que m'a dit le doyen des deux jésuites ici) s'est procuré de Suède une petite quantité de blé et de seigle de l'espèce dite d'hiver. Elle fut semée en automne, passa l'hiver sans dommage aucun et rapporta de beaux grains, à épis plus petits que le blé du Canada, il est vrai, mais près du double plus pesants, et ce grain donna une plus grande quantité de belle farine que le blé d'été. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi l'expérience n'a pas été

(1) *Helianthus annuus*, composées-sénécionidées. (M.)

continuée—On ne peut, me dit-on, faire ici avec la farine de blé d'été du pain blanc qui vaille celui fait en France avec la farine de blé d'hiver. Je tiens de plusieurs personnes que tout le blé d'été maintenant cultivé ici vient de Suède ou Norvège ; car les Français à leur arrivée, ont trouvé le froid en Canada trop sévère pour leur blé d'hiver et leur blé d'été ne venait pas toujours à maturité, à cause du peu de durée de la saison. Ils commencèrent en conséquence à regarder le Canada comme un pays à peu près inhabitable. C'est alors qu'ils songèrent à l'expédient qui leur a si bien réussi de faire venir leur blé des pays du Nord de l'Europe.

Je retournai de jour à Québec, faisant des observations botaniques en chemin.

15 AOUT.

Le nouveau gouverneur-général de tout le Canada, le Marquis de la Jonquière, est arrivé la nuit dernière, dans le port de Québec ; mais comme il était tard, il a remis son entrée officielle à aujourd'hui. Parti de France le 2 juin, il n'a pu parvenir plus tôt au lieu de sa destination, les bancs de sable rendant la navigation très difficile aux vaisseaux de fort tonnage dans la rivière St Laurent. Les navires ne se risquent pas à monter sans un vent favorable à cause des coudes nombreux qu'il leur faut tourner, et cela dans un chenal souvent très étroit.

Ce jour est en outre un jour de grande fête : celle de l'Ascension (l'Assomption) de la Vierge Marie, qui est célébrée avec la plus grande pompe dans les pays Catholiques-Romains. Le 15 août de cette année sera donc une date doublement remarquable, tant à cause de la fête, qu'à cause de l'arrivée du nouveau gouverneur-général

qui est toujours reçu avec beauconp d'éclat, ce fonctionnaire ayant, ici, le rang d'un vice-roi.

Vers huit heures, les principaux habitants de la ville se sont assemblés dans la maison de M. de Vaudreuil qui vient d'être nommé gouverneur de Trois-Rivières et dont le père a été gouverneur-général du Canada. Sa maison est dans la basse-ville. M. le Marquis de la Galissonnière, gouverneur-général jusqu'à ce jour, et qui partira pour France à la première occasion, y vint pareillement, accompagné de tous les officiers publics. Je fus invité à assister à la cérémonie. A huit heures et demie le nouveau gouverneur-général est descendu de son vaisseau dans une chaloupe couverte d'un tapis rouge, et au même moment les canons du haut des remparts, donnèrent le signal de mettre en branle toutes les cloches de la ville. Les personnes de distinction descendirent au rivage pour rendre hommage au gouverneur, qui, à son débarquement de la chaloupe, fut reçu par le Marquis de la Galissonnière. Après qu'ils se furent salués l'un l'autre, le commandant de la ville présenta au nouveau gouverneur-général dans le langage le plus éloquent, une adresse à laquelle il répondit fort laconique ment et qui fût suivie d'une salve générale des canons des remparts. Toute la rue jusqu'à la cathédrale était bordée d'hommes sous les armes appartenant pour la plupart à la classe bourgeoise. Le gouverneur-général se dirigea vers la cathédrale, passant entre cette double haie. Il portait un habillement rouge tout galonné d'or. Ses gens, en livrée verte, le précédaient le fusil sur l'épaule. A son arrivée à la cathédrale il fut reçu par l'évêque du Canada revêtu de ses habits pontificaux, la tête couverte d'une large mitre dorée, une haute crosse d'argent massif à la main et entouré de son clergé. Après une courte adresse de l'évêque au gouverneur-général, un

prêtre accompagné de deux autres ecclésiastiques, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, qui tenaient en mains des cierges allumés, survint apportant un crucifix d'argent fixé au bout d'un long bâton qu'il lui donna à baiser.

Ensuite le cortège se dirigea vers le chœur en passant par la grande allée dans l'ordre suivant : l'évêque suivi de son clergé, les gens du gouverneur marchant tête couverte et le fusil sur l'épaule, puis le gouverneur lui-même avec sa suite et la foule. A l'entrée du chœur, le gouverneur-général et le général de la Galissonnière s'arrêtèrent devant une stalle couverte d'un tapis rouge, et y restèrent pendant tout le temps de la messe, qui fut célébrée par l'évêque lui-même. De l'église il se rendit au palais où les personnages de marque vinrent lui rendre leurs hommages. Les religieux des différents ordres avec leurs supérieurs respectifs vinrent aussi lui témoigner leur joie de son arrivée.

De toute cette foule qui s'était portée au devant du gouverneur, aucun ne resta pour le dîner à l'exception de ceux qui avaient été invités d'avance, et j'eus l'honneur d'être de ce nombre. Le repas dura fort longtemps et fut aussi somptueux que l'occasion le demandait.

Le gouverneur-général, marquis de la Jonquière, était un homme de haute taille et paraissant alors âgé d'un peu plus de soixante ans. Il s'était battu avec les anglais sur mer dans la dernière guerre ; —le combat fut acharné, mais les anglais étant de beaucoup supérieurs en nombre tant en vaisseaux qu'en hommes, il perdit la bataille et fut obligé de se rendre. Il fut blessé en cette occasion par une balle, qui lui traversa l'épaule de part en part.

Quoique d'un caractère affable, il savait conserver sa dignité avec ceux qui recherchaient sa faveur.

Beaucoup des messieurs présents à ce banquet, m'ont assuré que le moyen suivant était employé avec succès pour garder frais durant l'été le vin, la bière ou l'eau.

On met le liquide dans des bouteilles qu'on a le soin de bien boucher ; on enveloppe les bouteilles dans des linges mouillés et on les suspend en plein air. Ce procédé réussit toujours.

Pour entretenir l'humidité des linges, il faut les mouiller de temps en temps dans l'eau la plus froide qu'on peut trouver. Le vin ou tout autre liquide contenu dans les bouteilles, est toujours d'une température plus basse que l'eau, avec laquelle on a humecté les linges.

Ce moyen de rafraîchir les boissons réussit pareillement, même si les bouteilles sont exposées au soleil. (1)

16 AOUT.

Le Thuya occidental (2) ou arbre de vie (Conifères) croît en grande abondance en Canada ; mais il est moins commun dans le midi. Le point le plus éloigné dans cette direction où j'en ai vu, est un endroit un peu au sud de Saratoga dans la province de New-York ; j'en ai vu aussi près

(1) Il a été observé dans plusieurs expériences qu'un liquide plongé dans un autre liquide et qu'on expose ensuite à l'air pour en faciliter l'évaporation, se refroidit à un degré remarquable ; et plus vite s'opère l'évaporation, que l'on accélère au moyen de plongements repétés, plus grand est le refroidissement. Ainsi l'esprit de vin qui s'évapore plus promptement que l'eau, perd sa chaleur aussi plus tôt ; et l'esprit de sel ammoniac extrait de la chaux vive, encore plus volatil que l'esprit de vin, est aussi plus susceptible de diminution de calorique. Pour stimuler l'évaporation on brasse le vaisseau qui contient le liquide et on l'expose à l'air ou bien on souffle dessus avec la bouche, ou en se servant d'une paire de soufflets.—Voyez de Mairan. Dissertation sur la glace. Prof. Richman in Nov. Comment. Petrop. ad an. 1747 et 1748 p. 284 et Dr. Cullen dans Edinburgh Physical and literary Essays and Observations, Vol. II, p. 145. (F.)

(2) *Thuya occidentalis*, Linn. *Lignum-vitae*—arbre voisin du cyprès—toujours vert commun en Chine et en Canada.

de *Casses* dans la même Province—ces deux localités sont à 42° 10m de latitude nord. M. Bartram cependant m'a dit n'avoir trouvé qu'un seul arbre de cette espèce en Virginie, près des chûtes de la rivière James. Le Dr. Colden assure aussi qu'il a vu cet arbre en plusieurs endroits aux environs de son château de Coldingham qui est situé entre New York et Albany à 40° 30m de latitude nord. Les Français par tout le Canada l'appellent *Cèdre blanc* ainsi que les Anglais et Hollandais d'Albany. Les anglais en Virginie ont donné le nom de Juniper à une espèce de Thuya qui croît chez eux.

Les terrains qu'il habite ne se ressemblent pas toujours, néanmoins il préfère généralement un sol humide et marécageux, et il y atteint une grande hauteur. Sans s'y plaire autant, il vient bien, aussi, sur les collines rocailleuses et les terrains remplis de roches couvertes de plusieurs espèces de mousses. (1) Lorsque les rivages de la mer sont montagneux et parsemés de roches moussues, il est rare que le Thuya ne s'y trouve pas. On le rencontre ça et là sur les côteaux qui bordent les rivières, sur certains plateaux dont le sol se compose d'une sorte de poussière de terreau. Il est à remarquer que ces endroits sont impregnés d'une eau à saveur âcre, et qu'ils reçoivent l'humidité de contrées plus élevées. J'ai vu cependant de ces arbres dans des lieux passablement secs ; mais ils n'y parviennent jamais à une croissance considérable.

Ils sont assez communs dans les crevasses des montagnes, mais ils y végètent pauvrement. Les plus grands individus de cette espèce que j'aie remarqués dans les bois en Canada, avaient de trente à trente-six pieds de

(1) *Lichen, brion, hypne.*

haut. Sur la tranche horizontale d'un arbre de o.. pouces de diamètre (mesure précise) j'ai compté quatre-vingt-douze cernes autour du tronc (1) ; sur un autre arbre d'un pied et deux pouces de diamètre, j'en ai compté cent quarante-deux. (2)

Les habitants du Canada emploient le bois de cet arbre aux usages suivants ; reconnu pour être le plus durable, le moins sujet à la pourriture et pour se conserver sain pendant plus qu'âge d'homme, il est choisi, de préférence à tout autre, pour les clôtures. Tous les pieux qu'on enfonce dans le sol, sont du bois de Thuy., ainsi que les palissades des forts, les planches qui entrent dans la construction des maisons et ces pièces minces qui forment à la fois le fond et les membrures des canots d'écorce si communs ici, ce bois ayant à la fois la flexibilité et la légèreté requises pour cet emploi, surtout quand il est vert.

On considère le bois de Thuya comme l'un des meilleurs combustibles pour les fours à chaux. Avec ses branches on fait des balais ; les brindilles et les feuilles de l'arbre étant naturellement ramassées toutes ensemble, cela les rend éminemment propres à cet usage. Les Indiens qui ont le monopole de cette industrie vont en écouler les produits dans les villes. Je ne me souviens pas d'avoir vu en Canada d'autres balais que ces balais de cèdre. Les branches du Thuya fraîchement coupées ont une odeur particulière assez agréable dont s'imprègne fortement l'air des maisons où l'on étrenne l'un de ces utiles instruments de ménage.

---

(1) Il est bien connu que tous les arbres n'ont qu'un cerne par année, de sorte que le nombre des cernes indique celui des années de l'arbre ainsi que la rapidité ou la lenteur de sa croissance. (F.)

(2) L'écorce des arbres n'entre pas dans le mesurage de leurs diamètres. (F.)

Le Thuya est employé à différents usages médicaux. Le commandant du fort St Fréderic le recommandait fortement contre les douleurs rhumatismales. Il m'a dit avoir vu souvent essayer avec un succès remarquable sur plusieurs personnes, une sorte d'onguent composé de feuilles fraîches de Thuya pilées dans un mortier et bouillies avec du saindoux. Cet onguent étendu sur un linge, appliqué ensuite sur la partie malade, procure un soulagement certain en peu de temps.

On recommande, contre ces douleurs violentes qui montent et descendent dans les cuisses, et qui quelquefois se répandent par tout le corps—l'application d'un cataplasme composé de feuilles d'une espèce de Polypode (1) (4[5),et de cônes de Thuya (1[5) que l'on commence par réduire séparément en poudres grossières pour les mêler ensuite; puis on verse sur ce mélange de l'eau de lait chaud, et le tout forme un topique que vous étendez sur une toile dont vous vous enveloppez le corps ; mais vû que cet emplâtre brûle comme le feu, on a soin ordinairement de se ceindre d'une autre toile avant de l'appliquer, autrement il écorcherait la peau. J'ai entendu préconiser ce remède outre mesure par des personnes qui avaient fait l'expérience de son efficacité. Un Indien Iroquois m'a dit qu'un décocté de feuilles de Thuya est bon pour la toux. Dans le voisinage de Saratoga on se sert de cette tisane dans les fièvres intermittentes.

Le Thuya garde ses feuilles et sa verdure pendant tout l'hiver ; ses graines sont mûres vers la fin de septembre (vieux style.) (2) Le 4 Octobre de cette année (1749)

---

(1) *Polypodium fronde pinnata pinnis, alternis ad basin superne appendiculatis*—genre de plantes cryptogames de la famille des fougères.

(2) C'est-à-dire suivant la manière de compter les jours et les mois avant l'introduction du calendrier grégorien. (M.)

une partie des cônes, surtout ceux qui s'étaient trouvés les plus exposés à la chaleur du soleil, avaient déjà laissé tomber leurs graines, et les autres commençaient à s'ouvrir. A ce propos, il convient de noter une singularité qu'offre cet arbre, en commun, du reste, avec beaucoup d'autres en Amérique. Il est certain qu'il se plait dans les marais et les bois épais; on peut dire avec assurance que ce sont ses lieux de prédilection. Et cependant c'est à peine si l'on y trouve un seul arbre qui porte des graines—tandis qu'un individu de cette espèce qui a crû accidentellement en dehors du bois, sur le bord de la mer ou dans un champ en plein air, en porte toujours en abondance. J'ai, en maintes occasions, fait cette observation sur le Thuya.

Il en est de même de l'érable à sucre, de l'érable qui est bonne pour guérir les écorchures, du sapin blanc, du pin appelé *Pérusse* (1) du mûrier et de plusieurs autres arbres.

17 AOUT

Aujourd'hui, je suis allé visiter le couvent des Ursclines, qui est tenu à peu près sur le même pied que les deux autres couvents. Il est situé dans la ville et possède une fort belle église. Les religieuses, qui sont renommées pour leur piété, vont moins au dehors que les autres. L'entrée du monastère est strictement interdite aux hommes, à moins d'un permis spécial de l'évêque, ce qui est une grande faveur. Le médecin du roi et le chirurgien, seuls ont leurs entrées libres, pour la visite des malades. A la demande du marquis de la Galissonnière, les portes du cloître me furent gracieusement

(1) C'est la pruche probablement, qui, cependant, appartient au genre sapin, *Abies Canadensis*. (M.)

ouvertes. J'étais accompagné du médecin du roi M. Gaulthier. A notre arrivée, nous fûmes reçus par l'abbesse entourée d'un grand nombre de religieuses, la plupart avancées en âge. De là, nous passâmes à l'église où, comme c'était un dimanche, nous vîmes des religieuses agenouillées ça et là qui disaient leurs prières. L'abbesse et les nonnes se mirent aussi à genoux en entrant dans l'église, et M. Gaulthier et moi en fîmes autant.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers un oratoire ou petite chapelle dédiée à la Vierge Marie. Puis nous visitâmes la cuisine, le réfectoire, la salle de travail—pièce très belle et très spacieuse. On y fait toutes sortes d'ouvrages délicats, images dorées, fleurs artificielles etc. Le réfectoire est disposé de la même manière, que dans les deux autres monastères. Les tables sont munies en dessous de petits tiroirs dans lesquels chaque religieuse serre sa serviette, son couteau et sa fourchette et autres menus objets. Les cellules sont petites ; mais chaque religieuse a la sienne—Les murs ne sont pas peints ; un petit lit, une chaise, une table avec un tiroir et sur cette table un crucifix, et des images de saints en composent tout l'ameublement. On nous fit entrer ensuite dans une chambre remplie de jeunes demoiselles dont les plus âgées pouvaient avoir une douzaine d'années, envoyées là par leurs parents pour apprendre à lire et recevoir l'instruction religieuse. On leur permet de sortir une fois par jour pour aller voir leurs familles, mais elles ne doivent pas rester longtemps absentes. Quand elles savent lire et connaissent leurs devoirs de religion, on les rend à leurs parents. Près du couvent, il y a un beau jardin entouré d'un mur élevé ; il appartient à la maison et est fourni de toutes sortes d'herbes culinaires et d'arbres fruitiers. Les sœurs travaillent et dînent en silence tandis

que l'une d'elles fait la lecture à haute voix. Mais après le dîner, elles ont la permission de se promener pendant une heure ou deux dans le jardin, ou de se recréer dans l'intérieur du couvent. Après que nous eûmes vu tout ce qu'il y avait de remarquable dans ce monastère nous prîmes congé de l'abbesse et de ses nonnes.

A la distance d'environ un quart de mille suédois à l'ouest de Québec, il y a une source d'eau minérale chargée d'ocre de fer et ayant un gout ferrugineux très prononcé. M. Gaulthier l'a prescrite avec succès dans des cas de constipation et dans d'autres maladies du même genre.

On assure qu'il n'y a pas de serpents venimeux dans les bois et les campagnes autour de Québec et que l'on peut marcher dans les prairies en toute sureté. Je n'ai pas trouvé de reptiles qui cherchassent à mordre ; au contraire, ils semblaient plutôt disposés à prendre la fuite.

Dans les régions méridionales du Canada, il en est autrement, il faut se tenir toujours sur ses gardes.

Une très petite espèce de fourmi noire (1) vit en société dans des retraites creusées sur les flancs des collines boisées ; elle ressemble beaucoup à notre fourmi de Suède.

21 AOUT

Aujourd'hui, le gouverneur-général a reçu des représentants des trois nations Indiennes de ce pays, savoir ; des Hurons, des Micmacs et des Anies (Agniers). (2) Ces derniers dont la tribu fait partie de la nation Iroquoise alliée des anglais, étaient prisonniers de guerre.

(1) *Formica nigra.* Linn.

(2) Probablement des Onidoes. (F.)

Les Hurons appartenaient au groupe d'indiens établis à Lorette et convertis à la religion chrétienne. Ils sont grands, robustes, bien faits et de couleur cuivrée. Leur chevelure noire et courte, est rasée sur le front d'une oreille à l'autre. Ils n'ont ni chapeaux ni casquettes, mais plusieurs portent des pendants d'oreilles. Les uns ont toute la figure, et même jusqu'aux cheveux peints de vermillon ; mais d'autres se sont contentés de quelques bariolages sur le front et près des oreilles. Le rouge est évidemment leur couleur préférée. J'en ai vu cependant qui avaient toute la face barbouillée de noir.

Plusieurs d'entre eux ont la figure et le corps couverts de tatouages, formés de couleurs imprégnées dans des piqûres à la peau et partant indélibiles. La manière de les faire sera décrite dans la suite de cet ouvrage. (1) Ces desseins sont ordinairement noirs ; tantôt c'est un serpent qu'on s'est peint sur chaque joue, tantôt ce sont des croix ou des flèches, un soleil ou n'importe quel objet suivant le caprice ou l'imagination des individus. Il y en a qui ont de semblables desseins sur la poitrine, les cuisses, toutes les parties du corps ; d'autres n'en ont pas du tout. Leur habillement se compose d'une chemise blanche ou en toile à carreaux et d'un morceau de gros drap à longs poils, de couleur bleue ou blanche, garni en bas d'une bordure bleue ou rouge.

Ils portent cette couverture sur leurs épaules ou enroulée autour de la taille. Leur cou est orné d'un collier de *Wampums* violets alternant avec de petits *Wampums* bleus. Ces grains de nacre, menus et ressemblant à des perles oblongues, sont faits de l'écaille d'une espèce de bivalve que les anglais appellent *Clams*. (2) Au bout du

(1) Il est probable qu'il l'a donnée plutôt dans ses Mémoires à l'Academie de Stockholm, car elle ne se trouve pas dans la suite de son voyage. (F.)

(2) *Venus mercenaria*. Linn. Nous avons vu plus haut que le mot anglais *clams* désigne aussi les écailles de la Tridacne. (M.)

collier de wampums beaucoup d'indiens portent, pendue sur la poitrine, une grosse pièce de monnaie française marquée à l'effigie du roi, ou une grande écaille d'une belle couleur blanche qu'ils estiment à un haut prix, et qui, en effet, a une valeur considérable. Enfin d'autres n'ont aucun ornement autour du cou ; ils vont toujours la poitrine découverte, sur laquelle se balance leur sac a tabac fait de peau de bête sauvage le poil tourné en dehors. Leurs chaussures de cuir ont une grande ressemblance avec les souliers sans talons des femmes de la Finlande. Ils s'enveloppent les jambes dans des mocassins de drap bleu, qui leur tiennent lieu de bas ; j'ai vu des paysans russes se couvrir les pieds et les jambes de la même manière.

Les Micmacs s'habillent comme les Hurons, mais ils s'en distinguent par leurs cheveux longs et droits couleur de jais. Presque tous les Indiens ont la chevelure noire et raide, cependant j'en ai vu quelques-uns qui l'avaient passablement frisée. Mais il faut remarquer qu'il est difficile de juger de la vraie complexion des sauvages du Canada, tant leur sang s'est mélangé avec celui des Européens, soit par suite de leur coutume d'adopter des prisonniers des deux sexes, ou bien à cause de leur fréquent commerce avec les Français qui, en voyageant dans le pays, contribuent pour une bonne part à l'accroissement des familles des Indiens, dont les femmes ne sont pas très-f. rouches. Les Micmacs n'ont pas généralement la taille élevée des Hurons. Je n'ai jamais vu d'Indiens qui eussent les cheveux aussi longs et aussi droits que les leurs. Leur langage diffère de celui des Hurons, et il y a un interprête ici exprès pour eux.

Les Anies (Agniers) présents à la conférence sont

presque les seuls survivants d'un parti de cinquante braves qui prit le sentier de guerre, sous prétexte de servir l'Angleterre, dont leur nation est l'alliée, mais en réalité pour piller dans le voisinage de Montréal. Les Français ayant eu vent de cette expédition leur tendirent une embuscade et en tuèrent quarante-quatre à la première décharge de leurs fusils; de sorte qu'il n'en resta debout que les quatre individus qui étaient ici aujourd'hui, plus deux autres, malades en ce moment. Ils sont aussi grands que les Hurons dont ils parlent la langue, mais ils n'ont pas la figure aussi ovale qu'eux et il y a quelque chose de cruel dans leur regard; au reste, leur costume est le même que celui des autres Indiens. Ils tiennent leurs cheveux relevés par derrière au moyen d'une plaque de fer-blanc de forme oblongue fixée sur la nuque. L'un d'eux avait pris une fleur de rose-tremière en passant dans un jardin où plusieurs de ces plantes étaient en pleine floraison à cette époque de l'année, et se l'était mise dans les cheveux sur le sommet de la tête. Chaque sauvage avait sa pipe en pierre-à-chaux originairement de couleur grise, mais noircie par l'usage et fixée à un long tuyau de bois. Il n'y avait pas de femmes Indiennes présentes à cette entrevue. Dès que le gouverneur-général fût entré et se fût installé dans son fauteuil pour ouvrir la conférence, les Micmacs s'assirent par terre à la façon des Lapons, mais les autres Indiens prirent des siéges.

Il n'y a pas d'imprimeries maintenant en Canada, quoiqu'il y en ait eû autrefois. Les livres sont importés de France et les mandats sont tous écrits, même le papier-monnaie. On donne pour raison de l'absence d'établissements typographiques la crainte que l'imprimerie ne soit un moyen de propager des libelles contre le gouvernement et la religion. Mais la vraie raison est, je

crois, la pauvreté du pays. Aucun imprimeur ne pourrait trouver à vendre un nombre suffisant de livres pour gagner sa vie. Il se peut aussi que la France tienne à se réserver les bénéfices résultant de l'exportation des livres dans sa colonie.

A quelques égards les repas ne sont pas les mêmes en Canada que dans les provinces anglaises. Cela dépend peut-être de la différence des coutumes, des goûts et de la religion entre les deux nations. On fait ici trois repas par jour, le déjeûner, le dîner et le souper. Le déjeûner se prend généralement entre sept et huit heures; on est très matineux dans ce pays, à commencer par le gouverneur-général qui donne audience dès sept heures, à son lever. Les uns se contentent d'un morceau de pain trempé dans de l'eau-de-vie, d'autres commencent par le petit verre et mangent un crouton ensuite, ou avalent une tasse de chocolat; beaucoup de dames prennent du café. Il ne manque pas de gens qui ne déjeûnent qu'à midi. Je n'ai jamais vu faire usage de thé ici; on peut se procurer le café et le chocolat des colonies françaises de l'Amérique du Sud, tandis que pour le thé il faut le faire venir de la Chine, et je suppose qu'on ne trouve pas que ce breuvage vaille l'argent qu'il faudrait débourser pour se le procurer. Midi est l'heure du dîner, repas où l'on sert une grande variété de mets chez les gens de qualité et aussi chez les bourgeois, quant ils reçoivent des étrangers à leur table. Le pain, de forme ovale, est fait de farine de froment. Le couvert de chaque personne se compose d'une serviette, d'une cuillière et d'une fourchette. On donne des couteaux quelquefois, mais en général on les omet, chaque dame et monsieur ayant soin d'apporter son propre couteau. Les cuillières et les fourchettes sont en argent et les assiettes en porcelaine de Hollande. Le

repas commence par une soupe qui se mange avec beaucoup de pain, puis viennent les viandes fraîches de toutes sortes, bouillies et rôties, le gibier, les volailles, fricassées ou en ragoûts, et diverses espèces de salades. On boit généralement du bordeaux, mêlé d'eau, au dîner. La bière d'épinette est aussi très en vogue. Les dames boivent de l'eau, rarement du vin. Après le dîner vient le dessert qui comprend une grande variété de fruits : des noix de France ou du Canada au naturel ou confites, des amandes, du raisin, des noisettes, plusieurs espèces de baies qui viennent à maturité dans la saison d'été, comme les groseilles et les gadelles, des atocas confits dans de la mélasse, des conserves, en sucre, de fraises, de framboises, de mûres et d'autres fruits de ronces. Le fromage entre aussi dans le dessert, ainsi que le lait que l'on prend, à la fin, avec du sucre. Le vendredi et le samedi on s'abstient de viande, suivant les règlements de l'Eglise Catholique Romaine, ce qui ne veut pas dire qu'on se laisse mourrir de faim. Ce jour-là on fait bouillir toutes sortes d'herbes culinaires et de fruits, on sert du lait, du poisson, des œufs apprêtés de différentes manières. Le concombre coupé en tranches et mangé avec de la crême est un mets excellent. Quelquefois on le sert au naturel ; chaque convive s'empare d'un de ces rafraîchissants cucumis, le pêle, le coupe en morceaux et le mange à la croque au sel comme on fait des raves. Le melon est en abondance ici et on l'offre toujours avec du sucre, mais non le vin ou l'eau-de-vie. Les Français et les Anglais, qui ont de si belles plantations de canne-à-sucre dans leurs possessions des Indes Occidentales, ne consomment pas la moitié autant de sucre que nous, Suédois.

Les Français ne disent de grâces ni avant ni après les repas, mais ils font le signe de la croix, pas tous cepen-

dant. Immédiatement après le dîner, ils prennent une tasse de café sans crême. Le souper se donne ordinairement à sept ou entre sept et huit heures du soir, et il se compose des mêmes mets que le dîner. Le pudding est inconnu ici; on sait préparer le punch, mais il n'est pas d'usage de le passer.

23 AOUT.

En beaucoup d'endroits dans les environs on se sert de chiens pour apporter l'eau de la rivière. Aujourd'hui même, j'ai vu deux mâtins d'assez forte taille, attachés à une petite charrette, l'un devant l'autre, complètement harnachés comme des chevaux et le mors en gueule. Il y avait un tonneau dans la charrette ; un gamin courant derrière la voiture dirigeait l'attelage qui, à peine arrivé au bord de la rivière, y entra de son plein gré; quand le tonneau fut rempli, les chiens remontèrent la côte avec leur charge qu'ils traînèrent jusqu'à la maison de leur maître. Il m'a été donné de voir pareil équipage plus d'une fois pendant mon séjour à Québec. Quelquefois on n'attelle qu'un chien au tonneau qui est plus petit en proportion. Ces animaux ne sont pas très-gros, c'est à peine si leur taille dépasse celle de nos mâtins de ferme. Les gamins qui les conduisent sont armés de grands fouets avec lesquels ils excitent leur ardeur au besoin. On ne leur fait pas seulement porter l'eau, mais aussi le bois et d'autres fardeaux.

En hiver les voyageurs au Canada ont l'habitude d'atteler des chiens à de petits traîneaux construits sur un modèle exprès, et dans lesquels ils déposent leurs vêtements, leurs provisions, etc. Ce mode de transport est surtout commun parmi les pauvres dans leurs courses, qu'au reste, ils ne font jamais qu'à pied.

Presque tout le bois que les indigents ramassent dans les forêts en hiver est charroyé par cet utile animal qui, en conséquence, a reçu le nom de " cheval du pauvre." On met ordinairement une paire de chiens devant chaque charge de bois. J'ai vu plus d'une fois des dames se donner le plaisir d'une promenade en hiver avec ce singulier attelage, qui va plus vite qu'on serait porté à le croire quand les chemins sont bien battus. Un chien de moyenne taille peut traîner une seule personne sur une route unie. Des vieillards m'ont assuré que les chevaux étaient tellement rares dans leur jeunesse que presque tout le charriage par terre se faisait avec des chiens. Je tiens aussi de plusieurs Français qui ont voyagé parmi les Esquimaux sur la terre du Labrador, que non-seulement ils se servent de chiens pour le transport de leurs provisions, mais aussi pour se faire voiturer eux-mêmes sur de légers traîneaux.

25 Aout.

Il y a beaucoup de ruisseaux sur les collines à l'ouest de la ville. Ces buttes sont formées d'une sorte de schiste ardoisier noir déjà mentionné, et sont assez escarpées pour que l'ascension en devienne fatigante. Elles ont une hauteur perpendiculaire de vingt à vingt-quatre verges. Leurs sommets dépourvus d'arbres et recouverts d'une légère couche de terre reposant sur l'ardoise, sont cultivés ou laissés en pâturages. Il est difficile de comprendre d'où viennent les nombreux ruisseaux qui courent sur ces collines nues et quelquefois en descendent avec la rapidité de vrais torrents. Est-ce que ces élévations auraient la propriété d'attirer l'eau de l'atmosphère ? Si oui, est-ce durant le jour ou pendant la nuit que se fait cette mystérieuse opération ? Ou bien est-ce que le schiste argileux dont elles sont formées aurait cette vertu ?

Tous les chevaux canadiens sont forts, vifs, bien faits, aussi grands que nos chevaux de cavalerie et d'une race importée de France. Les habitants ont la coutume de couper la queue à leurs chevaux, ce qui est une vraie cruauté ici, puisqu'on les prive ainsi de leur unique moyen de défense contre les moucherons, les taons et les hippobosques. Cette coutume vient peut-être de ce qu'ils attellent leurs chevaux l'un devant l'autre; et pour empêcher celui de devant de blesser les yeux de celui qui est dans les timons en agitant sa queue, ils auront pris le parti d'écourter tous leurs chevaux.

Le gouverneur-général et quelques-uns des principaux de la ville ont des carrosses, mais le reste du peuple se sert de cabriolets. On se plaint généralement que le peuple de la campagne commence à élever un si grand nombre de chevaux (1) que les bestiaux manquent de fourrage en hiver.

Les vaches, de la taille de notre vache de Suède, viennent de France aussi. Il est admis que le bétail né, ici, d'animaux importés d'Europe n'en atteint jamais les proportions. Cette dégénération est attribuée à la rigueur excessive des hivers canadiens, qui oblige le

(1) Dès 1709 l'intendant, Antoine Denis Raudot, avait fait une ordonnance dans le but de restreindre le nombre de chevaux ; il défendait aux habitants, surtout à ceux du gouvernement de Montréal, de garder plus de deux chevaux et un poulin ; ceux qui en avaient davantage étaient tenus de les vendre ou de les tuer. Le préambule de cette ordonnance, qui ne manquerait pas d'actualité encore aujourd'hui, se lit comme suit :

" Etant informés que les habitants du gouvernement de Montréal nour- " rissent une trop grande quantité de chevaux, ce qui les empêche " d'élever des bêtes à cornes et à laine, ne connaissant point en cela leur " véritable intérêt, puisqu'ils ne retirent aucun profit des dits chevaux " qu'ils élèvent, et qu'au contraire, ils en retireraient beaucoup des bêtes " à-cornes et à laine qu'ils élèveraient avec les fourrages que consomment " les dits chevaux ...."—(M.)

cultivateur de tenir ses bestiaux renfermés dans l'étable et pauvrement nouris. Le plus grand nombre de vaches ont des cornes, j'en ai vu cependant qui étaient dépourvues de cet appendice frontal. Une vache sans cornes serait une curiosité inouïe en Pensylvanie. La chair des bœufs et des veaux engraissés à Québec est préférable à celle des animaux de boucherie élevés à Montréal, elle est beaucoup plus grasse et plus savoureuse. Cette différence est attribuée aux prés salés du bas du fleuve. En Canada les bœufs tirent avec leurs cornes, mais dans les colonies anglaises ils tirent par le garrot comme les chevaux. Les vaches varient de couleur, mais la plupart sont ou rouges ou noires.

Chaque habitant élève ordinairement quelques moutons qui lui fournissent toute la laine dont il a besoin pour se vêtir. Mais les meilleures étoffes viennent de France. Le mouton importé ici dégénère, et sa progéniture encore plus que lui-même. Le manque de nourriture pendant l'hiver est, dit-on, cause de cette dégénérescence.

Je n'ai pas vu de chèvres en Canada, et on m'assure qu'il n'y en a pas. Dans les colonies anglaises, on n'en rencontre que dans les villes seulement, où on les garde pour certains malades qui boivent le lait de chèvre sur l'avis de leurs médecins.

Les herses sont de forme triangulaire; deux des côtés ont six pieds de long, le troisième en a quatre. Les dents, comme le reste de l'instrument, sont en bois, longues d'environ cinq pouces, et distantes d'autant les unes des autres.

L'aspect du pays, à environ un quart de mille suédois au nord de Québec, sur le côté ouest de la rivière

St. Laurent, est magnifique. Le terrain est très escarpé près du fleuve et s'élève de plus en plus à mesure qu'il s'en éloigne. En beaucoup d'endroits, il est naturellement divisé en terrasses. Du sommet de ces éminences, le regard du touriste embrasse, comme dans un vaste panorama, Québec, qu'on voit distinctement au sud, la rivière St. Laurent à l'est, et la multitude de vaisseaux à voiles de toutes grandeurs qui en montent ou descendent le cours ; et à l'ouest, un long amphithéâtre de montagnes s'abaissant graduellement depuis celles dont la masse imposante borne l'horizon jusqu'aux collines dont le pied forme la berge du fleuve. Toute la contrée est en état de culture et divisée en champs, en prairies ou pâturages. La plupart des terres sont couvertes de riches moissons de blé, d'avoine blanche et de pois. La campagne est parsemée de fermes et d'habitations dont quelques-unes fort belles ; il n'y en a pas deux qui se touchent. Les maisons sont généralement bâties en pierre à chaux noire et blanchies à l'extérieur. Beaucoup de ruisseaux et de cours d'eau descendent des éminences et des montagnes qui les dominent. Ces hauteurs sont entièrement formées d'une espèce de schiste ardoisier sujette à se diviser en feuillets au contact de l'air, et que recouvre une croûte de terre végétable de deux ou trois pieds d'épaisseur. Le sol des champs est partout mélangé de particules de cette ardoise, et les bords des ruisseaux dont les lits sont très creux en sont aussi composés. Dans ces couches de schiste, on trouve une espèce de pierre calcaire gris de fer qui, broyée, émet une odeur semblable à celle de la pierre puante.

On est actuellement à construire au-dessous de Québec plusieurs navires pour la marine royale ; cependant, avant mon départ, il est arrivé un ordre de France défendant de mettre sur les chantiers des vaisseaux de

guerre, permettant néanmoins de finir ceux qui y étaient déjà. On a trouvé, parait-il, que le chêne d'Amérique ne vaut pas celui d'Europe pour la construction des navires.

Cet arbre est assez rare près de Québec, et lorsqu'il y croît, il est si petit qu'il ne peut servir. Aussi, fait-on venir le chêne des régions du Canada qui avoisinent la Nouvelle-Angleterre. Mais tous les chênes de l'Amérique septentrionale ont la propriété de durer plus longtemps et de résister mieux à la pourriture, à mesure qu'ils croissent plus au nord et *vice versa*. Le bois de construction qui vient des confins de la Nouvelle-Angleterre est apporté en trains flottants ou radeaux par les rivières qui se jettent dans la grande rivière St Laurent, près du lac St Pierre. Une partie du chêne employé vient aussi du pays situé entre Montréal et le fort St Frédéric ou fort Champlain, mais il n'est pas aussi estimé que le premier, sans compter qu'il faut le faire descendre d'une distance plus considérable.

26 AOUT.

On m'a montré un morceau de terre verte apporté des pays d'en haut au général Marquis de la Galissonnière ; c'était une sorte de glaise dont toutes les parties adhéraient fortement les unes aux autres, et dont la couleur ressemblait à celle du vert-de-gris. (1)

Tous les ruisseaux en Canada contiennent des écrevisses (2) de la même espèce que les nôtres ; les Français en sont friands et disent que le nombre en a grandement diminué depuis qu'on leur fait la chasse.

---

(1) Elle était probablement imprégnée de particules de minerai de cuivre. Ne serait-ce pas la terre à phosphate.

(2) Crustacés de l'ordre des Décapodes macroures. (M.)

Les habitants de la campagne paraissent très-pauvres. Ils n'ont guère plus que le strict nécessaire. Ils se contentent de pain et d'eau et portent tous leurs autres produits, tels que le beurre, le fromage, les viandes, les œufs et les volailles, à la ville, pour les convertir en argent avec lequel ils achètent des vêtements et de l'eau-de-vie pour eux, et des robes pour leurs femmes. Malgré leur pauvreté, ils sont toujours d'humeur joyeuse et gaillarde.

29 Aout

A la demande du gouverneur-général, le Marquis de la Jonquière, et du Marquis de la Galissonnière, je partis avec quelques gentilshommes français, pour aller visiter une mine d'argent, ou de plomb, qu'on disait exister près de la baie St. Paul. J'étais bien aise d'entreprendre ce voyage, comme cela me donnait occasion de voir une plus grande étendue du pays. Conséquemment, nous partîmes en bateau pour notre excursion et descendîmes la rivière St. Laurent. On faisait alors la récolte, et les paysans travaillaient dans leurs champs. La moisson du blé et de l'avoine était déjà commencée depuis une semaine.

Vus de la rivière, les environs de Québec sont des plus pittoresques. La ville est très-élevée, et ses églises et ses monuments s'aperçoivent de fort loin. Les vaisseaux, dans la rivière, au-dessous de la cité, ornent le paysage de ce côté. La poudrière, qui couronne le sommet de la montagne sur laquelle s'élève la ville, domine tous les autres édifices. La campagne, qui se déroule sous nos regards le long de notre course, ne nous offre pas un aspect moins enchanteur. La rivière St. Laurent coule du sud au nord en cet endroit ; les deux côtés en sont bien cultivés, cependant, celui de l'ouest, l'est

davantage. Les rives sont hautes et coupées à pic. Plusieurs belles collines détachées, de grands champs, éblouissants de la blancheur du blé mûr qui les couvre, et de magnifiques forêts d'arbres à feuilles décidues (1) donnent à la contrée un aspect tout-à-fait agréable. De temps en temps, apparaissait une église en pierre, et de distance en distance, des ruisseaux venaient se perdre dans la rivière. On a bâti des moulins à vent et même des moulins à scie sur les cours d'eau de quelque importance. Après avoir fait un mille et demi (français), (2) nous arrivâmes à l'île d'Orléans, grande île qui a 7½ milles de long, sur deux milles (français) de large, dans sa plus vaste étendue. Elle émerge du sein des flots comme une montagne, et ses rives sont escarpées et bien boisées. Il y a cependant des espaces sur la côte où il n'y a plus d'arbres, des maisons de ferme occupant les éclaircies. L'île est bien cultivée, et l'on n'y trouve que de belles maisons construites en moëllons, de vastes champs de blé, des prairies, des pâturages, des bois d'arbres à feuilles décidues et quelques églises en pierre.

Nous entrâmes dans le bras de la rivière qui coule sur la côte occidentale de l'île d'Orléans, et qui offre la voie la plus courte. On lui donne à peu près un quart de mille (français) de largeur, mais les vaisseaux ne peuvent y naviguer, à cause des bancs de sable avoisinant les pointes de terre qui s'avancent dans la rivière, du peu de profondeur de l'eau, et aussi à cause des rochers

(1) Arbres qui perdent leurs feuilles en automne ou avant la nouvelle pousse. Ce terme *décidu* s'emploie par opposition à celui de persistant. (M.)

(2) Le lecteur n'a pas oublié que par cette locution "mille français," l'auteur désigne une lieue. (M.)

et des pierres du fond. Les rivages offraient toujours le même coup d'œil qu'auparavant

Sur le côté ouest, ou plutôt sur la terre ferme, les collines près de la rivière sont composées d'une pierre à chaux noire, employée par les paysans dans la construction de leurs maisons, qui sont cependant blanchies à l'extérieur. Quelques habitations sont en pierres meulières. Une chaîne de dix montagnes, qui se déroule sur la côte occidentale et s'étend du sud au nord, s'approche graduellement du rivage : de sorte que la distance entre ces hauteurs et le fleuve qui, à Québec, est de près de deux milles (français), diminue peu à peu jusqu'à neuf milles (français) en aval de la rivière, où les hauteurs touchent presque aux rives. Ces montagnes sont bien boisées ; cependant, en quelques endroits, les forêts ont été détruites par des incendies. Sur cette même côte, et tout près du rivage, à environ huit milles et demi (français) de Québec, est située l'église qu'on appelle Ste. Anne, et qui est remarquable par cette circonstance que les équipages des vaisseaux venant de France ou d'autres pays, aussitôt qu'ils ont remonté le St Laurent assez haut pour l'apercevoir, tirent des salves d'artillerie, en signe de joie, parce qu'arrivés là, ils en ont fini avec les dangers de la navigation, les écueils et les bancs de sable.

L'eau a une teinte rouge pâle, et se trouvait très sale dans les parties du fleuve que nous parcourûmes aujour d'hui, bien qu'elle eût partout une profondeur uniforme d'environ six brasses. Quelque peu plus bas que Ste Anne, sur la côte orientale du fleuve St Laurent, une autre rivière, appelée la Grand'Rivière, vient s'y jeter avec une telle violence que ses eaux se tracent un chemin

jusqu'au milieu du bras du fleuve St Laurent, qui divise la terre ferme d'avec l'île d'Orléans.

Vers deux heures de l'après-midi, la marée commença à remonter le cours de la rivière, et le vent se trouvant contraire, nous fûmes obligés de faire une relâche et d'attendre le reflux pour nous remettre en route. Nous passâmes la nuit dans une grande ferme appartenant aux prêtres de Québec et près de laquelle s'élève une belle église dédiée à St Joachim. De cette localité à Québec, la distance est d'environ huit lieues. Nous fûmes reçus avec tous les égards possibles. Le roi a donné le pays d'alentour au Séminaire de Québec, qui en a concédé la plus grande partie à des cultivateurs dont les maisons sont éparses çà et là. Deux prêtres résident à St Joachim, et avec eux un certain nombre de jeunes gens à qui ils enseignent la lecture, l'écriture et le latin. La plupart de ces élèves sont destinés à la prêtrise. Juste en face de cette ferme, à l'orient, se trouve la pointe nord-est ou l'extrémité de l'île d'Orléans. Le gadellier rouge, qui fut d'abord apporté d'Europe, abonde dans tous les jardins du Canada. Il vient parfaitement bien ici. Les buissons sont tellement chargés de fruit que le vert de leur feuillage se perd dans le pourpre de leurs baies.

Les vignes sauvages (1) croissent assez abondamment dans les bois. Dans toutes les autres parties du Canada, on en plante dans les jardins, près des berceaux, ou pavillons d'été faits en treillages de lattes; les vignes, en grimpant, y accrochent leurs tendrons et ne tardent pas à les couvrir de leur feuillage, de manière

---

(1) *Vitis labrusca et vulpina.*

à les préserver complètement de l'ardeur du soleil. Ces charmilles ou tonnelles sont très fraîches l'été.

Un grand vent contraire nous obligea de passer la nuit à St Joachim.

30 AOUT.

Ce matin, nous continuâmes notre voyage en dépit d'un vent debout très violent. Quelque peu plus bas que St Joachim, l'eau de la rivière commence à prendre un goût saumâtre, à haute marée ; et plus on descend, plus le goût salin augmente. Sur la rive occidentale, le fleuve est bordé de champs couverts de riches moissons de blé ; mais le terrain s'élève rapidement et bientôt après, les hautes montagnes semblent émerger du sein même des flots. La formation géologique des côtes change avec leur aspect. Le schiste ardoisier du rivage accidenté cesse à l'apparition des montagnes dont la masse se compose d'une espèce de roche crayeuse mêlée de mica noir (1) et de quartz en partie violet et en partie gris. Les quatre matières constituantes de cette roche sont si bien liées entre elles, qu'il est difficile de les séparer avec un instrument quoique parfaitement distinctibles à l'œil nu.

Tout le long de notre course, aujourd'hui, la rivière nous a paru avoir une largeur uniforme de trois milles français. Pour me donner une idée des difficultés de la navigation dans certaines parties du fleuve, on m'a montré, en chemin, tous les détours que les vaisseaux de fort tonnage sont obligés de faire pour éviter les écueils et les bancs de sable ; ce doit être pour les équipages

(1) *Saxum micaceo quarzoso calcarium.*

une tâche bien ennuyeuse que d'avoir à alarguer d'une rive à l'autre si souvent.

Nous eûmes un très dangereux passage de cinq longues lieues à franchir. La côte occidentale, que nous rasions de près en faisant force de rames, est formée par la terminaison abrupte d'une chaîne de hautes montagnes et il ne s'y trouve aucun endroit où l'on pourrait se réfugier s'il survenait une bourrasque. A la vérité, il y a bien deux ou trois ouvertures ou enfoncements dans le roc, mais ces cavités sont si étroites que le bateau se briserait inévitablement si dans la hâte causée par l'imminence du danger, on s'écartait quelque peu du passage. Ces hautes montagnes sont ou entièrement dénudées ou couvertes de sapins rabougris disséminés de loin en loin. Il n'y a de végétation un peu abondante que dans de grandes crevasses qui labourent profondément le flanc des montagnes et dans lesquelles les arbres croissent très touffus et atteignent une certaine hauteur ; on dirait des haies vives plantées sur le roc. Peu après nous dépassâmes une petite église, entourée de quelques fermes. Cette place s'appelle Petite-Rivière, et l'on dit que ses habitants sont très pauvres, ce qui paraît bien bien vraisemblable. Ils n'ont de terre cultivable que celle qui s'étend de la rive aux montagnes—une lisière qui varie d'une à trois portées de mousquet.

Quand on est rendu à 17 milles (français) de Québec, l'eau devient tellement salée que personne ne peut en boire; en conséquence, nos rameurs se pourvûrent, ce matin, d'une pleine chaudière d'eau fraîche. Vers cinq heures du soir, nous arrivâmes à la baie St Paul, et nous nous retirâmes chez les prêtres, qui ont ici une belle et grande maison ; ils nous reçurent avec beaucoup d'hospitalité. La baie St Paul est une petite paroisse,

située à environ 18 milles (français) au-dessous de Québec, dans un vallon, à quelque distance d'une baie. De hautes montagnes l'environnent de tous côtés, à l'exception d'une large brêche sur le côté du fleuve. Les fermes sont assez éloignées les unes des autres. On considère l'église comme une des plus anciennes du Canada; au reste, sa réputation d'antiquité paraît confirmée par sa mauvaise architecture et son peu d'ornements: les murs sont formés de pièces de bois, posées en intervalles de deux pieds en deux pieds, et qui supportent le toit. Les espacements des diverses parties de la charpente sont remplis avec des moëllons en pierre calcaire. La couverture est plate. L'église n'a pour tout dôme qu'une cloche fixée en plein air sur le toit. Presque tout le pays, ici, appartient aux prêtres qui l'ont loué à des fermiers. Les habitants tirent leur vie en grande partie de l'agriculture et de la manufacture du goudron qu'ils vendent à Québec.

Ce pays est si bas, situé comme il l'est sur une baie, qu'on serait porté à croire qu'il faisait primitivement partie du lit du fleuve, et s'est formé par la diminution de l'eau, ou de terre d'alluvion entraînée de l'intérieur du pays par les ruisseaux ou rejetée sur la côte par les tempêtes.

Une grande partie des plantes qu'on rencontre ici sont des plantes marines, telles que la soude, (1) l'herbe-à-lait, (2) et les pois de mer. (3) Plusieurs fois, je

---

(1) *Salsola*, genre type de la famille des chenopodées et de la tribu des salsolées, renfermant des plantes herbacées ou ligneuses qui habitent le voisinage de la mer, et des cendres desquelles on retire la substance saline connue elle-même sous le nom de *soude*. (M.)

(2) Polygalées. (M.)

(3) *Salicornia*, appelée aussi passe-pierre (chenopodées) *glaux* (primulacées) *pisum maritimum*—gesse maritime - (légumineuses.) (M.)

demandai aux habitants s'il leur arrivait de trouver des coquillages en creusant leurs puits ; ils me répondirent toujours négativement. Je reçus la même réponse de ceux qui habitent les terres basses directement au nord de Québec, et tous convînrent qu'ils n'avaient jamais rien trouvé, en creusant, que de la terre et du sable.

Chose remarquable, le vent qui souffle dans la baie diffère généralement de celui qui agite les eaux de la rivière. Ce phénomène singulier s'explique par les hautes montagnes, couvertes de grands bois, qui environnent la rade de tous les côtés, à l'exception d'un seul. Ainsi, quand le vent vient de la rivière, il se jette sur une montagne qui le renvoie en lui imprimant une direction tout opposée à celle qu'il avait d'abord.

J'ai trouvé trois sortes de sable sur le rivage ; il y a d'abord un gros sable luisant, composé de grains de quartz angulaires, qui est très abondant ; l'autre est ce même beau sable noir, que j'ai vu en si grande quantité sur les bords du lac Champlain (1) et qui est commun dans tout le Canada. L'aimant en attire presque tous les grains. En outre, il y a un sable couleur de grenat qui est très fin, aussi, et dont l'origine n'est pas douteuse, car on en trouve dans toutes les pierres et les montagnes qui avoisinent la rive.

Ces matières aréneuses proviennent-elles de morceaux égrenés de rochers ; ne sont-elles pas, au contraire, antérieures aux roches mêmes qui, en ce cas, leur devraient leur formation ? J'ai trouvé le sable de grenat et le sable noir sur les rivages en plusieurs endroits dans

---

(1) Voir page 20.

cette excursion ; mais le sable noir était toujours le plus abondant.

31 AOUT.

Toutes les hautes collines du voisinage nous envoyaient ce matin une fumée ressemblant à celle d'un fourneau à charbon. Les cousins sont innombrables, ici ; ils nous attaquent au sortir de la maison, et ils sont encore plus incommodes dans les bois. Ils ont évidemment de la parenté avec nos cousins de Suède, quoiqu'un peu plus petits que la généralité des moustiques de l'Amérique du Nord, comme ceux du fort St Jean, par exemple, qui ressemblent aussi aux nôtres, bien que plus gros, leur taille se rapprochant de celle de nos tipules. (1) Les cousins d'ici, sont avides de sang, outre mesure. Heureusement, le temps arrivait, bientôt où nous allions en être débarrassés.

Nous descendîmes cette après-midi encore plus bas dans la rivière St Laurent, jusqu'à un endroit où l'on nous dit qu'il y avait des mines d'argent ou de plomb. Tant soit peu en aval de la Baie St Paul, nous passâmes une langue de terre, composée entièrement d'une pierre calcaire grise et assez compacte, disposée en couches inclinées et presque perpendiculaires, et qui me paraît n'être qu'une variété du schiste ardoisier. Les couches penchent vers le sud-est et remontent au nord-ouest. Chacun de ces lits séparément est de l'épaisseur de dix à quinze pouces. Quand on brise la roche, il en émane une odeur forte rappelant celle de la roche-puante. Nous longeâmes, comme auparavant, la rive occidentale du fleuve, qui est toute bordée de montagnes et de rochers

(1) *Tipula hortorum*, Linn. (Diptères némocères.)

escarpés. La rivière n'a pas au-delà de trois milles (français) de largeur ici. Çà et là, on pouvait distinguer dans le roc des veines de spath d'un beau blanc, semi-opaque, à grains peu serrés. On voyait aussi, dans le fleuve, des morceaux de rochers gros comme des maisons, qui ont roulé, au printemps, du flanc des montagnes, y laissant des vides que le temps n'a pas encore remplis et que l'on reconnait facilement. En plusieurs endroits, il y avait, dans la rivière, des madragues pour la pêcherie des anguilles semblables à celles que j'ai déjà décrites. (1)

Je me suis amusé à noter quelques mots de la langue des Algonquins, que j'ai appris d'un jésuite qui a vécu longtemps chez les sauvages. Ils appellent l'eau, *mukuman* ; la tête, *ustigon* ; le cœur, *uta* ; le corps, *veetras* ; le pied, *ukhita* ; un petit bateau, *usb* ; un navire, *nabikoan* ; le feu, *skute* ; du foin, *maskoesee* ; le lièvre, *whabus* ; (ils ont un verbe, dérivé du nom, qui exprime l'action de chasser le lièvre) ; la martre, *whabistanis* ; l'élan, *moosu* (1) (l'*u* final est à peine prononcé) ; le renne, *atticku* : la souris, *mawitulsis*.

Le jésuite de qui je tiens ces détails m'a dit aussi qu'il avait grand'raison de croire que si quelques Indiens, ici, étaient de race Tartare, ce devaient être certainement les Algonquins, car leur langue est universellement

---

(1) Voir page 70.

(1) Le fameux *moose-deer* n'est probablement pas autre chose que l'élan, car personne ne peut nier que *moose-deer* ne dérive de *moosu* ; surtout quand on considère qu'avant que les Iroquois ou Cinq-Nations soient parvenus au haut degré de puissance qu'ils ont maintenant sur toute l'Amérique du Nord, les Algonquins, étaient alors la principale nation parmi les Indiens, et conséquemment leur langue était la plus répandue sur cette partie du continent ; quoiqu'ils aient été presque anéantis par les Iroquois, leur langue est encore plus parlée qu'aucune autre, en Canada. (F.)

répandue dans cette partie de l'Amérique du Nord, qui s'étend au loin à l'occident du Canada, vers l'Asie. On dit que c'est un idiôme très riche ; le verbe *aller*, employé pour exprimer l'action d'*aller sur la glace*, est, en algonquin, tout-à-fait différent du même verbe employé pour exprimer l'action qu'*on est allé sur la terre ferme* ou qu'*on est allé sur les montagnes*, etc.

Nous arrivâmes tard dans la soirée à *Terre d'Eboulement*, qui est à vingt-deux milles (français) de Québec ; c'est la dernière localité cultivée sur la rive occidentale du fleuve St Laurent.

Le pays plus au bas passe pour si montagneux, que personne n'y peut vivre, et qu'il n'y a pas un morceau de terre labourable. La petite église paroissiale s'élève sur la côte, au bord de l'eau. Le noyer ne se rencontre pas près de ce village, ni aucun autre arbre de la famille des juglandées au nord de cet endroit. A la baie St Paul, j'ai bien remarqué deux ou trois individus de l'espèce que les Anglais appellent *butter-nut trees*, (1) mais on les considère comme de grandes raretés, et il n'y en a pas d'autres dans le voisinage.

Aucune espèce de chêne ne vient près de cette localité, ni plus au bas, ou plus au nord.

Le blé est l'espèce de grain que l'on sème en plus grande quantité ici. Le sol est très fertile ; et même on récolte quelquefois vingt-quatre ou vingt-six boisseaux pour un ; le rendement ordinaire est de dix ou douze pour un. Le pain est plus blanc, ici, que nulle part ailleurs en Canada. On sème beaucoup d'avoine, qui réussit encore mieux que le blé. On sème aussi des

---

(1) Noyer cendré—*Juglans cinerea, Juglans cathartica*, (Noyer tendre.) M.

pois en grande quantité ; ils rapportent plus qu'aucune céréale ; il y a des exemples de rendements de pois allant jusqu'à cent pour un.

Il y a peu d'oiseaux ici ; ceux qui y passent l'été, émigrent en automne ; il ne reste alors que les oiseaux de neige, les perdrix rouges, et les corbeaux. Même les corneilles ne s'exposent pas à la rigueur de l'hiver et prennent la fuite avant les grands froids. La grenouille mugissante (*Rana pipiens*) peuple les étangs du voisinage. On trouve aussi des mouches-à-feu en cet endroit.

Pour éclairer les maisons dans les campagnes, on se sert de lampes alimentées avec de l'huile de marsouin, ou, si l'on ne peut s'en procurer, avec de l'huile de veau-marin ou phoque.

1ER SEPTEMBRE.

Il y a dans ce village une femme âgée de 59 ans qui est enceinte. Elle fût 18 ans sans avoir ses menstrues. Attaquée de la petite vérole, en 1748, elle est aujourd'hui dans un état avancé de grossesse. Elle sent les mouvements du fœtus et se dit bien portante ; en effet, elle a très bonne mine ainsi que son mari. Comme c'est un cas peu ordinaire, elle fut présentée au médecin du roi, M. Gaulthier, qui nous accompagnait dans ce voyage.

Ce matin, sur les sept heures et demie, nous descendîmes la rivière. Le pays voisin de la *Terre d'Eboulement* est élevé ; imaginez-vous trois ou quatre rangées de collines à sol meuble, étagées les unes au-dessus des autres, et la plupart dans un excellent état de culture, offrant l'aspect, avec leurs champs de blé, leurs prairies et leurs pâturages émaillés de fleurs, d'un amphithéâtre de verdure.

Le grand tremblement de terre qui a eu lieu en Canada, en février 1663, et dont Charlevoix fait mention, (1) a causé un dommage considérable à cette place, renversant les collines les plus élevées sur les côteaux qu'elles dominaient et comblant les vallées en état de culture. On m'a montré plusieurs petites îles qui doivent leur existence à cette convulsion de la nature. La couche d'humus qui forme le sol de ces collines est parsemée de roches gypseuses noires. En revanche, on n'en trouve pas une seule le long de la rivière jusqu'à la distance de huit milles français. Tout ce pays est couvert de hautes montagnes grises de formation granitique qui contiennent du quartz pourpre et cristallin mélangé de pierre calcaire et de mica noir, et dont le pied baigne dans le fleuve. Ensuite reparaît la pierre gypseuse.

Une bande d'hirondelles de mer (2) vole le long du rivage en gazouillant un bruyant concert.

Le fleuve peut avoir, ici, une largeur d'environ quatre milles français. Sur chacun de ses bords, à une distance d'environ deux milles français, on voit des terrasses semblables à celles de la *Terre d'Eboulement;* puis, un peu plus loin, des montagnes sourcilleuses, d'aspect sauvage.

Des ruisseaux se déchargent avec bruit dans la rivière, tombant en cascade du sommet des falaises escarpées et taillées, en précipice, à une hauteur de plusieurs verges, dans la terre ou la roche granitique.

L'un de ces ruisseaux qui traverse une colline composée de pierre calcaire, contient de l'eau minérale à

(1) Histoire de la Nouvelle France, tome II, p. m. 125.

(2) *Sterna hirundo,* Linn.

odeur sulfureuse mais très claire, et qui, mélangée avec de la noix de galle, ne change pas de couleur. Versée dans une coupe d'argent, elle la fait paraître comme dorée et y laisse un sédiment rougeâtre. Les pierres et les morceaux de bois, dans le voisinage de cette eau, sont recouverts d'un limon gris-pâle sur le dessus et noir au dessous. Cette vase à une saveur qui sans être très âcre rappelle celle de l'huile de tabac. Ayant pris pour les examiner quelques-unes de ces pierres, mes mains en ont senti le soufre toute la journée.

Au niveau de l'eau, le schiste ardoisier noir apparaît de nouveau en abondance. Il gît en couches posées presque perpendiculairement les unes près des autres avec une légère inclinaison vers l'ouest sud-ouest. Chaque lit a une épaisseur de dix à quinze pouces. La surface de ce schiste se divise en feuilles minces sous l'action des agents atmosphériques; mais l'intérieur qui est à l'abri du soleil, de l'air et de l'eau, en reste serré et compacte. Quelques-unes de ces pierres ne sont pas tout-à-fait noires et ont plutôt une teinte grisâtre.

Vers midi, nous arrivâmes au *Cap aux Oyes*, qui doit probablement son nom au nombre d'oies sauvages que les Français trouv rent près d'ici, lors de leur premiére arrivée en Canada. Pour moi, je n'ai vu ni palmipèdes, ni aucune autre espèce d'oiseaux, à l'exception d'un seul corbeau. Ici, nous devions examiner sur les flancs de la montagne de prétendus filons métallifères dont on parlait beaucoup, mais je n'ai rien trouvé que de petites veines d'un beau spath blanc, contenant quelques taches d'un minerai de plomb. On estime que la distance entre le Cap aux Oies et Québec est de 22 à 25 milles français. A mon grand plaisir, j'ai remarqué que la plupart des plantes sont les mêmes que celles de Suède. Je donne-

rai plus loin la preuve que mon observation est exacte. L'ammophile arundinacée (1) se plait sur les bords du fleuve et empêche les vents d'enlever les sables pour les transporter ailleurs.

Le seigle sauvage (2) se trouve aussi en abondance sur le rivage. Les Français donnent à cette plante, ainsi qu'à la précédente, le nom de seigle de mer. Elles sont si communes, dit-on, à Terreneuve et sur toutes les côtes de l'Amérique du Nord, que les espaces qui en sont couverts, vus d'une certaine distance, paraissent comme autant de champs de blé—ce qui explique ce passage des vieilles relations de voyages au nord, dans lequel il est fait mention de l'excellent pays du *Vinland*, (3) où l'on trouve des champs entiers de blé sauvage.

Le plantain maritime (4) se rencontre fréquemment sur le bord de la mer. Les marins français se servent de ses feuilles pour relever le goût de leur bouillon ou les mangent en salade. On peut aussi les mariner comme celles de la passe-pierre.

---

(1) Arundo arenaria, Linn. (Graminées.) (M.)

(2) *Elymus arenarius*, Linn. (Graminées.) (M.)

(3) Vinland det goda, ou la bonne terre, est le nom que les anciens navigateurs Scandinaves donnèrent à l'Amérique, qu'ils ont découverte longtemps avant Colomb. Voyez *Torfæi Historia Vinlandiæ antiquæ S. partis Americæ Septentrionalis. Hasniae* (Haneau) 1715 4to, et la dissertation sur ce sujet de M. George Westmann, A. M. Abo, 1747. (F.)

Voir aussi 1o. Description abrégée de la province de la Nouvelle Suède en Amérique, appelée aujourd'hui Pensylvanie (en Suédois). Stockholm, 1702, in-4o, par Thomas Campanius. On relate dans cet ouvrage les expéditions qui eurent lieu dans le Vinland au Xe siècle. 2o. Island Hoitramannaland," Groenland, und Vinland von Karl Wilhelmi. Heidelberg 1842. (M.)

(1) *Plantago maritima*, Linn.

Le raisin-d'ours (1) croît à profusion ici. Partout où je suis allé dans l'Amérique du nord, j'ai toujours entendu désigner cette plante par son nom indien, *Sagackhomi* ; et tous, Français, Anglais et Hollandais ont l'habitude d'en mêler les feuilles avec leur tabac.

Le galé ou piment royal (2) est abondant aussi. Les Français le nomment *Laurier* ou *Poivrier* ; ils font une grande consommation de ses feuilles pour assaisonner leurs aliments.

La raquette de mer (3) est assez commune. Ses racines, pilées, entrent dans la composition du pain quand la farine est rare. Le sorbier ou frêne sauvage, la canneberge (atocas), le genévrier, les pois de mer, la linnée et plusieurs autres plantes familières aux habitants de la Suède se trouvent ici.

Comme nous retournions de jour à la Baie St. Paul, nous vîmes un phoque de couleur grise qui prenait ses ébats derrière notre bateau, tout en ayant soin de se tenir hors de la portée de nos fusils.

2 SEPTEMBRE.

Ce matin, nous allâmes visiter la montagne où l'on prétend qu'il existe des veines d'argent ou de plomb, et qui s'élève un peu au sud du moulin des prêtres. Elle est de la même formation que les hauts rochers de couleur grise que l'on trouve en cet endroit ; c'est un composé de granit, de pierre à chaux blanchâtre, de quartz rougeâtre, couleur de grenat, et de mica noir. La pierre à

(1) *Arbutus Uva Ursi*, Linn. Arbousier, Arctostaphylos, Busserole (Ericacées). (M.)

(2) *Myrica gale*, Linn.

(3) *Bunias Cakile*, Linn. (Crucifères.) (M.)

chaux prédomine, mais elle est d'un grain si fin qu'elle est à peine visible. L'application de l'acide nitrique y produit une forte effervescence. Ensuite vient le quartz rougeâtre ou couleur de grenat disséminé en grains excessivement menus, et qui, battu avec un briquet, jette des étincelles; puis, de petites particules de mica noir, et enfin les points cristallins et transparents du quartz métallifère. La pierre à chaux contient de menus grains de spath. Toutes ces différentes espèces de pierre sont bien mélangées, à l'exception du mica qui, parfois, se répand en petites lignes ou veines. La roche est naturellement très dure, mais exposée au soleil et en plein air, elle se décompose et devient friable, et alors il est presque impossible d'en distinguer les parties constituantes.

La montagne est remplie de ravins à coupe hardie; c'est sur les parois de ces excavations que se trouve le minerai de plomb en veines, courant de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest. D'après son apparence, il semble que la montagne portait autrefois dans ses flancs des crevasses qui, avec le temps, ont été remplies par une sorte de pierre, dans laquelle le minerai de plomb s'est produit, et qui est un spath mou, de couleur blanche et souvent semi-diaphane, pouvant se travailler aisément. On y trouve quelquefois des filons de pierre à chaux d'une blancheur de neige et presque toujours des veines vertes ressemblant à du quartz. Ce spath contient beaucoup de fils et se casse en morceaux comme le quartz; mais il est beaucoup plus noir et il n'en jaillit pas d'étincelles lorsqu'on le frappe avec l'acier; il n'entre pas en effervescence sous l'action des acides et n'est pas doux au toucher. Il parait être une espèce du

spath vitrescible de M. le Professeur Wallerius. (1) Il contient quelquefois de petits morceaux d'un quartz grisâtre qui émet de fortes étincelles sous l'action du briquet. C'est dans cette sorte de pierre que se trouve le minerai de plomb en protubérances de la grosseur d'un pois, et plus rarement en lamelles d'un pouce carré. (2) Le minerai est très clair et a la forme de petits cubes, mais il est généralement pauvre. Les veines de spath mou et des autres espèces de pierre sont étroites, n'ayant guère plus de dix à quinze pouces de large, sauf en quelques endroits où j'ai trouvé des veines de vingt pouces ; une avait vingt-deux pouces et demi de large. La ravine qui coupe la montagne dans la direction des moulins court dans une gorge, profonde de près de douze verges. Cette conformation du terrain facilitant mon examen, j'ai remarqué que la largeur des veines est la même près du fond du ruisseau, et que la mine n'est pas plus riche en bas qu'en haut ; d'où je conclus qu'elle ne paierait pas les frais de l'exploitation. Il y a dans le voisinage trois ou quatre autres veines, à quelque distance les unes des autres, mais elles sont toutes de la même nature. Elles ont en général une direction perpendiculaire, avec une légère tendance à s'en écarter. Quand cette pierre verte dont j'ai parlé plus haut est mise dans de l'eau, une grande partie du spath blanc et de la pierre à chaux qui y adhèrent se consume ; mais la pierre elle-même demeure intacte. Il en est de même de la surface de la veine qui est exposée au soleil, à l'air et à la pluie ; les agents extérieurs réduisent ses parties molles en poussière, ne laissant que

(1) Voyez son Traité sur la Minéralogie, éd. allemande, p. 87. Forster, Introduction to Mineralogy, p. 13. (F.)

(2) C'est un minerai de plomb à cristaux appartenant au système cubique, Galène. *Forster*, introduction à la minéralogie, p. 51.

la pierre verte, qui est alors très rude au toucher. On y trouve quelquefois des trous profonds remplis de cristal de montagne. La plus grande quantité du minerai de plomb ou d'argent gît immédiatement sous le roc, et même sur les côtés de la veine. Çà et là brillent dans le spath de petits grains de pyrites couleur d'or fin. La pierre verte, broyée et mise sur une pelle chauffée à blanc, brûle, émettant une flamme bleue, et au dire de quelques-uns, une odeur de soufre que je n'ai pu constater pour ma part, bien que j'aie le sens de l'odorant excellent. La même pierre, exposée à un feu ardent, perd sa couleur verte et devient blanchâtre, mais elle n'entre pas en effervescence sous l'action de l'eau forte.

Les sources sulfureuses (si je puis les appeler ainsi) sont au pied de la montagne qui contient la mine de plomb et d'argent. Leurs eaux en se réunissant forment un petit ruisseau, dont la surface est couverte d'une matière blanche, farineuse, à odeur de soufre, qui s'attache aux arbres et à tous les autres corps que le ruisseau rencontre dans sa course. Le bois imprégné de cette matière, lorsqu'il est séché et mis au feu, brûle avec une flamme bleue et émet la même odeur. Cette eau mêlée avec de la noix de galle ne change pas de couleur, elle n'affecte pas, non plus, celle du papier bleu, et ne fait pas de mousse avec le savon. Elle ternit l'argent. La lame d'un couteau en a été retirée tout-à-fait noire au bout de trois heures. Elle a une odeur désagréable qui se fait sentir davantage lorsque le temps est à la pluie. Un essaim de sauterelles vient d'y tomber en ce moment même. Les habitants se servent de cette eau comme d'un remède contre la gale.

Dans l'après-midi, nous allâmes visiter une autre veine dont on parle comme renfermant du minérai d'argent.

Elle est à environ un quart de mille au nord-est de la Baie St Paul, près d'une pointe de terre appelée Cap au Corbeau et sur le bord de la rivière St Laurent. La montagne qui contient cette veine est formée de spath vitrescible rouge-pâle, de mica noir, de pierre à chaux, d'un quartz à grains couleur pourpre ou de grenat et d'un peu de quartz transparent. Tantôt c'est le spath vitrescible rougeâtre qui domine, et alors on le trouve en filaments de petits grains très durs, tantôt c'est le mica noir; généralement ces deux substances sont disposées en lignes alternantes. La pierre à chaux blanche s'y mêle en particules presqu'invisibles. Le quartz couleur de grenat est disséminé par-ci par-là, cependant quelquefois il forme à lui seul de longues coulées. Ses grains aussi gros que des têtes d'épingles, sont ronds et brillants; ils étincellent au choc de l'acier. Les montagnes voisines de la mer sont entièrement formées de ces différentes sortes de pierres, toutes très dures et disposées en lits penpendiculaires de dix à quinze pouces d'épaisseur, suivant une direction nord-ouest qui les éloigne de la rivière; on dirait que l'eau en les refoulant les force de s'appuyer sur le côté sud-est des montagnes dont elle baigne le pied. Ces hauteurs contiennent de petites veines d'un spath blanc ou quelquefois verdâtre, très fin, semi-diaphane et mou, s'émiettant facilement en grains, et dans lequel on trouve très souvent des lamelles qui ont l'apparence de la blende calaminaire (1) et plus rarement des cristaux de minerai de plomb disséminés ci et là. Les montagnes auprès du rivage sont formées de hornblende à grains noirs très beaux et d'une pierre à chaux ferrugineuse, mais la

---

(1) Forster—Introduction à la Minéralogie, p. 50. *Zincum Sterilum*, Linn. Syst. Nat. III, p. 126, Ed. XII.

première substance est trois ou quatre fois plus considérable que l'autre.

Il y a dans les environs une source sulfureuse exactement semblable à celle que j'ai décrite plus haut. La masse d'eau à larges feuilles (1) croît dans la source même et ne s'en porte pas plus mal. Mais voici, tout près, un frène sauvage qui ne s'accommode pas si bien de ce voisinage, si l'on en juge par la teinte pâle et languissante de ses capsules, bien différente de la couleur ordinairement rouge foncé des fruits de cet arbre.

On fait du goudron en grande quantité à la Baie St. Paul. (2) Nous passons en ce moment près d'une localité où l'on se livre à cette industrie pendant l'été, comme chez nous dans la Bothnie-Orientale, mais plus en petit.

On m'avait dit, cependant, qu'il y en avait ici de très grandes fabriques. On n'emploie que le pin rouge (3) pour faire le goudron. Tous les autres pins, dont il y a plusieurs espèces ici, sont trop pauvres en sucs gommeux, et encore n'utilise-t-on que les racines—toujours remplies de résine—après les avoir entièrement arrachées de terre, avec environ deux verges du tronc, laissant tout le reste de côté. On ignore encore, ici, l'art d'attirer la résine sur un seul côté de l'arbre en en enlevant l'écorce ; du moins, on n'y prend jamais

(1) Ou massette—plante marécageuse—dont en certaines parties de l'Europe, on couvre les toits et dont on remplit les matelas. *Typha Latifolia*. Linn., genre type de la famille des Typhacées. (M.)

(2) En 1735, M. Hocquart fit embarquer sur le vaisseau du roi 350 livres de térébentine et 400 barils de goudron, fournis par les habitants de la Baie St. Paul, de la Rivière Ouelle et de Chambly. Ferland, *Cours d'Histoire*, Vol. 2, p. 450. (M.)

(3) Pinus foliis geminis longis ; ramis triplici fasciculo foliorum terminatis, conis ovatis lævibus. Flor. Canad

ce moyen. Les quarts de goudron sont d'environ moitié moins grands que les nôtres. Une tonne contient quarante-six pots et se vend maintenant vingt-cinq francs à Québec. Le goudron est excellent à ce qu'il paraît.

Le rivage est recouvert en quelques endroits d'une espèce de sable de perle, à grains de quartz, petits, semi-transparents ; ailleurs, c'est un sable composé de petites particules de mica qui domine ; ou bien, c'est le sable couleur de grenat décrit plus haut et qui est abondant en Canada.

4 SEPTEMBRE.

Un nuage épais ressemblant à la fumée d'un fourneau à charbon enveloppe la cîme et parfois entame les contours arrondis des montagnes qui bornent l'horizon et dont plusieurs sont très élevées. J'ai demandé à des voyageurs qui ont parcouru l'Amérique du Nord s'ils avaient rencontré des pics dont le sommet fut toujours couvert de neige ; ils m'ont invariablement répondu qu'il n'y en avait pas sur cette partie du continent. Les monts les plus sourcilleux, par exemple, ceux qui séparent le Canada des colonies anglaises, gardent leur blanche couronne pendant une partie de l'été seulement.

L'habitant de la campagne ne sème et ne cultive de lin qu'autant qu'il lui en faut pour son usage. On vient d'en faire la récolte ici ; j'en vois répandu partout dans les champs, les prairies et les pâturages où on le laisse rouir. Je remarque qu'il est très court cette année en Canada.

Il y a du minérai de fer, ici, et dans les environs. Après d'un mille suédois de la baie St Paul, dans l'intérieur, s'élève une montagne qui en est toute remplie. Le

pays d'alentour étant couvert d'une forêt épaisse et entrecoupé de ruisseaux de différentes grandeurs, rien ne serait plus facile que d'y établir une fonderie. Mais le gouvernement a fait si peu de bénéfice avec celle de Trois-Rivières, que personne n'ose lui proposer de tenter une autre expérience.

5 SEPTEMBRE.

Ce matin de bonne heure nous mîmes à la voile pour Québec et nous poursuivîmes notre route jusqu'à midi malgré une forte pluie accompagnée de tonnerre. Mais au milieu du jour, la marée commençant à baisser, il nous fût impossible de continuer, et nous débarquâmes à un village appelé *Petite Rivière*.

Ce hameau est situé sur la rive occidentale du St Laurent et est bâti sur les bords d'un ruisseau, de là son nom. Les maisons disséminées çà et là dans la campagne sont construites en pierre, ainsi que la jolie petite église paroissiale. A l'ouest du village s'élèvent de hautes montagnes, si hautes que le coucher du soleil a lieu ici trois ou quatre heures plus tôt qu'ailleurs. La rivière St Laurent enlève chaque année un morceau de terre dans la partie orientale du hameau et les habitants craignent de perdre avant longtemps le peu qui leur en reste, à peine la largeur d'une portée de mousquet. Toutes les maisons sont bien remplies d'enfants.

Le schiste ardoisier qui forme les collines, ici, est de deux sortes—le noir que j'ai décrit plus haut en parlant du roc sur lequel Québec est bâti, et un autre plutôt gris-foncé que noir et qui paraît être une variété du premier. On l'appelle pierre à chaux dans le pays. On le distingue surtout de l'ardoise noire en ce qu'il se taille très aisément, donne une chaux très blanche et ne

se fendille pas sous l'action de l'air. Les murs des maisons, ici, en sont entièrement construits, ainsi que les cheminées, à l'exception de l'âtre que l'on fait avec une sorte de grès mêlé de mica dont on est sûr de toujours trouver une ample provision, vû que les montagnes voisines de la Petite Rivière en sont presqu'entièrement composées, à l'exception de leur base qui est en ardoise. Ce grès est exactement le même que celui des mines de plomb de la Baie St Paul, déjà décrit.

Les montagnes granitiques du Canada, comme les roches grises de la Gothie Occidentale, en Suède, reposent généralement sur un schiste calcaire.

6 SEPTEMBRE

On fait avec succès, ici, la pêche à l'anguille (1) et au marsouin à la fin de septembre et durant tout le mois d'octobre. Les anguilles remontent la rivière à cette saison de l'année fuyant les marsouins qui leur donnent la chasse par bandes d'autant plus nombreuses que la quantité des murènes est plus considérable. Voici comment se fait la pêche de ces dauphins. A marée basse, les marsouins descendent en longeant les bords de la rivière pour happer les anguilles qui s'y tiennent. Les habitants enfoncent de deux pieds en deux pieds de petites branches d'arbres munies de leurs feuilles et disposées en ligne courbe ou en forme d'arc, les pointes tournées du côté du rivage, mais à une certaine distance, de manière à laisser un passage. Quand les marsouins arrivent auprès de ces branches et entendent l'eau bruire à travers les feuilles, ils n'osent passer outre craignant un piége ou une trappe et ils rebroussent chemin. Pendant ce temps, l'eau s'est tellement retirée

---

(1) *Anguilla muraena* (Malacoptérygiens apodes.) (M.)

que dans leur fuite ils touchent, sur quelque point, les extrémités de l'arc dont le froissement des feuilles mouvantes les effraient encore. Déconcertés, ahuris, ils nagent tantôt en avant, tantôt en arrière, jusqu'à ce que le reflux continuant toujours ils se trouvent tout-à-fait à sec, et alors les habitants en ont facilement raison. On en tire une grande quantité d'huile de baleine.

Près du rivage, il y a une argile grise remplie de filons ferrugineux et percée par les vers. Les trous sont petits, perpendiculaires et assez grands pour qu'on puisse y introduire une épingle de moyenne grandeur ; leurs parois sont ferrugineuses aussi et à moitié pétrifiées aux endroits où l'argile a été emportée par l'eau,— le reste a l'apparence de tronçons de tuyaux de pipe couleur d'ocre.

A midi, nous laissâmes Petite Rivière, continuant notre chemin vers St Joachim.

Entre *Petite Rivière*, qui occupe le fond d'une anse, et St Joachim, la côte occidentale de la Rivière St Laurent n'est qu'une suite de montagnes élevées, séparées les unes des autres par de petites baies. Une longue observation a appris aux habitants qu'il y a toujours du vent sur ces hauteurs, même quand le temps est calme à *Petite-Rivière ;* et quand la brise souffle avec force, il n'est pas prudent de s'embarquer pour Québec ; les vagues prennent des dimensions inquiétantes dans ces parages. J'ai eu l'occasion d'en faire l'expérience ; l'eau était tranquille dans les anses, mais comme nous commencions à doubler l'une des pointes formées par les hautes montagnes, les vagues augmentèrent, le vent devint si violent, qu'il fallut mettre deux hommes au gouvernail, et le mât fut brisé plusieurs fois. Près

de ces caps ou pointes, il y a toujours un fort courant qui coutribue à grossir les vagues.

7 SEPTEMBRE.

Il s'en allait midi quand nous quittâmes St Joachim.

Le champignon de bois s'emploie ici très fréquemment en guise d'amadou. Celui de l'érable à sucre est le plus estimé ; vient ensuite l'agaric de l'érable rouge, puis celui du merisier ; enfin, à défaut d'un meilleur substitut de l'amadou, on se contente du champignon qui croît sur le tremble.

Les seuls arbres à verdure persistante dans cette partie du Canada sont le thuya, l'if et quelques individus du genre sapin.

Le thuya est estimé parce qu'il résiste à la pourriture plus longtemps qu'aucun autre arbre ; le bois le plus recherché, ensuite, c'est le pin, qu'on appelle *Pérusse*, ici, (pruche).

On fait du fromage en maints endroits. Mais celui de l'île d'Orléans est regardé comme le meilleur. Petit, mince, rond de forme et de quatre à la livre de France, il se vend trente sous la douzaine. Une livre de beurre salé coûte dix sous, et la même quantité de beurre frais quinze sous à Québec. Anciennement, on pouvait avoir une livre de beurre pour quatre sous ici.

Les champs labourables vont en pente du côté de la rivière. Il y en a qui sont en friche, d'autres ensemencés, d'où je conclus que l'on suit le système de faire alterner le friche avec la culture. Les champs ensemencés paraissent jaunes à distance, et ceux en friche, verts.

Les mauvaises herbes sont laissées pendant tout l'été sur les terres non labourées, les animaux les broutent.

C'est le frêne qui fournit ici les meilleurs cercles pour les tonneaux, et quand il fait défaut on emploie le thuya, le petit bouleau, le cerisier sauvage.

Des collines hautes et escarpées bordent la rivière sur sa côte occidentale vis-à-vis l'île d'Orléans. Elles sont formées pour la plupart de schiste calcaire noir ; cependant on y trouve aussi le grès qu'à première vue on prendrait pour du granit et qui est composé de quartz gris, de pierre à chaux rougeâtre ou grisâtre et de quelques grains de sable, le tout en particules assez également mêlées. La pierre est de couleur rouge avec une teinte grise et très dure. Elle est disposée en lits superposés de cinq pouces d'épaisseur. Chose remarquable ! cette pierre portant à sa surface des impressions de pectinites de la dimension d'un pouce carré, tantôt en relief tantôt creuses, on s'attend naturellement à y trouver des valves pétrifiées, mais quand vous brisez la pierre vous êtes étonné de n'y pouvoir découvrir le moindre vestige d'une coquille fossile. Les particules de quartz émettent des étincelles sous les coups du briquet et les particules de pierre à chaux entrent en effervescence sous l'action de l'eau forte. Les couches consistent en pierre à chaux à leur surface et à leur base et en quartz à l'intérieur. Cette pierre est très employée pour la construction des maisons et des escaliers, le pavage des parquets. On en envoie de grandes quantités à Québec. Elle contient des pétrifications, tandis qu'on n'en trouve jamais dans le schiste calcaire noir.

Les femmes teignent la laine en jaune avec les graines du myrte-bâtard (1) appelé poivrier ici et qui se plait dans les terrains humides.

(1) *Myrica gale.* Linn.

Dans l'après-midi, M. Gaulthier et moi nous allâmes voir la chûte de Montmorenci. La rivière coule au pied d'un plateau élevé, divisé en prairies et dominé par de hautes collines recouvertes d'une couche de terre arable qu'on a convertie en champs de blé. Le lit des ravines et le sol des terres avoisinantes sont entièrement composés de particules de schiste calcaire noir. Mais ailleurs l'argile a une teinte rougeâtre, ainsi que l'ardoise crayeuse. Les grosses pierres, brisées en morceaux, ont l'odeur de la pierre puante.

La chûte de Montmorenci, une des plus hautes que j'aie vues, est produite par une rivière peu considérable qui se précipite du sommet d'une colline de schiste calcaire noir, au fond d'une petite crique à parois lézardées et dont la coupe perpendiculaire et abrupte vous frappe d'étonnement. La pluie des jours précédents ayant gonflé les eaux de la rivière, la chûte s'offrait à nos regards dans toute sa majesté. Sa largeur peut être de dix à douze verges et sa hauteur perpendiculaire, d'après l'estimation que M. Gaulthier et moi en avons faite, de cent dix à cent vingt pieds. A notre retour à Québec, ayant soumis notre estimation à plusieurs messieurs, qui avaient eux-mêmes mesuré exactement la hauteur de la chûte, ils nous ont déclaré qu'elle était correcte. Les gens du voisinage, très portés à l'exagération, veulent absolument que la chûte ait trois cents pieds. Le Père Charlevoix (1) donne dans le défaut contraire quand il ne lui en accorde que quarante. Un brouillard épais enveloppe constamment le pied de la cascade et se résout en une pluie incessante.

---

(1) Histoire de la Nouvelle-France, tome V, p. m. 100.

M. Gaulthier et moi,ainsi que notre guide nous aurions voulu nous rapprocher le plus près possible de la chûte, afin de calculer exactement la courbe suivie par l'eau en tombant d'une si grande hauteur et faire un examen plus minutieux du roc ; mais à la distance d'environ douze verges du gouffre une bouffée de vent envoya au-dessus de nos têtes une brume qui, en moins d'une minute, nous eut mouillés de pied en cap comme si nous avions marché pendant une demie-heure sous une pluie d'orage, et nous rebroussâmes chemin le plus vite possible. Le bruit de la chûte se fait entendre quelquefois jusqu'à Québec, qui en est éloigné de plus de deux milles (français) du côté du midi, et c'est un signe de vent de nord-est. D'autres fois, le bruit parvient aux villages situés dans le nord, et alors c'est un signe certain de vent sud-ouest ou de pluie.

Les couches de schiste calcaire noir qui forment les parois de la chûte suivent une direction inclinée presque perpendiculaire. On y trouve les espèces de pierre qui suivent :

Le gypse fibreux, (1) disposé en feuilles très minces, blanches comme la neige, dans les fentes du schiste calcaire noir ; j'en ai rencontré en plusieurs parties du Canada dans la même ardoise crayeuse.

Pierre à Calumet. Tel est le nom français d'une pierre avec laquelle on fait des fourneaux de pipe par tout le pays. On la trouve entre les couches de schiste calcaire en lits généralement de quatre ou cinq, mais quelquefois, comme j'ai eu occasion de m'en assurer, de quinze pouces

(1) Gypsum amiantiforme Waller. Min. Germ. ed. p. 74. Fibrous or radiated gypsum. Forst. Introd. to Minerology, p. 16.

d'épaisseur. Lorsque la pierre reste longtemps exposée au soleil ou à l'action de l'air, elle jaunit, tout en conservant sa couleur grise à l'intérieur. Sa compacité est telle qu'on n'en peut distinguer les particules à l'œil nu. Elle est très molle, et suivant qu'on la peut couper plus ou moins facilement avec un couteau, on la juge plus ou moins bonne pour la fabrication des fourneaux de calumets. Elle se fendille à l'extérieur lorsqu'elle est laissée trop longtemps exposée aux rayons du soleil. Les godets, si chargés de sculptures, des bouffardes des gens du peuple, sont faits avec cette pierre. Une grande partie de la bourgeoisie fume aussi la pipe, surtout en voyage. Les Indiens emploient cette substance pour le même usage depuis des siècles, et ce sont eux qui ont appris aux Européens à s'en servir. Les fourneaux de calumets sont naturellement de couleur grise, mais avant de les étrenner, et pour leur donner meilleure apparence, on les colore par le procédé suivant : après les avoir couverts de graisse, on les tient au-dessus d'une chandelle allumée ou de tout autre feu, et ils ne tardent pas à prendre un beau lustre noir, qui s'augmente par le fréquent usage. Les tuyaux de pipe sont toujours en bois. (1)

Il n'y a pas de mines de houille près de la chûte, ni dans les hautes collines qui l'avoisinent. Les villa-

---

(1) Partout en Pologne, en Russie, en Turquie, et dans la Tartarie, on fume avec des pipes de pierre marneuse, ajustées à de longs tuyaux en bois généralement faits avec des bourgeons de différentes espèces de spirée dont la moelle est facile à extraire. Cette pierre marneuse s'appelle généralement écume de mer, et elle est très molle. Les Tartares de la Crimée lui donnent le nom de *Keffekill*. Et comme elle se taille aisément, on sculpte les pipes qui en sont faites de manière à leur donner toutes sortes de formes curieuses. Il n'est pas rare d'en voir montées en argent. (F.)

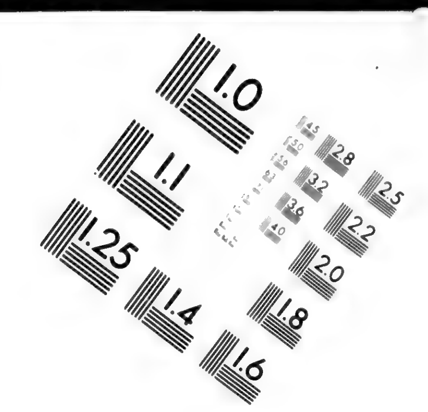
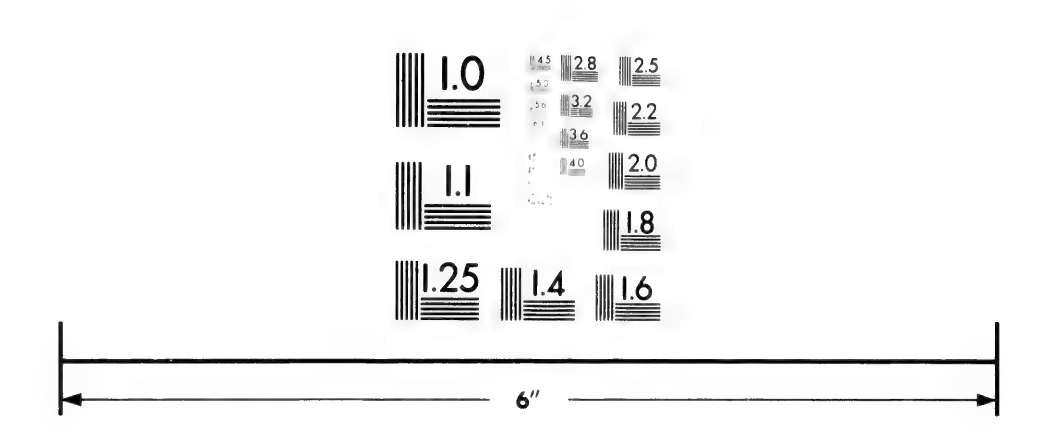


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



geois m'ont cependant montré un morceau de charbon de terre qui, disaient-ils, avait été trouvé sur l'une de ces collines.

Nous fûmes de retour très tard le soir.

8 Septembre

M. Gaulthier m'affirme que les fièvres intermittentes sont extrêmement rares à Québec. Au contraire, elles sont très fréquentes près du Fort St Frédéric et du Fort Détroit, qui est une colonie française, entre le lac Erie et le lac Huron, à 43 degrés de latitude nord.

Les riches propriétaires ont des glacières (*ice-cellars*) pour conserver la bière et la viande fraîche, si difficile à garder pendant les grandes chaleurs. Ces glacières sont ordinairement bâties en pierre et dans les celliers des maisons. Pour diminuer le pouvoir d'absorption des murs, on les revêt de planches à l'intérieur. Pendant l'hiver, on remplit ces glacières de neige, que l'on durcit en la battant avec les pieds, et ensuite on la couvre d'eau ; puis on ouvre portes et fenêtres pour laisser entrer le froid. On a l'habitude en été de mettre un morceau de glace dans l'eau ou le vin.

Tout le sel en usage ici est importé de France. On pourrait cependant en faire du bon avec l'eau de mer ; mais la métropole se réserve le commerce du sel.

Les Esquimaux forment une espèce particulière de sauvages américains établis sur la terre du Labrador, entre la pointe extérieure de l'embouchure de la Rivière St Laurent et la Baie d'Hudson ; ils n'habitent que les bords de la mer ou, du moins, ils ne s'en éloignent jamais beaucoup. Il ne m'a pas été donné d'en voir aucun,

mais j'ai parlé à nombre de Français, qui en avaient vu et reçu à bord de leurs vaisseaux. Voici ce que j'ai pu recueillir de leurs rapports unanimes sur cette nation :

" Les Esquimaux diffèrent entièrement des Indiens de l'Amérique du Nord par rapport à la complexion et au langage. Ils sont presqu'aussi blancs que les Européens ; comme eux, ils ont les yeux petits, et de la barbe, tandis que les Indiens ont le teint cuivré et n'ont pas de barbe. On prétend que leur idiome contient quelques mots des langues de l'Europe (1). Ils habitent des cavernes, des crevasses dans les montagnes, ou des huttes de gazon. Ils ne sèment ni ne plantent de végétaux et ne vivent que de la pêche à la baleine et de la chasse au phoque (2) et au morse (3). Rarement il leur arrive de prendre des animaux de terre et de pouvoir ainsi varier leur nourriture. Ils mangent la viande crue. Pour boisson, ils n'ont que l'eau, et on prétend les avoir vus boire de l'eau de mer, aussi salée que de la saumure.

Leurs chaussures, leurs bas, leurs culottes et leurs habits sont faits de peaux de phoque bien préparées et

---

(1) Les frères Moraves, dans le Groënland, étant entrés, une fois, en compagnie de Groënlandais, sur la terre du Labrador, les Esquimaux se sauvèrent dès qu'ils les aperçurent ; mais les Moraves ayant ordonné à l'un des Groënlandais de les rappeler dans son langage, les Esquimaux, comprenant ce qu'il leur disait comme s'il se fût exprimé dans leur propre langue, s'arrêtèrent immédiatement, revinrent sur leurs pas et se déclarèrent heureux d'avoir retrouvé un compatriote ; le bruit se répandit bientôt parmi eux que l'un des leurs était revenu. Cela prouve que les Esquimaux sont un peuple qui n'a rien de commun avec les nations européennes, la langue groënlandaise n'ayant de similitude avec aucun idiome d'Europe. F.

(2) Phoca Vitulina. Linn.

(3) Trichechus rosmarus. Linn.

cousues ensemble avec des nerfs de baleine qui, bien que très forts, peuvent se tordre comme du fil ; et la couture de leurs vêtements, qu'ils portent le poil en dehors, est si bien faite qu'ils peuvent marcher dans l'eau jusqu'aux épaules sans mouiller leurs hardes de dessous, car ils en mettent, quoi qu'on dise ; mais leurs vestes, et même leurs chemises, sont aussi faites avec des peaux de veaux-marins, si bien préparées qu'elles ont la mollesse des tissus les plus fins.

J'ai eu l'occasion de voir la toilette d'une femme Esquimaux, comprenant chapeau, veste et robe faits d'un seul morceau de peau de phoque bien préparée, douce au toucher et le poil tourné en dehors. La robe courte par devant et n'allant guère qu'au milieu du haut de la jambe, s'allonge en traîne par derrière, et recouvre la culotte qui ne fait qu'une seule pièce avec les bottes. La chemise—qu'on m'a montrée—était en peau très fine. Les *Esquimaudes* (1) sont, dit-on, plus belles que les Indiennes de l'Amérique, aussi y a-t-il plus de maris jaloux au Labrador que chez les peaux-rouges.

J'ai vu aussi un bateau esquimaux. (2) L'intérieur en était entièrement fait de peaux épilées soigneusement—les côtés où se trouvait le poil tournés en dehors—et aussi douces au toucher que du velin. Le bateau, étroit et très pointu à ses extrémités, avait près de quatorze pieds de long. Deux ou trois planches minces, placées à l'intérieur donnaient de la tournure à l'esquif. Le dessus en était entièrement couvert de peaux, à l'exception d'une

(1) Certains auteurs français contemporains ont récemment employé ce mot. (M.)

(2) *Kagack* ou *Kaiack*—nom esquimaux de cette embarcation—ressemble singulièrement au mot caïc ou caïque, nom que l'on donnait à l'esquif des galères, dans le temps où il existait des galères dans la marine française. (M.)

ouverture à l'un des bouts, juste assez large pour qu'une personne puisse s'y asseoir et s'y tenir les jambes à couvert. Ce trou a la forme d'un demi-cercle ; sa base ou diamètre est tourné du côté de l'extrémité la plus large du bateau ; il est plaqué en bois et muni d'un tablier en peau fine, enroulé, et attaché avec des courroies à son extrémité supérieure. Quand un Esquimaux s'embarque sur son bateau, il commence par glisser ses jambes sous le pont, puis il s'assoit à fond de cale, retire le tablier dont il s'enveloppe tout le corps et le fixe solidement avec ses courroies ; les vagues peuvent passer pardessus son canot sans qu'il y entre une goutte d'eau ; ses vêtements défient l'humidité. Il conduit son vaisseau avec une rame disposée en étroite pagaie à chaque bout et avec laquelle il réussit à tenir son kaiak en équilibre pendant le gros temps. Le bateau ne contient qu'une seule per. sonne. Il n'est pas rare de trouver des Esquimaux à une distance de plusieurs milles en pleine mer voguant en sureté au milieu de violentes tempêtes dont des vaisseaux de haut bord ne se tirent qu'avec peine. Leurs canots flottent sur l'eau comme des vessies et ils les pagaient avec une vitesse incroyable. Ils en ont de différentes formes ; on dit même qu'ils ont de grands bateaux en bois couverts en cuir pouvant contenir plusieurs personnes et avec lesquels ils voyagent avec leurs femmes.

Leurs armes consistent en arcs et en flèches, en javelines et en harpons avec lesquels ils tuent des baleines et d'autres grands animaux marins. La pointe de leurs flèches et de leurs harpons est faite d'os, de dents de morse ; quelquefois elle est en fer. Leurs carquois sont en peaux. Les aiguilles dont ils se servent pour coudre leurs vêtements sont pareillement en os ou en fer. Tout le métal qu'ils peuvent se procurer leur vient des Européens.

Ils vont à bord des vaisseaux étrangers échanger quelques-uns de leurs produits pour des couteaux ou d'autres objets en fer. Mais il n'est pas prudent pour les Européens de descendre sur le rivage, car les Esquimaux sont traîtres et perfides, et ne peuvent souffrir d'étrangers parmi eux. S'ils ne se trouvent pas en nombre, ils se sauvent à l'approche des nouveaux venus; mais pensent-ils être en force, ils tuent, impitoyablement ceux qui leur tombent sous la main, sans en épargner un seul. Aussi, les Européens ont-ils soin de ne laisser monter à bord de leurs vaisseaux qu'un petit nombre d'Esquimaux, à la fois. Quant aux naufragés, autant vaudrait pour eux être ensevelis au fond de la mer que d'être jetés sur les parages habités par ces barbares. Beaucoup trop d'Européens en ont fait la triste expérience. Ils s'emparent immédiatement des navires qui s'échouent sur leurs rivages et les dépècent pour en retirer les clous et tout le métal qu'ils peuvent contenir et qu'ils convertissent en couteaux, en aiguilles et en pointes de flèches, etc. Ils ne font usage du feu que pour travailler le fer et préparer les peaux d'animaux ; quant à leurs aliments, ils les dévorent tout crus. Lorsqu'ils viennent à bord d'un vaisseau européen, ils ne touchent jamais aux mets que les matelots leur offrent, avant de les avoir vus en manger eux-mêmes. Bien que rien ne plaise autant aux autres nations indigènes que l'eau-de-vie, cependant beaucoup de Français m'ont assuré qu'ils n'ont jamais pu réussir à en faire boire aux Esquimaux, tant est grande leur méfiance à l'égard des étrangers, qu'ils soupçonnent continuellement de vouloir les empoisonner ou leur causer quelque mal ; et en cela, ils n'ont peut-être pas toujours tort. Ils ne portent pas de pendants-d'oreilles et ne se peignent pas la figure comme les Indiens d'Amérique. Depuis des siècles, ils ont une race de

chiens dont les oreilles sont naturellement droites et ne pendent jamais (1). Ils s'en servent pour la chasse et comme bêtes de trait, l'hiver, pour le transport de leurs pacotilles sur la glace, et quelquefois aussi pour se promener en traînaux. Ils n'ont pas d'autre animal domestique. Bien qu'il y ait beaucoup de rennes dans leur pays, il ne paraît pas que les Esquimaux, ni aucune autre tribu sauvage de l'Amérique aient réussi à les apprivoiser. Les Français du Canada, qui, en quelque sorte, sont les voisins des Esquimaux, ont fait l'impossible pour ouvrir des rapports de commerce avec eux et leur inspirer des dispositions plus amicales envers les autres nations. Dans ce but, ils ont pris des enfants Esquimaux, leur ont appris à lire et les ont instruits de leur mieux. Leur intention était de renvoyer ces enfants dans leur pays, espérant, par les bons rapports qu'ils ne manqueraient pas de faire des traitements qu'ils avaient reçus, arriver à se concilier les Esquimaux. Malheureusement, ils moururent de la petite vérole et le plan échoua. Mais l'on doute beaucoup ici que l'expérience eût réussi, même dans le cas où les enfants auraient vécu. En effet, on raconte l'histoire d'un Esquimaux qui, pris autrefois par les Français et emmené au Canada, y a vécu pendant longtemps, toujours traité avec la plus grande bonté. Il apprit le français et sembla se faire merveilleusement bien à la manière de vivre des Français. Lorsqu'on le rendit à ses compatriotes, on espérait qu'il pourrait exercer sur eux assez d'influence pour leur inspirer de meilleurs sentiments à l'égard de ses anciens maîtres. Mais il fut tué par ses proches parents comme à demi Français et étranger. Aussi,

---

(1) M. l'abbé Ferland a fait une description aussi intéressante que bien écrite du chien Esquimaux dans le récit de sa Mission au Labrador. (M.)

la barbarie des Esquimaux est-elle cause que les Indiens de l'Amérique du Nord ne leur font jamais quartier dans leurs rencontres avec eux ; ils les tuent sans miséricorde, bien qu'ils pardonnent fréquemment à leurs autres prisonniers et les incorporent dans leur nation.

Pour l'avantage des philologues curieux de comparer entre eux les langages des différents peuples, j'insère ici quelques mots esquimaux que m'a communiqués le jésuite Saint Pie : Un, *kombuc* ; deux, *tigal* ; trois, *ké* ; quatre, *missilagat* ; eau, *sillalokto* ; pluie, *killaluck* ; ciel, *taktuck* ou *nabugakshe* ; le soleil, *shikonak* ou *sakaknuk* ; la lune, *takock* ; un œuf, *mannegak* ; le bateau, *kagack* ; la rame, *pacotick* ; le couteau, *shavié* ; un chien, *mekké* ou *timilok* ; l'arc, *petiksick* ; une flèche, *katso* ; la tête, *niakoch* ; l'oreille, *tchiu* ; l'œil, *killik* ou *shik* ; les cheveux, *nutshad* ; une dent, *ukak* ; le pied, *itikat*. Il y a des savants qui prennent les Esquimaux pour proches parents des Groënlandais ou *Skralingers*, et prétendent qu'il y a entre eux une grande affinité de langage. (1)

Différentes espèces de pruniers, importés de France, réussissent très bien, ici. Cette année, ils ne font que commencer à fleurir. Plusieurs de ces arbres fruitiers ont fort bonne apparence et l'on m'assure que le froid de l'hiver ne leur est pas dommageable.

11 SEPTEMBRE.

Le marquis de la Galissonnière est, ici, l'un de trois gentilshommes, qui, pardessus tous autres, se sont acquis

---

(1) On peut comparer ce que M. Kalm rapporte des Esquimaux avec *Henry Ellis's Account of a Voyage to Hudson's Bay, by the Dobbs Galley and California*, &c., et *The Account of a Voyage for the Discovery of a North-West passage by Hudson's Streights, by the Clerk of the California*, 2 vol. 8vo. et enfin avec *Crantz's History of Greenland*, 2 vols. 8vo. F.

une haute estime dans l'amirauté française pendant la dernière guerre. Je parle des marquis de la Galisonnière, de la Jonquière et de l'Etendue. (1) Le premier, âgé d'environ cinquante ans, est un homme de petite stature, à la taille un peu déformée, et d'un extérieur agréable; son savoir est vraiment étonnant et s'étend à toutes les branches de la science, surtout à l'histoire naturelle, dans laquelle il est si bien versé, que quand il commença à discourir sur cette matière, je crus entendre un autre Linné. M'entretenant avec lui de l'utilité de l'histoire naturelle, de la meilleure méthode à suivre pour l'apprendre et l'employer ensuite à améliorer l'état d'un pays, je fus étonné de le voir tirer ses raisons de la politique, aussi bien que de la philosophie, des mathématiques et d'autres sciences. Je confesse que mes conversations avec ce gentilhomme m'ont été très instructives et que j'en ai toujours tiré beaucoup de notions utiles. Il m'a indiqué plusieurs moyens d'employer l'histoire naturelle à des fins politiques en vue de rendre un pays assez puissant pour humilier ses voisins envieux. Un plus grand protecteur de la science n'a jamais existé et n'existera peut-être jamais en Canada.

---

(1) Lisez de l'Estanduère. C'est sous les ordres de cet officier distingué et de M. Des Herbiers que, l'année suivante (1750) une escadre de huit vaisseaux du roi soutint héroïquement un combat naval acharné que lui livra, à 90 lieues du cap Finistère, le vice-amiral Hawke avec 14 vaisseaux de ligne, et réussit à sauver une flotte de 252 navires marchands qu'elle escortait. Le comte de Vaudreuil, qui commandait *l'Intrépide*, se distingua grandement dans ce combat et reçut une lettre de félicitations de M. de l'Estanduère. La frégate le *Castor*, qui faisait partie de cette escadre, avait été lancée aux chantiers du roi, à Québec.

Ferland, Cours d'Histoire, vol. II, p. 498.

En 1735, l'Estanduère, alors commandant du vaisseau du roi le *Rubis*, avait ramené Mgr. Dosquet en France. (M.)

Il ne fut pas plus tôt installé dans sa charge de gouverneur-général, qu'il combina cette série de mesures pour obtenir des informations sur l'histoire naturelle, que j'ai mentionnées plus haut. Lui arrive-t-il de voir des gens qui ont séjourné dans quelqu'un des établissements les plus éloignés du pays, ou les ont parcourus, il ne manque jamais de les questionner sur les arbres, les plantes, le sol, les pierres, les minéraux de ces localités. Il s'informe également de l'usage que les habitants font de ces choses, de leurs méthodes de culture, des lacs, rivières ou passages de ces pays, et de nombre d'autres détails. Ceux qui paraissent avoir des notions plus claires que les autres, il ne les laisse partir qu'après en avoir obtenu une description circonstanciée de ce qu'ils ont vu. Il prend note de toutes ces informations, en rédige lui-même des rapports, et grâce à cette grande application si peu commune chez les personnes de son rang, il s'est bientôt acquis une connaissance parfaite des parties les plus éloignées de l'Amérique. Les prêtres et les commandants des forts qui se rencontrent chez lui, en visite, à leur retour de contrées quelquefois très distantes les unes des autres, sont surpris des questions qu'il leur pose et émerveillés de le voir si bien renseigné ; il n'est pas rare qu'il leur dise que près de telle montagne ou tel rivage où ils sont allés souvent faire la chasse, il y a telle plante particulière, des arbres de telle espèce, que le sol est de telle ou telle qualité, qu'on y trouve un certain minéral ; or toutes ces informations dont l'exactitude étonne les voyageurs, il les a obtenues d'avance. Mais quelques-uns de ses administrés, qui ne sont pas dans le secret, l'entendant faire une description de toutes les curiosités de lieux situés quelquefois à deux cents milles suédois de Québec, et où il n'a jamais mis le pied, croient qu'il a une connaissance surnaturelle des choses.

Il n'y a jamais eu un meilleur homme d'état que lui, et personne ne peut prendre des mesures plus judicieuses et choisir des moyens plus efficaces pour l'amélioration d'un pays et l'accroissement de sa prospérité. Le Canada avait à peine eu le temps de connaître le trésor qu'il possédait en la personne de ce gentilhomme, qu'il eût le malheur de le perdre ; le roi avait besoin de ses services et ne pouvait le laisser en pays si éloigné. Il est retourné en France avec une collection de curiosités naturelles et une quantité de plantes et de jeunes arbres empotés dans des vaisseaux remplis de terre. (1)

J'ai parlé bien souvent du schiste calcaire noir, dans cette relation de mon voyage. Je vais maintenant en donner une description plus minutieuse. La montagne sur laquelle Québec est bâti, et les collines qui bordent la rivière St Laurent, sur une étendue de plusieurs milles des deux côtés de Québec, sont composées de cette espèce de schiste argileux. A la profondeur d'une verge, la pierre est très compacte et sans crevasses, de sorte que l'on ne peut s'apercevoir, à première vue, que c'est une ardoise, les molécules en étant imperceptibles. Elle gît en couches qui varient de trois à quatre et jusqu'à vingt pouces et plus d'épaisseur. Dans les montagnes sur lesquelles Québec est assis, les couches ne sont pas disposées horizontalement, mais en pente avec tendance à se rapprocher de la ligne verticale, les surfaces de dessus pointant vers le Nord-Ouest et celles de dessous vers le

---

(1) Roland M. Barrin, marquis de la Galissonnière, lieutenant-général des armées navales de France et associé libre de l'Académie des Sciences, fut nommé gouverneur du Canada en 1745 et occupa cette charge de 1747 à 1749. En 1756, il commandait l'escadre destinée à protéger le débarquement de 12,000 hommes pour l'attaque de Minorque et battit la flotte anglaise aux ordres de l'amiral John Byng. (M.)

Sud-Est. On peut remarquer cette disposition dans les rues mêmes de la ville où, à tout moment, on est exposé à voir sa chaussure coupée par l'arête tranchante d'un de ses lits de pierre qui perce la croûte du sol. J'ai observé quelquefois l'inclinaison vers le nord mais avec tendance vers la ligne verticale et aussi, mais plus rarement, l'inclinaison horizontale. Les lits sont divisés par des crevasses étroites généralement remplies d'un gypse blanc fibreux qui se désagrège facilement avec un couteau lorsque la pierre est cassée de manière à le laisser découvert et alors il a l'apparance d'un mince feuillet blanc. Les crevasses larges sont remplies de cristaux de quartz transparent de différentes grandeurs. Une partie de la montagne en contient des quantités considérables d'où vient le nom de Pointe de Diamant donné à l'une de ses crêtes, celle qui s'élève au S. S. E. du Palais. Les petites crevasses qui divisent la pierre sont généralement à angles droits, mais les distances entre elles ne sont pas toujours égales. La surface des couches entre chaque assise est souvent couverte d'une fine membrane noire et brillante qui a l'apparence d'une espèce de pierre de corne (1) pyriteuse. On y rencontre quelquefois des pyrites jaunes, mais toujours en petits grains. Je n'y ai jamais trouvé de pétrifications, ni d'impressions, ni aucune espèce de roche autre que celle que je viens de décrire. Presque tous les édifices publics et privés de Québec sont construits avec cette pierre schisteuse, ainsi que les murs qui entourent la ville et enclosent les monastères et les couvents. Elle se casse facilement, et on la peut tailler de la grandeur voulue. Mais après une année ou deux d'exposition à l'air et au soleil, elle a le défaut de se fendre en minces feuillets parallèlement à

(1) Amphibole noire ou hornblende, dite aussi amphibole cornéenne. (M.)

la surface du lit d'où elle a été tirée. Cependant, cela n'endommage pas les murs qui en sont construits, parce qu'on a le soin de placer les pierres dans une position telle que le clivage suit toujours une ligne horizontale. La pression des pierres de dessus sur les pierres de dessous empêche les fentes de se produire ailleurs que sur la surface extérieure, et l'intérieur de la pierre reste compacte. Les feuillets deviennent plus minces à mesure que la maison vieillit.

Afin de donner à mes lecteurs une idée du climat de Québec, et des variations de la chaleur et du froid dans les différentes saisons de l'année, j'insère ici quelques notes extraites d'observations météorologiques, faites par M. Gaulthier, médecin du roi. Il m'a donné une copie de celles qu'il a consignées depuis Octobre 1744 à la fin de Septembre 1746. J'omets ses observations thermométriques, ne les croyant pas correctes. M. Gaulthier se sert du thermomètre de La Hire ; or, cet instrument ne peut déterminer exactement les degrés du froid, parceque le mercure reste comprimé dans la boule qui termine la partie inférieure du tube dès que le froid devient intense. M. Gaulthier a fait ces observations pendant tout le cours de l'année entre sept et huit heures du matin et deux ou trois heures de l'après-midi, rarement plus tard dans la journée. D'ailleurs, son thermomètre ne pouvait lui donner des indications exactes, parce qu'il ne l'avait pas bien placé.

L'ANNÉE 1745.

Janvier.—Le 29 de ce mois, la Rivière St Laurent était gelée près de Québec. Dans les observations des autres années, il est noté que la rivière se couvrait de

glace quelquefois dès la fin de Décembre et le commencement de Janvier.

Février.—Rien de remarquable n'est arrivé pendant le cours de ce mois.

Mars.—On dit que cet hiver est le plus doux qu'on ait jamais eu ici ; même les anciens ne peuvent se rappeler un hiver plus clément. La neige n'a pas dépassé deux pieds de profondeur, et la glace dans la rivière, vis-à-vis Québec, n'a que la même épaisseur. Le vingt-un, il y eut un orage, et la foudre blessa un soldat. Les 19 et 20, on commença à entailler les érables et à faire du sucre.

Avril.—On continue à faire du sucre. Le 7, les jardiniers préparent leurs couches-chaudes. Le 20, la débâcle se fait dans la rivière près de Québec ; il est rare qu'elle ait lieu de si bonne heure ; en effet, la rivière est souvent couverte de glace vis-à-vis Québec aussi tard que le 10 de Mai. Les 22 et 23, il tombe une petite quantité de neige. Le 25, on commence les semailles près de St Joachim. Le même jour apparaissent quelques hirondelles. Le 29, on sème le grain par tout le pays Depuis le 23, la rivière n'a pas cessé d'être libre de glaces à Québec.

Mai.—Le 3 de ce mois, dans la matinée, il fait un froid tel que le thermomètre de Celsius ou suédois marque quatre degrés au-dessous du point de congélation. Cependant, les grains ne souffrent pas de dommage. Le 16, tout le blé d'été était semé. Le 5, la sanguinaire, les narcisses et les violettes commencent à s'épanouir. Le 17, les cerisiers sauvages, les framboisiers, les pommiers et les tilleuls déploient leurs feuilles et les fraisiers sont en

fleurs. Le 19, les cerisiers sauvages, et le 26, les pommiers, les cerisiers et pruniers de France, en partie du moins, entrent en efflorescence.

Juin.—Le 5 de ce mois, tous les arbres ont fait leurs feuilles. Les pommiers sont en pleine floraison. Le 22, on peut se procurer un plat de fraises mûres. Ici, on remarque que la saison est on ne peut plus propice pour la croissance des végétaux.

Juillet.—Le grain commença à épier le 12, et le 21, il était monté en épi partout. (Il faut remarquer qu'on ne sème ici que du blé d'été). Bientôt après, le grain entra en fleuraison. Le 22, on commença la coupe du foin. Le temps fut très beau pendant tout le mois.

Août.—Le 12, il y avait des melons et des poires en état de maturité à Montréal; le 20, le blé y était mûr et la récolte s'ouvrait. A Québec, elle commençait le 22. Les 30 et 31, la terre fut couverte d'une petite gelée blanche.

Septembre.—La récolte de tous les grains finit le 24 et le 25. Abondance de melons, melons d'eau ou pastèques, concombres et prunes durant tout le mois. Les pommes et les poires sont mûres aussi, ce qui n'arrive pas toujours à cette saison. Dans les derniers jours de septembre, on commença à labourer les champs. Voici une des observations faites durant ce mois. Les anciens disent que le grain, autrefois, " ne mûrissait pas avant le 15 ou " le 16 de septembre, sauf quelques bien rares exceptions, mais jamais avant le 12 de ce mois. Ils prétendent, aussi, qu'il n'était jamais parfaitement mûr. Mais " depuis que le sol a été suffisamment déboisé, pour " donner plus de latitude à l'action des rayons du soleil,

" le grain mûrit plus tôt qu'auparavant." (1) Il y est aussi remarqué que les étés chauds sont toujours très favorables à la culture, en Canada, et que la plupart des céréales n'arrivent jamais à une maturité parfaite.

Octobre.—Pendant ce mois, on a labouré les champs, et le temps a toujours été très beau. Il y eût de petites gelées pendant plusieurs nuits, et le 28 il neigea. Vers la fin d'octobre les arbres commencèrent à se dépouiller de leurs feuilles.

Novembre.—Les labours se sont continués juspu'au 10 de ce mois ; les arbres avaient alors perdu toutes leurs feuilles. Jusqu'au 18, les troupeaux ont été envoyés dans les pâturages, à l'exception de quelques jours, durant lesquels le mauvais temps ne permit pas de les laisser dehors. Le 16, il y eût des éclairs et du tonnerre. Le 24, la rivière St. Laurent était encore libre de glaces.

---

(1) Ce n'est pas seulement le déboisement qui change le climat d'un pays et le tempère, mais la culture et le peuplement contribuent aussi à l'adoucir. Les Romains considéraient les hivers de l'Allemagne et de l'Angleterre comme très sévères, mais heureusement, ces deux pays ont, à présent, un climat bien plus agréable qu'autrefois, et ce changement est dû aux trois causes ci-dessus énoncées. Près de St. Petersbourg, à soixante degrés de latitude nord, la rivière Neva couverte de glace au commencement de décembre 1765 en était délivrée le 11 avril 1766.

A Tsaritsin, à quarante-huit degrés et quarante minutes de latitude nord, la rivière Volga était couverte de glace le 26 novembre 1765 et libre le 27 avril 1766 (vieux style.) N'est-il pas presque incroyable que dans un pays situé à près de douze degrés plus au sud, le froid sévisse plus longtemps et avec plus de rigueur que dans une contrée plus septentrionale ? Les environs de St Petersbourg renferment beaucoup de bois, et cependant le froid y est moins sévère et moins persistant qu'à Tsaritsin, qui est éloigné de plusieurs centaines de milles de toute forêt, à l'exception de quelques arbres et buissons le long de la Volga, sur ses îles et les terres basses qu'elle arrose ; si bien que l'œil n'y embrasse à l'est que de vastes plaines nues sur une étendue de plus de cent lieues. Le déboisement ne contribue donc pas autant qu'on le prétend à l'adoucissement du climat

Décembre.—Durant ce mois, on a observé que l'automne a été beaucoup plus doux que de coutume. Le 1er, un vaisseau a pu encore mettre à la voile pour la France. Le 16, la rivière St Laurent était gelée sur ses bords, mais le chenal était encore libre. Dans la rivière St Charles la glace devint si épaisse que les chevaux purent passer dessus en tirant de lourdes charges. Le 26, une forte pluie produisit un commencement de débâcle, dans la rivière St Laurent, mais le 28, une partie du fleuve était encore couverte de glace.

D'autres observations marquent que l'hiver a été comparativement doux. Je reprends maintenant le récit de mon voyage.

Ce soir, je suis parti de Québec, par un vent favorable, pour retourner à Montréal. Le gouverneur-général du Canada, Marquis de la Jonquière, avait mis à ma disposition un des bateaux du roi monté par sept hommes d'équipage. Ainsi, j'ai fait ce voyage aux dépens de Sa Majesté.

---

d'un pays. Quant à la culture, c'est différent. La neige fond toujours plus vite dans un champ labouré que dans un friche. Les particules chaudes et inflammables qui se dégagent des diverses espèces d'engrais aident beaucoup à adoucir les rigueurs de l'hiver ; dans une contrée populeuse, la chaleur produite par la combustion d'une infinité de substances diverses et la dispersion, dans toute l'atmosphère, des corpuscules caustiques, sont autant d'agents qui contribuent à tempérer la froidure. Il y a moins de terre cultivée dans les cent milles carrés qui entourent Tsaritsin qu'il n'y en a dans les dix milles qui avoisinent St. Petersbourg ; et la culture est en proportion du nombre des habitants de chacune de ces villes, de là la différence du climat. Il y a encore une autre considération : St Petersbourg est situé près de la mer et Tsaritsin est dans l'intérieur ; et, généralement parlant, on a observé que les pays voisins de la mer jouissent d'une température plus douce. Ces quelques remarques suffiront, je pense, pour faire comprendre à chacun la cause des changements de climat dans les divers pays qui deviennent plus chauds et plus tempérés à mesure que la culture et la population s'accroissent. (F).

Le millieu de l'embarcation était recouvert d'une tenture en drap bleu où nous pûmes nous tenir à l'abri de la pluie. Nous avons fait trois milles français aujourd'hui.

12 SEPTEMBRE.

Nous poursuivîmes notre route toute la journée. La récolte du maïs de l'espèce naine—celle qui mûrit en trois mois de temps—était déjà faite et les épis séchaient pendus en tresses en plein air.

Il fait un temps qui ressemble au commencement de notre mois d'août, vieux style ; de là, je conjecture que l'automne commence, en Canada, un bon mois plus tard que dans le milieu de la Suède.

Chaque ferme est pourvue de son jardin potager rempli d'herbages et surtout d'oignons dont les paysans font une grande consommation et qui avec un peu de pain composent tout le menu de leur dîner, les vendredis et samedis et les jours de jeûne. Je ne puis dire cependant que les Français soient de stricts observateurs du jeûne ; plusieurs de nos rameurs ont mangé de la viande aujourd'hui, vendredi. On reconnaît les gens du commun à leur haleine quand on les rencontre tant l'usage de l'oignon est fréquent parmi eux. La citrouille est pareillement très abondante dans les jardins potagers. On la sert de diverses manières, mais généralement on la coupe, par le millieu, en deux morceaux qu'on met rôtir devant le feu, l'intérieur tourné du côté de la flamme ; on en mange la pulpe après l'avoir pelée ; les gens à l'aise la saupoudrent de sucre. Le petit potager contient aussi des carottes, de la laitue, des fêves de France (haricots) des concombres et des gadelliers.

Chaque fermier plante près de sa maison une quantité de tabac plus ou moins considérable, suivant que sa famille est plus ou moins nombreuse. Il faut bien que les paysans s'adonnent à la culture du tabac ; il est d'un usage universel parmi les gens du peuple. On voit des gamins de dix à douze ans courir les rues, la pipe à la bouche, imitant l'exemple de leurs ainés. Des personnes au-dessus du vulgaire ne dédaignent pas de fumer une pipe par-ci par-là. Dans les parties les plus septentrionales du Canada on fume généralement le petun sans mélange. Mais dans le sud et aux environs de Montréal, on y mêle l'écorce intérieure du cornouiller sanguin (1) pour le rendre plus faible. La tabatière aussi, est fort à la mode. Presque tout le tabac qui se consomme, ici, est produit dans le pays et certains amateurs le préfèrent au tabac de Virginie ; mais ceux qui se prétendent des connaisseurs émettent une opinion tout-à-fait contraire. (2)

Chose curieuse ! tandis que beaucoup de nations imitent les coutumes françaises, je remarque, qu'ici, ce sont les Français qui, à maints égards, suivent les coutumes des Indiens, avec lesquels ils ont des rapports journaliers. Ils fument, dans des pipes indiennes, un tabac préparé à l'indienne, se chaussent à l'indienne et portent jarretières et ceintures comme les Indiens. Sur le sentier de guerre ils imitent la circonspection des Indiens ; de plus, ils leur empruntent leurs canots d'écorce et les conduisent à l'indienne ; ils s'enveloppent les pieds avec des morceaux d'étoffe carrés au lieu de bas et ont adopté beaucoup d'autres façons indiennes. Un

---

(1) Cornus sanguinea, Linn. Cornouiller sanguin ou *bois punais.*

(2) La culture du tabac, en Canada, date de l'Intendant Hocquart. Ses premiers essais eurent lieu à Chambly, Beauport et à Québec même. (M.)

13

étranger entre-t-il dans la maison d'un paysan ou cultivateur canadien, aussitôt il se lève, salue le visiteur d'un coup de chapeau, l'invite à s'asseoir, puis il remet son chapeau et se rassied lui-même. Ici, tout le monde est *Monsieur* ou *Madame*, le paysan aussi bien que le gentilhomme, la paysanne comme la plus grande dame. Les gens de la campagne, les femmes surtout, portent des chaussures de bois faites tout d'une pièce et creusées en forme de pantoufle. Les jeunes gens, et même les vieux paysans, tiennent leurs cheveux noués en couette par derrière et beaucoup d'entre eux passent la journée à la maison la tête couverte d'un bonnet de laine rouge ; il y en a même qui font des voyages ainsi coiffés. (1)

Le lait entre dans la préparation de presque tous les mets du fermier. Le beurre se voit rarement sur sa table et encore est-il presque toujours fait avec de la crême sûre ; aussi, il est loin de valoir le beurre anglais. Les Français aiment beaucoup le lait et en font une grande consommation surtout les jours de jeûne. Cependant, ils ne connaissent pas autant de manières de le préparer que nous, Suédois. Généralement, ils le font bouillir, puis ils y jettent des morceaux de pain et beaucoup de sucre. Les Français, ici, mangent autant de viande que les Anglais, les jours auxquels leur religion ne leur en défend pas l'usage. A l'exception de la soupe, de la salade et du dessert, tous les autres mets sont des viandes diversement apprêtées.

---

(1) Les bonnets de laine des gens de la campagne (tuques) étaient rouges dans le district de Québec et bleus dans celui de Montréal, qui est resté fidèle à ses couleurs, du moins quant à cette sorte de couvre-chef. M. de Courcelles appelait *ses capots bleus* les soixante-dix volontaires de Montréal qui vinrent sous la conduite de Charles Lemoine renforcer sa petite troupe dans son excursion contre les Agniers en 1665. (M.)

Nous passâmes la nuit dans une ferme près de la rivière appelée *Petite-Rivière* qui se jette dans le St Laurent; on estime que cet endroit est à 16 milles français de Québec et à dix des Trois-Rivières, La marée est encore considérable ici. A partir de ce point, les collines qui bordent le fleuve ne sont plus que des buttes de terre végétale; le règne du schiste calcaire noir a cessé.

Des lampyres, en nombre peu considérable, jettent dans les bois leurs lueurs éphémères. Ces insectes portent, ici, le nom de *mouches-à-feu.*

Toutes les maisons, dans ce voisinage, sont en bois et divisées en chambres assez larges. Les plafonds reposent sur deux, trois ou quatre poutrelles, suivant la grandeur des diverses pièces. Les interstices sont remplis avec de la terre glaise au lieu de mousse. Des chassis de papier éclairent la maison. La cheminée occupe le milieu de la chambre et la sépare en deux parties, dont celle qui fait face au foyer est la cuisine, et celle qui est en arrière sert, en même temps, de chambre à coucher et de salon de compagnie. Parfois, il y a un poële en fonte derrière la cheminée.

13 SEPTEMBRE.

Près de Champlain, à environ cinq milles français de Trois-Rivières, le fleuve coule au pied de collines de terre sablonneuse jaune ou couleur d'ocre, et assez escarpées. Leurs flancs sont sillonnés de petits ruisseaux dont l'eau est généralement remplie d'ocre jaune, ce qui est un indice que ce sol aréneux contient, en grande quantité, le même fer que celui que l'on exploite à Trois-Rivières. On ne peut s'imaginer où tous ces

petits filets d'eau prennent leur source, le terrain au-dessus étant bas et excessivement aride en été. A partir de la rivière, il peut y avoir environ un mille anglais de terre cultivée sur la profondeur ; mais plus loin, il n'y a plus que la forêt épaisse et des terrains bas. L'eau ne s'évaporant que difficilement dans les bois qui, pour cette raison, sont toujours humides, est forcée de se frayer un chemin souterrain jusqu'à la rivière. Les bords du fleuve sont couverts d'une grande quantité de sable ferrugineux.

Vers le soir, nous arrivâmes à Trois-Rivières, où nous ne restâmes que juste le temps de délivrer les lettres que nous avions apportées avec nous de Québec. Après quoi, nous fîmes encore un mille français avant de prendre nos quartiers pour la nuit.

J'ai vu, cette après-midi, trois vieillards. L'un est un jésuite appelé le Père Joseph Aubery, qui a desservi, comme missionnaire, les Indiens convertis de St François. Il finit, cet été, sa cinquantième année de prêtrise, et retourne à Québec, encore vert et plein de santé, pour renouveler ses vœux. Les deux autres vieillards sont notre hôte et sa femme ; le mari a quatre-vingts ans, et sa digne moitié n'est pas beaucoup plus jeune que lui. Il y a cinquante-un ans qu'ils sont mariés. L'année dernière, après ce demi-siècle d'union, les fidèles époux allèrent à l'Eglise ensemble remercier le Dieu Tout-Puissant des grâces dont il les avait comblés. Ils sont encore vigoureux, contents, joyeux et causeurs ; le vieux dit qu'il était à Québec en 1690, lorsque les Anglais ont assiégé la ville ; et qu'il se rappelle d'avoir vu l'évêque parcourant les rues, vêtu de ses habits pontificaux, sabre en main, pour relever le courage des soldats.

Ce vieillard croit que l'hiver était jadis bien plus froid qu'aujourd'hui, et que dans sa jeunesse il tombait une plus grande quantité de neige que maintenant. Il se souvient du temps où la gelée détruisait les citrouilles, les concombres, etc., au milieu de l'été, et il assure que cette saison est aujourd'hui plus chaude qu'autrefois. Il ajoute qu'il y a environ trente et quelques années, il ne peut particulariser davantage, l'hiver fut si rigoureux que beaucoup d'oiseaux périrent. Tout le monde admet que les étés de 1748 et 1749 ont été les plus tempérés que le Canada aient eus depuis des années.

On dit que le sol est fertile parce que le blé rapporte neuf ou dix grains pour un semé. Mais le vieillard assure que, dans son jeune temps, la terre neuve avait une telle puissance de fécondité qu'elle rendait partout vingt-quatre grains pour un. On ne sème pas beaucoup de seigle ici, ni d'orge, sauf ce qu'il en faut pour la nourriture des animaux. Cependant, lorsque la récolte est mauvaise, on se rejette sur le pain d'orge, non sans rechigner un peu.

14 Septembre.

Ce matin, nous nous levâmes de bonne heure et nous poursuivîmes notre route. Après avoir fait environ deux milles français, nous entrâmes dans le lac St Pierre, que nous traversâmes. Je remarquai, se balançant à la surface des eaux, plusieurs plantes qui sont communes dans nos lacs de Suède. La glace qui recouvre le lac St Pierre est, dit-on, assez forte tous les hivers pour supporter le poids de cent chevaux pesamment chargés, marchant réunis en troupe serrée.

Sur les herbes que nous arrachâmes de temps à autre, nous avons constaté la présence d'une écrevisse ou

homard de rivière, ressemblant quelque peu à un crabe, mais beaucoup plus petite ; elle n'a guère plus de deux lignes géométriques de long, et sa grosseur est en proportion de sa longueur ; elle est de couleur blanc gris pâle.

La Pontédérie à feuilles cordiformes (1) croît en abondance sur les côtés d'un canal long et étroit, formé par des îlots rapprochés les uns des autres ; je remarquai aussi des nénuphars blancs ou lis d'étang, (2) absolument semblables aux nôtres. Des cochons en grand nombre qui se sont aventurés dans cette espèce de détroit, à la recherche de racines dont ils font leurs délices, plongent à qui mieux mieux, afin de pouvoir les déterrer plus facilemant.

A la sortie du lac St_Pierre, le regard se repose avec satisfaction sur un paysage des plus ravissants. Les îles et la terre de chaque côté du fleuve jusqu'à Montréal paraissent comme une longue suite de jardins.

Devant chaque maison, il y a, retenu à la grève, un petit canot propre, bien construit, et de forme élégante. J'en ai vu un qui était fait d'écorce.

15 Septembre.

Nous reprîmes notre course au lever du soleil. Mais comme nous avions à lutter contre le courant, nous fûmes contraints de faire relâche plus d'une fois pour permettre à nos rameurs d'aller prendre un peu de repos sur le rivage.

---

(1) Pontederia cordata. Linn. (Pontédériacées), fleurs aquatiques assez semblables aux Narcisses. (M.)

(2) *Nymphaeae.* (Nymphéacées), plantes aquatiques qui se fixent au sol par un rhizome épais et féculent. (M.)

Il était quatre heures de l'après-midi quand nous arrivâmes à Montréal. Notre voyage a été considéré comme très heureux ; en effet, la violence du courant est telle que pour peu que nous eussions eu des vents contraires, nous aurions pu être retenus quatorze jours en route.

19 SEPTEMBRE.

Plusieurs habitants de la ville ont fait venir des vignes de France et les ont plantées dans leurs jardins. Il y a deux sortes de raisins, l'un d'un vert pâle ou presque blanc, et l'autre rouge foncé.

Le premier produit le vin blanc et le second le vin rouge. En hiver, on recouvre les racines de fumier afin d'empêcher le froid de détruire les ceps. Les raisins commencent maintenant à mûrir, les blancs sont un peu plus précoces que les rouges. On n'en fait pas de vin ici, cela n'en vaudrait pas la peine, mais on les passe en grappes au dessert. Il parait que les raisins dégenèrent en Canada.

Le melon d'eau (1) est beaucoup cultivé dans les colonies anglaises et françaises de l'Amérique. A peine y a-t-il un paysan qui n'ait son champ planté de pastèques. Dans le voisinage des villes, surtout, on s'efforce d'obtenir des produits en ce genre aussi nombreux que possible ; les melons d'eau sont très rares dans la partie nord du Canada. Les Indiens en plantent de grandes quantités maintenant. Mais il est difficile de déterminer s'ils le faisaient autrefois. Un vieux sauvage Onidoe (des six nations Iroquoises) m'a assuré

---

(1) Cucurbita Citrullus. Linn. Pastèque, Samarha des Indiens. (M.)

que les Indiens ne connaissaient pas les pastèques, avant l'arrivée des Européens. Les Français, de leur côté, affirment que les Indiens Illinois avaient ce fruit en abondance quand ils pénétrèrent dans leur pays pour la première fois et que ces aborigènes prétendirent en connaître la culture de temps immémorial. Il ne me souvient pas cependant d'avoir lu que les Européens qui vînrent les premiers, en Amérique, aient fait mention du melon d'eau, en parlant de la nourriture des Indiens à cette époque. On peut juger de l'intensité de la chaleur, en été, dans ces parties de l'Amérique que j'ai parcourues quand on considère que, là, il n'est pas nécessaire de semer les graines de la pastèque dans des couches chaudes, pour en hâter la germination ; on les jette en pleine terre au printemps sans même se donner la peine de les recouvrir et le fruit mûrit à temps. Il y a deux espèces de melons d'eau, celle à pulpe rouge et celle à pulpe blanche. La première est plus commune au sud, chez les Illinois et dans les colonies anglaises, la seconde est plus abondante en Canada. On en fait le semis au printemps, après que le froid est entièrement disparu, dans une terre bien riche en ayant le soin de mettre les graines à quelque distance les unes des autres ; parceque les tiges de cette plante s'étendent beaucoup et demandent d'autant plus de place qu'elles rapportent plus de fruits. Les melons d'eau sont mûrs maintenant à Montréal, mais dans les colonies anglaises ils viennent à maturité en juillet et août. Au reste, il leur faut moins de temps pour arriver à leur entier développement qu'au melon commun. Dans les colonies anglaises, ils ont généralement une saveur plus agréable qu'en Canada. Cette différence est peut-être due à ce que dans ces pays, il fait plus chaud qu'ici. Cependant les melons d'eau de la province de New-York sont reputés les meilleurs.

La chair sucrée et juteuse de la pastèque en fait un aliment aussi agréable que rafraîchissant. Il n'y a pas d'exemple en Canada, à Albany ou en d'autres parties de New York, d'indispositions causées par l'abus du melon d'eau; même, les malades en mangent souvent. Cependant, plus au sud, on pense que ce fruit, pris avec excès, peut causer des fièvres intermittentes et d'autres incommodités, surtout aux personnes qui, d'ordinaire, n'en font pas un grand usage. Plusieurs Français m'ont assuré que les natifs du Canada, qui vont aux Illinois, sont sujets à prendre la fièvre, lorsqu'ils se laissent aller à leur friandise pour les pastèques. C'est si bien le cas, que les Illinois conseillent aux Français de s'abstenir d'un fruit si dangereux pour eux. Ils sont eux-mêmes sujets a être attaqués par la fièvre quand ils se rafraîchissent l'estomac trop souvent avec du melon d'eau. En Canada, on garde ce fruit dans une chambre peu chauffée et ainsi on le conserve frais deux mois après sa maturité, mais il faut avoir soin que la gelée ne l'atteigne pas. Dans les plantations anglaises, on les garde pareillement dans des caves sèches pendant une partie de l'hiver. On prétend que le melon d'eau se conserve supérieurement lorsqu'après l'avoir séparé avec précaution de la tige qui le portait, on en brule le pédoncule avec un fer chaud ; il paraît qu'ensuite on le peut garder jusqu'à Noël et même plus tard. En Pensylvanie, on dépose soigneusement les melons avec leurs tiges au fond de trous creusés dans de la terre sèche et sablonneuse et par ce moyen on les conserve très frais pendant une grande partie de l'hiver. C'est le petit nombre, au reste, qui se donne toute cette peine, pour avoir le plaisir de manger un fruit rafraîchissant pendant une saison qui est déjà assez froide par elle-même. Le concombre est regardé comme encore plus rafraîchissant que le melon

d'eau, et on sait que c'est un très puissent diurétique. Les Iroquois l'appellent *Onoheserakatee.*

Les courges de toutes sortes, oblongues, rondes, plates ou comprimées, à cou croche, petites, etc., sont plantées dans toutes les colonies anglaises et françaises. En Canada, elles remplissent, avec les oignons, la plus grande partie des jardins potagers des cultivateurs. Chaque fermier, dans les plantations anglaises, a son champ de citrouilles; il en est de même des Allemands, des Suédois, des Hollandais et des autres colons européens. Elles forment une partie considérable de la nourriture des Indiens; cependant ils cultivent de préférence la courge plate (*squash, cucurbita latior*) et prétendent qu'ils la connaissaient bien longtemps avant la découverte de l'Amérique; ce qui est confirmé, d'ailleurs, par les rapports des premiers Européens qui vinrent dans ces contrées; en effet, ils mentionnent, dans leurs relations de voyage, la courge, comme constituant le fond de la nourriture des Indiens. Les Français lui donnent ici le nom de citrouille et les Anglais des colonies celui de *pumpkin* (en français, *potiron.*) On la plante au printemps, quand la gelée n'est plus à craindre, dans un champ enclos et un sol riche. Fréquemment aussi, on la force en couches chaudes. En Canada, elle mûrit au commencement de septembre; plus au sud, elle arrive à maturité à la fin de juillet. Aussitôt que la saison froide commence, on cueille tous les potirons qui restent attachés aux tiges, mûrs ou non, et on les étend sur le plancher dans un coin de la maison. Si on a le soin de ne pas les mettre les uns sur les autres, ceux qui n'étaient pas encore mûrs le deviennent parfaitement. Cela se fait autour de Montréal vers la mi-septembre, mais en Pensylvanie j'ai vu des courges dans les champs aussi tard que le 19 d'octobre. Elles

se gardent pendant plusieurs mois et même tout l'hiver dans des caves sèches (dans des caves humides elles pourriraient de suite) où le froid ne peut pénétrer, et mieux encore dans des chambres légèrement chauffées de temps en temps, juste assez pour empêcher le froid d'endommager le fruit.

Le potiron se prépare de différentes manières. Les Indiens le font bouillir tout rond ou rôtir dans la cendre et le mangent ainsi, ou vont le vendre tout cuit dans les villes, et vraiment, le potiron rôti a un goût excellent. Les Français et les Anglais le coupent par tranches qu'ils font rôtir devant le feu et saupoudrent ensuite de sucre. Une autre manière, c'est de couper en deux les citrouilles, d'en enlever toutes les graines, remettre les deux moitiés ensemble et les faire rôtir dans un four. Quand elles sont cuites à point, on les retire du four et pendant qu'elles sont encore brûlantes on y met du beurre qui, s'imbibant dans la pulpe spongieuse, la rend très savoureuse. Elles se mangent, aussi, bouillies à l'eau, soit seules ou avec de la viande. Quelques ménagères en font un léger potage en en macérant la pulpe après qu'elle a bouilli, et en la remettant bouillir de nouveau dans un peu de son eau, et beaucoup de lait, brassant tout le temps. Ou bien, on fait des gateaux, des puddings et des tartres avec la pulpe pilée et pétrie dans de la farine de maïs. Les Indiens ont une manière de conserver les courges pendant très longtemps, c'est de les couper en longues tranches qu'ils attachent ou entortillent ensemble et font sécher au soleil ou devant un feu dans une chambre. Après cette dessication, elles se peuvent garder pendant des années, et bouillies, elles sont un mets délicieux. Les Indiens les préparent, ainsi, à domicile ou en voyage et les Européens leur ont emprunté cette recette. Quelquefois, les sauvages ne

prennent pas le temps de les faire bouillir, mais ils les mangent sèches avec du bœuf qui a passé par le même procédé de dessication ou d'autre viande, et j'avoue qu'un estomac affamé s'en accommode fort bien.

A Montréal, on a une manière de confire les citrouilles : on les coupe en quatre morceaux, on les pèle et l'on en enlève les graines. La pulpe est mise dans un pot avec de l'eau très chaude, et on l'y laisse bouillir pendant quatre ou six minutes, puis on la jette dans une passoire où elle reste jusqu'au lendemain, afin que toute l'eau s'écoule ; alors, on y ajoute clous de girofle, cannelle et de la pelure d'orange, et on la confit dans autant de sirop qu'il y a de pulpe, puis on fait bouillir le tout jusqu'à l'absorption complète du sirop et l'entière disparition de la couleur blanche de la pulpe.

20 SEPTEMBRE.

La récolte du grain cette année en Canada est regardée comme la plus belle qui s'y soit jamais faite. Dans la province de New York, au contraire, elle a été très pauvre. L'automne, ici, est splendide.

22 SEPTEMBRE.

Les Français, en Canada, font un grand trafic avec les Indiens, et quoique ce fut autrefois le seul commerce de ce vaste pays, cependant ses habitants en ont tiré des bénéfices considérables. Aujourd'hui, les échanges ne se font plus seulement sur les produits que les Indiens apportent avec eux, mais sur nombre d'articles qu'on va chercher chez eux. Les sauvages des pays environnants, dans leurs parties de chasse, arrêtent bien dans les villes françaises pour y vendre leurs pelleteries, mais cela ne suffit pas. Les Indiens établis au loin ne

viennent jamais au Canada; et de crainte qu'ils ne portent leurs produits aux Anglais, comme ces derniers vont chez eux, les Français se voient obligés de les imiter et ils entreprennent de longs voyages pour acheter, sur place, les produits indiens. Montréal est l'entrepôt principal de ce commerce et un grand nombre d'aventuriers jeunes et vieux font chaque année de lointaines et pénibles courses dans ce but, apportant avec eux les marchandises qu'ils savent être au goût des Indiens ou en demande dans leurs bourgades. Pas n'est besoin d'argent pour faire ces voyages, les sauvages ne l'apprécient pas, et je crois vraiment que beaucoup de ces hardis coureurs des bois se mettent en route sans avoir un sou en poche.

Je vais maintenant donner une liste des principaux articles que les Français apportent avec eux pour ce commerce, et qui sont d'un débit facile parmi les Indiens.

Mousquets, poudre, plomb et balles. Depuis que les Européens ont appris à leurs voisins Indiens l'usage des armes à feu, ceux-ci ont laissé de côté leurs arcs et leurs flèches pour le mousquet. Aujourd'hui, si on refusait de leur vendre des fusils, ils mourraient de faim, parce qu'ils ne se nourrissent presque entièrement que de la chair des animaux qu'ils tuent à la chasse, et ils s'irriteraient contre les Européens jusqu'à les attaquer. Les sauvages n'ont jamais essayé de fabriquer des armes à feu, et leur indolence est telle qu'ils ne s'aviseraient pas même de réparer celles qu'ils ont pu se procurer. Ils dépendent entièrement des Européens à cet égard. Les premiers blancs qui vinrent dans l'Amérique du Nord se gardèrent bien de fournir des armes à feu aux sauvages. Mais dans les guerres entre les Français et les

Anglais, chaque nation en donna à ses alliés Indiens pour affaiblir ses ennemis. Les Français jettent le blâme sur les colons hollandais d'Albany, les accusant d'avoir commencé en 1642 à donner des armes à feu à leurs auxiliaires sauvages, et de leur en avoir enseigné l'usage, dans le but d'affaiblir les Français. Les habitants d'Albany, au contraire, affirment que ce sont les Français qui ont introduit cette coutume, et qu'ils l'ont fait parce qu'ils se seraient trouvés trop peu nombreux pour pouvoir résister aux forces réunies des Hollandais et des Anglais dans les colonies. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Indiens achètent des mousquets des Européens, et souvent savent mieux s'en servir que bon nombre de leurs maîtres. Ce commerce d'armes à feu et de munitions doit rapporter des profits considérables.

Drap blanc en coupons et drap commun en pièces.—L'Indien porte constamment un morceau d'étoffe sur sa personne, soit qu'il le laisse pendre sur son épaule ou le roule en ceinture autour de son corps durant les chaleurs, ou qu'il s'en couvre la tête pendant l'hiver. Cet usage est commun aux hommes et aux femmes, et le drap dont ils se servent est bordé généralement de plusieurs bandes bleues ou rouges.

Drap bleu ou rouge, avec lequel les Indiennes font leurs jupons qui, entre parenthèse, s'arrêtent à la hauteur du genou. Le bleu est leur couleur favorite.

Chemises de toile.—Dès qu'un Indien, homme ou femme, a passé une chemise, il la garde sur lui jusqu'à ce qu'elle soit entièrement usée ; de lavage, point.

Morceaux d'étoffe, avec lesquels ils s'enveloppent les pieds au lieu de bas, comme les Russes.

Hachettes, couteaux, ciseaux, aiguilles et briquets.—Tous ces instruments sont maintenant communs chez les Indiens, et leur viennent des Européens; ils reconnaissent volontiers que les hachettes et les couteaux sont supérieurs à ceux qu'ils faisaient, autrefois, avec de la pierre et des os. Les hachettes de pierre des anciens Indiens sont très rares en Canada.

Chaudières de cuivre ou d'airain étamées.—Les Indiens font cuire, maintenant, tous leurs aliments dans ces vaisseaux, qui sont en grande demande chez eux. Autrefois, ils se servaient de pots de terre ou de bois; ils les remplissaient d'eau et y mettaient tout ce qu'ils voulaient faire bouillir, ensuite, ils produisaient l'ébullition en y jetant des pierres rougies au feu. Quant aux chaudrons de fer, impossible de leur en vendre, ils les trouvent trop lourds à porter, et c'est une considération, pour des gens qui voyagent continuellement. D'ailleurs, des vaisseaux en fer ne résisteraient pas aux chûtes et à mille autres accidents auxquels leurs chaudières sont constamment exposées.

Pendants d'oreilles de différentes grandeurs, communément en cuivre et quelquefois en étain; hommes et femmes en portent, mais l'usage n'en est pas général.

Vermillon, avec lequel les Indiens se peignent la figure et différentes autres parties du corps, et teignent leurs chemises. Ils se servaient autrefois d'une terre rougeâtre assez commune dans le pays, mais les Européens s'étant avisés de leur offrir du vermillon, ils l'ont adopté de suite et trouvent qu'aucune couleur n'est comparable à celle de ce minéral. Je tiens de plusieurs personnes, qui prétendent le tenir de leurs pères, que les premiers colons français recevaient un grand monceau de fourru-

res pour trois fois autant de cinabre qu'en tiendrait la pointe d'un couteau.

Vert-de-gris, pour se peindre la figure en vert. Quand les sauvages veulent se noircir la face, ils n'ont qu'à se barbouiller avec la suie de leurs chaudrons.

Miroirs.—Les Indiens affectionnent beaucoup cet objet de toilette qui leur est utile surtout lorsqu'ils veulent se peindre la figure. Aussi les hommes en portent-ils toujours un sur eux dans leurs voyages. Chose curieuse, les femmes aiment moins la parure que leurs maris et n'achètent pas de miroirs.

Miroirs ardents.—Il n'y a rien que les sauvages apprécient autant que cet instrument qui leur sert à allumer la pipe sans aucun trouble, ce qui n'est pas un petit mérite aux yeux de l'indolent Indien.

Tabac.—Les Indiens du Nord sont les seuls qui achètent le tabac, parce que leur pays n'en produit point, et par conséquent, il est en grande demande chez eux. Quant à ceux du Sud, ils en plantent autant qu'il leur en faut, pour leur propre consommation. On a remarqué que les Indiens du Nord fument plus que les autres.

Wampums, qu'on appelle *porcelaines* ici, petits grains de forme cylindrique faits avec une espèce d'écaille et dont les Indiens se servent en guise de monnaie et comme ornement.

Verroteries ou petits grains de verre de couleur blanche ou bleue avec lesquels les Indiennes ornent les sacs à tabac, les rubans et les vêtements.

Fil de laiton ou d'acier, qui leur sert à différents usages.

Eau-de-vie, que les Indiens estiment au-dessus de toute autre marchandise qu'on peut leur apporter ; pour se procurer cette liqueur, ils sacrifient même ce qu'ils ont de plus cher au monde. Mais l'usage de l'eau-de-vie a causé de tels désordres parmi eux que la vente en a été prohibée sous les peines les plus sévères ; certains trafiquants cependant ne craignent pas de les braver.

Tels sont les principaux articles que les Français portent chez les Indiens, et qui s'écoulent le plus facilement parmi eux.

Les Français ne rapportent de chez les Indiens que des peaux et des fourrures : ils ne reçoivent rien autre chose en échange de leurs marchandises, sinon les provisions qui leur sont nécessaires pour le voyage de retour. Il y a deux sortes de fourrures : celles du nord, qui sont les meilleures, et celles du sud, qui sont les moins estimées.

Voici les principales fourrures fournies par les contrées septentrionales de l'Amérique : peaux d'ours, de castor, d'élan (*orignal* ou *orignac*), de renne ou *caribou*, de loup-cervier et de martre. Il vient aussi du sud, des peaux de martre, mais elles sont rouges et ne valent pas grand' chose. Le *pichou* du Nord est peut-être l'animal que les Anglais de la Baie d'Hudson appellent le *wolverenne* (1).

---

(1) Suivant le *Naturaliste Canadien*, 1er vol., p. 131, le Wolverenne des Anglais est le même quadrupède carnassier du genre plantigrade que les naturalistes français désignent sous le nom de Glouton, *Gulus*, et les Canadiens sous celui de Carcajou ; sa véritable dénomination zoologique serait *Gulus luscus*. Cependant, certains auteurs modernes disent que le carcajou est le blaireau d'Amérique, *Meles Labradorica*. Le nom de *Pichou*, donné par les anciens trappeurs canadiens au Wolverenne, don l'aspect est repoussant, est resté dans nos compagnes comme synonyme de laid : "*Laid comme un Pichou.*" (M.)

Aux fourrures du Nord appartiennent les peaux d'ours, de renards noirs, et de plusieurs autres animaux.

Les peaux qui viennent du Sud sont principalement celles du chat sauvage, du cerf, du chevreuil, de la loutre, du *pichou du sud*, dont parle le père Charlevoix (1), (c'est probablement une espèce de chat-cervier, ou de panthère) (2), des peaux de renards de toutes robes, de ratons (*raccoon*), de lynx, et de plusieurs autres animaux.

Il est presque impossible de dire les fatigues, les privations et les misères que les Canadiens ont à endurer dans ces voyages; ils sont obligés parfois de transporter leurs marchandises, par terre, des centaines de milles, et se voient en butte aux insultes, aux violences et même aux cruautés des Indiens, qui ont massacré plus d'un de ces hardis coureurs de bois; ils sont exposés aux tortures de la faim et de la soif, à une chaleur torride ou à un froid glacial, à la piqûre des moustiques, aux morsures des serpents venimeux. Ces courses aventureuses détruisent une grande partie de la jeunesse du Canada; car beaucoup de ceux qui les entreprennent meurent d'une mort prématurée. Mais aussi quelle école pour faire de braves soldats! Ces voyageurs deviennent tellement aguerris et endurcis à la peine, qu'ils ne craignent plus ni dangers, ni fatigues. Un grand nombre d'entre eux s'établissent parmi les sauvages, loin du Canada, s'y marient avec des Indiennes et ne reviennent jamais au pays.

---

(1) Hist. de la Nouv. France. Tom. V, p. 158.

(2) Ne serait-ce pas plutôt le chat-putois ou pichois de la Louisiane? (M.)

Mon hôte, M. de Couâgne, marchand de Montréal, a eu l'obligeance de me communiquer le prix des peaux en Canada pour l'année 1749.

Peaux d'ours, grandes et moyennes, 5 livres.
Peaux d'oursons, 50 sols.
Peaux de Lynx, 25 sols.
  " Pichous du Sud, 35 sols.
  " Renards du Sud, 35 sols.
  " Loutres, 5 livres.
  " Ratons (Raccoon), 5 livres.
  " Martres, 45 sols.
  " Loups-Cerviers, 4 livres.
  " Loups, 40 sols.
  " Carcajous, un animal que je ne connais pas (1), 5 livres.
Peaux de Visons, espèce de Martre qui vit dans l'eau (2), 25 sols.
Peaux crues d'Elans (Orignacs verts), 10 livres.
  " crues de Cerfs (Cerfs verts).
  " d'Orignacs et de Cerfs *passées*, 3 livres.
Peaux de Chevreuils, 25 ou 30 sols.
  " Renards rouges, 3 livres.
  " Castors, 3 livres.

J'insère, maintenant, une liste qui m'a été donnée par un des plus grands marchands de Montréal ; elle renferme toutes les différentes espèces de peaux que l'on peut se procurer en Canada, et qui en sont exportées en Europe :

Chevreuils passés,	Loups-Cerviers,
Chevreuils verts,	Pichous du Nord,

(1) Voir à la note plus haut. Cette liste et la suivante sont en français dans le texte. (M.)

(2) *Mustela Vison, Foutreau.* (M.)

Chevreuils tannés, Pichous du Sud,
Ours, Renards rouges,
Oursons, Renards croisés
Loutres, Renards noirs,
Pékans (1), Renards argentés,
Chats, Renards du Sud ou de Virginie,
Loups de bois, Renards blancs de Tadoussac,
Martres, Visons ou Foutreaux,
Ecureuils noirs, Cerfs verts,
Cerfs passés, Orignacs verts,
Orignacs passés, Caribous,
Biches vertes, Biches passées,
Carcajous, Rats musqués,
Castors gras d'hiver (2), Castors gras d'été,
Castors secs d'été, Castors secs d'hiver,
Castors vieux d'été, Castors vieux d'hiver.

Aujourd'hui l'on m'a donné un morceau de cuivre natif provenant du Lac Supérieur (3). On y trouve ce métal presque à l'état pur, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le faire fondre pour qu'on puisse s'en servir. Le Père Charlevoix fait mention de cette mine de cuivre dans son Histoire de la Nouvelle-France, tom. VI, p. 415. Un des Jésuites de Montréal, qui est allé dans cette contrée, m'a dit qu'on trouve le

(1) Pékan—Wood-Shock, espèce de Martre du Canada, *Martes Canadensis*. On a vu plus haut que les Français donnaient ce nom à la bête-puante. (M.)

(2) Le castor gras est celui que les sauvages, pour se couvrir, ont porté pendant quelque temps, comme alors, il a perdu tout le long poil, et qu'il ne lui reste plus que le duvet, il était ordinairement préféré par les chapeliers. Celui qui n'a pas été ainsi porté et qui conserve le long poil, est nommé castor vert. Ferland, *Cours d'histoire*, 2nd vol., p. 414. (M.)

(3) Upper Lake. Le Lac Supérieur n'est pas marqué sur la carte annexée aux traductions hollandaise et anglaise du voyage de Kalm. (M.)

minerai près de l'embouchure des rivières, et qu'il y a des morceaux de cuivre natif si pesants qu'une personne seule ne peut les soulever. Les Indiens, de leur côté, prétendent avoir découvert autrefois un bloc de cuivre de sept pieds de longueur sur quatre d'épaisseur. S'il est vrai que ce métal se rencontre toujours sur le sol, à l'embouchure des rivières, il est probable qu'il y est apporté par la glace, ou par l'eau qui descend des montagnes. Cependant, quoique des recherches soigneuses aient été faites, on n'a encore trouvé aucun endroit où le cuivre existe en aussi grande abondance.

Le chef ou supérieur des prêtres de Montréal m'a donné aujourd'hui un morceau de minerai de plomb très compacte et à cuboïdes brillants, qui a été ramassé à quelques milles français (lieues) de Montréal. Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a une mine de plomb quelque part dans le Sud. Les Indiens en connaissent l'existence, et utilisent même le métal qu'ils y trouvent en le convertissant, par la fusion, en balles et en menu plomb. Je m'en suis procuré quelques échantillons qui contiennent, en effet, un minerai de plomb en cuboïdes brillants, séparés les uns des autres par de minces cloisons d'une terre blanche ou glaise dure, et sensible à l'action de l'acide nitrique.

J'ai pareillement reçu un échantillon d'une sorte de terre brune tirant sur le roux, que l'on trouve près du Lac des Deux-Montagnes, à quelques milles français de Montréal. Elle s'écrase facilement entre les doigts, quoique très pesante comme toutes les argiles. Luisante à sa surface, elle se déteint dans la main pour peu qu'on l'y garde quelque temps, et y laisse des reflets argentés. C'est probablement une sorte de terre plombifère, ou une terre mélangée de mica de fer.

Il y a une distinction à faire entre les dames canadiennes, et il ne faut pas confondre celles qui viennent de France avec les natives. Chez les premières, on trouve la politesse qui est particulière à la nation française. Quant aux secondes, il faut encore faire une distinction entre les dames de Québec et celles de Montréal. La québecquoise est une vraie dame française par l'éducation et les manières ; elle a l'avantage de pouvoir causer souvent avec des personnes appartenant à la noblesse, qui viennent chaque année de France, à bord des vaisseaux du roi, passer plusieures semaines à Québec. A Montréal, au contraire, on ne reçoit que rarement la visite d'hôtes aussi distingués. Les Français eux-mêmes reprochent aux dames de cette dernière ville d'avoir beaucoup trop de l'orgueil des Indiens, et de manquer d'éducation. Cependant, ce que j'ai dit plus haut de l'attention excessive qu'elles donnent à leur coiffure s'applique à toutes les femmes du Canada (1). Les jours de réception, elles s'habillent avec tant de magnificence, qu'on serait porté à croire que leurs parents sont revêtus des plus grandes dignités de l'Etat. Les Français, considérant les choses sous leur véritable aspect, s'alarment beaucoup de l'amour extravagant de la toilette qui s'est emparé d'une grande partie des dames en Canada, qui éloigne d'elles toute idée de faire des épargnes en prévision des besoins à venir, qui cause le gaspillage des fortunes et pousse à la ruine des familles. Elles ne portent pas moins d'attention aux modes nouvelles, et se moquent les unes des autres, chacune critiquant le goût de sa voisine. Mais ce qu'elles reçoivent comme nouvelles façons est déjà passé

(1) Leurs cheveux sont toujours frisés, même quand elles restent au logis ; elles sont vêtues d'un mantelet malpropre et d'un jupon de tissu grossier, qui ne descend pas plus bas que la moitié de la jambe. (*Note de l'auteur.*)

de mode, et mis au rebut en France. Les vaisseaux ne venant au Canada qu'une fois tous les douze mois, on considère comme de mode, pendant toute l'année, ce que les passagers ont apporté avec eux, ou ce qu'il leur plaît d'imposer comme étant du dernier goût. Les dames canadiennes, celles de Montréal surtout, sont très portées à rire des fautes de langage des étrangers; mais elles sont excusables jusqu'à un certain point, parce qu'on est enclin à rire de ce qui paraît inusité et cocasse, et, au Canada on n'entend presque jamais parler le français que par des Français, les étrangers n'y venant que rarement. Quant aux sauvages, ils sont trop fiers pour s'exprimer dans une autre langue que la leur, et les Français sont bien obligés de l'apprendre. Il suit de là, que les belles dames du Canada ne peuvent entendre aucun barbarisme ou expression inusitée sans rire. La première question qu'elles font à un étranger est pour savoir s'il est marié; la seconde, comment il trouve les femmes du pays, et si elles sont plus jolies que celles de son propre pays, et la troisième (quand l'étranger a répondu qu'il n'est pas marié), s'il ne fera pas choix d'une compagne avant de retourner chez lui. Pour continuer la comparaison entre les dames de Québec et celles de Montréal, j'ajouterai que celles-ci sont généralement plus belles que les premières. Les manières m'ont semblé quelque peu trop libres dans la société de Québec; j'ai remarqué à Montréal plus de cette modestie qui va si bien au beau sexe. Les dames de Québec, surtout celles qui ne sont pas sous puissance de mari, mènent une vie passablement oisive et frivole. Une fille de dix-huit ans passe pour bien mal partagée, si elle ne compte pas au moins vingt adorateurs. Ces jeunes demoiselles, surtout celles du plus haut rang, se lèvent à sept heures, et s'occupent de leur toilette jusqu'à neuf

heures, et cela en prenant leur café ; aussitôt leur toilette finie, elles se placent près d'une fenêtre qui ouvre sur la rue, tiennent à la main quelqu'ouvrage à l'aiguille, et cousent un point de temps à autre, mais sans cesser de regarder au dehors.

Un jeune homme entre-t-il dans la maison, soit qu'elles le connaissent ou non, elles mettent immédiatement l'ouvrage de côté, et vont s'asseoir près de lui pour causer, rire, plaisanter, inventer des "*double-entendres*," (1) et, ainsi, l'on croit passer pour avoir beaucoup desprit Pendant ce temps-là, la mère a tout le fardeau du ménage. A Montréal, les filles sont moins frivoles et plus adonnées au travail. On les voit toujours occupées à coudre quand elles n'ont point d'autre devoir à remplir. Cela ne les empêche pas d'être gaies et contentes ; personne, non plus, ne peut les accuser de manquer d'esprit ni d'attraits. Leur seul défaut, c'est d'avoir trop bonne opinion d'elles-mêmes. Notons à leur louange que les filles de tout rang, sans exception, vont au marché, et rapportent avec elles les provisions qu'elles y ont achetées. Elles se lèvent aussi de bonne heure, et se couchent aussi tard que qui que ce soit dans la maison. D'après ce qui m'a été dit, je suis porté à croire que leur dot, en général, est peu considérable, à cause du grand nombre d'enfants dans chaque famille et de la modicité des revenus. Les filles de Montréal ne voient pas, sans en éprouver un grand dépit, celles de Québec trouver des maris plus tôt qu'elles. Aussi les chances ne sont pas égales : les jeunes gentilhommes qui viennent de France, chaque année, sont captivés par les dames de Québec et s'y marient ; mais comme ces messieurs vont rarement

(1) En français dans le texte.

à Montréal, les jeunes filles de cette dernière ville n'ont pas souvent semblable fortune.

23 SEPTEMBRE.

Ce matin, je suis allé au Saut-au-Recollet, village situé à trois milles français au nord de Montréal, pour en observer et décrire les plantes et les minéraux, et surtout pour cueillir des graines de différents végétaux. Près de la ville, le chemin est bordé d'habitations de chaque côté, mais, plus loin, le pays est boisé et d'un niveau inégal. Le sol est ferme et contient de la pierre composée et une espèce de pierre à chaux grise. Les routes sont mauvaises et presqu'impraticables pour les voitures légères. Un peu avant d'arriver au Saut-au-Récollet, le pays est découvert, et offre au regard une longue suite de champs, de prairies et de pâturages.

A un mille français de la ville, il y a, sur le bord du chemin, deux fours à chaux construits en pierre durcie au feu, à l'exception de l'intérieur, qui est en granit. Leurs voûtes ont sept verges de hauteur.

La pierre à chaux est de deux sortes, l'une est presque noire, et si compacte qu'on ne peut en distinguer les particules constituantes, sauf quelques grains épars d'un spath gris, blanc ou pâle. Par-ci par-là, on découvre de petites fentes remplies de spath blanc en menus cristaux. Malgré l'examen le plus minutieux, je n'ai pu y découvrir aucune pétrification.

Cette pierre est commune dans l'île de Montréal ; on l'y rencontre à une profondeur d'environ un pied ou un pied et demi de la surface du sol, en lits de cinq à dix pouces d'épaisseur. Elle donne paraît-il, une chaux qui, sans être aussi blanche que la pierre à chaux

grise, est cependant beaucoup plus estimée, parce qu'elle fait un mortier d'une qualité supérieure, lequel se durcit et devient plus dense en vieillissant. Il est arrivé quelquefois, pendant qu'on était à faire des réparations à des maisons dont les pierres étaient liées avec ce mortier, que ces pierres se brisaient, tandis que le mortier restait intact.

L'autre espèce de pierre à chaux est grise ou gris-foncé ; c'est un calcaire compacte, mêlé de grains de spath de même couleur. Cette pierre est remplie de coquilles striées, pétrifiées ou pectinites. La plupart de ces pétrifications ne sont cependant que des impressions du côté creux des écailles. Pourtant, j'ai trouvé, ça et là, des morceaux de valves pétrifiées, bien que je n'aie jamais pu découvrir des coquillages de même espèce dans leur état naturel sur les rivages ; et je ne conçois pas comment une telle quantité d'impressions ait pu se grouper en un seul point. J'ai vu de gros morceaux de cette pierre à chaux composés presqu'entièrement de ces pectinites serrées les unes contre les autres. On trouve cette pierre en différents endroits dans l'île, en couches horizontales de l'épaisseur de cinq à dix pouces. Elle fournit beaucoup de chaux blanche, mais de qualité inférieure, parce qu'elle devient humide dans la saison des pluies.

Le sapin est considéré comme le meilleur combustible pour les fours à chaux, et le thuya vient ensuite. L'érable à sucre et les autres arbres de même espèce ne conviennent pas pour cet usage, parce qu'ils font une trop grande quantité de charbon.

Les bois et les champs sont remplis de grosses roches grises (*rock-stone*).

Les feuilles de beaucoup d'arbres et de plantes commencent à prendre une teinte pâle, surtout celles de

l'érable rouge, du sumac glabre, de la renouée sagittée, *Polygonum Sagittatum* (1), Linn, et de plusieurs fougères.

Une grande croix est érigée sur le chemin, et le gamin qui m'a servi de guide à travers le bois me dit que là fut enterrée une personne qui a fait de grands miracles.

A midi, nous étions arrivés au Saut-au-Récollet, petit village situé sur un bras de la rivière St Laurent, dont le courant est très violent entre l'île de Montréal et l'île Jésus. Son nom lui vient d'un accident qui est arrivé à un frère récollet appelé Nicolas Veil, en l'année 1623 (2). Il descendait dans un bateau avec un sauvage converti et quelques autres sauvages de la nation des Hurons, dans le but de se rendre à Québec ; mais, comme il passait en cet endroit de la rivière, le canot chavira et il se noya, ainsi que son néophyte. Les sauvages, qui furent soupçonnés au reste d'avoir causé volontairement l'accident, nagèrent jusqu'au rivage, emportant avec eux ce qu'ils purent sauver des effets du moine, épaves ou dépouilles, qu'ils ne rendirent jamais.

Le pays, aux alentours, est rempli de pierres, et la culture ne fait que d'y commencer. Les vieillards se souviennent d'avoir vu, couverts de grands bois, tous ces champs, ces prairies et ces pâturages.

Les prêtres disent que la contrée était autrefois entièrement habitée par des Hurons convertis. Quand les Français pénétrèrent dans cette partie du pays, ces Indiens

---

(1) Polygonées. (M.)

(2) Le Père Nicolas Viel. (M.)

vivaient sur une haute montagne à une petite distance de Montréal ; mais les colons, à force d'instances, finirent par les décider à leur abandonner la place, et à transporter leurs cabanes dans une autre localité. C'est alors que les sauvages vinrent s'établir au Sault-au-Récollet, où plus tard on leur construisit l'église qui existe encore, et où ils assistent, actuellement, et depuis une longue suite d'années à l'office divin. Les Français s'étant accrus en nombre dans l'île de Montréal, le désir de l'avoir tout entière, pour eux seuls, s'empara naturellement d'eux, et ils s'efforcèrent d'engager les Indiens à leur vendre cette terre du Saut, comme ils avaient déjà fait de l'autre, et d'aller planter leurs tentes ailleurs.

Après maints pourparlers, ils réussirent encore au gré de leur désir, et les sauvages, dont au reste le voisinage est peu désirable, à cause de leur ivrognerie et de leur vie nomade et paresseuse, quittèrent le pays pour aller se fixer au lac des Deux-Montagnes, où ils sont encore et où ils ont une belle église en pierre (1). Celle du Saut-au-Récollet est un vieil édifice en bois, d'apparence décrépite ; mais l'intérieur en vaut mieux que le dehors et les Français y suivent les offices religieux. D'ailleurs, on ne tardera pas à bâtir une église neuve ; la pierre qui devra entrer dans sa construction est déjà rendue sur les lieux.

Les observations que j'ai faites durant ces trois jours paraîtront dans une autre publication.

Il n'y a pas eu de pluie ici depuis quelque temps ; cependant l'humidité de l'air est telle que j'ai retrouvé,

(1) On sait dans quelles circonstances fâcheuses cette église a été récemment détruite. (M.)

tout mouillés, des morceaux de papier que j'avais laissés à l'ombre, sur le sol, quelques minutes auparavant, et que je destinais à servir d'enveloppes à mes graines. Cependant, le firmament est clair et brillant, et la chaleur aussi intense qu'au mois de juillet.

Chaque année, une moitié des champs est laissée en friche en alternant, et la partie ainsi laissée en friche n'est jamais labourée pendant l'été, ce qui permet aux animaux de brouter les herbes sauvages qui y poussent. Je l'ai déjà dit, on ne sème ici que du blé d'été. Quelques cultivateurs labourent les terrains en friche, tard en automne, d'autres attendent jusqu'au printemps pour le faire; mais le premier mode est, dit-on, préférable au second, et donne une bien meilleure récolte. Le blé, l'orge, le seigle et l'avoine sont hersés, mais les pois sont semés avant le labour. L'ensemencement se fait ordinairement vers le 15 avril, et on commence par les pois. Parmi les espèces différentes de pois que l'on peut se procurer ici, les pois verts sont préférés pour la semence. Ils viennent très bien dans un sol pauvre, mais élevé, sec et mélangé de sable grossier. La récolte commence vers la fin et quelquefois au milieu d'août. Le blé rapporte généralement quinze ou vingt minots pour un, l'avoine de quinze à trente. Le rendement des pois va parfois jusqu'à quarante minots pour un; mais d'autres années il ne dépasse pas dix et varie beaucoup. La charrue et la herse constituent tout l'outillage aratoire du paysan canadien, et encore ces instruments ne sont-ils pas de la meilleure qualité. On fume les friches au printemps. Le sol se compose d'une terre grise pierreuse, mélangée de glaise et de sable. On ne sème d'orge que ce qu'il en faut pour la nourri-

ture des bestiaux ; il ne se fait pas de malt ici. On sème beaucoup d'avoine, mais seulement pour les chevaux et les bestiaux. Personne, dans un pays où il faut garder à l'étable et nourrir les animaux de ferme pendant cinq mois chaque année, ne songe à utiliser, comme fourrage, les feuilles d'arbres décidues, dont cependant les forêts sont remplies.

J'ai déjà dit et répété que presque tout le blé semé en Canada est du blé d'été, c'est-à-dire qu'on n'y sème le blé qu'au printemps. Près de Québec, il arrive quelquefois, lorsque l'été est moins chaud ou le printemps plus tardif que d'ordinaire, qu'une grande partie du blé n'a pas le temps de mûrir parfaitement avant que le froid commence. On m'assure que quelques cultivateurs de l'île Jésus sèment leur blé en automne, et que leur récolte est bien meilleure et beaucoup plus abondante que s'ils semaient leur blé l'été ; cependant, le blé d'automne mûrit à peine une semaine avant l'autre.

25 Septembre.

Je remarque qu'ici les champs sont enclos de murs de pierre au lieu de palissades de bois : ce qui s'explique par l'abondance de la pierre.

Le hêtre, qui est très commun dans les bois, porte maintenant ses graines, dont les Canadiens sont très friands ; ils les cueillent l'automne et les font sécher jusqu'à l'hiver ; les faînes ont alors une saveur excellente, et on les sert, au dessert, en guise de noix ou de noisettes. Le curé de cette localité me dit qu'à sept milles français d'ici, près de la rivière l'Assomption, il y a une saline où, pendant la guerre, les habitants se sont approvisionnés d'un beau sel blanc. L'eau de cette source a, paraît-il, un goût très saumâtre.

Certaines espèces d'arbres fruitiers réussissent merveilleusement bien près de Montréal, et j'ai eu l'occasion d'y voir de très-belles variétés de poires et de pommes. A Québec, les poiriers ne pourraient supporter la rigueur de l'hiver ; il arrive quelquefois que, même dans le voisinage de Montréal, la gelée les détruit. Les pruniers de différentes sortes, qui ont été importés de France, viennent très-bien. Il y a dans les forêts trois espèces de noyers indigènes ; mais le noisetier importé d'Europe périt presque chaque année, à l'exception de la racine, qui émet de nouveaux rejetons au printemps. Le pêcher ne s'acclimate pas ; quelques individus, cependant, résistent au froid, quand on a eu la précaution de les entourer de paillassons. On n'a encore planté en Canada ni mûriers, ni châtaigniers, ni d'autres arbres de même espèce.

Toute la partie cultivée du Canada a été donnée par le roi au clergé et aux nobles ; les terres non défrichées leur appartiennent aussi, de même que le terrain occupé par les villes de Trois-Rivières et de Québec. Celui sur lequel Montréal est bâti appartient, ainsi que toute l'île du même nom, aux prêtres de l'ordre de St Sulpice résidant à Montréal. Ils ont donné la terre en censive aux fermiers et à tous autres désirant s'y établir. Les premiers colons payaient leurs champs une bien modique somme ; souvent, toute la redevance pour une pièce de trois arpents sur trente consiste en un couple de poulets, ou bien en une rente de vingt, trente ou quarante sols. Mais ceux qui sont venus plus tard paient près de deux écus une terre de semblable étendue ; il s'en suit que la rente foncière est très inégale par tout le pays. L'évêque du Canada n'a pas de revenus fonciers. Les églises sont bâties aux frais des con-

grégations (1). Les habitants ne paient pas encore de taxes au roi, et les seuls impôts qu'il y prélève sont ceux qui proviennent de la douane.

Les prêtres de Montréal ont ici un moulin qui leur rapporte le quart de tout le grain qui y est moulu ; et sur ce quart, le meunier prélève un tiers pour sa part ; ailleurs il en aurait la moitié. Quelquefois, les prêtres louent le moulin une certaine somme. A part eux, nul n'a droit d'ériger un moulin sur l'île de Montréal ; ils se sont réservé ce privilège pour eux-mêmes. Dans le contrat passé entre les prêtres et les habitants de l'île, ces derniers s'obligent de faire moudre tout leur grain dans les moulins des sulpiciens.

On extrait beaucoup de sucre en Canada de la sève de l'érable à sucre, de l'érable rouge et du merisier, de la sève du premier arbre surtout. On la fait couler au moyen d'incisions pratiquées sur l'arbre. J'ai décrit avec soin la manière de fabriquer le sucre d'érable dans les Mémoires de notre Académie Royale des Sciences (2).

26 SEPTEMBRE.

Je partis ce matin, de bonne heure, pour m'en retourner à Montréal. La nature commençait à prendre la teinte de l'automne. Les feuilles de certaines espèces d'arbres étaient pâles, celles d'autres essences, rougeâtres, et la plupart des plantes avaient cessé de fleurir. Néanmoins les espèces suivantes étaient encore dans leur période d'épanouissement :

Plusieurs sortes d'astères bleues et blanches, *Asteres*.
Plusieurs variétés de la verge d'or, *Solidaginées*.

---

(1) Paroisses.

(2) Vol. de l'année 1751.

La millefeuille commune, *Achillea millefolium.*

Le prunellier commun, *Prunella vulgaris* (1).

Le chardon frisé, *Carduus crispus* (2).

L'œnothère bisannuelle, *Œnothera biennis*, (Onagrariées.)

Le soleil à feuilles rugueuses trifoliées, *Rudbeckia iriloba* (3).

La violette du Canada, *Viola Canadensis*, (Violacées.)

Une espèce de gentiane, *Gentiana saponaria.*

La vigne sauvage, qui est très abondante dans les bois, grimpe en s'enlaçant autour des grands arbres.

J'ai demandé à des Français qui ont fait de longs voyages dans l'intérieur du pays, quelles sont les différentes substances qui servent à l'alimentation des Indiens. Les sauvages qui vivent dans les régions les plus septentrionales ne peuvent rien planter à cause de la rigueur du froid. Ils n'ont, par conséquent, ni pain ni végétaux ; ils vivent de poissons et de la chair du castor, de l'ours, du renne, de l'élan, du lièvre et de différentes espèces d'oiseaux. Les Indiens qui habitent des contrées plus méridionales cultivent le maïs, une espèce de haricot appelée faséole ou favéole, *phaseoli*, plusieurs variétés de citrouilles, le melon d'eau et le melon (*cucumis melo*, Linn.). Les fruits de certains arbres des forêts leur sont une grande ressource. Mais ils se nourrissent surtout de poisson et de la chair de certains animaux, par exemple, de la chair du chat sauvage, du chevreuil, du cerf, de l'ours, du castor et de celle d'autres quadrupèdes

(1) *Prunus spinosa*, variété du genre prunier. (M.)

(2) Genre de la famille des composées, tribu des cinarées. (M.)

(3) Rudbeckie, genre de la famille des composées, tribu des sénécionidées-hélianthées. (M.)

Un autre de leurs mets favoris c'est l'ivraie (Water *taregrass*) (1), que les Français appellent *folle-avoine*, et qui croît abondamment dans les lacs, les eaux stagnantes, et même dans les rivières dont le cours est peu rapide. Ils en ramassent les graines en octobre, et en font divers plats, de la bouillie le plus souvent, ce qui est facile parce que la fécule de la folle-avoine a autant de consistance que celle du riz. En outre, les forêts leur offrent toutes sortes de fruits les plus délicieux : noix, châtaignes, mûres, *acimine* (2), chinquapins (3), noisettes, pêches, prunes sauvages, raisins, bluets de différentes sortes, plusieurs variétés de nèfles, de mûres, de ronces et d'autres fruits et racines. Mais les céréales, si communes dans ce qu'on appelle le vieux monde, étaient entièrement inconnues ici avant l'arrivée des Européens, et encore aujourd'hui les Indiens n'essaient pas même de les cultiver, bien qu'ils voient l'usage que les Européens en font, et qu'ils aient un goût très prononcé pour les mets qui sont préparés avec les fruits de la terre.

27 Septembre.

Les castors abondent partout dans l'Amérique du Nord, et forment l'un des principaux articles du commerce en Canada. Les Indiens se nourrissent de leur chair pendant une grande partie de l'année. Il est certain que ces animaux se multiplient très-vite ; mais on en tue un nombre immense tous les ans. Les Indiens

(1) *Zizania aquatica.* Linn.

(2) *Anona muricata,* Linn., l'anone, nommée aussi corossoller ou cachimentier, genre type de la famille des anonacées, renfermant des arbrisseaux à fruit charnu, en forme de poire ou de cœur, composé dé plusieurs baies, écailleux à l'extérieur et dont le goût est délicieux. (M.)

(3) Faînes du hêtre nain—*Fagus pumila.* (M.)

sont déjà obligés d'entreprendre de longs voyages pour leur faire la chasse. La raison de leur diminution s'explique facilement : les sauvages, avant l'arrivée des Européens, n'en tuaient qu'autant qu'il leur était nécessaire pour se vêtir de leurs dépouilles, et le commerce des fourrures n'existait pas. Aujourd'hui, c'est bien différent : grand nombre de vaisseaux font voile chaque année pour l'Europe, chargés principalement de peaux de castors. La rivalité qui existe entre les Anglais et les Français, faisant hausser le prix de l'article, encourage les Indiens à faire au castor une guerre d'extermination. Beaucoup de gens m'ont dit qu'ils se souviennent d'avoir vu, dans leur jeunesse, toutes les rivières près de Montréal, y compris la rivière St Laurent, remplies de castors et de leurs digues ; mais à présent, il faut pénétrer à plusieurs milles dans l'intérieur pour en trouver un seul, tant ils ont été détruits. J'ai déjà remarqué que les peaux de castors du Nord sont préférées à celles des castors du Sud.

La chair du castor est mangée non-seulement par les sauvages, mais aussi par les Européens, et surtout les Français, les jours maigres, car Sa Sainteté, dans son système, a rangé le castor parmi les poissons. La chair du castor qui s'est nourri de végétaux ou de feuilles du peuplier et de l'arbre à castor (1), est réputée excellente ; mais lorsqu'il s'est nourri de poisson, elle n'a pas bon goût. Aujourd'hui, pour la première fois, j'en ai mangé de bouillie ; tout le monde a trouvé ce mets délicieux, excepté moi, qui n'ai pu m'y faire. C'est mangeable, voilà tout. La chair du castor devient noire lorsqu'elle est bouillie et elle a un goût particulier. Pour la

---

(1) Le magnolier, *Magnolia glauca*. Linn.

bien apprêter, il faut la laisser mijoter dans plusieurs eaux depuis le matin jusqu'à midi, afin de lui faire perdre son mauvais goût. La queue se mange aussi ; après l'avoir fait bouillir de la manière qui précède, on la met rôtir ; mais, quoiqu'on n'en veuille pas convenir, cette partie ne se compose que de gras, et il faut être habitué à ce mets pour en avaler une bouchée. Quelquefois, mais rarement, on prend des castors à poil blanc.

Le vin est presque la seule liqueur que les gens un peu à l'aise aient l'habitude de boire. Cependant, on fait, pour l'été, avec la tête de l'épinette blanche (1), un brevage qui s'appelle bière d'épinette ; mais l'usage n'en est pas général, et chez les gens de qualité il est rare qu'on en offre. Le Canada ne produisant pas de vin, (on ne peut donner ce nom aux liqueurs insipides que l'on fait avec le raisin indigène,) de grosses sommes sortent annuellement du pays pour l'importation de cet article. Les gens peu fortunés boivent de l'eau ; on n'a pas encore introduit ici la coutume de faire la bière d'orge ; quant au cidre, les vergers ne peuvent fournir la quantité de pommes suffisante pour que l'usage de cette boisson devienne général parmi le peuple. Il s'en fait cependant, mais en petites quantités et seulement par des personnes riches, et par les grands propriétaires qui ont beaucoup d'arbres fruitiers, et plutôt par fantaisie qu'en vue de l'utilité ou du profit. La haute classe habituée dès la jeunesse à ne boire que du vin, souffre beaucoup, en temps de guerre, lorsque les vaisseaux qui l'apportent sont interceptés par les corsaires anglais. A la fin de la dernière guerre, une barrique de

(1) La manière de brasser cette bière est décrite au long dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1751, p. 190.

vin valait deux cent cinquante francs et même cent écus.

Un cheval de moyenne encolure coûte maintenant quarante francs (1) et plus. Un beau cheval vaut cent francs. Une vache se vend cinquante francs ; mais il y a des gens qui se rappellent le temps où l'on pouvait s'en procurer une pour dix écus (2). Un mouton coûte cinq francs à présent, mais l'année dernière, alors que tout était cher, il coûtait de huit à dix francs. Un cochon d'un an, pesant de cent cinquante à deux cents livres, se vend quinze francs. M. Couâgne, le marchand, m'a dit avoir vu un cochon du poids de quatre cents livres chez les Indiens. Un poulet vaut de dix à douze sous (3), un coq-d'inde vingt sous. Un minot (4) de blé se vendait un écu l'an passé, mais à présent, il coûte quarante sous. Le maïs vaut toujours le même prix que le blé, parce qu'il n'y en a que très peu ici, et ce peu est accaparé par ceux qui font le commerce avec les Indiens. Un minot d'avoine vaut quelquefois de quinze à vingt sous ; mais ces années dernières, on en donnait vingt-six et même trente sous. Les pois ont toujours la même valeur que le blé. Le beurre coûte ordinairement huit à dix sous la livre ; mais l'an passé, le prix s'en est élevé jusqu'à seize sous. Une douzaine d'œufs ne coûte généralement que trois sous, cependant on en donne maintenant cinq sous. Il ne se fabrique pas de fromage à Montréal, et pour en avoir, il faut le faire venir d'ailleurs. Un melon

---

(1) Le franc est de même valeur que la livre, et vingt-deux livres font un louis sterling.

(2) Un écu vaut trois francs.

(3) Vingt sols font une livre.

(4) Mesure française équivalant à environ deux boisseaux anglais.

d'eau vaut cinq ou six sols ; mais s'il est bien gros, il coûtera de quinze à vingt sols.

Il n'y a pas encore de manufactures en Canada ; cela est dû, probablement, à ce que la France ne veut pas perdre l'avantage d'y vendre ses propres marchandises. Cependant, les habitants du Canada, aussi bien que les Indiens, souffrent beaucoup, en temps de guerre, du manque d'établissements industriels.

Personne ne se marie sans le consentement de ses parents. Cependant le juge peut en donner la permission si elle est refusée sans raison valide. Pareillement, si l'homme a trente ans et la femme vingt-six, ils peuvent se marier sans attendre plus longtemps le consentement de leurs parents.

29 SEPTEMBRE.

Cette après-midi, je sortis de la ville et dirigeai mes pas vers la partie sud-ouest de l'île pour examiner le pays, en étudier l'économie rurale, et collectionner des graines. En face de la cité, il y a de belles terres autrefois cultivées, mais qui servent maintenant de pâturages. Au nord-ouest, le Mont-Royal domine tout le paysage ; il est couvert de champs et de jardins depuis sa base jusqu'à son sommet, ce qui prouve la fertilité de son sol. Au sud-est, la rivière St Laurent, qui est très large ici, coule entre une double rangée de terres en plein rapport, de vastes prairies et de belles maisons en pierre, qui semblent blanches à distance. Bien loin, au sud-est et près du fort Chambly, deux hautes montagnes bornent l'horizon, et les monts du lac Champlain élèvent leurs cîmes au-dessus des forêts. Le sol, partout aux alentours, est couvert de pierres de

différentes grosseurs, parmi lesquelles la pierre à chaux noire se voit fréquemment. A environ un mille français de la ville, la grande route longe la rivière qui est à main gauche, et à droite tout le pays est cultivé et habité. Les maisons des fermiers sont à une distance de trois, quatre ou cinq arpents, les unes des autres. Les bords de la rivière sont généralement hauts, escarpés et entièrement composés de terre végétale ; les champs sont couverts de pierres, de roches et de morceaux de schiste calcaire noir. A deux milles français de Montréal, le cours de la rivière est très rapide et rempli de pierres ; en quelques endroits, l'eau est assez agitée pour produire des vagues. Cependant, ceux qui vont en bateaux dans les contrées méridionales du Canada sont obligés de passer par là.

Les outardes et les canards commencent à émigrer par grandes volées vers le sud.

2 OCTOBRE.

J'ai employé cette journée, comme les deux précédentes, à ramasser des graines.

La plupart des maisons des fermiers sont en pierre à chaux noire ou en moellons tirés des environs. Elles sont couvertes en bardeaux ou en chaume. Le comble en est toujours très haut et à pic. Les dépendances, les granges et les étables sont en bois.

La gelée de la nuit dernière a eu un effet visible sur plusieurs arbres. Les noyers de toutes sortes perdent leurs feuilles, et les orties leurs fleurs (1). Les feuilles du tilleul ont été également endommagées. Dans les

---

(1) Urtica divaricata.—Linn.—(Urticées). (M.)

jardins potagers, la gelée a détruit les feuilles du melon. Cependant, le hêtre, le chêne et le bouleau ne paraissent pas avoir souffert du tout. La terre est partout couverte d'une gelée blanche. La glace des étangs a l'épaisseur d'une ligne et demie géométrique.

L'œnothère bisannuelle (Linn.) croît en abondance sur les collines boisées, là où la hache du bucheron a fait de larges éclaircies et dans les champs en friche. Un vieux français qui m'accompagnait pendant que je faisais ma collection de graines, ne pouvait assez vanter, comme un remède excellent pour la guérison des blessures, la feuille pilée de cette plante.

Un mot maintenant sur les Sœurs de la Congrégation. Ce sont des religieuses qui, à la différence des nonnes, ne vivent pas dans un seul et même couvent ; elles ont, tant à la ville qu'à la campagne, des maisons qu'elles habitent, et elles vont demeurer où il leur plaît. Il leur est même permis de se marier si elles en trouvent l'occasion ; mais on me dit que cela arrive très rarement. En beaucoup de paroisses à la campagne, il y a deux ou trois de ces sœurs et même plus ; généralement, leur maison est voisine de l'église, et le terrain de l'autre côté est occupé par le presbytère. Leur mission est d'élever les jeunes filles dans la religion chrétienne, de leur apprendre la lecture, l'écriture, les ouvrages à l'aiguille et les arts d'agrément qui font partie de l'éducation des femmes. Les parents riches mettent leurs enfants en pension dans les maisons de ces sœurs, qui fournissent la nourriture, le logement, la literie, l'instruction et tout ce qui est nécessaire aux élèves à des termes très raisonnables.

La maison mère est à Montréal, et c'est de là que les religieuses sont envoyées dans les succursales, à la cam-

pagne. Une dame qui désire être admise comme membre de la communauté doit verser une somme considérable dans le fonds général; on dit même que cette dot s'élève jusqu'à quatre mille francs. Mais une fois professe, la religieuse est sûre de sa subsistance pour toute sa vie.

Lachine est un joli village situé à trois milles français au Sud-Est de Montréal, sur l'île du même nom, et le bord de la rivière St Laurent. Les maisons des fermiers s'alignent sur la côte, à quatre ou cinq arpents les unes des autres. Le village possède une jolie église surmontée d'un petit clocher, et le site qu'il occupe est très agréable. Il doit son nom à l'aventure suivante: durant le séjour qu'y fit ce pauvre M. Salée (1), qui devait plus tard périr dans une région lointaine, massacré par ses compatriotes, il ne parlait que d'un projet auquel il donnait toute son attention: trouver la route la plus courte pour la Chine, par la rivière St Laurent. C'était le sujet continuel de sa conversation comme de ses recherches. Mais au moment d'entreprendre le voyage qui devait amener cette découverte, il lui arriva un contre-temps, et il ne put aller plus loin: de là le nom de La Chine donné à ce village par dérision.

J'étais de retour à Montréal dans la soirée.

5 OCTOBRE.

Le gouverneur-général à Québec est, comme je l'ai dit plus haut, le commandant en chef du Canada. Après lui, vient l'intendant de Québec, puis le gouverneur de Montréal, et ensuite le gouverneur de Trois-Rivières.

---

(1) Cavelier de La Salle. (M.)

Après le gouverneur-général, l'intendant est l'officier qui a les pouvoirs les plus étendus ; il est le trésorier du gouvernement, le président du bureau des finances et de la cour de justice du pays. Cependant il est subordonné au gouverneur-général, qui a droit de lui donner des ordres et de le rappeler au devoir quand il vient à manquer à quelqu'une des obligations de sa charge, et l'intendant doit se soumettre. Néanmoins il lui est permis d'en appeler au gouvernement français. Dans chacune des principales villes, le gouverneur est le premier en autorité, ensuite le lieutenant-général, puis le major et après ce dernier, les capitaines. Le gouverneur-général a l'initiative dans toutes les affaires importantes. Quand il va à Trois-Rivières et à Montréal, le pouvoir des gouverneurs locaux cesse, parcequ'il commande toujours là où il est. Le gouverneur-général monte à Montréal une fois par année, en hiver le plus souvent ; pendant son absence, c'est le lieutenant-général qui, à Québec, exerce le commandement, à sa place. Avenant le décès du gouverneur-général, ou son départ pour la France, le gouverneur de Montréal laisse cette dernière ville sous les ordres du major, et va à Québec, prendre le commandement par interim.

Il vient chaque année, en Canada, un ou deux vaisseaux du roi amenant des recrues pour remplacer les soldats morts au service, ceux qui ont obtenu la permission de s'établir comme colons, dans le pays, ou qui s'en retournent en France, après avoir fini leur temps. Le nombre de ces recrues est actuellement de cent à cent cinquante, sans compter les contrebandiers, dont on envoie un bon nombre en même temps. Autrefois, on les condamnait aux galéres ; mais à présent, on les dirige sur les

colonies où ils sont libérés dès leur arrivée, mais à condition de ne pas sortir du pays sans un permis spécial du roi.

Les vaisseaux apportent aussi une grande quantité de marchandises achetées par le roi pour être distribuées parmi les Indiens en certaines occasions. Les habitants du Canada paient bien peu de taxes. En l'année 1748, on a commencé, cependant, à frapper d'un impôt de trois pour cent toutes les marchandises françaises importées par des négociants du Canada. Il fut aussi réglé, à cette époque, que toutes les peaux et fourrures expédiées du Canada en France paieraient un certain droit; mais ce qui est expédié aux colonies ne paie rien. Les marchands de toutes les parties de la France et de ses colonies ont la liberté d'envoyer au Canada des vaisseaux chargés de denrées; pareille liberté est accordée aux marchands de Québec, et ils peuvent expédier les produits du pays à tous les ports de France et de ses colonies. Mais les négociants de Québec ont peu de vaisseaux, parce que les gages des matelots sont trop élevés. Les villes de France qui commercent le plus avec le Canada, sont en premier lieu la Rochelle et Bordeaux, puis Marseilles, Nantes, Hâvre-de-Grâce et St Malo. C'est de Brest ou de Rochefort que partent les vaisseaux du roi qui viennent apporter des marchandises au Canada. Les négociants de Québec expédient sur leurs propres vaisseaux, de la farine, du blé, des pois et des ustensiles en bois, etc., aux possessions françaises des Indes Occidentales. Les murs de Montréal ont été bâtis en 1738 aux dépens du roi, mais à charge par les habitants de lui en rembourser le coût peu à peu. La ville paie maintenant chaque année à l'acquit de cette dette, 6000 livres, dont 2000 sont fournies par le séminaire. A Québec, les murs ont pareillement été bâtis aux frais du

trésor ; mais les habitants de cette ville ne sont pas tenus d'en rembourser le coût, vu qu'ils ont déjà à payer un droit sur leurs marchandises.

La compagnie française des Indes a le monopole du commerce des peaux de castor et personne n'a le droit d'en vendre ou d'en acheter ici, à l'exception de ses agents. Mais le commerce des autres fourrures est ouvert à chacun. Les Français ont des magasins à plusieurs endroits dans les régions lointaines occupées par les Indiens ; c'est ce qu'ils appellent *les postes*. Le roi n'a pas d'autres forteresses en Canada que Québec, le Fort Chambly, le Fort St Jean, le Fort St Frédéric ou Crown Point (1), Montréal, Frontenac et Niagara. Toutes les autres places appartiennent à des particuliers. Le roi s'est réservé le trafic de Niagara. Quiconque se propose de faire le commerce avec les Indiens doit avoir une licence du gouverneur-général ; il paie une somme proportionnée aux avantages plus ou moins grands qu'offre la localité où il veut aller. Un négociant qui envoie un bateau chargé de toutes sortes de marchandises, et monté de quatre ou cinq hommes d'équipage, est obligé d'obtenir une licence qu'il paye cinq ou six cents livres ; il y a même des postes où le droit de commercer coûte mille livres. Quelquefois, on ne peut acheter une licence pour aller à certains endroits de commerce, parce que le gouverneur-général en a disposé ou entend en disposer en faveur de quelqu'un de ses parents ou connaissances. L'argent provenant des licences appartient au gouverneur-général. Mais il est d'usage d'en donner la moitié aux pauvres ; je ne

---

(1) Pointe à la Cheveluro.

puis dire si cette coutume est observée strictement ou non.

Le paragraphe qui suit, omis dans la version anglaise, a été traduit de la version hollandaise.

La religion du Canada est la religion Catholique Romaine ; aucune autre n'y est tolérée. Il est admis par tous ceux qui ont voyagé en France, que le Français du Canada est plus fervent Catholique que son cousin d'Europe. Malheureusement, la religion ne paraît consister ici qu'en pratiques extérieures. Le service se fait en latin, et personne n'a l'air à y comprendre grand'-chose, ajoutez à cela que le latin est si mal prononcé, que même une personne bien versée dans cette langue, ne saurait en distinguer un traître mot. Le sermon seul se fait en français. Je n'ai jamais vu de bible latine ou française entre les mains d'un ecclésiastique, prêtre ou moine. La Vierge Marie paraît plus honorée en Canada que Dieu même.

FIN.

to
tu

tr
s'a
Cl
de

de
Ma
me
la
pr
qu

C
co
St.

A
de
gn
ma

E
la f
com
dan
retr

L
L'ar
renv
rapi
une
le co
L'ar

NOTES.

Note A. (page 3.)

DE LUSIGNAN.

Environ le 8 juillet 1692 "le Sieur de Lusignan, capitaine réformé, tomba dans une embuscade, en passant par les isles de Richelieu, et fut tué à la première décharge." (*Charlevoix*, Tome 2d page 115.)

Après avoir cité ce texte, Le Commandeur Viger, dans une dissertation très intéressante, sur la famille de Lusignan, prouve que cet officier s'appelait Paul Louis Dazemard, Sieur de Lusignan ; qu'il épousa à Champlain, le 5 février 1689, Madlle. Jeanne Babie, et qu'il était originaire de la Rochelle.

En 1691 il eut un fils qui fut aussi nommé Paul Louis Dazemard, Sieur de Lusignan. Ce fils fut marié à Montréal, le 18 janvier 1722, à Delle Marguerite Bouât. Il était alors enseigne d'une compagnie du détachement de la Marine. En 1733, il obtint de MM. de Beauharnois et Hocquart la *concession d'une seigneurie* d'environ 2 lieues de front, sur 3 lieues de profondeur, dans la baie de Missisquoi, au Lac Champlain, concession qui fut ratifiée par le Roi, le 8 février 1735.

Cette même année, 1735, le Sieur de Lusignan, qui était alors désigné comme lieutenant des troupes, fut détaché pour *commander à la rivière St. Joseph*, (Illinois) d'où il est revenu en 1739.

Après avoir été commandant au Poste ou Fort de la rivière St. Joseph, de 1735 à 1739, Paul Louis Dazemard, (ou d'Asmard) Ecr., Sieur de Lusignan, seigneur d'une seigneurie dans la Baie de Missisquoi, était commandant au Fort St. Frédéric, en 1749, lorsque Kalm le visita.

En 1759, M. de Bourlamaque, brigadier, en repliant les troupes de la frontière, le 28 novembre, eut l'ordre de laisser 300 hommes de garnison commandés par le Sieur de Lusignan, capitaine des troupes de la Marine, dans un fort de pieux construit à la fin de la campagne, au milieu des retranchements de l'isle aux Noix.

Le 29 août 1760, le Fort St. Jean fut brûlé par M. de Roquemaure. L'armée anglaise descendit vers St. Jean après la destruction du Fort. On renvoya un détachement s'emparer du Fort Chambly situé aux bas des rapides et dont les fortifications en pierre n'étaient pas capables d'arrêter une armée. Le Sieur de Lusignan, ancien capitaine de la colonie, en était le commandant. Il attendit pour se rendre qu'il y eut du canon de placé L'armée prit le chemin de la Prairie. R. B.

Note B (page 5).

Rolland Michel Barrin, comte de *La Galissonnière.*

Le Roi avait nommé, par commission du 15 mars 1746, M. Le *Marquis de la Jonquière*, pour remplacer le gouverneur, M. de Beauharnois. Il venait en 1747, prendre possession de son gouvernement lorsque la flotte qu'il montait et commandait comme Vice-Amiral, fut attaquée à la hauteur du Cap Finistère et défaite par les amiraux anglais *Anson* et *Warren*. Ce combat dans lequel le Marquis fut fait prisonnier de guerre, eut lieu le 3 mai. Le comte de la *Galissonnière* fut nommé par la Cour pour administrer le gouvernement du Canada par interim, ou durant la captivité du M. de la Jonquière.

M. de la *Galissonnière*, muni d'une commission du Roi du 10 juin 1747, (et non 1745 comme il est dit à la note de la page 185 de ce volume et dans Feller) dut arriver à Québec le 21 septembre suivant, dans l'un des trois vaisseaux du Roi qui mouillèrent l'ancre le même jour, puisqu'il est de fait qu'il fit enrégistrer sa commission le 25 septembre même, et non le 25 juin, comme dit *Smith* dans son " *History of Canada*."

M. de la Jonquière releva M. de la *Galissonnière* comme gouverneur-général, en 1749, en vertu de sa commission première de 1746. M. de la Galissonnière s'embarqua pour France le 14 septembre 1749.

Extrait d'une notice du commandeur Viger sur les gouverneurs du Canada.

R. B.

Note C (Page 5)

GAUTHIER.

Jean François GAUTHIER, premier médecin du roi à Québec, et conseiller au conseil souverain, était né vers 1711. Il mourut à Québec, à l'âge peu avancé de 45 ans : il fut enterré le 11 juillet, 1756. Gauthier était un savant modeste qui partageait son temps entre l'étude et l'accomplissement des devoirs de ses deux charges, importante pour lui, non pas tant peut-être, à cause de l'honneur que de la très modique pension qu'il en retirait.

Comme Sarrazin, qui l'avait précédé dans le même emploi, il attacha son nom à des découvertes botaniques : comme Sarrazin, il était correspondant de l'Académie des sciences. A l'époque où Kalm le rencontra, il était jeune encore, puisqu'il n'avait que 37 ans. Les documents nous manquent pour établir la date certaine de son arrivée à Québec et pour écrire sa vie d'une manière convenable. Nous le voyons siéger au conseil, pour la première fois, au mois de mars 1745. Il est nommé plusieurs fois rapporteur dans des causes criminelles, portées en appel devant cette cour suprême, ce qui prouve la confiance que ses confrères avaient dans sa capacité. Nous croyons qu'il mourut victime de l'épidemie causée par le *Léopard*, une des frégates de l'escadre qui amena Montcalm. En un clin d'œil, les

hôpitaux furent encombrés, le commandant, le lieutenant et l'aumonier du Léopard moururent, et au 20 juin, il y avait encore près de 300 hommes malades. Dans ce cas, M. Gauthier aurait eu le même sort que plusieurs religieuses de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Général dont il partagea le dévouement.

Nous croyons qu'il avait épousé une Delle Tarieu de Lanaudière de la Pérade. Du moins, assistant—27 juillet 1754—au mariage de Dame Magdeleine Coulon de Viliers il est qualifié de cousin de l'épouse, en même temps qu'on désigne comme cousine,—et elle l'était en effet—Dame Marie Anne de la Pérade, laquelle signe *Lapérade-Gauthier*.

(H. A. VERREAU.)

Le Dr Gauthier était un botaniste distingué. Son nom a été donné par Linné, d'après Kalm, à un genre important d'arbrisseaux du continent de l'Amérique, à fleurs en grappes terminales appartenant à la famille des Ericacées. La gaulthérie du Canada, *gaultheria procumbens, petit thé, thé de montagne, thé de merisier*, a des fleurs purpurines auxquelles succédent des baies d'un rouge écarlate qui sont comestibles. En France on extrait des fleurs de cette plante une huile essentielle qui est employée en parfumerie. M.

Note E (Page 28).

AMIRAUTÉ.

La remarque de Kalm est trop générale et elle ne commence à se vérifier que sous l'administration de M. de Maurepas, comme on peut le voir par l'extrait suivant d'un ouvrage presqu'officiel :

"Les trois gouvernements généraux de la Nouvelle-France, ou de l'Amérique française, sous le ministère de M. le Comte de Maurepas, Secrétaire d'état de la Marine et des galères du Roi, sont remplis ordinairement par des officiers de la marine; et toutes les troupes du Roy qui sont dans ces pays avec leurs officiers, sont détachés des compagnies franches de la marine, qui résident dans les ports de France, aux ordres de Mgr. le comte de Toulouse, Grand-Amiral en 1683, et Mgr. le Duc de Penthièvre, fils de S. A. S. en survivance, du premier Janvier 1734." *Plan des principales villes maritimes, etc., par Leman de la Jaisse, Paris.* 1736.

En effet, M. de Maurepas parvint au ministère de la marine en 1723, et à partir de cette époque jusqu'à la conquête, tous les gouverneurs furent choisis dans la marine. H. A. V.

Note F (Page 37)

En 1694, 20 Sept. Louis de Gannes, Ecr., sieur de Falaize, Lieutenant de la Marine en ce pays, demanda et obtint la concession de la seigneurie de St. Denis, ainsi décrite dans les documents relatifs à au régime féodal.

" Les dites 2 lieues de terre de profondeur derrière la terre et seigneurie de Contrecœur, sur toute la largeur d'icelle, qui est de 2 lieues, laquelle profondeur passera en partie au delà de la rivière de Chambly * *, avec les isles et islets qui se trouveront dans la dite rivière de Chambly * *, en propriété à toujours, a titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice avec droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la présente concession."

Le 12 sept. 1745, MM. de Beauharnois et Hocquart écrivant au comte Maurepas, dans un rapport sur les affaires de la colonie, faisaient la mention suivante :

" Le *Sieur de Gannes* l'un des capitaines d'infanterie qui sont restés à l'Isle Royale jusqu'à l'évacuation complète, par une lettre du 22 juillet, nous a communiqué la même nouvelle que le Sieur Iriard." Il s'agissait des mesures que prenaient les Anglais pour opérer contre la colonie française. *Paris documents* de 1745 à 1778.

Dans un journal des opérations militaires durant les années 1745 à 1746 on lit la note suivante :

" 30 Sept. Nous apprenons que M. *de Gannes*, Député-Gouverneur de Montréal, est mort le 26 de ce mois."

Dans un journal des événements survenus au Canada de 1746 à 1747 on lit ce qui suit, à la date du 1 No. 1747 :

"Jean Gannes, ci-devant contre-maître du vaisseau St. Joseph, de St. Malo, commandé par le Sieur Georges Deshayes, est arrivé de Terreneuve dans un bateau avec 19 hommes appartenant à l'équipage du dit vaisseau Ce qui suit est extrait de son journal :

" Le 20 Sept. Vent S. O. on apperçoit au havre de Grillet, à dist nce d'une demie portée de canon, un vaisseau de 64 canons, 3 frégates de 28 à 30 canons, et une goëlette de 14 canons, tous occupés à sonder les environs du havre ; il était 8 heures du matin ; après avoir examiné la profondeur de l'eau, ils commencèrent à explorer les deux chenaux du havre sur l'espace de 6 lieues, sans mettre les voiles. Le soir le grand vaisseau fut mis en position d'attaque ; ce qui détermina les 3 capitaines de *L'heureuse Marie, Le Sauveur* et le *Joseph*, à dépêcher un officier avec offre d'une rançon à bord du vaisseau anglais ; mais le commandant refusa de l'écouter. Le Sieur Deshayes et les autres capitaines resolurent alors de se rendre, et lui, (Jean Degannes) et 19 hommes laissèrent Grillet le même soir, dans un bateau avec quelques provisions pour Kerpont où ils prirent une double chaloupe qui les conduisit à Québec." *Paris Documents.*

Charlevoix parle d'un M. de Gannes qui servait comme officier sous M. de Villebon en Acadie, et qui se distingua à la défense du fort de

Naxoat, assiégé par les Anglais en 1696. Il mentionne aussi l'arrivée du Sieur de Falaise, venant de Québec, pour avoir pris part à la défense de Naxoat.

Pages 183 à 184 Vol. II.

—M. Paul Thos. de Gannes Falaise, Ptre., arrivée au Canada le 28 Août 1731, et parti le 6 Oct. 1743.

Liste chronologique des évêques et prêtres du Canada. R. B.

Note G (Page 52)

Château Vaudreuil. Ce château construit à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la Place Jacques-Cartier, a existé jusqu'en 1803. Voici une note extrait de l'*Album des Souvenirs Canadiens* de feu le Commandeur Viger qui donne les dates de sa construction et de sa destruction, ainsi que sa dernière destination :

" *Inscription* trouvée le 15 Mai 1806, sous la première pierre de l'angle " sud-est de l'ancien *Château Vaudreuil*, à Montréal, employé comme " premier *Collége* de cette ville, du 1er. Oct. 1773 au 6 Juin 1803 qu'il fut " détruit par le feu.

Cette pierre * a esté posée*par*Dame*Lovise-Elizabeth*
Jovabere * Femme * de * Havt * et pvissant * Seignevr*
Philippe * de * Rigavd * Chevalier * Marqvis * de Vavdrevil * Grand * Croix * de * St. Lovis * Govvernevr *
Lievtenant * Général * povr * le * Roi * de * tovtte * la*
Novvelle * France * Septentrionale *
En 1723 * Le * 15 May*

Sept Maison* appartien* à Monsievr* Le* Marqvis* de* Vavdrevil*

R. B.

TABLE ALPHABETIQUE DE LA TRADUCTION.

FIN.

ERRATA DE LA TRADUCTION.

Page 2 ligne 26 au lieu de *fatiguant :* lisez fatigant.

" " " 31 " " " *quelqu'accident :* lisez quelque accident.

" 6 " 8 " " " *et autres :* lisez et d'autres.

Pages 9 ligne 8, 26 ligne 1, et 29 ligne 23 au lieu de *parcequ'ils :* lisez parce qu'ils.

Page 19 la note (2) est rectifiée à la table des matières aux mots *Stenopora* etc.

" 21 ligne 25 après les mots *Rhus vernix* ajoutez : *Rhus toxicodendron.*

Pages 31 " 16 et 61 ligne 19 au lieu de *quatre-vingt :* lisez quatre-vingts.

Page " " 22 au lieu de *en fumée :* lisez en une fumée.

" 32 " 14 supprimez le mot *cependant.*

" " " 16 au lieu de *éturgeon :* lisez esturgeon.

" 37 " 29 " " " *arrivés :* lisez arrivées.

" 46 " 23 " " " *bestiaux sauvages :* lisez bœufs sauvages.

" 52 " 21 " " " *presqu'entièrement :* lisez presque entièrement.

" 53 " 23 " " " *des noms, sommes :* des noms, des sommes.

" 57 " 26 " " " *pour les mois d'hiver :* lisez durant les mois d'hiver.

" 60 " 9 " " " *les garçons et filles :* lisez les garçons et les filles.

" 61 " 12 " " " *ne se sont peut être pas servis :* lisez ne se sont peut être pas servi.

Pages 79 " 18, 82 lignes, 13 et 15, 88 ligne 2 de la note (1), 101 ligne 31 au lieu de *parceque :* lisez parce que.

Page 91 " 26 au lieu de *lui :* lisez leur.

" 93 " 1 " " " *des maisons ou villes :* lisez des maisons ou des villes.

" 135 " 16 " " " *desseins :* lisez dessins.

" 138 " 32 " " " *chaque dame et monsieur :* lisez chaque dame et chaque monsieur.

" 152 " 21 " " " *et s'est formé :* lisez et qu'il s'est formé.

" 155 " 10 " " " *pêcheries des anguilles :* lisez pêche des anguilles.

" 185 la note (1) est rectifiée par la note B page 240.

" 186 ligne 28 supprimez les mots *et enclosent.*

" 139 " 12 au lieu de *fleuraison :* lisez floraison.